★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9367 — 40 PAGES — MERCREDI 26 FÉVRIER 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

En Allemagne fédérale

LA LOI LIBÉRALISANT L'AVORTEMENT EST DÉCLARÉE ANTICONSTITUTIONNELLE PAR LA COUR DE KARLSRUHE

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Manœuvres diplomatico-stratégiques en Scandinavie

Depuis un bon quart de siècle, l'équilibre diplomatique et stratégique en Scandinavie repose sur un certain nombre de conventions, pas toujours écrites mais qui ont fait leurs preuves : l'orientation des divers pays évoluait dans un sens pro-occidental selon que l'on se déplaçait de l'Est vers l'Ouest, de la Finlande liée par un traité d'amitié à l'U.R.S.S. et classée officiellement par celle-ci au nombre des pays « épris de paix », à la Norvège et au Danemark, membres de l'Organisation atlantique, en passant par la Suède, officiellement neutre, mais regardant davantage vers l'Occident et plus libre de ses mouvements que son voisin de l'Est. Ce schéma n'est pas remis en cause, mais diverses circonstances nouvelles imposent une remise à jour qui donne lieu à débat dans les capitales nordiques.

A l'Est, l'Union soviétique est devenue ces dernières années une grande puissance navale, d'autant plus intéressée à une forte présence dans les mers du Nord et de Norvège que Mourmansk, seul accès à la mer libre dont elle dispose toute l'année, est devenu la principale base de départ de ses sous-marins nucléaires. A l'Ouest, tandis que le Danemark adhérait à la C.E.E., la Norvège s'est vue promise à un rôle économique plus important du fait de ses gisements de pétrole « off shore ». L'U.R.S.S. n'a pas réglé son litige avec Oslo sur le partage du plateau continental dans la région du Spitzberg. En outre, l'agence Tass a dénonce les plans de défense des installations pétrolières en mer du Nord établis par l'OTAN, y voyant un renforcement de l'influence de l'Organisation atlantique dans la région.

La presse soviétique s'est également alarmée de divers événements dans lesquels elle a cru déceler des entorses à la neutralité suédoise. Stockholm a, en effet, adhéré à l'Agence internationale de l'énergie de M. Kissinger — la Suisse et l'Autriche ont fait de même — et demandé un « changement de position » de Moscou sur le partage des droits en mer Baltique. Le chef d'état-major de l'armée suédoise, le général Synnergren, a été vertement critiqué par l'agence Tass pour s'être inquiété des travaux de raccordement effectués ces derniers temps entre le réseau ferroviaire soviétique et celui de la Finlande.

Enfin, et surtout, les efforts déployés par la Suède pour vendre à des pays de l'OTAN, dans le cadre du « marché du siècle », l'avion Viggen ont été vus d'un mauvais œil par les dirigeants soviétiques. En assurant, en effet, que la Suède fournirait ces avions et les pièces de rechange nécessaires même en cas de guerre, le gouvernement de Stockholm est sorti du rôle de spectateur neutre qu'il s'était attribué jusqu'ici dans un conflit Est-Ouest en Europe.

La contre-offensive soviétique semble avoir été coordonnée avec le gouvernement finlandais, qui reste, aux yeux de l'U.R.S.S., le « meilleur possible » dans la région. Il faut dire que M. Sorsa, premier ministre d'Helsinki, doit préparer la succession du président Kekkonen, prévue pour 1978 : en tant que social-démocrate, il doit achever de « dédouaner » auprès des Soviétiques un parti dans lequel ils ont longtemps vu leur ennemi principal. Toujours est-il que M. Sorsa a relancé devant le Conseil nordique, réuni la semaine dernière, la proposition soviétique de création d'une zone dénucléarisée en Scandinavie, laissant entendre qu'une telle mesure pourrait conduire un jour à la neutralisation de la région. Enfin, l'organe du parti social-démocrate finlandais a suggéré que l'U.R.S.S. soit associée à la coopération nordique telle qu'elle est pratiquée jusqu'à présent.

Ces suggestions ont été plutôt mal accueillies dans les capitales scandinaves, mais elles correspondent à un désir de freiner une tendance à l' « occidentalisation » des autres pays de la région.

ALORS QUE S'OUVRE A VIENNE LA RÉUNION DE L'OPEP

La chute du dollar s'accélère

La pression sur le dollar se fait plus forte que jamais. Mardi matin à Paris la devise américaine a de nouveau baissé, cotant 4,18 F contre 4,22 F lundi ; à Zurich elle valait entre 2,41 et 2,43 francs suisses contre 2,44 francs suisses la veille. A Francfort le cours est descendu jusqu'à 2,285 DM contre 2,295 DM. On notait de fortes ventes de la part de détenteurs arabes.

● *A Bagdad, où ils se sont réunis du 22 au 24 février, les gouverneurs des banques centrales arabes ont publié un communiqué pour réclamer l'institution d'un « nouvel ordre monétaire international ». Ils ont également annoncé la création d'un fonds monétaire arabe, au capital de 750 millions de droits de tirage spéciaux (environ 900 millions de dollars).*

● *La baisse du dollar et ses conséquences sur le revenu des pays exportateurs du pétrole seront au centre des discussions de la réunion des ministres du pétrole des treize membres de l'OPEP qui s'est ouverte à Vienne ce mardi 25 février à 10 h. 30. Cette réunion qui prépare le « sommet » de l'OPEP prévu à Alger du 4 au 6 mars ne devrait pas se poursuivre au-delà de jeudi.* « L'OPEP ne remet pas en cause le « gel » du prix du pétrole », *a indiqué M. Amouzegar, ministre iranien du pétrole, en arrivant à Vienne.* (Voir pag 40.)

La double initiative prise par les gouverneurs des banques centrales arabes, réunis du 22 au 24 février à Bagdad, a beau avoir été accueillie sans surprise à Washington, où l'on feint de n'y voir que la matérialisation ou la réaffirmation de positions déjà connues depuis plusieurs mois, elle apporte des éléments nouveaux sur la scène monétaire internationale. Les gouverneurs demandent un nouvel ordre monétaire international impliquant un certain nombre d'amendements aux statuts du F.M.I. (Fonds monétaire international) et tenant compte des modifications intervenues depuis 1944, date de la signature des accords de Bretton-Woods, et en particulier « *du rôle que les pays en voie de développement assument désormais sur le plan international* ». La réforme, précise le communiqué, « *devra reposer sur les bases de la justice et de l'égalité et préserver les intérêts de la communauté internationale, en particulier ceux des pays en voie de développement, y compris les États producteurs de pétrole* ». L'aide au tiers-monde devra être prise en considération dans l'utilisation des réserves monétaires et les droits de vote des pays en voie de développement devront être augmentés sans alourdissement de leur charge financière « *afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts* ».

Au-delà de ces principes très généraux, il reste à savoir quel contenu concret les pays de l'OPEP entendent donner à leurs revendications.

P. F.

(Lire la suite page 37.)

LES DIRIGEANTS AMÉRICAINS JUGENT TRÈS GRAVE LA SITUATION AU CAMBODGE

(Lire page 4.)

M. Giscard d'Estaing et le problème de l'emploi

L'État va accroître les indemnités versées aux victimes des réductions d'horaires

Le président de la République devait aborder, ce mardi 25 février, au cours de sa causerie mensuelle à la télévision, les problèmes de l'emploi. L'aggravation du chômage préoccupe de longue date les pouvoirs publics. Ceux-ci ont encouragé les partenaires sociaux à améliorer l'aide aux travailleurs licenciés — ce qui a conduit, le 14 octobre, à l'accord garantissant, en principe le maintien aux chômeurs pendant un an de 90 % de leurs ressources antérieures. A présent, le gouvernement prépare des dispositions en faveur des salariés victimes des réductions d'horaires. Cette forme de chômage prend, en effet, des proportions inquiétantes : elle touche déjà un demi-million de travailleurs, au lieu de quelques dizaines de milliers il y a un an.

Un décret va préciser les modalités selon lesquelles l'État prendra en charge une partie croissante des indemnités versées aux salariés dont les horaires de travail auront été réduits, lorsque cette mesure aura été préférée à un licenciement pur et simple.

Le rythme annuel d'augmentation du chômage continue à être plus rapide en France (+ 57 % en 1974) que dans la plupart des autres pays de la Communauté économique européenne, à l'exception du Danemark, où le nombre des sans-emploi a doublé en un an, et de la République fédérale allemande, où la progression a été de 88 %. Pour l'ensemble des neuf pays du Marché commun, le nombre des chômeurs est passé de 3 050 000 millions, à la fin de 1973, à 4,2 millions à la fin de 1974 (+37 %), et les experts se gardent bien de prévoir pour les premiers mois de 1975 un renversement de tendance.

En France, d'ailleurs, chaque jour apporte son lot de fermetures d'entreprises et de suppressions d'emplois : 500 salariés touchés par le dépôt de bilan de Grandin, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), 600 menacés par la fermeture de l'entreprise Ferisol, à Trappes (Yvelines), 4 000 suppressions de postes à plus ou moins longue échéance annoncées par la direction de Rhône-Poulenc Textiles, etc. Dans le même temps, des réductions de la durée hebdomadaire du travail au-dessous de quarante heures sont décidées dans de nombreux secteurs.

Le nombre des salariés victimes du chômage partiel avait très fortement augmenté en novembre et décembre, mais on pouvait penser que les statistiques avaient été anormalement gonflées, d'une part, en raison des répercussions de la grève des postiers, d'autre part, des vacances de Noël qu'un certain nombre d'entreprises automobiles avaient mises à profit pour réduire leur activité. En fait, les premiers éléments dont on dispose pour le mois de janvier révèlent que le chômage partiel reste à un niveau très élevé — quatre cent cinquante mille à cinq cent mille personnes touchées. — le textile, l'habillement, la métallurgie et certaines entreprises de la construction électrique étant les plus atteints. Dans certaines régions, comme le Nord et le Pas-de-Calais, la forte augmentation du chômage partiel se cumule avec un niveau élevé de chômage total. Les problèmes posés aux pouvoirs publics par cette dégradation continue de la situation sont à la fois d'ordre social et d'ordre économico-politique.

Sur le plan social, l'amélioration de la protection des chômeurs totaux apportée par l'accord du 14 octobre 1974 garantissant le maintien du salaire à 90 % jusqu'à un an pour les victimes de licenciements économiques ne met que plus en évidence la situation anormale dans laquelle sont laissés les salariés victimes de réduction d'horaire.

J.-M. D.

(Lire la suite page 35.)

Les trois étapes de l'union de la gauche

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Si l'on en juge par l'effet produit sur l'union de la gauche, la campagne engagée depuis cinq mois par le parti communiste a plus contribué jusqu'ici à en dégrader qu'à en « élever la qualité ».

Perte de crédibilité et distension de l'union, remontée de l'anticommunisme dans l'opinion, démobilisation dans les masses et chez les militants sont à court terme les fruits d'une politique qui a trop souvent confondu les hypothèses avec les faits, les procès d'intention avec les manquements réels à l'alliance et par conséquent la polémique avec le débat.

Deux questions se posent alors : « Ces résultats sont-ils conformes aux objectifs recherchés par le parti communiste ? » « En quoi dépend-il des socialistes de renverser cette évolution et de relancer la dynamique unitaire ? »

Le parti communiste déclare non seulement rester fidèle à l'union scellée le 27 juin 1972 par le programme commun de gouvernement mais vouloir la porter à un niveau supérieur.

Personne sur ces bases ne peut légitimement prétendre que le parti communiste a renoncé à la politique d'union. Une seule chose est sûre : le parti communiste ne veut pas de l'union telle que, depuis la signature du programme commun, et plus particulièrement depuis l'élection présidentielle de mai 1974, elle s'est développée, contre toute attente, au bénéfice principal du parti socialiste.

La progression électorale impressionnante de celui-ci et l'aggravation de la crise économique ont rendu possible une victoire de la gauche unie. Mais cette victoire interviendrait dans un rapport de forces tel — entre la gauche et la droite, mais plus encore à l'intérieur de la gauche — qu'on peut se demander si le parti communiste serait encore prêt à la favoriser aujourd'hui comme hier, lors de la campagne présidentielle.

D'où l'accusation lancée au parti socialiste de vouloir « gérer la crise » pour le compte de la bourgeoisie.

Face à la dynamique « social-démocrate » enclenchée par la quasi-victoire de mai 1974, le parti communiste a, semble-t-il, éprouvé le même réflexe que devant la dynamique « gauchiste » de mai 1968. Dès lors la question qui se pose est de savoir si, à l'intérieur de la politique d'union, la seule alternative ouverte par le parti communiste n'est pas celle d'une alliance qu'il dominerait sans conteste.

(*) Député de Belfort, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES.

(Lire la suite page 7.)

L'AFFAIRE PORTAL

Pour que ça serve à quelque chose

par CASAMAYOR

Le garde des sceaux vient de créer une commission pour connaître la vérité sur le drame de la famille Portal. Le mot de commission ne suffit pas, la chose non plus. Ce n'est pas affaire d'amour-propre. Tout le monde sait qu'une commission peut être faite pour enterrer ou pour exhumer, qu'elle peut être un os jeté en pâture à l'opinion ou un instrument efficace d'investigation. Certes, les pouvoirs publics ont une réponse toute prête : « Cette commission est composée d'hommes éminents. »

Première observation : le citoyen n'en sait rien. Il constate — c'est la seule chose indiscutable — qu'il s'agit d'hommes (et, dans ce cas particulier, non de femmes) qui occupent les sommets de la hiérarchie sociale. Or l'opinion assimile de moins en moins le grade et la compétence, ce qui est un progrès.

Deuxième observation. La conclusion de la commission sera publiée. Bien entendu. Même si ce n'est pas tout à fait certain, il est probable que la situation politique et la sensibilité de l'opinion seront encore telles qu'un communiqué final sera nécessaire.

Troisième observation. C'est précisément tout cela qui ne saurait suffire. En effet, on retrouve dans ce dispositif exactement le même mécanisme, les mêmes structures qui ont abouti à la catastrophe. Des hommes différents s'inscrivent dans le même schéma, celui de la confiance, cette confiance qui est un chèque en blanc, cette confiance qui a pour premier résultat de désarmer et pour second résultat de provoquer l'indignation quand elle ne conduit pas au résultat escompté. Il faut avoir confiance dans les membres de la commission. Pourquoi pas ?

Mais il fallait aussi avoir confiance dans les magistrats de Montauban. Pourquoi pas ? Est-ce parce qu'ils ont un grade modeste qu'il faut s'en défier ? Qui oserait le dire ? Est-ce parce qu'ils sont à portée des influences locales ? Qui oserait soutenir que, dans les hautes sphères, ne s'exercent pas des influences parisiennes ? Va-t-on distinguer, sur le choix d'un ministre, les supérieurs et les minables, les dignes et les indignes ? Le système serait dangereux.

Encore une fois dans le sang jaillit la même exigence : on veut savoir. Il n'y a pas deux manières de savoir. Il ne suffit pas de dire où l'on arrive, il faut montrer le chemin qu'on suit. Un résultat ne peut être admis que si l'on connaît les opérations par lesquelles il a été obtenu.

(Lire la suite page 8.)

AU THÉATRE DE BOURGOGNE

La guerre d'Arrabal

Guernica, Pique-Nique en campagne, *deux pièces anciennes d'Arrabal, deux petites pièces grinçantes à propos de la guerre civile d'Espagne. Les yeux bleus d'Arrabal gardent pour toujours les images de la mort brutale, incompréhensible. Il a vu les pierres des maisons s'écrouler en ruines, il a appris que « la seule subversion c'est de vivre ». Il demeure l'enfant songeur et joueur d'une famille écartelée, d'un pays déchiré. L'innocence s'émerveille de tout, et même de la cruauté. L'enfant blessé goûte le sang de sa blessure, lui trouve un goût âcre et délicieux, frémit de douleur et de plaisir. L'enfant sans père joue l'existence de Dieu sur une machine à sous ; il ne connaîtra jamais la réponse parce que quelqu'un a peut-être triché. Tricher fait partie du jeu. Dieu reste le partenaire privilégié, le maître d'œuvre qui invente les règles, les détourne, les détruit et qui peut se tromper, faire une faute, glisser. Alors, c'est la guerre, jeu imbécile et terrible.*

Le Dieu d'Arrabal a le masque peinturluré d'une marionnette barbare, dévore ses créatures et se laisse dévorer par elles. Il est l'ogre familier des histoires à faire peur racontées dans le noir par une voix aimante, rassurante. « L'amour, *dit Arrabal en citant* Dostoïevski, c'est ce qui se passe entre deux êtres perdus dans l'obscurité, apeurés, enlacés. » *Arrabal provoque et blasphème comme un enfant qui veut à tout prix jouer avec une mère qui se dérobe. Sa révolte est celle d'un amour trop vaste. Dieu, l'Espagne, sa famille, sont partout dans toute son œuvre.*

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Question d'ordre

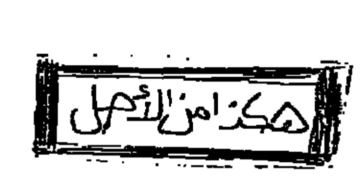
Qu'un certain nombre de médecins se révoltent contre leur ordre ne signifie pas qu'ils soient partisans du désordre.

Peu de mots sont aussi ambigus que celui qui désigne l'organisation qui a la tutelle de certains métiers. Ordre fait penser à la Légion d'honneur ou aux chevaliers de Malte, mais aussi aux C.R.S. et aux tribunaux d'exception. D'autre part, il y a autant d'ordres que de conceptions du monde et de la société.

Et c'est là tout le problème. Quelles sont les limites entre une déontologie universellement acceptée et une morale plus répressive que libératrice ?

Autrement dit, les protestataires accepteraient sans doute plus facilement l'ordre des médecins s'ils ne craignaient pas qu'on veuille faire d'eux des médecins de l'ordre sans leur dire de quel ordre il s'agit.

ROBERT ESCARPIT.



EUROPE

Grèce

Après le putsch manqué de lundi

Les dirigeants d'Athènes tentent de rassurer l'opinion

De notre correspondant

Athènes. — La rumeur circulait dans l'après-midi du lundi 24 février que le gouvernement procédait à une nouvelle mobilisation générale. L'information parut plausible du fait que, dans tous les quartiers de la capitale, la police battait le rappel des officiers et soldats en permission. Les Athéniens crurent tout d'abord que la situation s'était soudainement aggravée à Chypre, mais très vite de nouvelles rumeurs firent état d'une réunion d'officiers, partisans de l'ancienne junte, à l'école des cadets, d'actes d'indiscipline au « Pentagone » (le ministère de la défense), de mouvements suspects d'unités de parachutistes stationnées dans les environs de la capitale. Le mutisme officiel favorisa le développement d'un climat d'inquiétude, d'autant plus qu'il était question d'un soulèvement militaire dans le nord du pays, au sein du deuxième corps d'armée.

C'est en fin de matinée que M. Averoff, ministre de la défense nationale, alerta le premier ministre M. Caramanlis et lui signala que de petits groupes d'officiers, partisans irréductibles de l'ancien régime, s'étaient révoltés dans la région d'Athènes, la banlieue de Salonique, à Kozani, Edessa, Verria et Komotini, près de la frontière gréco-turque. Le premier ministre se rendit immédiatement au « Pentagone », où il réunit les chefs des trois armes et proclama l'état d'alerte dans tout le pays. Dans la soirée, des déclarations officielles limitaient les proportions du complot. A 21 h. 30, un communiqué du ministère de la défense nationale annonçait que toutes les mesures avaient été prises pour maîtriser une tentative de renversement de l'ordre démocratique. A 22 heures, M. Averoff déclarait que le gouvernement contrôlait totalement la situation.

Au Parlement, harcelé de questions par les chefs des partis de l'opposition, le ministre de la planification économique, M. Papaligouras, a indiqué que les officiers rebelles avaient été arrêtés.

Ce mardi matin, 25 février, la presse athénienne précise qu'un groupe d'officiers fanatiquement attachés à la dictature déchue a tenté de s'emparer des postes de radio et télévision à Athènes. Ils avaient l'intention d'adresser un message au peuple, et, sous le prétexte de *« sauver le pays de l'anarchie »*, ils auraient installé au pouvoir une nouvelle junte. Les factieux avaient dressé une longue liste de personnalités non seulement à arrêter, mais aussi à supprimer physiquement. Parmi les trente-cinq officiers (officiellement) arrêtés jusqu'à présent se trouvent le général de brigade Dertilis, le commandant Perdikis, le lieutenant Bolaris, l'officier d'aviation Kotzaris, connus comme des partisans des anciens dirigeants actuellement en prison. Le nombre des officiers arrêtés est, en réalité, bien plus important.

Le problème de l'épuration

Les partis de l'opposition invitent le gouvernement à donner à l'opinion grecque et au Parlement tous les détails de ce putsch avorté. MM. Georges Mavros et André Papandréou, respectivement chefs du parti du centre et du PASOK, ont annoncé que le gouvernement ne peut plus prétendre rassurer le peuple grec en déclarant que l'épuration a bien eu lieu dans les forces armées. Les événements montrent que ce n'est pas le cas, car les officiers partisans de l'ancienne junte continuent à comploter. Le secrétaire général du parti communiste dit de l'intérieur et celui du parti communiste « orthodoxe » ont fait des déclarations dans le même sens.

Du coup, la brûlante question de l'épuration revient au premier plan. Le gouvernement Caramanlis soutient qu'il a fait son devoir en purgeant les forces armées de leurs éléments les plus activistes.

Cependant, compte tenu de la crise chypriote et de la tension dans les relations avec la Turquie, le gouvernement estimait qu'il fallait agir avec modération étant donné le profond malaise qui règne actuellement dans le corps des officiers. Si l'opinion grecque considère que l'épuration reste à faire, les officiers estiment qu'elle a déjà trop duré et que l'armée se trouve quotidiennement humiliée.

A l'exception du journal d'extrême droite *Eleftheros Kosmos*, la presse, unanime, réclame une pleine et réelle épuration des forces armées. Le journal du centre *Vima* écrit qu'il faut agir *« avant qu'il ne soit trop tard »* et considère qu'il faut changer divers responsables, sinon *« les incidents de lundi peuvent prendre un jour une ampleur catastrophique, qu'il sera impossible de contrôler »*.

Le journal *Kathemerini* écrit que les épurations se poursuivront et que, par conséquent, il n'y a aucune raison de s'inquiéter, ce qui n'est pas l'opinion du quotidien d'extrême gauche *Afghi*. Ce journal invite les démocrates grecs à se tenir prêts afin de défendre la démocratie.

L'émotion dans le pays est considérable et, dans la capitale, des milliers de personnes ont manifesté tard dans la nuit, criant : *« Livrez la junte au peuple ! » « Les traîtres au poteau ! » « Le peuple uni sera victorieux ! »* Les manifestants réclamaient également la démission de M. Averoff, ministre de la défense nationale, considéré comme responsable de l'insuffisance des épurations dans les forces armées. Des manifestations ont également eu lieu à Janina et dans diverses villes de province.

Le putsch avorté pose une question. Il y a plus de quinze jours, la rumeur circulait dans les milieux activistes de droite que l'armée allait tenter un coup et que, *« cette fois-ci, le sang coulerait »*. L'état d'esprit de nombreux officiers, qui traitent M. Caramanlis de « Kerensky grec », est également bien connu. Enfin, les partisans de l'ancien régime militaire ne cachaient pas leur espoir de voir l'armée *« reprendre la situation en main »*. On peut donc se demander pourquoi le complot n'a pas été étouffé dans l'œuf.

M. Averoff se trouve d'ailleurs sur la sellette. La semaine dernière, divers journaux et hebdomadaires de l'opposition écrivaient que sa position était devenue difficile au sein du gouvernement et que le premier ministre, M. Caramanlis, envisageait un profond remaniement. Il n'était pas question d'éloigner complètement M. Averoff, qui dispose d'une forte position politique et bénéficie de la confiance des chefs militaires, mais plutôt de lui confier les affaires étrangères. Il est possible que le putsch avorté de lundi accélère un remaniement qui était prévu pour le mois prochain. De toute façon, le gouvernement va devoir, en dehors des problèmes politiques qui se posent, affronter les réactions populaires, et spécialement celles des étudiants, qui sont très agités.

MARC MARCEAU.

M. SAUVAGNARGUES CHERCHE A ÉTABLIR UN ÉQUILIBRE DANS LES RELATIONS DE LA FRANCE AVEC LA GRÈCE ET LA TURQUIE

De notre envoyé spécial

Athènes. — M. Sauvagnargues termine, ce mardi 25 février, sa visite à Athènes par un second entretien avec le ministre grec des affaires étrangères, M. Bitsios, et une conversation d'une heure avec M. Caramanlis, premier ministre.

Le putsch avorté de lundi n'a pas troublé les entretiens du ministre français. Seuls deux ministres sont arrivés en retard au dîner offert par M. Bitsios : le ministre de la défense, M. Averoff, et le ministre de l'information, M. Lambrias, qui ne prit sa place qu'au dessert.

Ce qui ressort de la première journée de conversation, c'est du côté grec, l'attachement à l'Europe et à l'Occident ; du côté français, le souci de ménager la Turquie plus que par le passé et de rétablir un certain équilibre entre les relations franco-turques et franco-grecques. *« Nous condamnons toujours la Turquie pour ses actions unilatérales à Chypre, mais un cran au-dessous de ce que nous faisions l'été dernier »*, dit-on dans les milieux français, où l'on semble considérer qu'une visite ministérielle à Ankara est devenue opportune.

Ainsi M. Sauvagnargues a-t-il laissé entendre, dès son arrivée, que la France ne refuserait pas de vendre des armes à la Turquie. Harcelé de questions à ce sujet par les journalistes grecs, le ministre a répondu : *« C'est un problème que nous considérons comme principalement commercial. Je ne suis pas spécialement informé des livraisons d'armes (françaises) à la Turquie. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait des conversations entre le gouvernement turc et certains fournisseurs français. Nous agirons de façon à éviter que ces contacts aient des conséquences fâcheuses sur le plan politique. »*

La presse grecque se contente, pour le moment, de relever les faits. Mais le journal *Vima* (centriste) monte en épingle le fait que d'éventuelles ventes d'armes françaises aux Turcs seraient pour M. Sauvagnargues un *« problème principalement commercial »*, tandis que le journal de gauche *Afghi* souligne que la France insiste *pour que s'ouvrent « à tout prix »* des pourparlers entre Grecs et Turcs.

C'est bien entendu à Chypre qu'a été consacrée la plus grande partie des conversations Sauvagnargues-Bitsios. Le ministre grec a souligné que son pays, en acceptant un plan de *« fédération cantonale »* (mais non la division de l'île en deux zones), s'était beaucoup rapproché de la thèse turque d'un *« regroupement des ethnies »*. Comme procédure, Athènes s'en tient, pour le moment, au Conseil de sécurité des Nations unies. M. Sauvagnargues a rappelé discrètement qu'en cas d'échec aux Nations unies, l'Europe des Neuf, à laquelle la Grèce et la Turquie sont associées, reste *« disponible »* pour faciliter un rapprochement.

M. Bitsios a longuement exposé, cartes en main, le différend gréco-turc sur l'exploitation d'éventuels gisements de pétrole en mer Egée, différend qui rappelle à certains égards celui qui oppose la France et la Grande-Bretagne à propos de la mer d'Iroise, la thèse juridique française étant d'ailleurs plus proche de celle d'Ankara que de celle d'Athènes. M. Sauvagnargues a dit qu'il approuvait chaleureusement le recours décidé par les deux pays à la Cour internationale de La Haye pour régler cette affaire.

M. Bitsios a d'autre part rappelé que la Grèce était candidate à la Communauté européenne. Tout en approuvant le principe de cette candidature de la Grèce à la Communauté, M. Sauvagnargues est réservé sur les modalités. Le ministre français est partisan d'épuiser d'abord toutes les possibilités de l'accord d'association en vigueur — ce qui est loin d'être fait — avant de passer à l'adhésion proprement dite.

M. Bitsios a évoqué d'autre part la décision de principe de son gouvernement de se retirer de l'organisation militaire atlantique. Il a précisé que le cas des bases étrangères est actuellement *« réexaminé en fonction de l'intérêt national de la Grèce »*.

Les deux ministres ont enfin parlé de la prochaine conférence internationale sur l'énergie. M. Bitsios a fait remarquer qu'en tant que très grand transporteur de pétrole, la Grèce était intéressée à y participer. M. Sauvagnargues a répondu qu'en effet le cas de la Grèce devait être pris en considération, mais qu'au stade actuel, il n'apparaissait pas indispensable que la Grèce participe à la conférence préparatoire du mois de mars, qui ne s'occupera que de procédure.

MAURICE DELARUE.

LE PRIX DE LA « CLÉMENCE »

M. Caramanlis a failli payer le prix de sa clémence — voire de sa complaisance, selon ses adversaires politiques — à l'égard des officiers factieux qui peuplent, à tous les échelons, les forces armées grecques.

Le gouvernement d'Athènes, et en particulier le ministre de la défense, M. Averoff, se sont employés à minimiser l'ampleur de la sédition qui visait à rétablir, dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 février, la dictature militaire. Plus de trois cents officiers, en poste dans diverses garnisons à travers le pays, seraient impliqués dans le complot, et pas seulement les trente-cinq officiers dont on a annoncé l'arrestation. Les factieux comptaient parmi eux plusieurs officiers supérieurs, dont un général de brigade, connus pour leurs tendances fascisantes. Beaucoup avaient activement soutenu, de 1967 à juillet 1974, le « régime des colonels » et certains d'entre eux s'étaient rendus tristement célèbres en se livrant à des séances de torture.

Les événements donnent raison aux partis de l'opposition — du centre, de la gauche et de l'extrême gauche — qui n'ont cessé, depuis le retour de M. Caramanlis au pouvoir, d'exiger une vaste et profonde épuration des forces armées. Par prudence ou par calcul politique, le gouvernement grec n'a pas voulu aller au-delà de quelques mesures timorées. Il a procédé, certes, à des mutations et des mises à la retraite anticipées, mais ce n'est que le mois dernier — après une campagne de presse systématique menée six mois durant — que les dirigeants se sont décidés à traduire en justice une quinzaine d'officiers qui avaient joué un rôle de premier plan sous le régime déchu de la dictature.

Les responsables ont invoqué, depuis juillet dernier, diverses « raisons » pour justifier leur refus de sévir contre les « nostalgiques » de la dictature. Ils faisaient valoir que c'est l'armée, et non le peuple, qui avait rappelé M. Caramanlis au pouvoir et que ce dernier ne pouvait donc pas sanctionner ces « repentis » qui avaient contribué au rétablissement de la démocratie. Ils ajoutaient que des changements trop radicaux désorganiseraient les forces armées à un moment où l'on ne pouvait exclure un conflit avec la Turquie, au sujet du problème chypriote. Ils soutenaient, enfin, qu'une vaste épuration risquait de provoquer une violente réaction au sein du camp des officiers, soucieux de conserver les privilèges acquis.

Les dirigeants de l'opposition contestaient ces arguments en faisant remarquer que les officiers limogés sous la dictature, et réintégrés par M. Caramanlis, appartenaient presque exclusivement aux milieux conservateurs et royalistes, ce qui, à leurs yeux, constituait la preuve que M. Averoff tenait, par-dessus tout, à ne pas modifier la nature d'une armée, traditionnellement de droite et anticommuniste, entièrement conçue, entraînée et armée par les Etats-Unis.

Le putsch manqué met M. Caramanlis devant ses responsabilités. Il y va désormais non plus seulement de « l'équilibre » qu'il a voulu instaurer, mais aussi de la survie même du régime démocratique.

ERIC ROULEAU.

Aux Nations unies

Le représentant de la France demande la reprise des négociations entre les deux communautés de Chypre

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — La position de la France au stade actuel de la crise de Chypre a été précisée, lundi 24 février, par M. Jacques Lecompt, chef adjoint de la mission française auprès des Nations unies. Tout en condamnant la politique du fait accompli, dont la plus récente démonstration a été la proclamation d'un Etat turc dans la partie septentrionale de l'île, la France ne voit pas d'autre solution que la reprise des négociations entre les deux communautés de Chypre, en utilisant les bons offices de M. Waldheim. Peut-être, a-t-il ajouté, cette reprise devrait-elle se faire dans un cadre différent de celui dans lequel se sont déroulées jusqu'ici, avec une participation plus prononcée de pays de la Communauté économique européenne dans la recherche d'un compromis.

M. Lecompt a rappelé alors quelle était la position commune des neuf membres de la C.E.E. : « *En premier lieu*, a-t-il dit, *nous sommes attachés au maintien de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre* », ce qui implique « *notamment le retrait des forces étrangères* ».

« *En second lieu*, a-t-il ajouté, *nous attachons une importance particulière à la douloureuse question des réfugiés, qui intéresse près du tiers de la population de l'île. Cette question est d'ordre humanitaire. (...) Mais elle est aussi politique, parce qu'elle se trouve au cœur du règlement, et parce qu'elle risque, si elle n'est pas résolue rapidement, de dégénérer en un grave problème international.*

» *En troisième lieu, s'agissant des modalités du règlement de la question de Chypre, nous estimons que l'accord des deux communautés qui constituent la République de Chypre est une condition essentielle.* »

Le représentant de la France a d'autre part exposé les grandes lignes d'un éventuel compromis : « *Des propositions constitutionnelles ont été présentées par les deux négociateurs ; elles comportent des différences substantielles sur certains points fondamentaux ; sur d'autres, elles sont plus proches. Mais les unes et les autres se placent dans la même perspective qui est celle d'un Etat fédéral dont il reste à déterminer les structures juridiques et territoriales. Il semble donc qu'existe une base utile pour reprendre une négociation.* »

La Conseil de sécurité reprend son débat ce mardi. Auparavant, les membres non alignés du Conseil aurait tenté de se mettre d'accord sur un texte qui leur conférerait, ainsi qu'aux pays de l'Europe occidentale, la principale responsabilité, aux côtés du secrétaire général des Nations unies, dans la recherche d'un compromis. Il semble que leur préoccupation soit de soustraire la question chypriote à la rivalité de super-puissances.

Ph. B.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE CHYPRIOTE TURQUE S'EST RÉUNIE A NICOSIE

L'Assemblée constituante chypriote turque s'est réunie, lundi 24 février, à Nicosie, pour la première fois sous la présidence de M. Rauf Denktash, président de « l'Etat autonome turc » de Chypre, dont la création a été proclamée le 13 février dernier. Plusieurs centaines de Chypriotes turcs étaient venus acclamer M. Denktash.

Les membres de l'Assemblée ont commencé par prêter le serment de *« respecter les principes démocratiques et sociaux de l'Etat fédéré conformément à la loi et aux idéaux d'Ataturk »*. La réunion a été ensuite consacrée à la préparation de la nouvelle Constitution. Une commission sera chargée de présenter un projet dans les quarante-cinq jours au conseil des ministres chypriote turc pour ratification. Un référendum populaire sera organisé ensuite.

La nouvelle Assemblée est composée de cinquante membres, dont vingt-quatre viennent de l'ancienne Assemblée législative chypriote turque et quatre ont été choisis par M. Denktash, qui lui-même aura deux voix, l'une en tant que membre de l'Assemblée et l'autre en sa qualité de chef de l'Etat chypriote turc.

Cependant, la rapidité avec laquelle l'Assemblée a été formée a fait un certain nombre de mécontents. C'est ainsi que M. Kutchuk, ancien chef de la communauté turque et adversaire politique de M. Denktash, a refusé d'en faire partie, de même que M. Ramez Maniera, ancien chef des milices populaires turques.

Chez les Chypriotes grecs, on suit ces événements avec une grande attention, d'autant plus qu'ils coïncident avec le débat devant les Nations unies. Mgr Makarios a déclaré lundi, au cours d'une cérémonie de présentation des lettres de créance du nouvel ambassadeur de la R.D.A. à Chypre, M. Karl Ildau : *« Nous ne nous soumettrons jamais au néo-colonialisme ni au nouvel impérialisme des Turcs. »* Il a ajouté : *« J'espère que le Conseil de sécurité démontrera que la loi de la jungle que la Turquie tente d'imposer est révolue... La proclamation d'un Etat fédéré constitue un pas vers le partage de l'île. »*

Italie

Une conférence tente de définir une nouvelle politique de l'émigration

De notre correspondant

Rome. — La première conférence nationale de l'émigration italienne s'est solennellement ouverte à Rome, lundi 24 février. Ses travaux, auxquels participent trois cent cinquante délégués ainsi que de nombreux experts et observateurs, dureront jusqu'au 1er mars. La présence, à la séance inaugurale, du président de la République, du président du conseil et de six ministres montre l'importance qu'on attache en Italie à cette manifestation sans précédent. Réclamée avec insistance de divers côtés, elle devrait définir une nouvelle politique de l'émigration, analyser les causes de ce phénomène et le moyen d'y remédier.

Depuis que leur pays existe comme nation — c'est-à-dire depuis un siècle seulement — près de trente millions d'Italiens sont partis à l'étranger pour y chercher *la fortune* ou *le plus souvent* un emploi. La moitié d'entre eux sont devenus citoyens américains, d'autres ont essaimé aux quatre coins du monde, connaissant les difficultés et les drames familiaux de toutes les personnes déplacées.

Avec le développement industriel de l'Italie, le flux s'est ralenti : on ne compte plus que deux cent mille départs par an, parmi lesquels un certain nombre ne sont que provisoires. Cela n'empêche pas un citoyen sur dix de vivre, aujourd'hui, à l'étranger. Les émigrés sont, en effet, *cinq millions*, et même six, si l'on y ajoute les clandestins. Ils forment en Europe le plus grand contingent de travailleurs étrangers (plus de deux millions trois cent mille), venant loin devant les Yougoslaves, les Turcs, les Espagnols, les Portugais et les Algériens. L'Amérique latine en héberge, pour sa part, un million six cent mille, soit, deux *fois* plus que les Etats-Unis, l'Australie et le Canada réunis.

L'émigration a longtemps été considérée comme « *un mal nécessaire* » — et même satisfaisant — *dans* la *mesure* où *elle* réglait les problèmes de chômage et rendait moins vifs les conflits sociaux. Cette hémorragie, disait-on, est le prix à payer pour le développement. « *L'autre Italie* » fut laissée à elle-même, oubliée. Peu d'écoles, une assistance sociale déficiente, des services consulaires inadaptés. Il a fallu l'obstination de quelques-uns *pour que l'on se décide*, enfin, à étudier sérieusement la question. Le chômage en Europe a accéléré cette prise de conscience : après les départs massifs, on assiste, sinon au « *grand retour* », du moins à des rapatriements qui se chiffrent par milliers. En Allemagne fédérale, près de quarante mille Italiens ont perdu leur emploi au cours des derniers *mois*.

On ne s'attaque pas de front au problème de l'émigration sans mettre en cause, d'une manière ou d'une autre, toute la politique de développement d'un pays. C'est dire les difficultés d'une telle conférence où tout le monde ne cherchera pas à approfondir réellement les questions. Des mesures concrètes et urgentes n'en *sont pas moins* attendues du gouvernement. Le président du conseil, M. Aldo Moro, le sait, qui a fait part aux délégués de trois décisions : création d'un *comité interministériel* pour l'émigration, développement du réseau consulaire et concessions de facilités bancaires pour les Italiens de l'étranger. « *Vivre ailleurs devrait être un choix et non une nécessité* », a déclaré le président du conseil. C'est encore loin d'être le cas, même si l'on estime que 30 % des émigrés changent d'activité professionnelle pour partir à l'étranger.

ROBERT SOLÉ.

EUROPE

Union soviétique

Ancien chef du gouvernement soviétique M. Nicolas Boulganine est mort

M. Nikolaï Boulganine, ancien chef de gouvernement soviétique, est décédé mardi 25 février après une longue maladie, annonce l'agence Tass. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Nicolas Alexandrovitch Boulganine, que les Moscovites avaient surnommé Nicolas III, offrait du pouvoir soviétique une image paterne. Tandis que son confrère Nikita Khrouchtchev multipliait les déclarations tonitruantes, lui, avec son air de grand-père barbichu, il donnait plutôt dans le genre rassurant. Mais ce n'était qu'apparence : au temps où il faisait carrière, le pouvoir n'appartenait pas aux débonnaires.

Né en 1895 à Nijni-Novgorod, dans une famille aisée qui lui fit faire des études, il adhéra au parti en 1917. D'entrée de jeu, il se mit au service de la police révolutionnaire et créa dans sa ville natale une section de la Tchéka. Le chef suprême de la police, Dzerjinski, remarqua son zèle, le chargea de missions de confiance et l'envoya au Turkestan ; mais lorsque la guerre civile prit fin, Boulganine changea d'orientation. Le régime avait besoin d'administrateurs. Il vint à Moscou prendre la direction d'une usine. Il eut la chance de rencontrer un homme qui avait l'oreille de Staline et qui n'allait pas tarder à faire dans la capitale la pluie et le beau temps, Lazare Kaganovitch. Sous la conduite de son protecteur, Boulganine allait gravir rapidement les échelons. En 1931, il était nommé maire de Moscou.

Chargé de conduire les grands travaux il s'acquitta à merveille de la mission qui lui était confiée, si bien qu'en 1936 il fut nommé chef du gouvernement de Russie, la plus importante des républiques, puis vice-président du gouvernement soviétique et président de la Banque d'Etat.

Ancien policier, gestionnaire, se doutait-il qu'il avait dans sa poche un bâton de maréchal ? Au début de la guerre, Staline pria quelques-uns de ses plus proches compagnons d'assister et de contrôler les généraux. En 1941, Boulganine fut ainsi nommé adjoint de Joukov, et à la fin de la guerre il avait le grade de général d'armée, sans avoir jamais exercé sur le terrain ses talents stratégiques ni commandé de troupes. L'expérience et surtout les titres qu'il acquit lui permirent cependant de se hisser très vite au premier rang de la hiérarchie militaire : Staline qui dirigeait le ministère de la défense le choisit comme commissaire adjoint puis, en 1943, il lui confia le ministère. En même temps il l'élevait à la dignité de maréchal.

Il restait à Boulganine à poursuivre une carrière, autrement importante, à la direction du parti. En 1946, il avait été nommé membre suppléant du bureau politique. Il fut titularisé deux ans plus tard. Apparemment, il jouissait de la confiance totale du dictateur, mais il n'était pas rassuré, Khrouchtchev a rappelé dans son rapport secret ce qu'il lui confiait : *« Il arrive quelquefois que l'on va chez Staline sur son aimable invitation et quand on est assis en face de lui on ne sait si on couchera le soir chez soi ou en prison... »*

L'ascension

La mort du chef bien aimé fut sans doute pour lui, comme pour la plupart des dirigeants, une délivrance. A ce moment, il occupait dans la hiérarchie une position moyenne. Premier vice-président du conseil, ministre de la défense, il venait après Gheorghi Malenkov, Beria, Molotov, Vorochilov, Khrouchtchev. Pendant quelques mois, M. Malenkov paraissait être le patron, mais Khrouchtchev comptait bien accéder à la première place. Boulganine prit le sillage de M. « K ». Il l'accompagna lors de son voyage en Chine, en 1954.

Et puis, en 1955, Nikita Khrouchtchev réussit à mettre son rival sur une voie de garage. M. Malenkov dut abandonner la direction du gouvernement, sous prétexte qu'il n'avait pas la compétence nécessaire. M. « K » fit désigner à sa place un personnage qu'il pensait être de tout repos. Boulganine jouerait son rôle de faire valoir dans les tournées à l'étranger en compagnie du premier secrétaire du parti, il signerait les documents diplomatiques, mais son influence resterait limitée. En effet, il donna le change : les gouvernements accordaient de l'importance à cet homme d'Etat qui assistait aux conférences internationales, recevait les premiers chefs de gouvernements occidentaux en visite à Moscou, allait leur rendre la politesse. Les initiatives qu'il prenait — ou plutôt qu'il endossait — sortaient parfois de l'ordinaire. En 1956 il signa une lettre fameuse, dans laquelle le gouvernement soviétique menaçait d'envoyer des fusées sur Londres et Paris si les Anglais et les Français ne mettaient pas fin à l'intervention à Suez.

Mais déjà le chef du gouvernement arrivait au bout de son rouleau. Compagnon de Khrouchtchev, mais marqué comme tous les autres par la période stalinienne, il n'avait pas admis la dénonciation des crimes de l'ancien dictateur. Peu à peu, il se rapprocha des adversaires du premier secrétaire et, en juin 1957, il appartint au groupe dit « anti-parti » qui votera la destitution de Khrouchtchev. Pour sauver les apparences — il ne fallait pas montrer qu'au bureau politique une majorité s'était constituée contre le patron du parti — seuls les personnages les plus entreprenants furent immédiatement chassés du pouvoir. Deux autres, Boulganine et Vorochilov, bénéficièrent d'un sursis, mais ils savaient à quoi s'en tenir.

En mars 1958, Boulganine dut laisser à Khrouchtchev la direction du gouvernement. Alors il avança inexorablement vers la disgrâce totale. Nommé en mars président de la Banque d'Etat, il fut envoyé en province comme président du conseil économique de Stabropol en août de cette même année 1958, puis en septembre le comité central l'exclut de la direction suprême.

Il dut encore, au comité central de décembre, boire le calice jusqu'à la lie. A ce moment, Khrouchtchev révéla officiellement ce que chacun devinait depuis longtemps : l'ancien chef du gouvernement était membre du groupe anti-parti. Le maréchal fit son autocritique. Elle fut jugée « mensongère » par la plupart des orateurs qui dénoncèrent ce « traître à double face ».

Boulganine conserva ses fonctions à Stabropol, mais, naturellement, il avait perdu toute autorité. Il prit sa retraite en 1960. On le vit encore au XXII[e] congrès en 1961 assister au spectacle, amer pour lui, de la dénonciation publique de Staline et de ses collaborateurs. On le vit aussi à quelques cérémonies officielles. Mais depuis quinze ans, après avoir eu l'impression ou l'illusion qu'il tenait la première place, il n'était plus rien.

BERNARD FÉRON.

Grande-Bretagne

A titre expérimental

LES DÉBATS DES COMMUNES VONT ÊTRE RADIODIFFUSÉS PENDANT UN MOIS

(De notre correspondante.)

Londres. — Les partisans d'une diffusion des débats parlementaires ont remporté lundi soir 24 février une première victoire : par 350 voix contre 182, les Communes ont autorisé, à titre expérimental, et pendant une période de quatre semaines, l'installation de micros radiophoniques dans leur salle de séances de Westminster. Mais la retransmission télévisée des débats a de nouveau été rejetée par 275 voix contre 263.

Les Communes s'étaient considérées jusqu'ici comme un club dont les débats ne devaient pas être ouverts directement au public, et pendant longtemps le compte rendu officiel des séances n'a été qu'une publication « illégale ».

A trois reprises — en 1966, 1972 et 1974 — les avocats de la diffusion des débats par la radio et la télévision avaient été battus. Mais leur succès risque de poser des problèmes très délicats : les débats devant être diffusés en différé, les partis ne sont pas encore prêts, semble-t-il, à accorder à qui que ce soit le soin et la responsabilité de faire un choix dans les interventions des parlementaires.

Les citoyens eux-mêmes sont-ils tellement désireux de suivre les débats de Westminster ? Lorsque en 1974 la Grande-Bretagne a connu une seconde élection générale, huit mois après la première, le public a manifesté clairement aux organismes de radio et de télévision qu'il en-avait assez des discussions politiques... — J. W.

Espagne

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES AMÉRICAINS SUR L'ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE PIÉTINENT.

Les négociations hispano-américaines en vue du renouvellement de l'accord de coopération et d'amitié entre les deux pays, qui arrive à expiration en septembre prochain, piétinent. Un troisième « round » de discussions a eu lieu à Madrid au milieu de février ; une quatrième phase doit s'ouvrir en mars à Washington. La presse espagnole a clairement critiqué la convention de 1970. Elle estime en général que la présence d'une importante base de sous-marins nucléaires américains sur le territoire ibérique — à Rota, près de Gibraltar, — expose le pays à une attaque atomique, sans que ce risque soit compensé par un engagement formel des Etats-Unis de défendre l'Espagne ni par une aide économique substantielle. Dans l'actuel contexte d'agitation politique, le thème de la présence américaine dans la péninsule est d'autre part largement exploité par l'opposition.

Selon l'*International Herald Tribune*, qui cite une source espagnole bien informée, le gouvernement de M. Carlos Arias Navarro aurait demandé à Washington d'abandonner la base aérienne de Torrejon, près de Madrid. Cette base, où travaillent quatre mille Américains, est en importance la seconde des quatre installations militaires en Espagne, après celle de Rota. C'est de là, signale le correspondant du *Herald Tribune*, que décollaient, en octobre 1973, les K.C. 135 qui ravitaillaient en vol les avions américains emportant du matériel vers Israël.

PROCHE-ORIENT

DANS LA REVUE « HARPER'S »

Un « soldat inconnu » recommande l'occupation des puits de pétrole saoudiens par les États-Unis

Washington. — Dans son numéro de mars, le mensuel *Harper's* publie un long article justifiant une intervention militaire américaine pour s'assurer le contrôle des champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite. L'auteur de cet article s'abrite sous le pseudonyme de « Soldat inconnu », mais, selon le magazine, il s'agit d'un professeur spécialisé dans les problèmes de défense et *« ayant des liens intimes avec les officiels américains haut placés dans la hiérarchie »*.

Même en faisant la part de l'exagération, les détails techniques donnés sur l'éventuel plan d'attaque laissent supposer que l'auteur a eu accès à un certain nombre de documents ou a discuté avec des officiers du Pentagone des fameux « Contingency plans » (programmes d'action pour toute éventualité) dont ni M. Schlesinger, secrétaire d'Etat à la défense, ni M. Kissinger n'ont jamais nié l'existence.

Le ton de l'article est à la fois agressif et sarcastique. L'auteur assimile aux « munichois » de 1938 *« les nouveaux champions de l'apaisement qui se sont continuellement efforcés de justifier l'extorsion arabe »*. Il se moque de *« ces intellectuels occidentaux avec leurs équations stupides : OPEP = tiers-monde = bon »*. Il dénonce *« les élites dictatoriales de l'OPEP qui veulent humilier l'Occident et peut-être détruire sa prospérité, (...) sans avoir demandé leur avis à ceux qui meurent de faim pour insuffisance d'engrais à base de pétrole... »* Pour l'auteur, *« la force militaire est la seule puissance à opposer aux pouvoirs de contrôle de l'OPEP sur le pétrole »*.

A son avis, l'opération est relativement facile, n'affectant qu'une petite zone peu peuplée de l'Arabie Saoudite, dont les forces sont faibles et mal entraînées.

Le plan d'attaque

L'auteur explique en détail le plan d'attaque comportant d'abord l'intervention d'éléments de combat de la 82[e] division aéroportée, appuyant l'action initiale des quatorze mille « marines » (fusiliers marins). L'effet de surprise sera atteint grâce aux gros transporteurs C-5 et C-141 venant des Etats-Unis escortés par des ravitailleurs en vol basés sur des porte-avions ou des aérodromes israéliens. L'auteur suppose, en effet, que les Israéliens prêteront leurs installations aériennes aux forces d'invasion. Les marines et les bataillons de la *« cavalerie aérienne »* transportés par hélicoptères achèveront ensuite d'occuper les champs pétrolifères, de l'Arabie Saoudite et patrouilleront le long de la frontière du Koweït. En une semaine, l'occupation des principaux puits sera assurée.

Et le danger de sabotage ? L'auteur estime que les spécialistes américains sont assez compétents pour rétablir en un ou deux mois les installations détruites.

Après l'invasion, il faudra, le cas échéant, remplacer la main-d'œuvre locale par des travailleurs venus du Texas ou d'Europe ; bien entendu, la région sera soumise à une intense surveillance de jour et de nuit, assurée par des hélicoptères et des forces d'intervention rapides.

« L'expérience d'Israël a démontré que les guérillas étaient inefficaces dans les régions désertiques où il n'y a pas de possibilité de se dissimuler », ajoute-t-il.

L'auteur admet que, par solidarité, les autres Etats producteurs interrompront toutes leurs livraisons, mais il n'exclut pas, que, tenant compte de la nouvelle

De notre correspondant

situation, c'est-à-dire une exploitation accélérée des réserves pétrolières, par les Etats-Unis, ils préféreront négocier. Sinon, il faudra envoyer des bataillons pour s'emparer des gisements du Koweït, d'Abou-Dhabi, de Dubaï et de Qatar.

L'auteur reconnaît qu'un sérieux *« problème stratégique »* se posera. Mais il pense qu'une ample protection aérienne (six escadrons de Phantom ravitaillés en plein vol ou à partir de tankers israéliens) sera suffisante pour tenir en respect l'aviation saoudienne.

Les risques

Quelle sera la réaction de l'Union soviétique. L'auteur estime probable que les dirigeants saoudiens ne demanderont pas à l'U.R.S.S de les aider. Les Russes pourraient cependant débarquer en Irak et pousser les Irakiens à envahir Koweït. Alors surgirait le danger d'un affrontement avec les Etats-Unis, mais l'auteur estime que Moscou ne voudra pas en courir le risque. Les enjeux, pense-t-il, ne sont pas les mêmes : *« Pour s'emparer du pétrole saoudien, les Etats-Unis doivent conquérir des espaces désertiques. Pour leur refuser ce pétrole, les Russes devraient tirer sur des soldats américains. »* Quant à l'Iran, le chah, selon l'auteur, *« acceptera avec regret mais discrètement une intervention américaine qu'il ne peut empêcher (...), l'alternative étant une guerre avec son seul protecteur (les Etats-Unis) »*. L'auteur suggère en outre que les Iraniens pourraient être encouragés à *« protéger »* Koweït contre les Irakiens.

Quant à la réaction de l'opinion mondiale, l'auteur pense que les Européens et les Japonais protesteront certainement, mais qu'ils accepteront finalement avec soulagement la réduction du prix du pétrole. Certes, les Etats-Unis perdront de leur prestige auprès du tiers-monde, mais il en irait de même *« si les Américains cédaient au chantage des rois et dictateurs arabes »*. Quant à l'opinion américaine, elle devra accepter ces impératifs de l'intérêt national, beaucoup plus évidents qu'au Vietnam, et impliquant seulement une *« occupation pour une durée maximale de dix ans et probablement moins »* de la région pétrolifère. En conclusion, *« l'intervention américaine tenant compte du prix politique et des risques stratégiques est possible et peut être accomplie. Elle doit être accomplie... »*

HENRI PIERRE.

Israël

Le ministre des finances a annoncé de sévères mesures d'austérité

Le ministre israélien des finances, M. Yoshua Rabinovitch, a présenté lundi 24 février à la Knesset un projet de budget pour 1975-1976 de 56 milliards de livres israéliennes (près de 40 milliards de francs), dont 40 %, soit plus du tiers du produit national brut, seront consacrés aux dépenses militaires. En 1975, les importations s'élèveront à 7 milliards et demi de dollars et les exportations à un peu plus de 4 milliards de dollars, laissant un déficit de 3 milliards 300 millions de dollars. La dette extérieure israélienne s'élevant actuellement à 8 milliards de dollars, le ministre a annoncé de sévères mesures d'austérité, notamment dans le domaine fiscal.

A Washington, le président Ford a demandé au Congrès d'allouer une aide supplémentaire de 314 millions et demi de dollars à Israël pour l'année fiscale 1975, dont 40 millions de dollars seront affectés à l'installation des réfugiés juifs d'Union soviétique. Au total, l'aide économique américaine à Israël pour l'année fiscale 1975 se montera à 700 millions de dollars.

De notre correspondant

Jérusalem. — La centrale syndicale Histadrouth et le patronat accusent le gouvernement d'avoir manqué à ses engagements en décidant les sévères mesures fiscales qui ont été annoncées dans la matinée du 24 février. Ce mardi 25 février, le comité d'action de la confédération générale est convoqué en séance extraordinaire et, selon le président de l'association des industriels, plusieurs entreprises envisageraient la fermeture de leurs usines.

Le budget 1975-1976 prévoit une augmentation des charges fiscales qui devrait rapporter aux caisses de l'Etat un supplément de 2 milliards de livres. Cette somme sera fournie par un nouvel impôt dit « impôt de l'employeur » : ce dernier devra verser à l'Etat, en plus des charges habituelles, 7,5 % du salaires de ses employés ; d'autre part, les tarifs postaux intérieurs sont relevés et des taxes nouvelles frappent de nombreux produits de fabrication locale. Des restrictions de dépenses sont prévues, notamment la suppression de deux mille deux cents emplois dans l'administration et la réduction des budgets de plusieurs ministères, dont ceux des affaires sociales et de l'éducation nationale.

Vivement attaqué par les partis d'opposition, M. Rabinovitch a déclaré que c'est un véritable *« budget de guerre »* qu'il avait dû élaborer, tout en conservant à l'économie un rythme qui permettrait de réduire au minimum le chômage. Le ministre des finances espère que la proportion des sans-emploi ne dépassera pas 5 % de la population active.

Les syndicats et le patronat sont plus pessimistes dans leurs prévisions. La réduction considérable des investissements ajoutée à l'augmentation des prix entraînera, estiment-ils, une diminution de la consommation — que tout le monde s'accorde à juger nécessaire pour l'assainissement de l'économie, — mais provoquera aussi l'arrêt de nombreuses entreprises.

ANDRÉ SCEMAMA.

CIRCONSPECTION A JÉRUSALEM APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT ASSAD

Aucun dirigeant israélien n'a encore réagi officiellement à l'interview donnée par le président syrien, le général Assad, à *Newsweek* (*le Monde* du 25 février). Selon l'A.F.P., une certaine circonspection domine dans les milieux proches du ministère israélien des affaires étrangères.

Ces milieux se félicitent toutefois que le président Assad ait pour la première fois fait mention d'un traité de paix israélo-syrien. Ils notent également que M. Assad *« a compris que le problème du Golan ne peut être résolu que par des négociations entre les deux pays »*. Toutefois, le chef de l'Etat syrien lie la question du Golan à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Or, souligne-t-on dans ces mêmes milieux, l'O.L.P. ne considère un tel Etat que comme une tête de pont pour la création éventuelle d'un Etat palestinien qui se substituerait à l'Etat juif. Un accord sur le Golan, conclut-on, ne peut être négocié que séparément entre Israël et la Syrie.

D'autre part, la conférence quadripartite groupant les ministres des affaires étrangères des trois pays arabes du champ de bataille — Syrie, Jordanie et Egypte — et des représentants de l'O.L.P., qui devait se tenir le 15 février à Damas, se réunira probablement les 3 et 4 mars prochain dans la capitale syrienne, a-t-on appris à Damas lundi de source informée, à l'issue d'une entrevue entre le ministre des affaires étrangères syrien, M. Abdel Halim Khaddam, et M. Yasser Arafat. L'entretien a été consacré à l'examen des sujets qui seront abordés au cours de cette conférence, ainsi qu'aux résultats de la dernière tournée de M. Kissinger au Proche-Orient.

A Damas, une réunion urgente regroupant tous les représentants du mouvement palestinien Fath dans les pays arabes et étrangers s'est tenue du 20 au 24 février, a révélé, le lundi 24 février, l'agence palestinienne Wafa. M. Arafat a fait devant les représentants du Fath une analyse politique globale de la situation et défini l'attitude qu'il conviendrait d'adopter à l'égard des grandes questions actuelles.

Au Caire, le journal de langue anglaise *Egyptian Gazette* a répondu lundi aux critiques exprimées par la presse libanaise à l'encontre de l'Egypte, en particulier dans le journal *Falastine Al-Saoura*, qui avait dénoncé la prise de position de M. Ismaïl Fahmi favorable à l'internationalisation de Jérusalem. *« Si les Arabes*, écrivait-il, *acceptent que les résolutions des Nations unies constituent la base d'un règlement de paix, alors ils doivent accepter celles qui demandent l'internationalisation de Jérusalem. »* — (A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)

AMÉRIQUES

M. KISSINGER RÉAGIT VIVEMENT AUX CRITIQUES DE L'O.U.A. CONTRE SON ADJOINT POUR LES AFFAIRES AFRICAINES

Dans une lettre adressée à M. Eteki M'Boumoua, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Kissinger s'est élevé avec véhémence contre la résolution de l'O.U.A. votée le semaine dernière à Addis-Abeba désapprouvant la nomination de M. Nathaniel Davis au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines. Il écrit notamment : *« Le gouvernement des Etats-Unis ne commenterait jamais publiquement le choix d'autres gouvernements souverains pour des emplois publics... Selon les principes communément admis de la bienséance internationale, il est en droit d'attendre des autres gouvernements la même attitude, et en particulier de ceux qu'il considère comme ses amis. »*

« Vous comprendrez, monsieur le secrétaire général, la profondeur de ma consternation en apprenant par la presse l'acte sans précédent et préjudiciable » du conseil des ministres de l'O.U.A., ajoute M. Kissinger, qui précise que M. Davis est un brillant haut fonctionnaire des affaires étrangères et qu'il a joué un rôle éminent dans la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis.

« Suggérer qu'un tel homme a mission de « déstabiliser » l'Afrique, un continent avec lequel nous avons d'excellentes relations et où notre politique est d'aider le développement, est inacceptable et agressif », conclut le secrétaire d'Etat.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Roland Nessen, a déclaré, le lundi 24 février, que le président Ford *« avait confiance en M. Davis »* et maintenait sa nomination. Cette dernière, avant de prendre effet, doit être confirmée par le Sénat sur avis de sa commission des affaires étrangères, qui ne s'est pas prononcée définitivement. le Zaïre et e Nigéria auraient, il y a quelque temps, refusé d'accorder leur agrément à M. Davis, que Washington s'était proposé d'accréditer auprès d'eux. A son retour de la conférence d'Addis-Abeba, M. John Malecela, ministre des affaires étrangères de Tanzanie, a mis en garde les Etats-Unis, qui, s'ils persistaient à vouloir nommer M. Davis, lui rendraient *« la tâche très difficile »*.

ASIE

Indochine

Les dirigeants américains estiment très grave la situation de leurs alliés cambodgiens

Le riz est acheminé par avion à Phnom-Penh

Les dirigeants américains témoignent au sujet de l'avenir du régime de Phnom-Penh d'une inquiétude qui *n'est pas feinte. Ils entendent certes* faire pression sur le Congrès afin qu'il vote des crédits supplémentaires. Mais ils sont aussi conscients de l'épuisement de l'armée alliée dont, selon *Newsweek*, un cinquième des effectifs, soit dix mille hommes, *ont été mis hors de combat en un* mois et demi, et de la volonté des révolutionnaires de l'emporter militairement.

M. Schlesinger, secrétaire à la défense, prédit la chute du régime républicain dans les mois à venir si les élus américains ne votent pas les 222 millions de dollars demandés. M. Habib, secrétaire d'État adjoint, qualifie la situation militaire de *« plus grave que jamais »* et la situation économique de « désespérée ». Sans aide supplémentaire, le régime ne pourra résister plus *« d'un mois ou deux ».* M. Habib a annoncé, lundi 24 février, l'établissement d'un nouveau pont aérien. Jusqu'à présent, des avions géants débarquaient des armes et des munitions à Phnom-Penh. Désormais, et pendant un mois (coût : 5,5 millions de dollars), *des appareils vont débarquer* du riz et du carburant acheminés depuis le Vietnam et la Thaïlande. Phnom-Penh consomme 26 000 tonnes de riz par mois ; les appareils en apporteront 17 500 tonnes.

Ce ravitaillement se fait dans des conditions de sécurité de plus en plus délicates. Lundi matin, dix-huit roquettes sont tombées sur l'aéroport et autour. Il y eut encore dans la *nuit suivante treize tirs contre* l'aéroport (un avion civil khmer a été détruit), cependant que dix-sept engins frappaient la capitale. A l'ouest de la ville, les Khmers rouges ont tué lundi dans une embuscade le général Hem Pao, commandant le *centre d'instruction de Kompong-*Speu, et ils ont tué dimanche le colonel Hang Yiv, gouverneur de Oudong, ville située au nord de Phnom-Penh, dont la garnison est encerclée.

● AU VIETNAM DU SUD, sont arrivés lundi en mission d'information deux parlementaires américains, le sénateur Bartlett et M. McCloskey, représentant très hostile à l'engagement de son pays dans la région. Ils ont fait savoir qu'ils voudraient rencontrer les dix-huit journalistes vietnamiens récemment arrêtés, et se plaignent des pressions de l'ambassade américaine qui, selon eux, veut les empêcher d'entrer en contact avec la presse. Dix autres parlementaires vont les rejoindre. M. Ford espère, grâce à ces voyages, *retourner en sa faveur un Congrès peu* désireux de voter une aide supplémentaire à Saigon et à Phnom-Penh.

Le G.R.P. maintient dans un communiqué qu'il se trouve au Sud vingt-six mille militaires américains déguisés en civils et dénonce la *« campagne de calomnie »* de Washington *« pour tenter d'extorquer au Congrès 300 millions de dollars supplémentaires pour la présente année fiscale et 2,6 milliards de dollars pour les deux prochaines années fiscales, pour l'aide militaire au groupe de Thieu ».* En revanche, le G.R.P. ne dit mot du sort d'un diplomate sud-vietnamien en poste à Londres, disparu avec sa famille et 50 000 dollars pris sur le budget de l'ambassade. Il s'agit de M. Bui Bao Truc, ancien porte-parole de son gouvernement. On ignore s'il s'agit d'un geste politique.

● A PARIS, est arrivé lundi M. Ngo Khac Tinh, ministre de la culture du gouvernement de Saigon le premier membre de ce gouvernement à faire une visite officielle en France à l'invitation du gouvernement français. Un protocole sera signé pour définir le programme de coopération culturelle entre les deux capitales.

La coopération culturelle scientifique et technique entre Paris et Hanoï se développe aussi, indique l'A.F.P. La France installe un second laboratoire de langues dans la capitale *de la R.D.V. A la fin de cette* année, quelque soixante-dix Vietnamiens du Nord se trouveront dans les universités françaises : il s'agira notamment de physiciens spécialisés dans l'application industrielle du laser et de biologistes faisant des recherches sur le cancer.

Timor

Les Indonésiens se préparent-ils à envahir la partie portugaise de l'île ?

Que se passe-t-il dans l'est de Timor, c'est-à-dire dans le secteur de l'île qui demeure colonie portugaise, la partie occidentale étant indonésienne ? L'agence officielle indonésienne Antara mentionne le passage de la frontière par des centaines d'habitants qui voudraient se soustraire *« à la terreur »* des *« groupes de gauche qui dirigent pratiquement le territoire portugais ».* A Canberra, d'autre part, les conservateurs demandent au gouvernement travailliste d'enquêter au sujet des rumeurs sur un risque d'intervention militaire indonésienne. Deux journaux australiens ont en effet évoqué cette hypothèse, qualifiée d'*« absolument fausse »* par Djakarta. Mais le ministère australien de la défense aurait reçu des *informations indiquant* qu'un coup de main est en préparation du côté indonésien. Serait-on à la veille d'un conflit ? La guerre des nerfs bat, en tout cas, son plein.

A Timor comme ailleurs, les Portugais ont entamé le processus de *décolonisation*. Dès *mai 1974*, la chute de la dictature à Lisbonne eut des conséquences dans la possession lointaine, dont la population a le choix entre trois solutions : l'intégration au Portugal (hypothèse d'école, pourtant soutenue par une formation locale sans audience apparente), l'indépendance et l'intégration à l'Indonésie. Actuellement, le combat politique oppose le parti APODETI, favorable à Djakarta, à deux mouvements qui militent en faveur de l'indépendance : le FRETILIN (que Djakarta accuse d'être d'obédience communiste), ou Front révolutionnaire démocratique pour l'indépendance de Timor oriental, et l'U.D.T. (Union démocratique de Timor). Ces deux partis ont, fin janvier, annoncé leur intention de lutter ensemble.



Ils refusent de considérer les Indonésiens comme des interlocuteurs valables, et estiment que les discussions doivent avoir lieu avec les seuls Portugais. Les trois formations ont accès à la radio de Dili sur les ondes de laquelle MM. Francisco Xavier Amaral, président du FRETILIN, et Francisco Lopez da Cruz, président de l'U.D.T., développent leurs thèses.

Les Portugais sont dans l'embarras. Le colonel Lemos Pires, qui a pris ses fonctions de gouverneur le 18 novembre, va étudier la situation à Djakarta cette semaine avant de faire un rapport à Lisbonne. Il travaille de concert avec le conseil local des forces armées portugaises, *formé* au début de janvier. Mais comment décoloniser le petit territoire (1) ?

Les relations entre le gouverneur et les partis manquent d'aménité. Le colonel a tenté d'établir un conseil gouvernemental (au rôle consultatif) : l'APODETI refusa d'en faire partie, désirant discuter avec Djakarta seulement. Le FRETILIN posa, quant à *lui*, de sévères conditions. Finalement, le projet a échoué. Pour le gouverneur, il faut mettre au point un « statut de Timor » qui déterminera notamment la date de l'élection d'une Assemblée. Mais ce plan ne *va-t-il pas, lui aussi, échouer ?* Les partisans de l'indépendance réclament en effet la formation d'un gouvernement provisoire et la rupture totale et rapide des liens avec Lisbonne. Ils refusent donc de passer par plusieurs étapes *de transition. Pour compliquer* encore la situation, s'ajoute à ces querelles la question des vingt mille Chinois qui contrôlent tout le commerce. Que vont-ils devenir ? Seront-ils (éventuellement) indonésiens ? Feront-ils *allégeance à Taïwan ? Que pense* Pékin de ce problème ? *« Un problème dont la solution relève sûrement des diplomates »,* commente le colonel Lemos Pires.

Les Indonésiens — qui auraient pu, dans le passé, prendre le *contrôle de l'est de l'île en quelques heures — n'ont jamais réellement* inquiété Lisbonne. Ils n'ont jamais renoncé non plus à intégrer ce petit territoire dans leur immense archipel. La guerre des nerfs à laquelle on assiste actuellement *pourrait refléter cette volonté.* On peut compter sur Djakarta pour ne pas laisser se développer le mouvement en faveur de l'indépendance, dont on ignore s'il peut bénéficier — en dehors d'une audience locale qui reste à déterminer — d'un appui étranger. Cependant, les militaires de gauche portugais peuvent difficilement « livrer » aux militaires de droite indonésiens une population qui n'aurait guère à gagner au change.

JACQUES DECORNOY.

(1) Sa population compte environ 600 000 habitants.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● QUATRE MILITANTS DE L'ARMEE REVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE ont été tués le 24 février en Argentine. Deux d'entre eux, un jeune homme et une jeune femme, ont été abattus par la police à Moron, près de Buenos-Aires, alors qu'ils distribuaient des tracts à la porte d'une usine.

Bangladesh

● LE PRÉSIDENT MUJIBUR RAHMAN a instauré, lundi 24 février, le système du parti unique. Il a interdit par décret toutes les organisations politiques existantes.

Cameroun

● LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES CAMEROUNAISES ont été fixées par décret présidentiel au 5 avril 1975. Le président Ahidjo, au pouvoir depuis l'accession à l'indépendance du Cameroun (1960), est le seul candidat investi par le *parti unique, l'Union nationale* camerounaise. Ce sera son quatrième mandat présidentiel. — *(A.F.P.)*

Italie

● LE MOUVEMENT CLANDESTIN D'EXTRÊME DROITE ORDRE NOIR a revendiqué l'attentat à la bombe, qui a fait lundi 24 février, à Savone, six blessés, dont deux policiers et deux enfants. Six attentats avaient déjà été commis, l'automne dernier, dans cette ville. — *(A.F.P.)*





Le Népal sur la corde raide

III. — Deux voisins encombrants

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Bien que le roi Birendra se soit engagé, en accédant au trône il y a trois ans, à promouvoir la démocratie et le progrès social, de graves inégalités subsistent au Népal, dont la majorité de la population est misérable et analphabète (« le Monde » des 23-24 et 25 février).

Katmandou. — Huit cents kilomètres de frontières ouvertes au milieu d'une plaine constituent une tentation permanente pour les fraudeurs de tout poil. Le Népal et l'Inde s'en plaignent alternativement. En juillet dernier, *le royaume s'est préoccupé* de remédier à l'évasion, vers son voisin du sud, d'une partie de sa récolte de céréales. Ce phénomène — ancien — avait des conséquences désastreuses : manque à gagner du fisc, renchérissement du riz sur le marché népalais, enrichissement scandaleux d'une poignée d'individus au prix d'une paupérisation générale, et même de la famine dans certaines régions reculées du haut pays. Le ministre des finances, M. Bekh Bahadur Thapa, a imposé, à la fin de 1974, un contrôle de l'Etat sur les exportations de céréales.

Compte tenu de la corruption — dénoncée par le roi lui-même — qui sévit dans la fonction publique, le remède ne peut être que d'une efficacité limitée. Le Népal s'était contenté dans le passé de demander à l'Inde... de mieux surveiller la frontière. A la suite de l'introduction frauduleuse sur son territoire, par le Népal, de produits de luxe en provenance de Hongkong et de l'exportation illicite vers le royaume himalayen de jute ensuite revendu à des pays tiers contre des devises fortes, New-Delhi avait exigé que son commerce extérieur avec son petit voisin du nord soit placé sous le contrôle d'un organisme public indien. Demande irrecevable, le Népal faisait — et continue de faire — plus de 90 % de son commerce avec l'Inde, qui a toujours vu d'un mauvais œil ses efforts pour diversifier ses échanges. Le gouvernement de Mme Gandhi refuse obstinément, en *particulier, la construction* d'une route, ou d'un chemin de fer, qui traverserait 50 kilomètres de son territoire pour relier le Népal au Bangladesh.

Le Népal a bien conclu des accords commerciaux avec divers pays tiers. Au début de janvier, le premier ministre a visité l'Iran, le Pakistan, le Bangladesh et le Sri-Lanka (Ceylan) pour tenter d'élargir l'éventail de ses partenaires. Mais les produits importés ou exportés transitent obligatoirement par Calcutta : lourd handicap, compte tenu du caractère tatillon et de la désorganisation de la plupart des services indiens.

Aussi le Népal fait-il valoir bien haut, dans les conférences internationales, les droits des « pays enclavés » et demande-t-il à bénéficier d'un « port franc » à Calcutta.

Lorsque le baromètre des relations entre les deux Etats est à la tempête, la situation devient insupportable pour les Népalais. C'est le cas depuis quelques mois. Au début de septembre 1974, des manifestants avaient protesté, à Katmandou, contre l' « association » du Sikkim à l'Inde. New-Delhi rappela sèchement son ambassadeur. Peu après, le gouvernement de Mme Grandhi menaçait de « réviser » sa politique d'aide et de facilité commerciales. Il faisait également savoir à Katmandou qu'il ne pourrait plus, à partir du 1er janvier 1975, lui fournir de l'essence contre des roupies indiennes et que, contrairement aux termes de l'accord commercial indo-népalais de 1971, il exigerait le paiement en dollars. Devant cette menace qui risquait de compromettre les préparatifs du couronnement, le roi Birendra a fait machine en arrière : il a publiquement déclaré qu'il n'était plus « *d'aucune utilité pour le Népal de continuer à protester contre l'annexion du Sikkim par l'Inde* ». Celle-ci a alors accepté de reporter l'échéance après le 24 février, date du couronnement.

On n'en finirait pas d'énumérer les points de friction entre les deux pays. Ainsi, depuis 1965, les plans d'équipement hydro-électrique de la rivière Karnali — qui coule au centre du Népal occidental — dorment-ils dans les cartons, bien qu'un consortium international soit disposé à en financer la réalisation. Celle-ci permettrait de porter de 43 à... 1 843 mégawatts la puissance installée du Népal. Or ce pays ne consomme que 30 MW. Il faudrait donc vendre le reste à l'Inde. Mais New-Delhi — peu désireux de laisser aux mains des Népalais un tel moyen de pression — exige de contrôler la construction, puis le fonctionnement, du complexe. Katmandou refuse. « *Les négociations continuent, lentement* », nous a assuré le ministre des finances.

Le glacis himalayen

L'Inde s'irrite de la mauvaise volonté dont le Népal fait preuve en *toute* occasion. *Elle rappelle,* pour démontrer ses bonnes intentions, qu'elle fournit au royaume, sous forme de dons, la moitié de l'aide qu'il reçoit ; qu'elle a construit la moitié de ses routes et ses principales centrales hydro-électriques ; qu'elle a reçu les trois quarts de ses étudiants envoyés à l'étranger ; qu'elle accepte sans droits de douane, sans limitation et sans obligation de réciprocité la quasi-totalité des produits manufacturés dans le royaume himalayen. « *L'aide indienne,* répliquent certains Népalais, *consiste à nous restituer le montant des taxes que New-Delhi prélève à Calcutta sur les marchandises en provenance des pays tiers et qui nous sont destinées !* »

La méfiance des Népalais est plus nette encore dans le domaine politique. La petite élite qui détient le pouvoir à Katmandou est convaincue que New-Delhi ne renoncera jamais à parachever son « *glacis himalayen* » face à la Chine dont le Bhoutan, le Sikkim et le Cachemire constituent les principaux maillons.

Combien de temps le Népal réussira-t-il à demeurer le « point *faible* » *de ce dispositif septentrional* de l'Inde ? New-Delhi a, récemment encore, protesté auprès du roi Birendra de la pureté de ses intentions. Mais que valent, se demande-t-on à Katmandou, les promesses d'une grande puissance « *expansionniste et nucléaire* » ? Et comment concilier celles-ci avec l'attitude, pour le moins complaisante, des Indiens envers les activités terroristes des partisans de M. Koirala ? L'ancien *président* du parti du Congrès népalais n'est-il pas — fût-ce à son corps défendant — un atout dans le jeu des Indiens ? « L'association » du Sikkim à l'Union indienne, en septembre dernier, n'avait-elle pas été préparée par la victoire électorale du parti du Congrès de ce royaume, en avril 1974 ?

Comparées à cette liaison tu*multueuse, les relations entre* le Népal et la Chine sont idylliques. Bien sûr, il y a eu des orages : des incursions de gardes chinois poursuivant des « rebelles tibétains » en territoire népalais ; le débat assez vif, en 1960-1961, sur le tracé de la frontière entre les deux pays, Pékin ayant prétendu à la souveraineté sur la totalité du mont Everest ; la querelle entre les deux pays lors de la foire de 1967, à Katmandou, où le pavillon chinois était une vitrine de la révolution culturelle. Que l'on puisse tenir une comptabilité des incidents entre les deux Etats est, néanmoins, rassurant : cela prouve, *a contrario*, que la tension entre eux n'est pas permanente. De fait, depuis des années, les « Cheenee » agissent à l'égard de leur petit voisin avec une modération remarquable.

Il faudrait cependant être naïf pour croire que les techniciens chinois, qui font des relevés topographiques pour construire des routes ou inventorier les richesses minières du royaume, ne s'écartent pas, parfois, de leur itinéraire. Pour être moins nombreuse que la mission indienne — huit *cent quatre-vingt-dix personnes* — la délégation de Pékin à Katmandou n'en est pas moins active.

La propagande chinoise, qui se veut strictement pacifique, est intense. La littérature communiste est très répandue dans la capitale. Dans les fermes de la Vallée, les portraits de Mao Tse-toung accrochés aux murs de *pisé sont aussi nombreux que* ceux du couple royal. Décoration ? Conviction ? Comment savoir ?

Le « grand frère » indien

Les progrès chinois au Népal ne se nourrissent pas seulement des erreurs indiennes. Les habitants du royaume, eux-mêmes gens très industrieux, sont impressionnés *par le dynamisme que les « Cheenee »* mettent dans toutes leurs entreprises : par le fait qu'ils arrivent dans leur pays en parlant déjà le *gurkhali*, la langue nationale ; qu'ils apprécient la nourriture népalaise. Quel contraste avec la superbe des Indiens débarquant comme en pays conquis, manifestant en toute occasion leur mépris pour ces « paysans », ces « sauvages » et achetant tout ce qui est à vendre ! La plus grande partie du petit commerce népalais est ainsi contrôlée par des Indiens, de même que l'abattage forestier, et une part importante des fabriques de la vallée de Katmandou et du Teraï. Comment s'étonner que le bazar de la capitale — ce thermomètre du pays — soit farouchement anti-indien ? « *Le peuple se lasse de leurs manières de « grand frère »* (their big brotherly way of behaving), nous a déclaré un ancien premier ministre. *Et, en plus, il nous faut subir les sermons démocratiques de la presse indienne !* »

Pauvre Népal ! pourrait-on parodier, si près de l'Inde et si loin... de la Chine. Car comment feindre de croire que le pays puisse tenir la balance égale entre ses deux grands voisins ? *Le 31 mai 1974,* Pékin et Katmandou ont conclu un accord commercial. Les échanges entre les deux pays représentent moins de... 2 % du commerce extérieur du royaume. Le but du traité était de réactiver l'ancien courant d'échanges entre le Tibet et le Népal par les hautes passes de leur frontière commune. Les Chinois souhaiteraient que leur voisin du sud fournisse à leur nouvelle province les céréales dont elle est démunie. En échange, ils accepteraient de livrer au Népal des produits manufacturés. Mais, même lorsque la route Katmandou-Lhassa, qu'ils ont construite, n'est pas barrée par des éboulements, il faut de deux à trois semaines pour aller, en camion, de la région de Pékin à la frontière népalaise. C'est dire que les produits chinois continueront à arriver au Népal essentiellement via... Calcutta.

Le souverain du Népal marche sur une corde raide tendue entre l'Inde et la Chine. C'est en partie sa chance, puisqu'il peut faire valoir que chacune de ses deux oppositions — communiste pro-chinoise et Congrès favorable à l'Inde — pourrait faire basculer le pays d'un *côté ou de l'autre.* Mais, pour l'instant, l'influence de l'Inde reste décisive

FIN





POLITIQUE

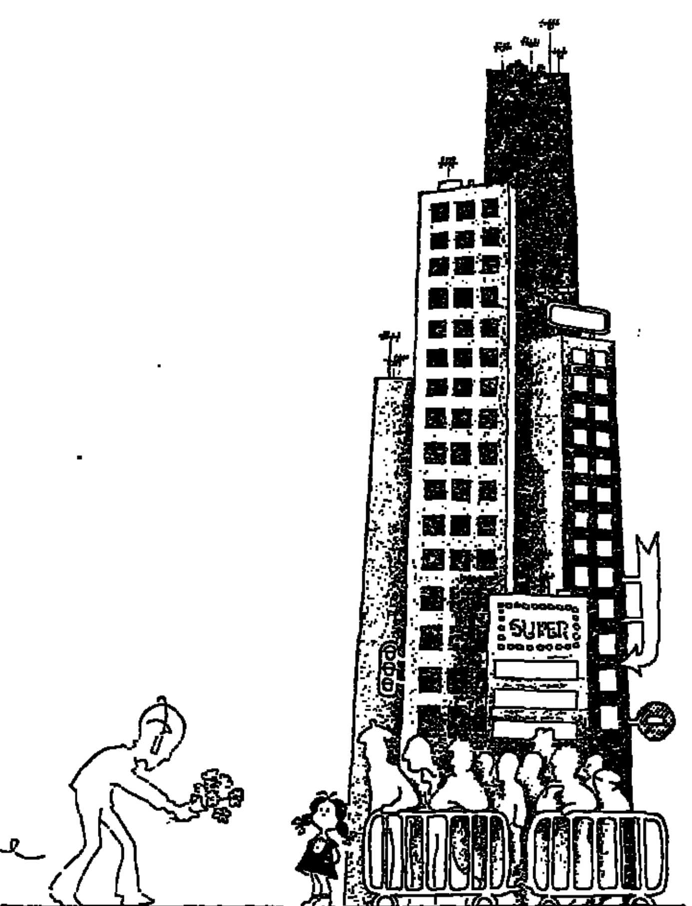
LE CONSEIL DES MINISTRES A ÉVRY

Une consécration pour les villes nouvelles

Le conseil des ministres devait se réunir, le 26 février, dans les locaux de la nouvelle préfecture, plus précisément dans une salle qui jouxte le bureau du préfet et est habillée d'aluminium, de bois et de liège. A leur pied, le « lac des Trois-Pouvoirs » autour duquel sont construits, ou vont l'être, outre ceux de la préfecture, les locaux abritant le conseil général et le palais de justice. En arrière-plan, au-delà de la pièce d'eau, des grues dominent le chantier de l'Agora, le centre de la ville nouvelle, que M. Jacques Chirac doit inaugurer le 19 mars.

Pourquoi avoir choisi Evry ? D'abord parce que c'est une ville nouvelle, une des cinq de la région parisienne, une des quatre de la province (1). Le président de la République écrivait, le 8 janvier dernier, au premier ministre : *« Il convient d'assurer le succès rapide des villes nouvelles tout en limitant leurs objectifs à terme. A cet égard, il y a lieu d'examiner les conditions dans lesquelles pourrait être renforcée la priorité qui leur est reconnue en région parisienne en matière de logements, de création d'activités, d'implantations administratives, de manière qu'elles puissent atteindre dans les meilleurs délais leur dimension la meilleure. »* (*Le Monde* du 14 janvier.) Le déplacement du conseil des ministres veut confirmer ces intentions.

M. Michel Boscher, maire d'Evry, député U.D.R., adressait fin janvier une lettre à M. Giscard d'Estaing pour lui dire sa satisfaction de le voir trancher aussi nettement en faveur des villes nouvelles. Il lui suggérait de profiter de l'inauguration de l'Agora, le 19 mars, pour réunir le conseil des ministres à Evry. Le fait que M. Boscher préside également le conseil d'administration du District de la région parisienne, dont on a décidé de réformer le statut en même temps que celui de la capitale, a dû jouer également en faveur d'Evry.



(Dessin de PLANTU.)

Evry, d'autre part, est une des villes nouvelles les plus « avancées ». Avant Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines et Melun-Sénart, on est parvenu à y rassembler au même moment et au même endroit des logements, des emplois, des transports en commun, des transports, des écoles, des installations sportives, des équipements de loisirs, sans pour autant faire disparaitre la verdure.

Dans le vieux bourg d'Evry, au premier étage de sa mairie, M. Michel Boscher ne cache pas sa satisfaction : *« Cette réunion apporte la preuve*, dit-il, *de l'intérêt du président de la République pour les villes nouvelles ; elle marque un point de non-retour pour celles-ci. Désormais, personne n'osera plus les remettre en cause. »*

A l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle (l'Epevry), dans l'agitation qui précède les « grands événements », M. André Lalande, directeur général de l'Epevry, rayonne : *« Si le conseil des ministres siège chez nous, c'est qu'il s'y est passé quelque chose depuis le temps où Evry s'appelait Evry-Petit-Bourg. Nous avons 16 000 nouveaux habitants, 2 500 emplois, 120 hectares de zones industrielles. Nous inaugurerons, à la fin de l'année, deux gares — et c'est plutôt rare en France. Nous aurons un réseau de transports en commun en site propre exceptionnel qui arrivera sous le centre ville (sous l'Agora). Aujourd'hui est consacrée la naissance d'une ville. »*

(1) Il y a cinq villes nouvelles en région parisienne : Evry, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines, et quatre en province : Lille-Est, L'Isle-d'Abeau, Le Vaudreuil et Marseille-Fos.

La ville nouvelle d'Evry rassemble quinze communes situées dans l'Essonne, sur la rive gauche de la Seine : Evry, Corbeil, Bondoufle, Courcouronnes, Ris-Orangis, Lisses, Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Grigny, Villemoisson, Viry-Châtillon, Villabé et Le Coudray-Montceaux.

Evry comptait 67 000 habitants en 1954, 230 000 en 1972. Il est prévu 420 000 citadins en 1985.

CHÈRE PRÉFECTURE

Comme pour toutes les nouvelles préfectures de la région parisienne, celle d'Evry, qui a été inaugurée par Georges Pompidou le 18 novembre 1971, on a allégrement dépassé l'enveloppe budgétaire (26,5 millions de francs) qui avait été fixée. Le devis initial a été majoré de 50 %, donc dans une proportion moindre qu'à Créteil (+ 92 %) ou à Cergy (+ 85 %).

Le rapport établi en mars 1972 par l'inspection des finances (« le Monde » du 6 juillet 1972) sur ces anomalies financières les expliquait par le refus d'évaluer à leur juste prix des constructions dont on avait *décidé qu'elles seraient* « prestigieuses ». Les auteurs du rapport notaient ainsi pour Evry : « L'exemple limite est donné par le premier appel d'offres concernant la préfecture de l'Essonne. Le dossier comprenait les éléments indispensables au fonctionnement d'une préfecture, mais la résidence du préfet n'y était pas prévue. Il est invraisemblable qu'un tel appel ait pu avoir lieu. »

● *La Fédération des usagers des transports « accueille avec satisfaction la décision du président de la République de tenir un conseil des ministres en banlieue ».* Elle espère, ajoute-t-elle, que M. Giscard d'Estaing *« en profitera pour faire appliquer ses engagements, en particulier la priorité effective aux transports en commun, la révision de tous les projets autoroutiers en région parisienne, un coup de frein à l'urbanisation galopante et la participation des citoyens aux décisions en matière d'urbanisme ».*

● *M. Robert Lakota*, membre du comité central du P.C.F., secrétaire de la fédération de l'Essonne de ce parti, a déclaré lundi 24 février :

« Les raisons de cette décision précipitée, annoncée quasiment à la sauvette, sont claires. Les conséquences de la politique d'austérité se font durement sentir dans l'Essonne.

» Ces problèmes et le mécontentement qu'il suscite ont amené, en janvier, tous les maires de l'Essonne à menacer de fermer les mairies. Le conseil général refuse de voter son budget pour protester contre l'insuffisance de la dotation budgétaire du second degré. »

LA FRANC-MAÇONNERIE DEVANT L'INFORMATIQUE

Le Grand-Orient de France organise, mercredi 26 février, un colloque sur le thème : *« Deux aspects de la défense des libertés individuelles en 1975 : le rôle de l'informatique et le droit à la culture »* (1). L'exposé introductif sera présenté par M. André Holleaux, conseiller d'Etat, ancien directeur du cabinet de M. André Malraux.

M. Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient, tirera les conclusions de ce débat, dont le sujet avait déjà servi de thème aux assises de la franc-maçonnerie libérale européenne, qui se sont tenues à Strasbourg les 7, 8 et 9 février derniers. Le rapport de synthèse de ces assises constatait la nécessité d'un *code de déontologie de l'informaticien*, réclamait la mise en place d'un organisme de contrôle à l'échelon national, et concluait :

« Les procédures de protection étant assurées, il devient évident que, loin de menacer l'individu ou telle forme de société, l'informatique, tout au contraire, constitue l'indéniable chance de notre époque. L'informatique apparaît pour les francs-maçons comme l'un des facteurs déterminants du progrès. »

(1) 16, rue Cadet, Paris (9e), à 20 h. 15.

● *L'Union des anciens députés gaullistes* que préside M. Raymond Triboulet *« se félicite des discours prononcés au conseil national de l'U.D.R. par MM. Jacques Chirac et Michel Debré »*, (*le Monde* du 25 janvier).

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, se rendra en U.R.S.S. du 14 au 21 avril et non du 7 au 14, comme cela avait été primitivement annoncé (*le Monde* du 19 février).

La « causerie au coin du feu » du président de la République

M. LEROY : une concentration de tous les pouvoirs

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., note dans l'éditorial de *l'Humanité* du 25 février.

« Ce soir, le président de la République assure, une fois de plus, par sa « causerie au coin du feu », sa propre publicité. Cela ne fera que s'ajouter aux passages multiquotidiens à la télévision des ministres, sous les prétextes les plus divers, le maître donnant l'exemple (...).

» Le tout est recouvert, comme l'ensemble de la politique du pouvoir, du masque du libéralisme. Ce « libéralisme »-là doit être dénoncé. Il est celui de l'hypocrisie et de l'autoritarisme. Benoîtement, il tente de cacher la concentration sans précédent de tous les pouvoirs dans les mains du président de la République. »

M. MARCHAIS A PASSÉ UNE JOURNÉE A NICE

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a passé la journée du lundi 24 février à Nice. Le visage reposé et le teint hâlé, il a rendu visite à la fédération départementale de son parti. M. Marchais doit passer encore plusieurs semaines de convalescence dans l'arrière-pays niçois, mais le cardiologue qui le soigne lui a conseillé de prendre un « repos actif ». Le secrétaire général reste en contact étroit avec la direction du P.C.F. Un membre du bureau politique vient le voir chaque semaine pour discuter avec lui des dossiers en cours.

Après Gattières, sur les hauteurs dominant la plaine du Var où il s'est installé en arrivant sur la Côte d'Azur, il y a une semaine, avec sa femme et son fils, M. Marchais paraît séjourner à présent du côté de Mougins afin, semble-t-il, de dépister les indiscrets, en ne résidant pas trop longtemps dans le même endroit.

● *M. Jean-Pierre Fourcade*, ministre de l'économie et des finances, a déclaré le 24 février au micro de Radio-France qu'il serait de nouveau candidat en 1977 aux élections municipales à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), dont il est maire.

● *M. Edgar Faure*, dans une interview accordée, lundi 24 janvier, à l'Agence France-Presse, a rappelé son *« appartenance jamais démentie à la famille radicale, malgré son option en faveur du général de Gaulle »*, et estimé qu'un regroupement centriste ne serait possible que *« si un homme s'imposait comme force de synthèse »*, ajoutant : *« L'U.D.R., c'est M. Jacques Chirac ; les républicains indépendants, c'est M. Michel Poniatowski ; et au centre il n'y a encore personne qui puisse tenir une position comparable. »*

PRESSE

A partir du 3 mars

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » ABANDONNERAIT LE GRAND FORMAT ET SUPPRIMERAIT SES ÉDITIONS RÉGIONALES

La direction du *Parisien libéré* devrait annoncer, au cours de la réunion du comité d'entreprise prévue le vendredi 28 février, un certain nombre de mesures relatives à la confection du quotidien. A cette occasion, « *les délégués C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J., réunis le 24 février en séance extraordinaire du comité d'entreprise :*

» — *Dénoncent*, dans un communiqué, *d'une part, les projets de la direction du* Parisien libéré *de supprimer toutes ses éditions régionales ainsi que le grand format du quotidien à compter du 3 mars prochain.*

» Cette attitude, qui tend à vouloir faire supporter aux travailleurs de l'entreprise les déficits de sa gestion, est pour le moins inadmissible.

» — Protestent, d'autre part, violemment contre une décision unilatérale qui entraînerait le licenciement de plusieurs centaines de salariés sans qu'aucune raison sérieuse ne puisse être avancée.

» En conséquence, les délégués C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. s'opposeront, lors du comité d'entreprise prévu le vendredi 28 février, à toute décision de licenciement sans reclassement préalable ».

Au cours de la manifestation des ouvriers du livre, organisée le jeudi 20 février, M. Lancry, responsable du Comité intersyndical du livre parisien C.G.T., avait précisé que, selon le projet de la direction du *Parisen libéré* remis aux délégués au comité d'entreprise, le tirage du journal sur format tabloïd à sept cent mille exemplaires entraînerait la suppression de deux cents « services » d'ouvriers, voire même de trois cents au cas où une seule imprimerie réaliserait ce tirage.

● *L'interview du comte de Barcelone*, censurée dans le numéro de *ABC* daté du 23 février, a été finalement publiée, avec de légères retouches, dans le numéro du quotidien monarchiste conservateur du 25 février. — (*Corresp.*)

En référé

M. LEPRINCE-RINGUET EST AUTORISÉ A FAIRE SAISIR TOUS LES EXEMPLAIRES DE « LA GUEULE OUVERTE »

M. Aubouin, premier vice-président, a autorisé, le 24 février, M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, à faire saisir tous les exemplaires du dernier numéro de l'hebdomadaire écologique *la Gueule ouverte* en raison d'un article polémique critiquant les positions publiques du requérant en matière d'énergie nucléaire. L'hebdomadaire publie, une illustration représentant une caricature du savant entre deux gendarmes.

L'ordonnance déclare notamment : *« (...) Sans avoir à rechercher si la publication incriminée a trait à l'intimité de la vie privée du professeur Leprince-Ringuet, il suffit de relever que la présentation de son image caricaturale entre deux gendarmes sous la qualification d'escroc et les termes particulièrement outrageants dans lesquels sont contestées sans aucun fondement sérieux sa probité intellectuelle et sa compétence scientifique portent à sa personnalité une atteinte intolérable qui ne pourra être réparée par l'octroi ultérieur de dommages et intérêts. Le trouble qui lui est ainsi causé est d'autant plus illicite que les imputations reproduites ci-dessus traduisent à l'évidence une volonté de dénigrement qui constitue même dans un article de polémique un abus caractérisé de la liberté de la presse. Il y a dans ces conditions une urgence justifiant la saisine du juge des référés à faire cesser ce trouble. »*

[Le tribunal de Paris entend-il limiter de plus en plus la liberté de la presse en justifiant des saisies pratiquées sur tous les exemplaires d'une publication sous le prétexte qu'un citoyen se plaint d'être victime de diffamation ou d'injure et alors que la loi du 29 juillet 1881 sur la presse autorise seulement la saisie d'un exemplaire, à titre documentaire ? Le juge des référés ne semble-t-il pas s'ériger ainsi en tribunal de l'injure ou de la diffamation sans que le responsable de la publication puisse se défendre avec les moyens strictement prévus par la procédure *de cette loi de 1881* ?]

OUTRE-MER

LE VOYAGE DE M. STIRN AUX COMORES

La question de Mayotte hypothèque les rapports entre Paris et Moroni

Moroni. — Le problème mahorais est au centre des consultations que M. Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a entreprises le lundi 24 février à Moroni, capitale des Comores et première étape d'une tournée qui le conduira ensuite à Anjouan, à Moheli et à Mayotte. Dans cette dernière île, la population, observant les consignes du Mouvement populaire mahorais dirigé par M. Marcel Henry, s'était prononcée contre l'indépendance à une large majorité lors du référendum du 22 décembre dernier, se distinguant ainsi du reste de l'archipel.

De notre envoyé spécial

Plus d'un millier de personnes attendaient M. Stirn à son arrivée au nouvel aéroport de Moroni. M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores, et toutes les personnalités politiques de l'archipel s'étaient déplacés, à l'exception des représentants du Mouvement populaire mahorais, qui recevront le ministre dans leur île mercredi 26 février.

Dans l'après-midi, M. Stirn, prenant la parole devant la Chambre des députés, a estimé que l'accession de l'archipel à l'indépendance devait obéir à deux nécessités et entraîner deux obligations. *« La première des deux nécessités*, a-t-il déclaré, *c'est de prendre acte de l'originalité des Comores, de l'existence de quatre îles, chacune ayant son caractère propre. Il faut donc que la Constitution du pays, que la règle de droit, respectent cette diversité tout en assurant une indispensable unité. »*

Evoquant les obligations réciproques que comporterait l'indépendance, le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur l'amitié franco-comorienne en précisant que *« la France n'imposerait rien ». « Nous souhaitons vous aider*, a-t-il dit, *mais cela implique une réciprocité... Cela implique aussi que nous n'oublions pas les uns et les autres le choix de civilisation qui nous est commun. »*

Auparavant, M. Mouzaoir Abdallah, président de l'Assemblée, après avoir rappelé que la France s'était prononcée pour l'unité des Comores, avait déclaré : *« Dès lors qu'il n'est plus question de morceler notre pays, nous pourrons discuter avec tous, avec la plus grande ouverture d'esprit, de nos institutions nouvelles qui, très largement décentralisées, devront respecter la personnalité, les intérêts de chaque île, tout en maintenant la cohésion nécessaire pour affronter les problèmes économiques et sociaux qui se posent à nous et qui sont, vous le savez, considérables. »*

Si les préoccupations des deux parties paraissent concorder, le gouvernement français, préoccupé par le problème de Mayotte, souhaiterait, en fait, nous a déclaré M. Stirn, que le futur Etat comorien adopte une constitution fédérale. Chacune des îles disposerait d'un organe législatif élu et d'un exécutif qui garderaient de larges pouvoirs, tous ceux qui ne relèveraient pas explicitement du pouvoir fédéral. Selon le secrétaire d'Etat, une telle formule aurait l'agrément des Mahorais.

Il ne semble pas que les dirigeants des Comores soient prêts à accepter cette solution, et les premiers entretiens de M. Stirn n'auraient pas permis de progresser dans cette voie. M. Ahmed Abdallah nous a en effet déclaré : *« Je suis contre un Etat fédéral, mais je suis pour le respect de la personnalité de chaque île dans un seul Etat... Nous ne lâcherons jamais Mayotte, jamais. Si certains parlementaires, certains ministres, choisissent Mayotte contre nous, nous n'abandonnerons pas, nous lutterons. Si certains Français veulent garder Mayotte, ils perdront les quatre îles. »*

La position de M. Mouzaoir Abdallah, ferme sur le principe de l'unité de l'archipel, est plus nuancée : *« Le terme de fédéralisme entérinerait la division. C'est pour cela que nous le refusons. Par contre, personnellement, je suis partisan d'une très large régionalisation avec des pouvoirs étendus laissés aux îles. »*

A quatre mois du vote du Parlement français, qui doit ratifier le choix des populations des Comores, et deux semaines avant l'arrivée à Moroni d'une commission parlementaire chargée d'une mission d'étude, le problème de Mayotte paraît plus délicat que jamais. Le Mouvement populaire mahorais refuse de se rallier à l'indépendance et de renier son vote du 22 décembre, s'il n'obtient pas de garanties face aux « appétits » des autres îles et surtout d'Anjouan, qui a besoin de Mayotte pour y déverser une partie de son excédent de population. Les dirigeants comoriens quant à eux, refusent de remettre en cause l'unité du territoire. Si les Mahorais acceptent l'indépendance, disent-ils, nous sommes prêts à discuter avec eux. Ils peuvent participer à la « table ronde » qui, depuis le 15 février, réunit toutes les formations politique de l'archipel, qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition, pour élaborer la future Constitution.

Pour sortir de cette impasse, M. Stirn dispose d'arguments non négligeables. L'archipel peut-il se passer de l'aide économique de la France sans prendre de risques graves, d'autant plus que l'accession à l'indépendance entraînera des charges nouvelles ?

DANIEL JUNQUA.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET LES PORTEURS DE PANCARTES

Moroni (Reuter). — A l'arrivée à Moroni de M. Stirn, parmi la foule, des membres de l'opposition, regroupée au sein du Front national uni, brandissaient de nombreuses pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Oui à l'indépendance, non aux accords du 15 juin » et « Indépendance authentique, non aux bases militaires ».

S'adressant à eux, M. Stirn a déclaré : « Je lis sur certaines pancartes « indépendance authentique ». Comment pourrait-il en être autrement ? L'indépendance est une notion qui ne peut pas ne pas être authentique. La France, qui respecte votre volonté d'indépendance manifeste, a également le souci de conserver votre amitié et votre coopération. »

هكذا من الاصل

LES TROIS ÉTAPES DE L'UNION DE LA GAUCHE

(Suite de la première page.)

Une telle conception de l'unité ne nous mènerait pas bien loin : elle est inadmissible pour l'ensemble du parti socialiste, toutes tendances confondues. Les socialistes n'entendent pas jouer le rôle d'un parti réformiste qui fournirait l'appoint des classes moyennes au seul vrai parti révolutionnaire, celui de la classe ouvrière : le parti communiste.

Une telle conception ne pourrait d'ailleurs engendrer que l'échec. Echec électoral : il faudrait une crise inouïe pour qu'une coalition dominée par le parti communiste puisse devenir majoritaire en France. Ou plus gravement encore, dans l'hypothèse d'une prise du pouvoir, échec politique. Dans le processus enclenché par le programme commun vers le socialisme, un parti socialiste réformiste pourrait-il faire autre chose, en effet, qu'abandonner en rase campagne et à la première escarmouche son partenaire communiste ? La social-démocratie, en effet, n'a pas plus de raison d'accepter sa subordination au parti communiste que l'inverse.

La logique de la conception développée depuis quelques mois par le parti communiste ne peut donc en dernière analyse couvrir que de faux-semblants permettant à chacun, le moment venu, de reprendre sa liberté.

Cette conception désespérante de l'unité *reposerait sur l'alliance* des conservatismes : d'un côté un parti communiste replié sur lui-même et incapable d'ouvrir la voie au socialisme dans notre pays et de l'autre une social-démocratie redevenue maîtresse du terrain et ne songeant qu'à faire commerce électoral de ses charmes populistes. Bien entendu, dans un tel cas de figure, la renaissance d'un pôle politique « gauchiste » redeviendrait possible mais non la transformation socialiste de notre pays.

Nos raisons d'espérer

Il y a cependant une autre voie. L'union de la gauche, en effet, n'est pas une donnée statique mais un processus dialectique. Elle n'est pas une borne. Elle est un chemin. Bien entendu, la gauche ne retrouvera pas la situation des années 1973-1974. Pour trois raisons : le parti communiste n'en veut plus. La mobilisation de l'électorat sur ces bases risquerait d'être plus difficile. Enfin, la crise créera une situation nouvelle. Il nous faut donc imaginer une union de la gauche d'un type nouveau, où la transformation du parti socialiste et celle du parti communiste se trouveront liées par une action réciproque et par le développement des actions communes sur le tas.

En effet, comme les forces de résistance et de conservation se trouvent aujourd'hui objectivement alliées, de même les forces de changement s'épauleront mutuellement. Aux sceptiques, je rappellerai seulement qu'entre 1972 et 1974 deux années seulement se sont écoulées. Qui aurait pu prévoir, au moment de la signature du programme commun de gouvernement, les 49,2 % de François Mitterrand ? L'union de la gauche a connu, en 1968-1969, de pires traverses que les difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui. Mais, de simple coalition électorale en 1957, elle était, entre-temps, devenue alliance de gouvernement. C'est une troisième étape que nous devons franchir dans les prochaines années pour élargir l'accord de gouvernement en une alliance tous terrains, capable d'ouvrir effectivement la voie au socialisme.

Il existe, en effet, un véritable débat, celui de la conquête et de l'usage du pouvoir, que le parti socialiste ne pourrait rien gagner à éluder : quelles conditions la gauche doit-elle réunir pour transformer une victoire électorale en une expérience originale et fondamentalement nouvelle de transition au socialisme ? Il ne suffit pas pour cela d'affirmer des intentions. Il faut, par des actes, créer le rapport de forces qui rendra possible l'application du programme commun, dont le but affirmé est justement — ne l'oublions pas — « d'ouvrir la voie au socialisme ».

Là est en effet le véritable débat : les exemples récents du Chili et du Portugal, la présence de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée pour six ans, nous enseignent ou nous font pressentir la nécessité pour la gauche d'impulser sur une ligne cohérente la mobilisation populaire.

Pour y parvenir, elle doit préparer dès maintenant son organisation, c'est-à-dire non seulement chacun de ses partis mais plus profondément le type d'alliance qu'ils forment ensemble. Une campagne commune prenant appui sur les difficultés de l'emploi, pour expliquer ensemble la nature de la crise et les solutions qu'à travers le programme commun la gauche préconise, peut être un premier banc d'essai de cette union d'un type nouveau. Mais il faut aller plus loin : pour approfondir l'union, pour la rendre crédible et victorieuse, il faut en transformer les composantes. A notre place, il nous appartient de poursuivre la transformation du parti socialiste en un parti véritable et qui soit socialiste.

Un parti, ce n'est pas seulement, si florissant soit-il, un fonds de commerce électoral. C'est une capacité d'action continue dans le temps et dans l'espace. Pour donner un fondement solide à la politique d'union, pour « cimenter le front de classes », le parti socialiste doit développer une *pratique cohérente et continue sur* tous les terrains. Parce que cette exigence concerne toute la gauche, il doit exprimer à sa manière autant la classe des travailleurs que le parti communiste peut le faire à la sienne. Un parti socialiste authentique doit être implanté d'abord dans le monde du travail ; il doit affirmer en paroles, certes, mais aussi dans les actes sa conception de la transition au socialisme. Ses militants doivent susciter dans la société non pas seulement une dynamique électorale mais plus profondément une dynamique socialiste autogestionnaire — en développant ce que nous appelons les luttes pour le contrôle, — dynamique où le parti communiste aura naturellement toute sa place. Que l'union au sommet trouve son répondant dans l'union à la base, telle est la meilleure voie pour en accroître la cohésion et en faire le vecteur d'une politique ambitieuse de transformation sociale.

La capacité historique pour l'union de la gauche d'ouvrir la voie au socialisme dépend largement en effet de la possibilité de cimenter sur une ligne politique cohérente le vaste front de classes qui la sous-tend et les principales organisations qui l'expriment. Faute qu'un tel effort soit mené pendant qu'il en est temps, l'union de la gauche risquerait de se briser au moment des épreuves.

C'est cet effort que nous devons entreprendre aujourd'hui sans attendre, pour faire franchir à l'union une nouvelle étape, pour prolonger l'accord de gouvernement en une alliance profonde sur tous les terrains de lutte

On objectera à ce dessein qu'il suppose une telle transformation du parti socialiste que celui-ci risque d'y perdre une partie de son électorat. Un parti socialiste minoré, puis dominé, nous serions ramenés au schéma précédent.

Un nouveau bond en avant pour le P.S.

Un tel raisonnement me paraît pécher par manque d'imagination. Il fait d'abord bien peu de cas de notre capacité, en période de crise, à rassembler sur une ligne politique claire le fameux « front de classes », qui n'a d'existence ailleurs que dans la théorie, que dans la mesure où, justement, il est autre chose qu'un vaste rassemblement de mécontents.

Un parti de militants peut aussi être un parti d'électeurs. Le parti socialiste l'a montré depuis Epinay. Là où sa progression en 1973-1974 a été la plus sensible — dans l'Est de la France, — une dynamique militante et ouvrière l'a toujours précédée et accompagnée.

De la même manière que le programme commun était avant 1971 un pari ambitieux pour les socialistes que bien peu d'entre eux jusqu'à Epinay osaient relever, de même aujourd'hui la recherche d'une unité plus profonde peut paraître chimérique à beaucoup. C'est qu'une opinion répandue continue de voir dans le parti socialiste l'expression politique privilégiée — bien que non exclusive — de classes moyennes traditionnelles (paysans, commerçants, artisans, petits fonctionnaires, salariés plus ou moins embourgeoisés) aspirant fortement à être rassurées. L'expérience montre que ces couches moyennes traditionnelles, dont l'importance numérique va d'ailleurs déclinant, sont davantage rassurées par Giscard d'Estaing que par Mitterrand. Au contraire, les couches moyennes nouvelles en voie de rapide radicalisation (« cols blancs », employés du « tertiaire », de la banque, des postes, ingénieurs, techniciens) peuvent être attirées par un parti socialiste vraiment socialiste et implanté dans la classe ouvrière. Ces couches nouvelles sont de surcroît en voie d'augmentation rapide. Enfin, les lois de la politique ont ceci de commun avec celles de la gravitation universelle que les éléments incertains sont attirés par les pôles dominants : les indécis vont toujours du côté de celui qui leur paraît le plus fort.

Ainsi, un parti socialiste jouant à fond la carte unitaire sur le terrain — et pour deux s'il le faut — retrouverait une dynamique *militante et attirerait à lui les* éléments le plus portés au changement.

Il s'agit là — ne le dissimulons pas — d'un pari, mais pas plus hasardeux que le pari d'Epinay. En effet, la dynamique « social-démocrate » qui a porté le parti socialiste depuis mai 1974 risque de se trouver affaiblie dans la mesure où le pouvoir, hier à la portée de la main, semble s'éloigner à nouveau. Il sera donc de plus en plus nécessaire d'y substituer une dynamique proprement socialiste, liant la croissance du parti socialiste et sa transformation.

A ce stade, une deuxième objection intervient : à supposer qu'un tel « changement de vitesse » soit possible, comment le parti communiste y réagira-t-il ? Il est vraisemblable qu'une telle mutation du parti socialiste, même si elle est dans la logique du développement de l'unité, ne correspond nullement à l'objectif recherché aujourd'hui par le parti communiste. Celui-ci entend, au contraire, affirmer sa prééminence au sein des entreprises et dans la classe ouvrière.

C'est là qu'intervient le pari le plus audacieux : qu'à une mutation du parti socialiste réponde une mutation comparable du parti communiste. Personne ne nourrit l'illusion qu'un tel changement puisse intervenir dans les circonstances actuelles. De même que certains alliages ne sont possibles qu'à haute température, ainsi il ne sera possible de transformer l'alliance P.C.-P.S. qu'à la faveur de circonstances nouvelles qu'il nous revient de créer au parti socialiste — puisque nous y sommes, — comme il revient aux militants communistes d'y contribuer dans leur parti.

Quand un problème est insoluble, c'est bien connu, il faut en changer les données. A rien ne sert de s'enfermer dans la vieille problématique du congrès de Tours : elle est stérile. On peut s'envoyer à la figure les épithètes de « réformistes » ou de « totalitaires ». Ce type de dialogue n'intéresse pas les jeunes générations, parce qu'au fond personne à Tours n'a eu raison. Le très beau discours qu'y fit Léon Blum ne peut être le manteau de Noé dont se couvriraient les errements passés de la S.F.I.O., pas plus que les philippiques du parti communiste contre la social-démocratie ne peuvent nous faire oublier le bi*lan d'impuissance qui sanctionne* plus d'un demi siècle de division ouvrière.

De cette division, les uns et les autres portent leur part de responsabilité. C'est pourquoi, dans la vieille polémique entre la S.F.I.O. et la S.F.I.C. (communiste), nous nous sentons « ailleurs » parce que profondément unitaires. Nous savons que le socialisme français retrouvant son unité sera forcément autre chose que la somme de ses deux moitiés.

Telle est notre espérance : si le parti communiste est fondé aujourd'hui à demander — mais cela seulement — qu'à la progression du parti socialiste corresponde en son sein une transformation telle que le projet commun n'en soit pas affecté, mais au contraire mieux assuré, la mutation du parti socialiste devra amener, demain, le parti communiste à réviser ses conceptions sur son rôle, sur celui de ses partenaires et sur la nature de l'union.

Pari audacieux mais réaliste pour tous ceux qui, par centaines de milliers dans ce pays, ont investi leur espérance dans l'unité. Car, en dehors de lui, il n'y a d'autre issue que l'éclatement de la gauche, le retour en force de la social-démocratie d'un côté, le repliement du parti communiste et l'impuissance de l'autre, et, sur les décombres de l'unité, le triomphe insolent d'une droite maîtresse de l'avenir.

Ce pari, après tout, part d'une idée simple : que les hommes sont capables de faire un jour ce qu'ils ont affirmé de tout temps vouloir faire. Que le parti socialiste et le parti communiste peuvent préférer à la préservation de leur être l'accomplissement de leur raison d'être. Bref, un pari optimiste qui engage à l'action. Mais quel autre pari un homme de gauche peut-il faire ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE LA FUMADE

VIE ET MORT DE LA FAMILLE LÉONCE PORTAL

Un récit officiel

S'appliquant à parler « contemporain » (« malgré » au lieu de « nonobstant », « en urgence » pour « en référé »), tout ce qui compte au ministère de la justice — à la notable exception du ministre, mais *son directeur de cabinet se trouvait au premier rang* — *était* réuni en aréopage, lundi 24 février, pour s'expliquer sur ce qui est devenu, un mort et deux internements aidant, l'« affaire Portal ».

Il convient de dire dès l'abord qu'on répondit aux questions, sinon avec joie, du moins sans réserve et en tout cas longuement, comme pour *s'excuser* de ce qui était arrivé, comme si d'avance on plaidait coupable : la réunion dura plus de trois heures.

Directeur des affaires criminelles et des grâces, M. Christian *Le Gunehec fit le premier le compte rendu des innombrables* procédures engagées par les occupants de la Fumade et de celles auxquelles ils répliquèrent.

Le 24 juin 1925, le baron Louis William de Portal choisit parmi ses héritiers un neveu qu'il veut pour successeur (parce qu'il est protestant) : *Léonce Portal, qui à l'époque n'a droit ni au titre de* baron ni à la particule « de » (d'où les incertitudes souvent constatées *entre les appellations « famille Portal » et « famille de Portal »).*

Léonce, marié à l'époque avec une dame Elisa Gauthier sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, accepte la vente que veut son oncle pour un prix de 230 000 F. Elle comprend, d'une part, le domaine de la Fumade d'une superficie de 170 hectares ; de l'autre, une maison à Montauban. Le contrat de vente est assorti de deux conditions : premièrement, les revenus de ces deux propriétés restent acquis au vendeur, Louis William, sa vie durant (clause d'usufruit) *; deuxièmement, les acquéreurs, Léonce et Elisa, ne pour*ront pas disposer du bien (pour le vendre, le morceler, l'hypothéquer ou le donner en gage) avant que ne se soient écoulés trente ans à compter de la date du contrat de vente (clause d'inaliénabilité).

Le 11 mars 1931 le baron Louis William meurt. *Le 2 juillet 1948* c'est le tour d'Elisa, décédée sans que le couple laisse d'enfant *vivant et, croit-on, sans testament*. Sa seule héritière est l'une de ses sœurs, Marie Gauthier, qui, apparemment, *ne se mariera pas*. Bien qu'héritière d'un bien qui doit rester en indivision (en raison de la clause d'inaliénabilité) elle cède, le 9 décembre 1949, ses Escarmant, recevant en contre-
Escaramant, recevant en contrepartie un capital et la promesse d'une rente. Le 15 juillet de la même année, son beau-frère avait, devant notaire, reconnu les droits de sa belle-sœur à l'héritage.

Bien entendu, cette cession est faite en violation des conditions de la vente de 1925 qui interdisait tout acte de cette nature avant que ne se soit écoulé un délai de trente ans. De sorte que, la justice ayant confirmé ce fait, la cession aux consorts Escaramant sera répétée en 1957, époque à laquelle elle est devenue possible .

Entre-temps Léonce s'est rema-
devant notaire, reconnu les droits *de quarante ans plus jeune que* lui, de qui il a deux enfants, Marie-Agnès, née en 1951, et *Jean-Louis, né en 1952*.

Serait-on plus procédurier en Pologne, d'où est venue Anna, que dans le pays des cadets de Gascogne ? C'est à partir de là que la procédure et ses poisons incer*tains* prennent *leur* envol. *D'où* une succession de dates-phares qui, si elles n'apportent pas de *solutio nsont un élément de la* question encore aujourd'hui en cause.

D'emprunts et de déconfiture

Se fondant sur la répétition (la « réitération ») de la cession de Marie Gauthier, le tribunal de grande instance de Montauban ordonne en 1961 — ce qui sera approuvé en 1962 par la cour d'appel de Toulouse et en 1965 par la Cour de cassation — la liquidation des biens existant en commun entre Léonce Portal et les consorts Escarmant. Le partage est organisé à la barre du tribunal en 1967. Léonce se porte adjudicataire de la Fumade tandis que ses « partenaires » se voient allouer l'immeuble de Montauban. Ces derniers auront aussi, les biens étant de valeur inégale, la promesse d'un versement en espèces d'un montant de 300 000 F. L'engagement pris, qui sera concrétisé par une inscription de garantie sur la Fumade (« privilège de copartageant »), ne dépasse-t-il pas déjà les possibilités financières de Léonce ? Car, expliquera M. Le Gunehec : *« Toutes les investigations démontrent qu'à partir de 1962-1963 la famille Portal n'a plus vécu sur le domaine de la Fumade que d'emprunts et rigoureusement d'emprunts, c'est-à-dire de déconfiture. »*

Mais qui donc prêtait ? Ils furent plusieurs et parmi eux l'un qui le fit contre les règles impératives ou prétendues telles de sa profession ; l'autre qui ayant surtout prêté son travail réclama, en fin de compte, de l'argent. Le premier était notaire et se nommait Mᵉ Valette.

Pour mieux savoir ce qu'il était, il faut, comme y invite M. Le Gunehec, se reporter à une plainte avec constitution de partie civile que déposa Léonce Portal, le 23 janvier 1967, pour contester huit actes de reconnaissance de dette passés devant ce notaire. *Dès le 8 février*, explique alors M. Jean Brun, sous-directeur chargé des professions judiciaires et juridiques au *ministère* de la justice, une inspection a lieu, qui a démontré que le comportement du notaire Valette pouvait être sujet à caution, car il pratiquait des prêts sur billets, c'est-à-dire qu'il jouait illégalement au banquier.

L'imbroglio

L'enquête découvrira qu'il avait souscrit cent huit reconnaissances de dette, pour un montant de 2,5 millions de francs actuels, transformés en 1,894 million de prêts au profit de soixante-dix-neuf personnes, parmi lesquelles les Portal. Et, indiquera M. Brun, ce petit jeu durait depuis 1950. Il est difficile de prouver, concédera-t-il, contre les notaires. Non sans se flatter que la mise au jour de ces agissements — due uniquement à l'intervention des Portal — a été marquée par la *« rapidité de la répression »*. De fait, le notaire, interdit temporairement le 8 février 1967, sera suspendu pour sept ans le 28 février et condamné deux ans plus tard à trois années d'emprisonnement.

Ce n'est pas de cela, dont nul avant les *Portal* — ni le parquet ni la chambre départementale des notaires — ne s'était spontané*ment inquiété*, que va naître la chute, presque la mort, de la famille Portal. Mais, outre les *Escarmant*, *d'un homme*, *un* manouvrier aurait-on dit au dix-septième siècle, qui, las d'avoir fourni son travail sans contrepartie de 1960 à 1966, somme alors Léonce Portal de le régler. Ce dernier signe une reconnaissance de dette qui sera la base des poursuites ultérieures. Le 19 mai 1971, le tribunal de Montauban condamne le débiteur à payer 78 000 F au fournisseur de services, et, en juin 1972, le domaine de la Fumade est en vente pour une mise à prix de 270 000 F. Il est adjugé à un M. Rivière pour *480 000 F*, contre la SAFER locale (la Société garonnaise d'aménagement foncier), qui *offrait 10 000 F* de moins.

La suite est plus ou moins connue et M. Jean Cochard, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, lui aussi présent lundi, fournira des détails supplémentaires. Il expliquera qu'en 1973 et 1974 les ouvriers de M. Rivière, l'adjudicataire, c'est-à-dire le nouveau propriétaire, avaient pu faire labours, semailles et moissons sans trop d'incidents. A peine si les coups de feu tirés le 14 décembre 1973 sur M. Rivière par Jean-Louis Portal, la grave blessure subie par un gendarme le 22 février 1973 sont tenus *pour condamnables. M. Cochard*, avec la véhémence qu'on lui connaît, ne veut y voir que la preuve *de la longanimité des gendarmes*.

Mais, le 10 janvier 1975, tout se gâte. Jean-Louis tire sur les tracteurs pilotés par des ouvriers de M. Rivière. Il se retranche à la Fumade. L'assaut est donné. Jean-Louis Portal meurt. Mère et sœur sont emmenées loin de l'objet de leur passion.

Cette passion n'est pas éteinte et les dames pas décidées du tout à mettre un frein à leurs récriminations. Puisque l'opinion est pour elles, puisqu'on a d'évidence mis de côté — qui s'en plaindrait ? — grâce à la conférence de presse du ministère de la justice, un secret de l'instruction que l'on disait encore en vigueur contre moins puissant que les dirigeants de la chancellerie ; puisque de toute manière il faut aujourd'hui donner gain de cause à qui crie le plus fort ; force est maintenant de fournir à ces nécessités un habillage convenable.

On va le trouver dans un testament de la première femme de Léonce Portal, que celui-ci découvre des *années après la mort* de sa première femme, Elisa Gauthier, et qu'il dépose en mai 1968 chez *un notaire parisien*.

M. Le Gunehec, qui paraît décidément, grâce à ses fonctions, en savoir plus long que tout autre, explique :

*« Dans ce testament, Elisa lègue à son mari la totalité de Escarmant, à qui furent attri-
Escaramant, à qui furent attribué l'immeuble de Montauban et une indemnité compensatrice de 30 millions d'anciens francs, sont exclus de la succession. C'est une possibilité ténue, mais elle existe. »*

Mais lorsque le directeur des affaires criminelles et des grâces précise aussi que cette procédure ne pourrait avoir pour effet ni d'annuler la vente à M. Rivière, ni la reconnaissance de dettes au profit du fournisseur de services, soutiendra-t-on qu'il sera possible de sortir de l'imbroglio Portal sans que la crédibilité de ce droit — qui doit en principe servir à tout résoudre — ne fasse, pour un certain temps, sourire ?

Ph. B.

Pour que ça serve à quelque chose

(Suite de la première page.)

Nous n'avons même pas à innover. Un système existe au Québec : c'est *lui qu'il serait bon d'appliquer*, puisqu'il fonctionne bien. Y a-t-il un problème, une difficulté, ou un mouvement d'opinion, une revendication, un scandale, dans n'importe quel domaine, même en matière policière, on charge un citoyen, en général un juge, de faire une enquête. Mais *le mot enquête, qui*, chez nous, est chargé des plus ténébreuses manœuvres, du secret fétide de la délation, de calomnie et de méchanceté accusatoire, est là-bas, d'abord et avant tout, une opération « portes ouvertes ».

Celui qui la dirige est souvent un personnage jovial qui ne se prend pas plus au sérieux qu'un autre, *mais dont la conscience* professionnelle se manifeste par la volonté et parfois l'acharnement *qu'il* emploie à *faire participer tous les citoyens à sa* recherche. Tous les comités, tous les groupes ont accès à son bureau. Il convoque n'importe qui, pose n'importe quelle question et travaille en public devant les micros, les caméras, les journalistes, sauf s'il y a des raisons sérieuses admises par *tous de procéder autrement... Et on* s'explique. Et aussi souvent qu'ils le jugent utile les organes d'information rendent compte au public de ce qui se passe.

Les conclusions viennent aussi, bien sûr, mais elles ne tombent pas du ciel. Elles n'ont pas une autorité « juridique », évidemment pas l'« autorité de la chose jugée » dont *nous voyons aujourd'hui ce qu'elle* peut valoir dans certain cas. Elles ont une autorité bien plus grande, qu'elles doivent non pas à des connexions administratives, à un attelage de compétences ou à une dépendance hiérarchique abstraite.

Elles ont l'autorité concrète, bien *réelle, que donne l'opinion publique*, mais pas dans n'importe quel état, une opinion publique informée et d'autant plus sereine et raisonnable qu'elle a suivi le travail de la *commission*.

En France, nous publions des conclusions détachées de tout ce qui a constitué leur élaboration. Elles font quelque fois plus de mal que *de bien. En effet, ou bien elles* sont ambiguës, rédigées dans ce style chèvre-choux qui est pernicieux parce qu'il dégoûte l'opinion, ou bien elles sont nettes mais, même lorsqu'elles aboutissent à des sanctions, le flot se referme. La société, toute fière de son exploit, plastronne et tend *le front aux lauriers qu'elle* estime mériter.

* * *

Trouver un coupable, c'est *faire oublier ses propres défauts*. Eclairer un fait en le qualifiant d'exception, c'est faire oublier la règle. Dénoncer un abus, c'est faire oublier les habitudes. *Le sang du jeune Portal* mérite un meilleur emploi.

C'est le drame qui a mis l'affaire Portal sous les yeux du public, mais il y a en France actuellement des centaines de spoliés, d'humiliés. Ce n'est pas seulement l'affaire Portal *qu'il faut « tirer au clair »*. Et si l'on ne peut rien faire pour tant d'autres *qui sont déjà closes, il faut en empê*cher de nouvelles. Bien entendu, aucun citoyen ne réclame de mettre son nez à côté de celui des enquêteurs pour dépouiller les documents un à un, bien entendu, aucun citoyen ne veut les paralyser ni les encombrer, mais ces enquêteurs doivent *aussi souvent que possible s'expli*quer en public.

Et qu'on *n'aille pas opposer le* secret. La preuve est faite que c'est du secret qu'on meurt. Et qu'on *n'aille pas dire que le public* est incompétent et qu'il faut laisser travailler les spécialistes. La preuve est faite que ce sont les spécialistes qui ont fait le mauvais travail et que c'est *l'opinion publique qui a fait* le bon travail. Cette opinion publique ne doit être ni entraînée par le *scandale ni* apaisée par la confiance ; elle jugera par elle-même, mais elle doit être mise en face de la réalité. Cette réalité tient en une phrase : le drame Portal *« n'est pas le résultat d'un abus, il est le résultat d'habitudes »*.

Les Portal ne sont pas tellement victimes de fautes. Ils sont surtout victimes de routines, ce qui est beau*coup plus grave. Un abus*, ça se dénonce et ça s'oublie. Une habitude, ça ne se sent même pas. Combien de magistrats agissent mal qui n'en ont pas la moindre idée. Quand les choses tournent mal, ils sont désolés, ils ne l'ont pas voulu. C'est vrai, ils ne l'ont pas voulu, mais ils auraient *pu agir autrement. Ils* ont suivi les habitudes, ces habitudes appuyées sur toutes les justifications imaginables, avec la timidité susceptible, la rapacité feutrée, la vieille connivence qui a oublié son *nom. C'est* là qu'est le mal.

* * *

L'affaire Portal a donné l'occasion à *quelques réalités* à double tranchant de faire surface : la place *importante du préfet*, le rôle du pouvoir politique dans l'administration judiciaire (1) (qui s'exerce dans le cas *présent en faveur des faibles)*, tout cela, personne ne peut plus le nier. Mais il y a plus important. La *tâche des citoyens*, c'est de faire en sorte que Cestas, Russier, Portal, soient les étapes douloureuses d'un chemin qui monte...

Si les pouvoirs publics continuent à *considérer ces* drames comme des abus au lieu d'y voir des *révélations* aveuglantes, il ne restera plus qu'à *allonger le* martyrologe, et l'administration judiciaire demeurera une collectionneuse de faits divers au lieu de devenir un des moteurs du progrès social.

CASAMAYOR.

(1) Voir « le Monde » du 14 novembre 1974.

LES RÈGLEMENTS JUDICIAIRES A LA CHAMBRE COMMERCIALE DE COLMAR

Une juridiction et un syndic très contestés

Colmar. — *Alors que comparaissait devant eux, le 20 février dernier, le gérant d'une société de travaux publics, M. Georges Burnier, poursuivi pour banqueroute, les magistrats du tribunal correctionnel de Colmar n'ont pas paru s'étonner d'entendre la défense dénoncer avec vigueur* « le mauvais fonctionnement d'une partie de l'appareil judiciaire » *et mettre gravement en cause les décisions du tribunal de commerce de Colmar ainsi que le rôle d'un syndic administrateur judiciaire. Ce n'était pas la première fois, il est vrai, que l'on tenait pareil discours à Colmar.*

Depuis plusieurs mois, devant le tribunal correctionnel ou la cour d'appel, des avocats font fréquemment état de pratiques peu orthodoxes en matière de faillite. Il est intéressant de noter que ces propos ne sont pas toujours vains, puisqu'à la sévérité de la juridiction commerciale correspond, de plus en plus souvent, une relative indulgence du tribunal correctionnel envers les chefs d'entreprise faillis et pénalement poursuivis. Pour sa part, la cour d'appel a, de façon significative et à plusieurs reprises, infirmé des jugements de la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Colmar (1), *critiquant ainsi — mais à demi-mots — des procédures et des procédés pour le moins singuliers.*

Certains dirigeants de société n'hésitent pas aujourd'hui à accuser la *chambre commerciale* de Colmar de pratiquer une *« justice expéditive et orientée »*. La réputation *de cette juridiction* est à présent telle qu'un avocat a pu récemment déclarer lors d'une audience correctionnelle : *« Il est significatif que l'on assiste depuis quelque temps à une fuite des commerçants colmariens, qui préfèrent s'inscrire sur les registres du commerce de Strasbourg ou de Mulhouse. »* Le 20 février, le défenseur de M. Burnier devait affirmer : *« Finalement, la seule erreur de mon client est d'avoir déposé son bilan à Colmar. »* Le siège de la société de M. Burnier étant situé à Paris, la mise en règlement judiciaire pouvait y avoir lieu. Mais M. Burnier déclare que, sur les conseils de Mᵉ Guy Stieger, syndic à Colmar — qui allait être désigné comme administrateur provisoire par la chambre commerciale, — il a accepté de déposer son bilan dans le Haut-Rhin, où l'appe*laient les activités de sa société*.

« A partir de ce moment, ajoute M. Burnier, *je n'ai été tenu au courant de rien et, un beau jour, j'ai appris que j'étais déclaré en faillite personnelle et que j'allais être traduit en correctionnelle. Depuis plusieurs années, une dizaine de sociétés de la région et leurs dirigeants ont été victimes du même processus à quelques variantes près. »* Il s'agit dans l'ensemble d'entreprises qui, pour connaître des difficultés passagères, n'en étaient pas moins saines *ou considérées comme telles* au point de susciter souvent l'intérêt des concurrents. Certaines pouvaient, au moins, parvenir à conclure un concordat avec les créanciers. *« Mais à chaque fois, elles en ont été empêchées*, indique M. Burnier, *car le syndic — toujours le même — semble avoir bradé l'actif. »* M. Burnier, aujourd'hui ruiné, n'est pas le seul à se poser des questions sur les conséquences de pareils règlements judiciaires.

On fait à ce propos plus préci*sément* allusion à l'affaire des Transports Gerig, l'une des plus récentes et la plus exemplaire *sans doute*. L'entreprise que M. Fernand Gerig, soixante ans, avait fondée en 1945, était spécialisée dans le transport de carburant (cent quarante véhicules) et avait la réputation d'être particulièrement *« solide »*, bénéficiant notamment de contrats importants avec les grandes compagnies *pétrolières. En 1971, la société* commence à connaître des difficultés de trésorerie à la mesure *de son développement*.

La mise en règlement judiciaire est prononcée en décembre 1971. M. Gerig affirme qu'il pouvait *alors « facilement » obtenir* un concordat. Pour cela, une banque suisse était prête à lui accorder *un emprunt, mais elle en a été* dissuadée, au dernier moment — selon M. Gerig — *« sur les conseils de Mᵉ Stieger »* qui devait devenir administrateur provisoire de la société.

Trois irrégularités importantes apparaissent dans cette procédure qui devait conduire la chambre commerciale à *prononcer la* liquidation complète des biens de M. Gerig. D'une part, l'intéressé *n'était pas présent* à l'audience de la chambre commerciale lorsque fut décidé le règlement judiciaire et *« sa » requête ne porte pas* sa signature. D'autre part, en moins d'un mois, le règlement judiciaire *allait être transformé en liquida*tion de biens, en dépit de l'opposition des principaux créanciers (dont une *filiale du constructeur* de poids lourds Saviem) devenus, en l'occurrence, les alliés du débiteur.

Cette décision hâtive, prise le 13 janvier 1973, était à ce point surprenante qu'elle ne devait pas faire l'unanimité au sein même du tribunal. En effet, on a remplacé, dans la signification du jugement, la signature des deux juges consulaires opposés à l'avis du président par celle de deux autres juges qui n'avaient pas siégé. Cette irrégularité fut mise au compte d'une « erreur » du greffier (2).

Un an plus tard, le 26 février 1974, la cour d'appel devait annuler la signification de ce jugement. La cour reconnaissait, à l'occasion, que *« la violation des droits de la défense »* était *« caractérisée »*. Mais, entretemps, le syndic avait commencé de vendre les biens de la société au groupe Sogestran par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, Transpégaz.

On reproche, d'autre part, dans plusieurs affaires, à Mᵉ Stieger — et *indirectement à la* chambre commerciale qui le désigne — d'avoir sous-évalué très nettement les biens *qu'il a la charge d'admi*nistrer ou de réaliser. Dans le cas des transports Gerig, il semble que l'on *dispose* d'une *indication* significative.

La société Transpégaz, que l'on dit elle-même en voie d'être rachetée, a obtenu auprès de la Banque nationale de Paris (B.N.P.), en novembre 1973, un prêt de 3 millions de francs seulement garanti par un lot d'immeubles achetés six mois plus tôt pour *1 087 000 F* à la société Gerig. Cette différence fortement négative pour un emprunt est inhabituelle, sinon troublante.

On retrouvera un exemple comparable de ce genre d'opération *dans le règlement judiciaire* d'une société appartenant à M. Eugène Grieser, minotier à Ostheim, près de Colmar. *Propriétaire d'un lo*tissement immobilier, M. Grieser avait reçu récemment une offre *d'achat — au comptant* — de 20 000 francs de la part d'un groupe immobilier. La somme avait déjà été transmise à un notaire et devait permettre, selon M. Grieser, de couvrir la plupart des créances. Le juge-commissaire a donné l'autorisation de vente par ordonnance le 10 janvier dernier. Mais le syndic, Mᵉ Stieger, a fait opposition à cette vente de gré à gré, préférant, pour une fois, une vente aux enchères publiques, et précisant qu'il pensait obtenir un prix de 140 000 ou 150 000 francs. M. Grieser a fait part de ses doutes sur cette initiative du syndic dans une lettre adressée au président de la République et au garde des sceaux.

UNE PROFESSION TROP SOUVENT MISE EN CAUSE

L'affaire de Colmar n'est pas la seule de son espèce. Le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes (Essonne) en connaît une de même nature. Tous les éléments sont à la disposition de la justice, qui ne paraît pas se hâter d'y donner suite.

On y trouve là encore, entre autres, des contestations graves portant sur les conditions dans lesquelles un jugement décidant une gérance libre a pu être pris, et aussi une sérieuse mise en cause des activités professionnelles d'un syndic. M. Pierre Juquin, député de l'Essonne (P.C.), a posé à ce propos plusieurs questions écrites. En 1972, déjà la ville de Mulhouse était le théâtre de fraudes identiques.

Ces exemples ne sont, semble-t-il, pas isolés. Cela représente beaucoup trop de soupçons pour la profession de syndic, beaucoup d'inaction pour la justice, chargée de contrôler — régulièrement et efficacement — une profession à la compétence étendue.

Ph. B.

L'explication des initiatives prises par Mᵉ Stieger réside en partie *dans le fait que ce syndic est* étrangement, dans une même affaire, le représentant d'intérêts *opposés : à la fois syndic du* débiteur et des créanciers, et ce avec l'aval des juges de la cham*bre commerciale. Dans le cas de* M. Burnier, Mᵉ Stieger a été l'administrateur du règlement judiciaire *de deux sociétés dont l'une* — celle de M. Burnier — était créancière de l'autre.

L'un des deux règlements n'a pu se faire qu'au détriment de l'autre, a suggéré, le 20 février, le défenseur de M. Burnier. L'avocat a clairement laissé entendre que la chambre commerciale qui nomme les syndics était responsable de cette situation inquiétante, causée par la double et contradictoire appartenance de Mᵉ Stieger dans de nombreuses affaires où, en sa qualité d'auxiliaire de justice et d'auteur de rapports pouvant entraîner des poursuites pénales, il se trouve à la fois juge et aprtie.

Le ministère de la justice semble avoir été saisi, depuis plusieurs mois, de certains dossiers dénonçant ces pratiques. Plusieurs demandes de révocation du syndic ont été déposées. Le préfet du Haut-Rhin s'est est inquiété et a sollicité une discrète enquête des renseignements généraux. Il *est peut-être significatif*, dans ces conditions, que Mᵉ Stieger ait décidé il y a quelques jours d'assouplir sa position en *levant soudai*nement son opposition à la vente du lotissement appartenant à M. Grieser. Mais, à Colmar, on souhaite un large éclaircissement sur l'ensemble des affaires constatées.

On remet également en cause la loi de juillet 1967 définissant le rôle et les attributions des syndics, en estimant que le contrôle de leurs activités devrait être à l'avenir plus strict. On pouvait, en tout cas, *penser qu'en raison* des particularités de la législation locale en Alsace, la présence de magistrats *professionnels dans* les juridictions commerciales pouvait être la garantie d'une plus grande rigueur.

FRANCIS CORNU.

(1) Nom donné dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle aux tribunaux de commerce qui sont *présidés par un magistrat* professionnel assisté de deux juges consulaires élus. Le juge-commissaire est également un magistrat professionnel. Ces particularités résultent du régime juridique aux trois départements recouvrés après l'occupation allemande.

(2) Autre « erreur » reconnue : l'absence d'un procès-verbal de juge*ment concernant M. Burnier* dans le registre du greffe de la chambre commerciale.

● *Quatre parieurs marseillais ont été libérés* par M. Michaud, premier juge d'instruction à Paris, dans l'affaire du tiercé du prix Bride-Abattue ; il s'agit de MM. Raymond Tosi, Jean Henrisey, Lucien Blanchard et Paul Boldrini, qui étaient détenus depuis le 23 janvier.

● *Accusés, après les révélations de M. Gabriel Aranda*, ancien con*seiller technique* de M. Albin Chalandon, d'avoir falsifié, en en arrachant une vingtaine de pages, le *registre* consignant les délibérations de la commission de sécurité de Val-d'Isère, après la catastrophe du 10 février 1970, qui fit trente-neuf morts et trente-sept blessés, MM. Jean-Louis Erny, adjoint au maire de la ville, et Henri Jouve, directeur technique de la station, viennent de bénéficier d'un non-lieu, rendu par le tribunal de grande instance d'Albertville (Savo

FAITS DIVERS

POLICE

هكذا من الأصل

JUSTICE

L'affaire des compagnies pétrolières

M. LAROCHE (ANTAR) EST INCULPÉ D'ENTENTE ILLICITE

M. Guy-François Laroche, président-directeur général de la société pétrolière Antar, a été inculpé, lundi 24 février, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'infraction aux procédures d'adjudication et d'entente illicite.

Le délégué de la région Sud-Est de la société Mobil France a fait l'objet de la même inculpation que M. Laroche.

Cela porte à vingt-six le nombre de personnes inculpées dans cette affaire, dite des pétroliers. Parmi celles-ci, les présidents-directeurs généraux, au moment des faits, de cinq des principales compagnies opérant en France : B P France, Fina, Shell France, Total et Antar.

● *L'affaire Riviera-Viandes.* — L'un des trois prévenus entendus par la police dans le cours de l'information ouverte sur l'affaire Riviera-Viandes (*le Monde* du 25 février), M. Christian Cotteray, trente-quatre ans, a été écroué lundi à la maison d'arrêt de Nice sous l'inculpation de banqueroute, escroquerie et émission de chèques sans provision.

De son côté, M. Christian Le Page, dont le nom avait été cité à l'occasion de cette affaire, a été mis complètement hors de cause, après avoir été entendu par le juge d'instruction chargé de l'affaire. — *(Corresp.)*

Dans le Gers

TRAFIC SUR L'ARMAGNAC ?

(De notre correspondant.)

Auch. — Les services de la répression des fraudes enquêtent actuellement dans le Gers sur des malversations commises dans le commerce de l'armagnac. Des eaux-de-vie âgées d'un ou deux ans auraient été vendues comme âgées de quatre et cinq ans : 14 000 hectolitres d'alcool pur destinés à l'Allemagne auraient ainsi été écoulés lors des précédentes campagnes.

Les deux qualités auraient été coupées l'une l'autre puis expédiées en vrac outre-Rhin, où elles auraient été mises en bouteille sous le label Napoléon. Les importateurs allemands — principaux acheteurs d'armagnac — auraient réagi à plusieurs reprises auprès de leurs fournisseurs, parmi lesquels une importante coopérative d'Eauze (Gers).

Le parquet d'Auch n'a encore été saisi d'aucune plainte, les services de la répression des fraudes n'ayant pas terminé leurs investigations.

Mais les professionnels de l'armagnac — négociants et producteurs — ne cachent pas leurs inquiétudes. Ils rappellent la fraude sur les vins de Bordeaux et redoutent les conséquences éventuelles d'une telle affaire.

LA DROGUE A ENCORE TUÉ !

La drogue a tué en un an cent personnes...

...l'automobile a fait quatorze mille morts.

SOCIÉTÉ

LA MORT D'UN DESCENDANT DE NAUNDORFF

Un de nos lecteurs nous signale la mort d'un descendant de Naundorff, décédé le 8 janvier dernier à Doorwerth (Pays-Bas), « *le prince Louis de Bourbon, duc de Normandie* », âgé de soixante-dix-sept ans. Selon ce que nous indique notre correspondant, « *c'est le fils aîné du prince Louis, le prince Charles-Louis, duc de Berry, qui devient donc le chef de nom et d'armes de la maison des Bourbons. Il réside actuellement à Markham, Ontario (Canada)* ».

[Le mystère qui entoure encore la mort du fils de Louis XVI, apparemment survenue au Temple en 1794, a permis à plusieurs personnes de se présenter comme le véritable Louis XVII. Le plus célèbre est Karl Wilhelm Naundorff, qui, après avoir été détenu en Prusse sous l'inculpation de fausse monnaie, a intenté plusieurs actions en justice au début de la monarchie de Juillet pour essayer de faire reconnaître ses prétentions et de récupérer les biens du dauphin. Expulsé de France, il mourut à Delft, aux Pays-Bas, en 1845. Ses descendants ont continué à se poser en détenteurs de la légitimité.]

FAITS DIVERS

Dans le Pas-de-Calais

QUATRE ENFANTS PÉRISSENT AU COURS D'UN INCENDIE

Quatre enfants d'une même famille — Franck, sept ans ; Blandine, six ans ; Ludovic, cinq ans, et Michaël Marec, trois ans, — ont péri asphyxiés lors d'un incendie survenu pendant la nuit du 24 au 25 février à Saint-Léonard, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Pour une raison non encore déterminée, le feu a surpris vers 1 heure du matin les quatre enfants dans leur sommeil et, malgré la rapidité des secours, les sauveteurs ne purent ramener à la vie les quatre victimes.

CARAMBOLAGE EN SÉRIE SUR L'AUTOROUTE DU NORD

Trois morts, seize blessés

Comme chaque année à pareille époque, le brouillard, qui recouvre dans la nuit et aux premières heures de la matinée la plupart des routes de France, est à l'origine de nombreux accidents. Le comité régional d'information routière signale que le lundi 24 février au matin une centaine de véhicules ont été endommagés, après des collisions, sur l'autoroute du Nord de Paris.

Il y a eu trois morts, seize blessés, dont trois grièvement, dans trois accidents qui se sont produits entre 3 heures et 6 heures du matin. A la hauteur de Roeux, dans le Pas-de-Calais, les conducteurs ou les passagers de deux voitures de tourisme ont été tués après que leur véhicule fut venu percuter contre des poids lourds, qui eux-mêmes avaient été immobilisés par des accidents.

A ce sujet, les services de gendarmerie rappellent les mesures de sécurité prises par temps de brouillard : limitation de vitesse à 60 kilomètres à l'heure et interdiction aux poids lourds de doubler.

● *Un détournement d'avion aux Philippines.* — Deux personnes armées de pistolets et de grenades ont pris le contrôle mardi 25 février à Cebu, ville située à environ 400 kilomètres au sud de Manille, d'un DC-3 de la Compagnie aérienne intérieure Philippine. Les deux hommes ont fait descendre de l'appareil onze des trente et une personnes qui se trouvaient à bord, puis ont ordonné au pilote de décoller et de se diriger vers Manille.

POLICE

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste de France* indique, dans un communiqué, qu'une délégation conduite par M. José Fort, secrétaire du conseil national du mouvement, a été reçue, lundi 24 février, par un représentant du préfet de police de Paris après des « *brutalités policières* » dont des jeunes communistes disent avoir été victimes alors qu'ils distribuaient, dimanche dernier, des tracts aux permissionnaires dans les gares parisiennes.

Le M.J.C.F. ajoute que la délégation « *a élevé une vigoureuse protestation contre les arrestations et les violences dont ont été l'objet les jeunes communistes* » ; le représentant du préfet a informé cette délégation de l'ouverture d'une enquête.

ARMÉE

LE GÉNÉRAL BIGEARD A TF1

« Une allumette à l'entrée de la maison »

Un général qui est passé de l'autre côté de la barricade, comme il le dit lui-même, et qui a déjà adopté les « tics » du ministre pour lequel tout problème est à l'étude ou soumis à l'examen d'une commission. Des cadres d'active qui admettent que leur vie, aujourd'hui, n'est plus très facile mais qui attendent que leurs supérieurs prennent leur défense vis-à-vis de l'extérieur. Des soldats presque satisfaits de leur sort et qui, simplement, demandent que l'armée se préoccupe de « meubler » leurs temps morts. Un étudiant de Nanterre qui s'inquiète de savoir si la France ne continue pas d'être en retard d'une guerre. La nouvelle émission de TF 1 « Chez vous ce soir » du lundi 24 février avait réuni des hommes de bonne compagnie au domicile privé du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense depuis vingt-quatre jours.

Il a fallu que l'un des animateurs de l'émission, Jean-Pierre Farkas, s'excuse — presque — de devoir se faire l'avocat du diable pour que le téléspectateur, à condition de *tendre l'oreille*, ait cru percevoir comme un écho de l'agitation actuelle dans des casernes, à Draguignan, à Karlsruhe, à Nancy ou à Verdun.

Le général Bigeard reconnaît néanmoins qu'il livre là le dernier, et sans doute le plus difficile, des *combats* de sa carrière de soldat. « *La maison ne brûle pas*, dit-il, *mais il y a une allumette à l'entrée et la partie reste à jouer.* » Les meneurs ? Il y en a, mais on ne peut pas les mettre en prison, et c'est aux militaires qu'il appartient de prendre une attitude digne. Car « *si les gauchistes sont pour la bagarre et font la révolution pour la révolution* », c'est aussi parce qu'« *il y a une pâte favorable dans le contexte actuel* ».

Célibataire avec 1 900 francs net par mois, un sergent préfère ne pas biaiser et ne cache pas qu'il trouve « *révoltantes* » ces manifestations d'appelés. « *Je ne comprends pas. On exploite beaucoup le moindre incident pour créer du désordre* », explique-t-il, avant que son capitaine, dix ans de service, n'intervienne pour reconnaître que, finalement, ces « *événements accéléreront peut-être les réformes de structure* » et que, certainement, « *ça va bouger* ».

Devant « *les bonnes bouilles de ces garçons* », le général Bigeard promet. Il promet de « *phosphorer* », comme il dit, d'expliquer la politique de défense à la nation et, surtout, aux jeunes appelés. L'armée ? « *C'est une grande famille, une équipe de copains. C'est l'armée de la France.* » Le secrétaire d'Etat promet encore de faire des réformes, de choisir des hommes de caractère qui aiment le contact, de « *dégraisser* » les états-majors et il invite ses adversaires à son « *footing* » matinal... — J. I.

« L'ÉCONOMIE » : le service militaire doit faire des gaillards allègres et bien portants.

« *Comment améliorer le service militaire ?* », se demande, dans un éditorial en date du lundi 24 février, *l'Economie*, un périodique proche des républicains indépendants et dans lequel s'exprime parfois M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur.

« *Des solutions ont été préconisées, qui vont de l'armée-nourrice à l'armée-école ou université en passant par l'armée-formation professionnelle. Mais à supposer même qu'elles soient dans la vocation du service militaire, chacune coûterait, elle aussi, très cher en moniteurs, en ateliers ou en avantages sociaux. Il paraît, en revanche, possible, sans rallonge budgétaire excessive, d'apporter aux jeunes l'enrichissement que l'armée est la mieux placée pour leur procurer, car quelle est l'autorité après tout qui les tient pendant douze mois sous sa coupe et son influence ? Nous voulons dire l'enrichissement d'une vie saine, sportive, eugénique, qui en fasse au moins des gaillards allègres et bien portants, capables de se lever tôt sans grincher et de piquer un sprint dans la journée pour prévenir la brioche. Ce service-là rendrait effectivement service et à la jeunesse, et à la nation.*

» *Formés au grand air d'une existence à la fois insouciante et bien remplie, beaucoup de garçons n'auront alors plus besoin, pour trouver leur équilibre, d'attendre que les Trissotins du sexe de Vincennes leur enseignent sentencieusement, et trop tard, ce que tout adulte normalement constitué devrait savoir. Ainsi, d'une réforme on en ferait deux...* », conclut le périodique.

LE REDÉPLOIEMENT DES FORCES NAVALES ENTRE BREST ET TOULON COMMENCERA EN JUILLET PROCHAIN

Etalé sur plusieurs années, le redéploiement des forces navales françaises, entre les ports de Brest et de Toulon, portera d'abord sur le transfert de la corvette de lutte anti-sous-marine *Aconit* à Brest, du porte-avions *Clemenceau* et de la frégate lance-missiles *Suffren* à Toulon. C'est la revue *Défense nationale* qui commente ainsi les décisions du conseil de défense du 18 décembre dernier et qui précise que l'*Aconit* ralliera l'Atlantique le 1er juillet prochain, tandis que les deux autres bâtiments de guerre gagneront la Méditerranée le 1er octobre suivant.

En 1976, le porte-avions *Foch* et le croiseur lance-missiles *Colbert* seront transférés à Toulon, alors que l'escorteur d'escadre *Duperré* ira à Brest. En 1977, enfin, la frégate lance-missiles *Duquesne* ralliera Toulon. La plupart des bâtiments de lutte anti-sous-marine neufs, tels les trois grosses frégates type *Tourville*, les corvettes types C-70 et les avions A-69 seront basés à Brest, où sera sans doute ultérieurement stationné le porte-hélicoptères nucléaire en construction.

Cet échange entre les flottes du Ponant et du Levant, dans le but de renforcer la présence française en Méditerranée, est de nature à rééquilibrer le potentiel industriel et logistique de la IIe région maritime (Brest), que le développement des forces sous-marines stratégiques, selon la revue *Défense nationale*, tendait à surcharger.

★ « Défense nationale, février 1975, 1, place Joffre, 75007 Paris, 9 F.

ÉDUCATION

La sexologie à Vincennes

Les redresseurs de torts

On croyait l'« affaire » de la sexologie à l'université de Vincennes (Paris-VIII) presque classée. Le secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, avait, après un premier réflexe d'autoritarisme, donné à nouveau le feu vert aux Vincennois (*le Monde* du 18 février). Les amateurs de scandale allaient en être pour leurs frais. C'est le moment qu'ont choisi les dirigeants de cette université pour repartir à l'assaut des moulins à vent. En s'attaquant — quelle aubaine — à la télévision.

M. Claude Frioux, président de l'université, avait convié les journalistes à une « conférence de presse ». Un meeting plutôt, voire un happening. Quelques journalistes perdus dans une foule de deux cents personnes dans une petite salle du palais de la Mutualité : cris, invectives, règlements de comptes verbaux entre protagonistes, jets de tracts... Une agitation peu propice aux explications sereines.

Après un long exposé du président et du vice-président, M. Merlin, sur les démêlés entre le secrétariat d'Etat et l'université, deux professeurs — MM. Schérer et Lobrot — viennent discourir contradictoirement sur l'enseignement de la sexologie à Vincennes. Le premier pour dénoncer « *les pièges* » de l'enseignement du Dr Michel Meignant, jugé trop peu « *révolutionnaire* ». Le second pour s'en faire l'avocat, au nom d'une autre révolution, qui vise à « *changer les gens en profondeur* ».

Soit. Tout cela n'était, en fait, qu'un prélude au « clou » du spectacle : la diffusion sur un écran de télévision de la séquence consacrée par la première chaîne (TF1), lundi 10 février, à l'affaire; et la diffusion complémentaire de plans beaucoup plus longs, montrant le journaliste, M. Dominique Laury, travailler à la réalisation de sa séquence. Commentaire des redresseurs de torts de Vincennes, dans une atmosphère houleuse : trucage et mensonges.

Mais la démonstration n'était guère convaincante. Les séquences *proposées montraient* seulement que M. Laury avait passé un certain temps, en compagnie de M. Georges Lapassade, enseignant à *Vincennes*, à *préparer* cette émission. Ce même enseignant qui avait choisi lui-même parmi d'autres, les deux documents filmés pour « illustrer » ce qui se faisait dans cette université. Et qui commentait l'enseignement du Dr Meignant sur des images d'un cours de M. Schérer, son principal détracteur... Les dirigeants de Vincennes se sont bien gardés, d'autre part, d'expliquer à leurs auditeurs qu'une émission de télévision n'est pas extensible, qu'il est nécessaire de pratiquer des coupes après un tournage. Les détracteurs de l'émission n'ont pas tenu compte des conditions de travail d'un journaliste de télévision : n'est-ce pas une méthode que ces mêmes dirigeants reprochent à la presse de pratiquer à l'égard de leur université ?

Il fallait un coupable. La paix a *été faite avec M. Guy Sitbon* et *le Nouvel Observateur* (un journal « de gauche »), qui avaient pourtant fait éclater « l'affaire », le secrétaire d'Etat est revenu à des sentiments plus libéraux, il restait la télévision. De communiqués en déclarations, d'annonce de dépôt de plaintes en rectificatifs, les dirigeants de Vincennes ont fait preuve, depuis le début, d'une belle incohérence.

RELIGION

Le Père Jean Cardonnel à «Radioscopie»

« Père Jean Cardonnel, vous êtes prêtre, religieux, dominicain : et pourtant vous vous dites « révolutionnaire ». Etes-vous pour la violence, est-ce que vous monteriez sur *les barricades*, un *fusil* à la main ? »

Pendant une heure, lundi 24 février, lors de son émission « Radioscopie », Jacques Chancel a harcelé le Père Cardonnel. Nullement décontenancé, le dominicain, rompu à de tels débats, s'est prêté au jeu. « Violent, oui. L'agressivité est inhérente à la nature humaine et je monterais sur les barricades s'il le fallait. Mais il y a beaucoup d'amour, de tendresse dans ma violence, et je suis dur pour ne pas être méchant. »

Le pacifisme ? « Je suis contre la guerre, mais aussi contre tout ce qui mène à la guerre : l'injustice, l'exploitation, les lois de l'offre et de la demande. Je suis contre le marché, fût-il commun. »

« Mais vous qui êtes prêtre, religieux, reprend Jacques Chancel, têtu, comment pouvez-vous attaquer votre Eglise, le pape, le cardinal Marty et bien d'autres encore, comme vous le faites dans votre dernier livre ? » « D'abord, je récuse le terme de « religieux », répond Jean Cardonnel, suavement. L'ordre des prêcheurs n'est pas un ordre de religieux, mais d'hommes qui prêchent, proclament, diffusent le salut. Ce sont des apôtres. Si je pars en guerre contre l'Eglise officielle, c'est parce qu'elle a cessé d'être le support de l'Evangile. »

Et l'obéissance ? « J'ai promis obéissance à Dieu, à saint Dominique, à mes supérieurs, mais d'abord à Dieu qui, pour moi, est le Dieu-homme, Jésus-Christ. » Que pense-t-on de lui à Rome ? « Je ne dépends pas de Rome, mais de Jésus-Christ. D'ailleurs, depuis 1968, les évêques ne me demandent plus de leur rendre des comptes. » — A. W.

« L'INSURRECTION CHRÉTIENNE »

Le dernier pamphlet de Jean Cardonnel, *l'Insurrection chrétienne*, s'avale comme une rasade de whisky. Bue d'un seul trait, on reçoit un coup à l'estomac ; dégustée à petites gorgées, la chaleur se diffuse à travers le corps. Ce tourbillon de mots grise, monte à la tête. Mais on en sort mélancolique ou euphorique.

L'Insurrection chrétienne ne laissera personne indifférent : le livre s'en prend à tout le monde. « *J'adore déranger*, écrit l'auteur. *C'est ma faiblesse, ma force. Aimer, le terme a perdu sa vigueur ; révolutionner va bientôt rejoindre l'amour dans le placard où tout a désormais sa place. Mais déranger tout le monde, voilà à quoi il faut s'attendre.* »

« *Tout le monde* », ici, est à prendre à la lettre. Pas seulement les têtes de Turc familières — représentants des ordres établis, ecclésiastique ou capitaliste, — mais aussi « *la gauche embourgeoisée* », « *l'avant-garde qui se veut éclairée* », « *la criaillerie des scribes, des coteries, des élites, des groupuscules* », tout « *ce petit monde des clercs et des curés sceptiques (...), bourrés d'idées très pures sur les foules humaines, à l'abri de la masse réelle et historique* ».

Ce livre représente une étape nouvelle dans l'itinéraire de Jean Cardonnel. Il déclare avoir quitté l'atmosphère chaude mais étouffante entretenue par cette « *race de clercs d'un autre genre, mais avec les mêmes tics* » ; être sorti des chapelles d'initiés pour se mettre à la recherche de l'humanité. Et c'est à l'occasion d'un voyage en Chine qu'il a trouvé la réalisation matérielle de sa vision, utopique jusqu'alors, d'une communauté fraternelle, « *cordiale* », sans classes — un un mot : chrétienne.

Prenant comme point de départ la controverse sur la vie privée et la vie publiques, suscitée par la mort récente d'un cardinal dans des circonstances mal définies le Père Cardonnel s'élève vigoureusement contre tout ce qui est « double » chez l'homme au niveau de la pensée et du comportement social ou politique : « *Les ecclésiastiques de l'Eglise ou du parti, sans oublier les chrétiens-marxistes, se sont repliés sur la double appartenance, la double référence, la dualité statique, pesante, maintenue comme telle, la caricature des contradictions mouvantes : d'un côté, je suis croyant, et de l'autres, ouvrier ; une partie de moi-même tient la foi, l'autre l'analyse politique.* »

Non seulement l'homme est un, estime le Père Cardonnel, indivisible, mais l'humanité tout entière, solidaire, est appelée à s'unifier, à se libérer ensemble, à faire cause commune.

Bien sûr, on est agacé par les raccourcis, les exagérations, le parti pris, qui relèvent du genre du pamphlet.

Le Père Cardonnel pense-t-il vraiment que les pilotes de bombardiers américains « *s'amusaient de silhouettes brûlées vives dans les rizières du Vietnam* » ; qu'Allende aurait dû recourir à « *la solution de force* » pour asseoir son pouvoir : que le Christ refusait de payer le tribut à *César* ou qu'il considérait son Père seulement comme une « *force* », un « *principe* », une « *finalité* »... ? On est agacé par l'admiration inconditionnelle pour la Chine.

N'importe. Les vraies questions sont posées. Oui ou non l'Evangile exige-t-il le partage, l'abolition des privilèges, des injustices, de l'exploitation de l'homme par l'homme ? Oui ou non, les nations, les hommes qui se disent chrétiens accordent-ils leur pratique avec leur croyance, leurs paroles avec leurs actes ? Les prophètes sont faits pour déranger.

★ « L'Insurrection chrétienne », par Jean Cardonnel. Edit. Stock, 288 pages, 25 F.

● Une Société des amis du cardinal Daniélou a été fondée, sur l'initiative de MM. H.-I. Marrou, J.-J. Munier, M.-J. Rondeau, M. Meslin, V. de Boysson et A. Lallemand. Elle a pour but de promouvoir la diffusion et l'étude des écrits du cardinal Daniélou et de prolonger le rayonnement de son œuvre.

Parmi les ecclésiastiques membres du comité d'honneur, citons les cardinaux Pignedoli, Journet, Garrone, lord Ramsey, de Cantorbéry, Mgr Huyghe, Dom P. Gramont, Mgr Poupard : parmi les civils, le président Senghor, les professeurs La Pira et Milliez, MM. M. Schumann, Chouraqui, Jean Laloy, etc.

Siège de la société : 24, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

LE PROJET DE RÉFORME DE M. RENÉ HABY

M. Ouliac : le Syndicat des instituteurs refuse de cautionner des dispositions qui hypothèquent l'avenir

L'article de Frédéric Gaussen, dans « le Monde » du 14 février, « Promotion et connivence », a provoqué les réactions de plusieurs de nos lecteurs ainsi que celle du Syndicat national des instituteurs (SNI). Cet article traitait des avantages prévus pour les instituteurs par le projet de réforme du ministre de l'éducation et indiquait que la « connivence » du plus puissant syndicat de la Féderation de l'éducation nationale était une condition du succès de son entreprise.

M. André Ouliac, secrétaire général du SNI, répond ici à cet article.

Réuni en séance extraordinaire le 18 février, le conseil national du Syndicat national des instituteurs (SNI) a arrêté et fait connaître sa position sur les grandes orientations du projet de réforme de l'enseignement élaborées par le ministre de l'éducation et retenues par le gouvernement.

Le SNI a mandaté ses élus aux grands conseils de l'éducation nationale pour voter contre le texte présenté.

Nous avons jugé le contenu du document enfin diffusé en fonction du mandat permanent démocratiquement donné par nos 320 000 syndiqués à leurs responsables départementaux, académiques et nationaux. Ce jugement est basé sur les principes contenus dans la thèse du SNI sur « *l'Ecole fondamentale* » qui demeure la charte de l'organisation. Il se réfère aussi aux grandes options du Comité national d'action laïque : démocratisation, expansion, nationalisation de l'enseignement.

Ces références de haute valeur demeurent pour nous, comme pour toutes les forces qui soutiennent le CNAL, des impératifs sur lesquels nous ne saurions transiger. Elles justifient à elles seules notre refus de cautionner des dispositions qui hypothèquent l'avenir, même si certaines d'entre elles, grâce à notre pression, peuvent améliorer la situation actuelle.

Le projet semble bien figer un état de fait dont on prend son parti en codifiant, par exemple, la généralisation du retard scolaire au niveau de l'école élémentaire, tandis qu'une « élite » pourra brûler les étapes. Et l'abandon des études en cours de scolarité, conséquence de la loi Royer, ne va-t-il pas livrer au patronat une importante fraction de notre jeunesse dont on peut deviner de quelle classe sociale elle sera issue ?

Les parents et les jeunes les plus déshérités, dont la formation, les contraintes sociales, le manque d'information, la pesanteur des habitudes, voire des routines, dont ils n'ont pas le moyen de s'affranchir et que peuvent expliquer les origines familiales ou géographiques comme les conditions socio-économiques, seront fatalement démunis et désorientés au moment des choix et des décisions.

C'est un grief fondamental que nous faisons, au-delà de toute autre considération sur les structures, au système éducatif ébauché dont nous devons nous préoccuper des finalités et du contenu qu'elles supposent.

Il est le reflet et la tentative de traduction de cette « société libérale » avec tout ce qu'elle comporte de laxisme et de « laisser-faire » qui ne peuvent profiter qu'à ceux capables d'en tirer profit. Un minimum d'aisance et de sécurité permet seul de bénéficier de la liberté telle que la conçoit le système capitaliste... Sans cela, elle n'est qu'un leurre, et les possibilités qu'elle donne ne sont que formelles.

Le souci des plus humbles

Or l'actuel projet se limite à répondre aux demandes latentes ou exprimées des jeunes ou des familles dont on sait qu'elles varient amplement avec la condition sociale et le niveau culturel, alors que toute action éducative, au contraire, doit susciter le goût de l'effort en vue d'un dépassement de soi-même vers un épanouisssement total et harmonieux.

Dans ce souci des plus humbles se retrouve cette préoccupation de l'instituteur de toujours attaché à l'élévation du niveau de l'ensemble, seule capable de permettre et de justifier une équitable promotion des meilleurs hors de toute considération d'origine et de fortune.

En cela, notre projet d'école fondamentale ainsi que le projet de nationalisation de l'enseignement élaboré par le Comité national d'action laïque vont dans le sens de l'histoire. Ils sont loin des mesures techniques et fragmentaires, même si quelques-unes sont positives, que l'actuel projet gouvernemental emprunte aux uns et aux autres dans un souci de faux équilibre qui ménagerait tout le monde pour cloisonner les oppositions ou les neutraliser.

Sous la « paille » des mots et des formules, il importe de découvrir le « grain » des idées. Celles qui inspirent le texte soumis à examen sont bien connues. Elles figurent dans l'ouvrage de M. Olivier Giscard d'Estaing *Education et Civilisation*, que nous avons analysé en son temps dans *l'Ecole libératrice*.

Le développement et le rayonnement d'un grand service public d'éducation fraternellement ouvert à toute la jeunesse du pays dans l'acceptation et le respect de ses diversités en tous domaines sont seuls de nature à répondre aux impératifs du siècle qui va s'ouvrir, où les enfants de 1975 seront les hommes et les femmes de l'an 2000.

Bien plus que nos soucis quotidiens ou nos préoccupations corporatives, légitimes, nous guide et nous détermine le souci d'émancipation, d'épanouissement et de bonheur d'une jeunesse et d'un peuple dont, à notre place et dans nos limites, nous nous sentons comptables de l'avenir.

Il était de notre devoir de parler haut et clair à une heure sans doute décisive où les responsables et les adhérents du SNI ont le sentiment profond de remplir leur mission et d'être fidèles à leur idéal.

La confirmation de la fonction de chef d'établissement

M. G. Ferrachat, professeur certifié de sciences physiques au lycée de Vichy-Cusset, donne d'autre part son point de rue. « Au-delà de l'arbre, *écrit-il*, il convient de « distinguer la forêt ».

Certes, il est juste de remarquer que la Fédération de l'éducation nationale a les moyens de torpiller tout projet qui n'aurait pas son aval. Et il est vrai qu'effectivement les instituteurs peuvent avoir l'impression que les vannes de la promotion interne s'ouvrent assez largement pour eux. Mais il faut y regarder de plus près : quels sont les enseignants qui, explicitement dans le projet Haby, peuvent prétendre à la promotion interne ? Ce sont, paradoxalement, ceux qui ont renoncé à la fonction enseignante pour prendre une direction d'établissement (en particulier, C.E.S. et lycée) : c'est par ce biais qu'un breveté a des chances nulles de devenir certifié, et qu'un certifié a des chances nulles de devenir agrégé. Le clivage qui se confirme ainsi ne se situe donc pas principalement entre les instituteurs et professeurs certifiés mais plutôt entre personnels enseignants de tous niveaux et personnels de direction.

Deux questions : la tendance est-elle nouvelle ? Est-elle significative ?

La première réponse est sans aucun doute négative : il y a longtemps qu'entre personnel enseignant et personnel de direction l'écart ne cesse de s'accroître. A l'heure actuelle, un chef d'établissement parcourt sa carrière au grand choix, bénéficie d'un supplément indiciaire, de primes diverses et de facilités de promotion interne (est-ce un hasard si, à Vichy, les deux premiers « licenciés-certifiés » promus au grade d'agrégé sont une directrice de C.E.S. et le proviseur du lycée ?). Donc, rien de nouveau à cet égard dans le projet Haby sinon la reconnaissance légale des faits.

Ne rien changer

La tendance est-elle significative ? Il faudrait, en effet, être naïf à l'extrême pour ne pas voir d'intentions ou plus exactement l'intention de ne rien changer — sinon en l'aggravant — à l'ordre existant. Suivons la doctrine officielle : le chef d'établissement dirige (supériorité hiérarchique) la « *communauté éducative* » : il doit donc être digne de cette fonction et respecté par ses subordonnés. L'administration centrale, ne pouvant s'assurer *a priori* la dignité de tous ses représentants, a prévu la possibilité de reverser un administrateur dans son cadre d'origine (et c'est ainsi que, pour le ministère de l'éducation, l'enseignement peut être une sanction !). Le respect ? Quoi de plus simple ! Suivant une logique qui a la vie dure dans les milieux universitaires, le respect qui vous est dû est fonction des titres que vous possédez : ainsi un principal breveté ne saurait longtemps sans inconvénients diriger un établissement où enseignent des certifiés : il sera promu certifié ! Et le proviseur certifié ne pouvant sans gêne organiser le service de ses professeurs agrégés devra sans tarder être élevé à la suprême dignité !

L'intention est donc dans la confirmation de la fonction d'autorité des chefs d'etablissements conçus comme représentants locaux de l'autorité centrale plutôt que comme représentants des éducateurs auprès de cette autorité.

Ce serait trop demander que de souhaiter des établissements où la fonction d'organisation et de coordination des enseignements ne soit qu'une spécialité parmi d'autres, ni plus ni moins noble que les autres, et, par conséquent, dégagée de tout attribut d'ordre hiérarchique. Ce serait rêver assurément, puisqu'il s'agit là d'un des critères qui permettrait de déceler une évolution vers le socialisme. Que le ministre n'y soit guère favorable, c'est dans l'ordre... Que la FEN ne le soit guère plus, c'est aussi dans l'ordre... mais cela est une autre histoire.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN ET HISTORIEN DU FAR-WEST GEORGE FRONVAL

L'écrivain et historien du Far-West George Fronval, de son véritable nom Jacques Garnier, est mort dimanche dernier 23 février 1975, en début d'après-midi, à l'âge de soixante-dix ans, dans sa retraite bourguignonne de Fussey (Côte-d'Or), transformée en musée de l'Ouest américain.

[Journaliste pendant trente-cinq ans, George Fronval collabora notamment à *l'Intransigeant* et à *Paris-Soir*. Il fonda la revue *Cinémonde* puis s'intéressa aux bandes dessinées et aux feuilletons.

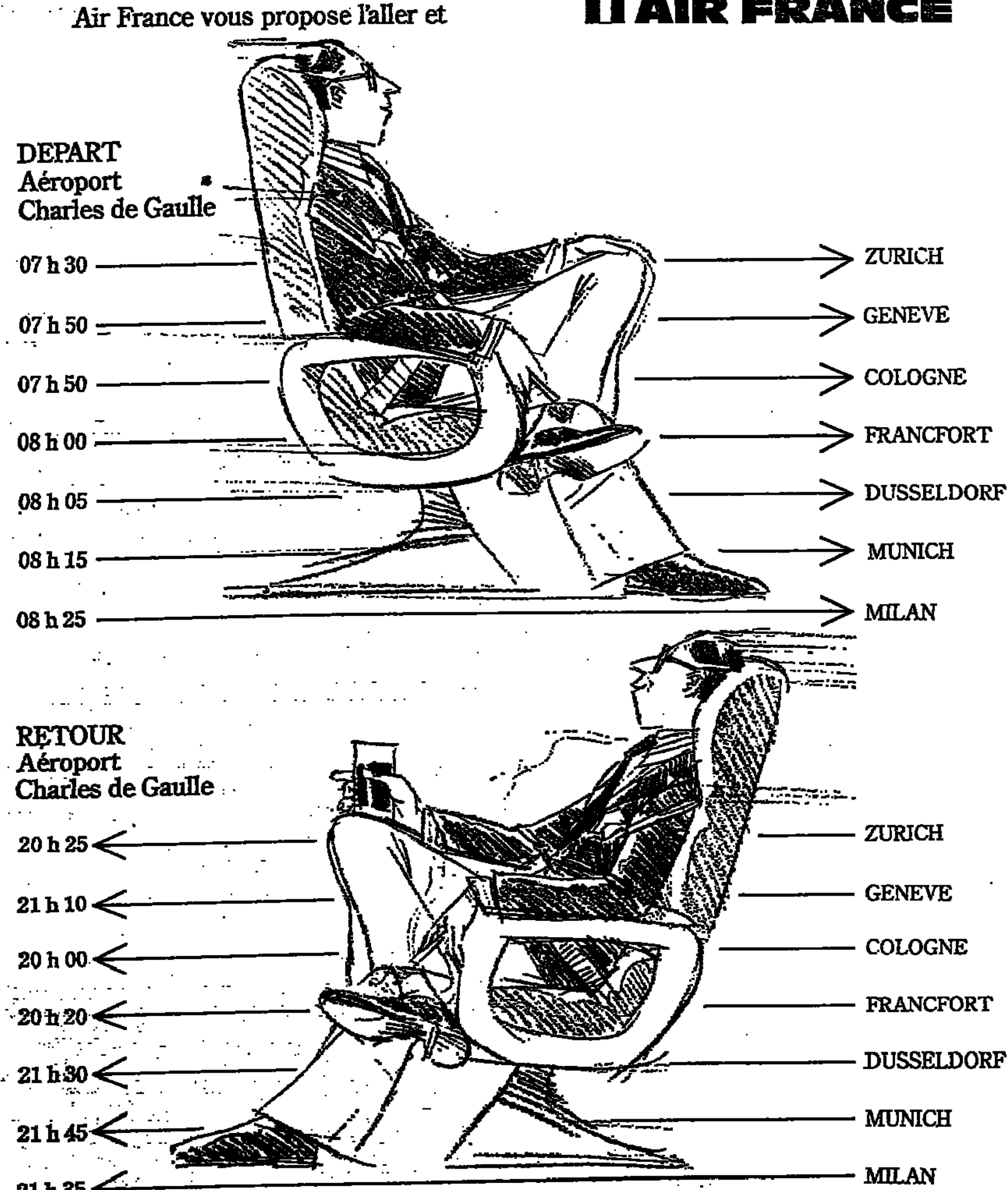
En 1948, sa passion pour le Far-West le pousse à abandonner le journalisme et à parcourir plus de 20 000 kilomètres en Arizona et au Nouveau-Mexique pour devenir un véritable « historien de l'Ouest ». *La Fantastique Epopée du Far-West* obtint un grand succès, ainsi d'ailleurs que ses ouvrages sur *Geronimo* ou *Buffalo Bill*, plus particulièrement destinés à la jeunesse.

Son dernier ouvrage était une *Histoire du Canada*, en deux volumes, enrichie d'une iconographie importante.]

ANCIENS COMBATTANTS

● *La C.I.A.P.G. a décidé de rassembler les anciens prisonniers de guerre de pays belligérants*, les 14 et 15 juin à Sarrebruck (République fédérale allemande) pour un rassemblement européen, en présence de M. Walter Scheel, président de l'Allemagne de l'Ouest, et qui marquera le trentième anniversaire du retour de la paix en Europe.

C.I.A.P.G. : présidence, 76, avenue de Stalingrad, Bruxelles (Belgique), téléph. : 11-75-54 ; délégation générale, 46, rue Copernic, Paris-16e, télph. : KLE. 48-92.





L'ÉVÉNEMENT

LE PROJET DE RÉFORME DE L'ÉDUCATION

Ce que changeraient les propositions de M. René Haby

M. RENE HABY, ministre de l'éducation, a récemment présenté ses « propositions pour une modernisation du système éducatif français », dont les grandes lignes ont été approuvées par le conseil des ministres. Nous avons analysé dans « le Monde » du 14 février les différents chapitres de son volumineux rapport. Nous précisons aujourd'hui dans cette page, principalement à l'intention des élèves et de leurs parents, les changements les plus importants qui interviendraient, à chaque niveau d'enseignement, si les projets du ministre de l'éducation étaient définitivement adoptés sans modifications.

ÉCOLE

AUJOURD'HUI

- Enseignement obligatoire à *6 ans*.
- Entrée au cours préparatoire à *6 ans* (sauf dérogation).
- *Cinq années* d'école primaire (C.P., C.E.1, C.E.2, C.M.1, C.M.2) avec redoublements éventuels.

LE PROJET

- Enseignement obligatoire à *5 ans*.
- Entrée au cours préparatoire *entre 5 et 7 ans*.
- *Six années* d'école primaire divisées en trois cycles (C.P.1, C.P.2, C.E.1, C.E.2, C.M.1, C.M.2).
  — Pas de redoublements.
  — On peut sauter des classes.

COLLÈGE

AUJOURD'HUI

- Répartition des élèves dans trois *filières* : de type I (lycées), II (C.E.G.) ou III (classes de transition).
- La *technologie* ne commence qu'en 4e.
- *Options* de langues vivantes et anciennes en 4e et 3e.
- *Enseignants* : professeurs certifiés, professeurs de collège (P.E.G.C.), instituteurs.
- *B.E.P.C.* (à la fin de la 3e) avec examen.

LE PROJET

- *Suppression des filières* : « Tronc commun » intégral en 6e et 5e (enseignement de soutien ou d'approfondissement ; programmes allégés pour les plus faibles).
- Introduction dès la 6e de l'*éducation manuelle et technique*, des *sciences physiques*, des *sciences économiques et humaines*.
- *Options en 4e et 3e* : langues vivantes et anciennes, bancs d'essai et stages préprofessionnels.
- *Enseignants* : professeurs certifiés et « professeurs brevetés ».
- *Brevets des collèges* (à la fin de la 3e).

Les horaires hebdomadaires

Aujourd'hui

- *6e-5e* (en heures) :

Français	6
Mathématiques	4
Langue vivante	4
Histoire, géographie, instruction civique	3,5
Biologie	2
Dessin	1
Education musicale	1
Travaux manuels éducatifs	1
Education physique et sportive	5
Total	*27,5*

- *4e - 3e* :

Français	5
Mathématiques	4
Langue vivante 1	3
Technologie	2
Histoire, géographie, instruction civique	3
Sciences naturelles	1
Musique	1
Dessin	1
Travaux manuels	1
Education physique et sportive	5
Total	26

Options (au moins une) :

Latin	4
Grec	3
Langue vivante 2	3
Langue vivante renforcée	2

Le projet

- *6e-5e* (en heures) :

Français	4
Mathématiques	3
Langue vivante	3
Sciences économiques et humaines	2,5
Sciences physiques et naturelles	2,5
Education manuelle et technique	2,5
Education artistique	2,5
Education physique et sportive	3
Total	23

Soutien ou approfondissement : minimum 2 heures (0 à 2 heures en français, 0 à 1 heure en mathématiques et langue vivante).

- *4e - 3e* :

Français	4
Mathématiques	3
Langue vivante 1	3
Sciences économiques et humaines	2,5
Sciences physiques et naturelles	2,5
Education artistique	2
Education manuelle et technique	2
Education physique et sportive	3
Total	22

Options (au moins une) :

Langue vivante 2	4
Latin	4
Grec	4
Bancs d'essai	1,5 à 6
Stages	5 à 10

CETTE PAGE A ETE ETABLIE PAR LE SERVICE EDUCATION-JEUNESSE DU « MONDE »

LYCÉE

AUJOURD'HUI

- *Sections* :
  — Seconde : A (littéraire), C (scientifique), T (technique) ;
  — Première et terminale : A (philosophie-lettres), B (économique et social), C (mathématiques et sciences physiques), D (mathématiques et sciences naturelles), E (mathématiques et techniques), F (industriel), G (tertiaire), H (informatique).
- *Philosophie* obligatoire en classe terminale : 8 heures en A ; 5 en B ; 3 en C, D et E ; 2 pour les séries G1, G2 et H ; 3 pour la série F8 ; 4 pour la préparation au baccalauréat de technicien musique.
- *Filières technologiques* (baccalauréat de technicien). 12 à 16 h. d'enseignement technologique en seconde, première, terminale.

LE PROJET

- *Tronc commun en seconde et première*, avec quelques options. Le tronc commun représente trois *quarts des enseignements* (moins s'il s'agit d'options techniques).
- *Classe terminale* entièrement à options choisies librement par l'élève.
- *Philosophie* obligatoire en première : 3 h. Deux options libres de 4 h. chacune en terminale.
- *Options technologiques* : 6 à 12 h. en seconde et première.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

AUJOURD'HUI

- *Collèges d'enseignement technique* (C.E.T.).
- *Certificat d'aptitude professionnelle* (C.A.P.) en trois ans (rarement deux ans).
- Possibilité pour les meilleurs diplômés des C.A.P. de préparer un brevet de technicien (B.T.) et pour les meilleurs diplômés de B.E.P. un baccalauréat de technicien (B.T.N.).

LE PROJET

- *Lycées d'enseignement professionnel.*
- *C.A.P.* en deux ans. Mais, à titre provisoire, une année de « classe préparatoire aux formations professionnelles » à l'issue de la classe de 4e (exceptionnellement de 5e).
- Seuls les meilleurs titulaires des B.E.P. pourront préparer un brevet de technicien.

BACCALAURÉAT

AUJOURD'HUI

- *Baccalauréat de technicien* (séries F, G, H).
- *Fin de première* : épreuves anticipées de français (écrit et oral).
- *Baccalauréat par séries* à la fin de la classe terminale : quatre ou cinq épreuves selon les séries (écrit et oral). Pas de session de septembre. *Redoublements illimités.*
- « Entrée libre » à l'université pour tous les bacheliers.

LE PROJET

- Suppression du baccalauréat de technicien, remplacé par le baccalauréat avec des options *technologiques*.
- *Première partie* du baccalauréat à la fin de la première (sur toutes les matières du tronc commun) : conditionne l'accès en classe terminale.
- *Baccalauréat par options* à la fin de la classe terminale : réussite à quatre options au minimum (il faut réussir chaque option séparément). *Session de septembre pour la ou les options* non réussies. Une seule année de redoublement.
- *Exigences spécifiques* pour chaque discipline et chaque établissement.

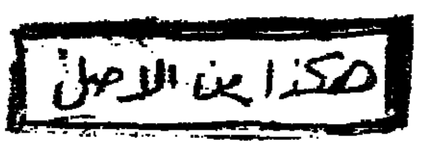
VIE SCOLAIRE

AUJOURD'HUI

- *Aucune « participation »* organisée dans les écoles primaires.
- *Conseil d'administration* des collèges (24 à 30 membres) et des lycées (36 à 42 membres).
- *Règlement intérieur* adopté par le conseil d'administration.
- *Un délégué élève* par classe dans les lycées et collèges.
- *Résultats scolaires* : les parents reçoivent les appréciations.
- L'élève ne peut sortir du lycée.

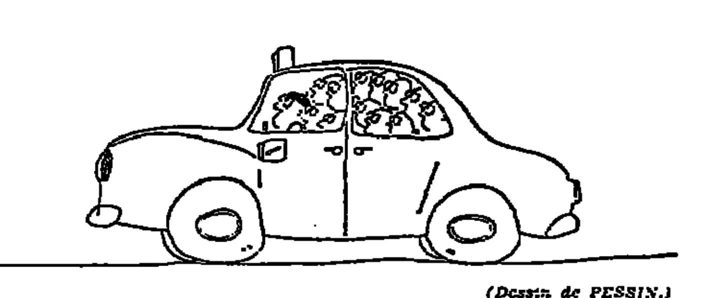
LE PROJET

- *Comité des parents* dans des écoles. Réunion des parents de chaque classe avec les instituteurs.
- *Conseil d'établissement* (mêmes fonctions) avec moins de membres (lycées : 20 à 25 ; collèges : 15 à 20).
- *Code intérieur* discuté par les élèves de chaque classe avant adoption par le conseil.
- *Trois délégués par classe.* Réunion des délégués des classes avec le chef d'établissement au moins une fois par trimestre.
- Les élèves des lycées, majeurs ou non, reçoivent les appréciations, ainsi que les parents.
- Sorties libres des élèves des lycées s'ils n'ont pas cours.



LA VIE DE L'INDUSTRIE

DES TRANSPORTEURS PLUS ÉCONOMES


(Dessin de PESSIN.)

M. Marcel Cavaillé, le secrétaire d'Etat aux transports, vient de le rappeler à l'occasion de l'inauguration de l'aérodrome Tarbes-Lourdes : « La crise de l'énergie a été, à la fin de 1973, le détonateur d'une crise plus générale dont nous observons les divers aspects en ce moment. »

Un exemple : les experts tablaient sur un accroissement régulier du transport aérien de 10 à 13 % par an. Il faudra sans doute, crise ou pas, que l'on s'habitue à des taux de progression beaucoup plus faibles : de l'ordre de 5 à 6 %. Finie la vie à grandes guides : les compagnies — et les Etats, leurs tuteurs — devront renoncer aux avions trop coûteux, aux services trop nombreux et trop luxueux, aux aérodromes trop prestigieux.

« France », en quittant la mer, a marqué la fin d'un époque qu'il avait illustrée brillamment. Mais, plus prosaïquement, la crise a montré de manière éclatante, que les pétroliers qui projetaient des chaînes de bateaux de 500 000 — voire 1 million de tonnes — faisaient sans doute des rêves trop ambitieux. Aussi démesurés, finalement, que ceux des constructeurs automobiles qui espéraient un développement sans fin de la voiture individuelle : un, deux et pourquoi pas trois véhicules par foyer ?

La crise, dit-on, a donné sa revanche au rail qui, sans doute, l'aurait eue tôt ou tard. Elle a mis l'accent sur la nécessité urgente de cesser de conformer la ville à l'automobile alors que c'est l'inverse qui est raisonnable. Elle oblige les transporteurs à surveiller leurs coûts et à se pencher de plus près sur les besoins réels — pas seulement sur les goûts — de leurs clients. Elle va jusqu'à remettre en cause des idées toutes faites et conduit à exhumer des véhicules qui paraissaient définitivement condamnés : le tramway pourquoi pas et pourquoi pas le vélo, si on sait s'en servir ?

Du bon usage des crises ? Cela est vrai des transporteurs comme de beaucoup d'industriels.

La S.N.C.F. et Air Inter tentent l'expérience

POURQUOI NE PAS RÉDUIRE LES TARIFS LORSQUE LES SIÈGES SONT VIDES ?

Le trafic de voyageurs de la S.N.C.F. a atteint en 1974 47.1 milliards de voyageurs-kilomètres, soit, d'une année sur l'autre, une progression de 5,3 % supérieure à la croissance enregistrée en 1973 : + 3,5 %. Pour améliorer ces résultats, la société nationale envisage de moduler les tarifs en fonction de la fréquentation des trains.

LE rail, dont la crise de l'énergie a aiguisé l'appétit, entend pousser ses avantages aussi loin que possible. Le trafic assuré par les convois omnibus est resté étale, l'an dernier. En revanche, le trafic assuré par les trains rapides et express a augmenté de 6,8 % contre 4,8 % en moyenne seulement au cours des cinq dernières années. Il est possible de faire mieux encore et tout de suite.

« Dans l'immédiat, pour ce qui concerne les voyageurs des grandes lignes, la S.N.C.F peut améliorer de 20 % au moins son potentiel de transport, grâce notamment à une meilleure répartition des usagers au long de la journée et de la semaine », *dit M. Paul Gentil, directeur général de la société nationale. Comme l'avion, le train souffre de circuler à moitié vide aux heures creuses. Comment attirer des clients en dehors des périodes de pointe si ce n'est en leur offrant des facilités tarifaires ?*

Air Inter l'a bien compris qui, pour assurer une meilleure fréquentation des vols de milieu de journée, va consentir une réduction de 40 % aux passagers qui accepteront de prendre leur billet et de réserver leur place aller-retour trois semaines avant le départ. A compter du 1er avril, un essai sera tenté sur les lignes Grenoble-Paris et Bordeaux-Paris. La S.N.C.F., de son côté, réagit pareillement. « Nous étudions la possibilité d'une expérience de modulation des tarifs en fonction de la fréquentation des trains. Nous allons, à dater du 1er mars, nuancer les barèmes des trains autos-couchettes les augmenter de 50 % en haute saison (30 jours par an), et les baisser de 50 % en saison creuse (220 jours par an) », *précise M. Gentil.*

Sobriété

Même en banlieue parisienne, la S.N.C.F cherche à marquer des points. Entre Paris et sa banlieue, en période de pointe, elle assure 42 % des déplacements, le métro, le R.E.R et les autobus 38 % et les voitures particulières 20 %. « Compte tenu du fait que de nombreux usagers sont inévitablement « prisonniers » de leur automobile et que nous nous partagerions avec la R.A.T.P. la *clientèle qui se convertirait* aux moyens de transport collectif, notre part pourrait, dans la meilleure hypothèse, être portée à 48 ou 50 % », *estime M. Gentil.*

Pour ce faire, la S.N.C.F. met progressivement en service de nouvelles voitures. Mais, pour améliorer le coefficient de remplissage des trains de banlieue dans lesquels les voyageurs se répartissent inégalement, il est indispensable de disperser les sorties dans les gares. A cet effet, des travaux sont en cours à Paris-Nord, Paris-Est et Paris-Saint-Lazare. La solution la plus efficace serait bien évidemment d'obtenir un meilleur étalement des horaires de bureaux. Un combat de longue haleine...

C'est pour le transport du fret dont la S.N.C.F a tiré, en 1974, 65,7 % de ses recettes, que le rail et la route se font la concurrence la plus vive. Le trafic de marchandises de la S.N.C.F. a atteint, l'an dernier, 77 milliards de tonnes-kilomètres, ce qui représente, par rapport à 1973, une progression de 4,2 %.

Le transport de certaines matières a fléchi : moins 5,6 % pour les combustibles liquides, tandis que le transport de certaines autres a sensiblement augmenté : plus 11 % pour les combustibles minéraux et pour les produits de carrière. En 1974, le trafic a crû rapidement pendant le premier semestre grâce à une conjoncture favorable. On a constaté un tassement du trafic à partir du mois de septembre puis une chute au mois de novembre à cause de la crise économique.

Selon les estimations du bureau d'études économiques de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), le trafic routier de marchandises — évalué en tonnes-kilomètres, — a a augmenté de 11 % en 1974 par rapport à l'année précédente.

Le trafic routier de zone longue — au-delà de 150 kilomètres — a crû de 9 %. On a constaté, pendant le quatrième trimestre 1974, une stagnation du trafic total et une diminution du trafic de zone longue.

Les routiers que l'on dit « gros buveurs de fuel » se défendent de cette mauvaise réputation. Ils estiment avoir convenablement appliqué les consignes officielles de sobriété.

La consommation de gas-oil pour le marché intérieur qui avait augmenté de 13,7 % entre 1972 et 1973 a crû seulement de 3 % seulement en 1973 (6,533 millions de tonnes) et 1974 (6,730 millions de tonnes). Si l'on compare le quatrième trimestre 1974 à la même période de l'année précédente, on note une baisse de consommation de 4,3 %.

JACQUES DE BARRIN.

LE TEMPS D'UN REPAS

Sur les lignes intérieures françaises, les compagnies aériennes ne servent pas de repas à bord. « Moins le trajet est long, moins le prix du billet est élevé, plus il est difficile d'y englober le prix d'un repas », *répond M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, à M. Pierre-Bernard Cousté, député (app. U.D.R.) du Rhône.*

« Le service à bord ne peut se faire que dans le temps de vol horizontal qui n'excède pas quarante minutes, ce qui exigerait de doubler l'effectif des hôtesses », *affirme le ministre.* « Il est cependant envisagé actuellement, au sein de la compagnie Air Inter, de trouver une formule qui permettrait au passager de ses vols de profiter de l'heure du repas pour prendre une légère collation, même si celle-ci devait faire l'objet d'une rémunération spéciale. » (Journal officiel du *8 février.*)

LES PARISIENS APPRENNENT A VOYAGER ENSEMBLE

Les propositions de l'administration

Au cours des dernières années, plusieurs plans de réorganisation *ou d'amélioration des transports* en commun dans la région parisienne ont été proposés au gouvernement. La plupart reprennent les propositions que M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a formulées en 1971 dans son « Plan global des transports ».

Ce qui a fait défaut jusqu'à présent, c'est la volonté politique d'appliquer les excellentes mesures suggérées par les uns et les autres.

Celles qui sont contenues dans le « Livre blanc de la circulation » rédigé à l'intention des membres de la commission spéciale — composée de représentants de l'Etat et de la Ville et chargée de faire des propositions concrètes au Conseil de Paris — auront-elles plus de chances ?

Le Livre blanc de la circulation a été rédigé par la préfecture de Paris et la préfecture de police. Il veut être un « essai de définition d'une politique d'aménagement et d'exploitation de la voirie ». Ses objectifs généraux et ses propositions sont resumes comme suit :

DEPUIS 1960, l'automobile, qui a un fort pouvoir d'attraction, a assuré tous les dé*placements nouveaux concernant* Paris, et elle a même détourné une part de la clientèle des transports en commun.

Malgré une conjoncture actuellement peu favorable, le développement libre des déplacements individuels conduit à la saturation totale de la voirie, la réalisation d'ici à l'an 2000 de toutes les grandes opérations du schéma directeur ne permettant que de suivre la demande de trafic. Corrélativement, le déficit des transports en commun augmente de façon alarmante.

Il faut donc discipliner l'utilisation de la voiture en ville, sans pour autant condamner sa possession.

L'objectif fixé est le maintien de la part actuelle de l'automobile dans l'ensemble des déplacements (soit de l'ordre de 37 % à Paris), les transports en commun assurant alors une part importante des déplacements nouveaux.

Le rythme des grands travaux serait adapté à l'objectif ci-dessus. Simultanément, un effort particulier serait fait dans les domaines de l'exploitation, de la sécurité et de la qualité de la vie.

Les propositions des deux préfectures peuvent être rassemblées sous trois grands chapitres :

1) *Une politique cohérente de l'automobile*, pour limiter sa croissance désordonnée et adapter l' « offre » à la « demande », en s'appuyant : sur un contrôle de l'utilisation de l'automobile, soit de la « demande », par des mesures d'urbanisme et une tarification généralisée du stationnement ; sur une adaptation du rythme des grands travaux, dans le sens d'une limitation de l' « offre ».

2) *Une exploitation optimale de la voirie existante* pour utiliser au mieux le capital voirie et pour préserver chaque type d'usager des empiètements des autres usagers.

3) *Une recherche de l'amélioration de la qualité de la vie* pour embellir Paris et répondre aux aspirations des Parisiens en ce domaine.

Une profonde désaffection

L'ensemble des documents analysés ensuite pour les différentes actions envisagées, la situation d'aujourd'hui, puis les conséquences qu'aurait l'extrapolation pure et simple des tendances actuelles : « le scénario de l'inacceptable ». Elle formule enfin un certain nombre de propositions. Pour ce qui concerne les seuls transports en commun, voici quelles sont ses constatations et ses suggestions :

Le nombre de déplacements quotidiens de personnes intéressant Paris n'évolue que lentement. Entre 1965 et 1974, les déplacements Paris-Paris n'ont augmenté que très peu, de moins de 1 % ; les déplacements Paris-banlieue ou banlieue-Paris sont passés de 3 500 000 en 1965 à 3 900 000 en 1974, avec un taux moyen annuel d'augmentation de 1,4 %.

Finalement, l'ensemble des déplacements quotidiens intéressant Paris ont augmenté annuellement de moins de 50 000 alors que le nombre de déplacements en auto*mobile s'est accru beaucoup plus* vite, d'environ 100 000 déplacements. L'extension du trafic automobile s'est donc effectuée aux dépens des transports en commun.

Aussi, malgré les efforts faits pour améliorer les conditions de transport en commun, la concurrence du trafic automobile a entraîné des pertes de clientèle sur la plupart des réseaux.

Depuis 1950, l'autobus urbain a perdu 62 % de sa clientèle, la capacité offerte restant identique. Le métro a perdu 5 % de la sienne, malgré une augmentation de la capacité offerte de 36 %. La S.N.C.F. a vu son trafic augmenter au rythme de 2,1 % par an : ce taux est toutefois une moyenne, certaines zones restant stationnaires (Saint-Lazare 0,5 % par an) alors que d'autres se développent rapidement (Lyon 7 % par an). Cette croissance moyenne peut s'expliquer par le développement important de la lointaine banlieue.

Pourtant des réalisations im*portantes ont été faites.*

Pour le métro, les principales ont été les suivantes : construction du réseau express régional, dont les deux tronçons terminaux ont été ouverts ; prolongement des lignes de métro vers Créteil et Bagnolet, et plusieurs opérations sont encore en cours (achèvement du tronçon central du R.E.R., prolongement de la ligne de Sceaux jusqu'au Châtelet, liaison des lignes 13 et 14 entre Saint-Lazare et Invalides).

Les conditions de transport ont en outre été améliorées. Des mesures d'exploitation, et notamment : L'allongement des quais sur la ligne n° 1 ; le remplacement accéléré du matériel et l'augmentation du parc ; le remaniement des correspondances les plus fréquentées, notamment avec les gares de la S.N.C.F. ; l'installation d'escaliers mécaniques ; la mise sur pneus de diverses lignes.

Enfin, la technique des départs programmés permet d'uniformiser la charge des rames et d'augmenter les cadences.

De nombreuses études ont montré la profonde désaffection du public pour l'autobus. Cette situation résulte notamment de l'abaissement de la vitesse et de l'irrégularité due aux encombrements et aux stationnements anarchiques. La mise sur couloirs réservés (15 % des lignes en 1973) commencé à porter ses fruits, puisque la décroissance du trafic a été stoppée et que la tendance s'est renversée.

Les sens uniques, s'ils facilitent le trafic automobile, désorientent la clientèle des autobus du fait de la dissociation des itinéraires aller et retour. A cet égard, les couloirs réservés à contresens constituent une solution efficace.

Sur le réseau d'autobus de banlieue, où la chute des vitesses n'est pas aussi grande qu'à Paris, les mêmes constatations peuvent être faites. Si l'on tient compte de la croissance de la population en banlieue, l'autobus suburbain a en effet perdu les deux tiers de sa clientèle potentielle, comme à Paris.

Une charge intolérable

Voici la situation actuelle. Que va-t-il se passer si l'on ne fait rien pour la modifier ? Le Livre blanc voit l'avenir en noir :

Dans la perspective d'une progression modérée de la demande totale et d'une croissance rapide du trafic automobile, les transports en commun sont inéluctablement condamnés à perdre leur clientèle.

Or les différents modes de transports (autobus, métro, chemin de fer) sont intimement liés les uns aux autres. Il est impossible de réduire la longueur du réseau ou la cadence des rames et des autobus sans porter atteinte de façon très grave à l'équilibre général du système, la diminution du niveau de service étant vivement ressentie par les usagers et entrainant d'ailleurs une nouvelle baisse de clientèle. A l'inverse, le coût du voyageur marginal est pratiquement nul. Selon la R.A.T.P., les réseaux actuels pourraient supporter une clientèle nettement plus importante sans nécessiter aucun aménagement.

Le déficit total des transports en commun de la région parisienne est passé de 430 millions de francs en 1960 à 2 150 millions de francs en 1973, soit un taux de croissance moyen de 13 % par an, bien supérieur au rythme moyen de croissance du produit national brut ou du budget de l'Etat.

La part dans le déficit provenant du réseau d'autobus est inférieure à 6 % : 128 millions de de francs sur 1,850 milliard en 1972. Ce n'est donc pas l'amélioration, pourtant nécessaire, du fonctionnement des autobus, notamment par les couloirs réservés, qui permettra d'agir sur la masse totale du déficit.

La perte de la clientèle au profit de l'automobile est évidemment la grande responsable de la croissance explosive du déficit des transports en commun, concurremment avec les hausses des salaires et des matériels.

A titre d'illustration, cette masse financière est égale à la moitié du budget de la Ville de Paris ou à 1 % du budget de l'Etat. Les Parisiens ne représentent que 40 % des usagers des transports, alors que la Ville de Paris supporte 60 % de la charge des collectivités locales.

En supposant que dans l'avenir la participation de l'Etat reste constante en francs actuels et que la croissance du déficit soit entièrement supportée par la taxe sur les salaires, la prolongation des tendances conduirait à envisager le doublement du taux de cette taxe tous les cinq ans, ce qui paraît assez peu vraisemblable.

Si, pour faire face à la croissance des déficits, on était amené à réduire le service soit par suppression de lignes, soit par réduc*tion des cadences de passage, soit* par la dégradation de l'entretien des installations et du matériel, l'automobile deviendrait par comparaison plus attractive encore, d'où une nouvelle fuite de la clientèle et un cercle vicieux d'aggravation du déficit.

En résumé, la prolongation des tendances actuelles de l'évolution des transports en commun conduit à une dégradation insupportable de la situation, aboutissant à la prise en charge par les collectivités de déficits de plus en plus lourds ou à une détérioration irréversible du système de transports en commun et du service rendu.

Des plans coordonnés

Que faut-il faire si l'on refuse d'accepter l'inacceptable ? Le Livre blanc, qui d'une façon générale insiste beaucoup sur l'organisation de la circulation dans la capitale et les operations de dissuasion vis-à-vis de implique, dit ceci à propos des transports en commun :
mun :

Les transports en commun vont être améliorés par la mise en service de nouvelles lignes de métro en cours de construction représentant une augmentation de capacité suffisante, compte tenu de l'évolution de la demande de transport. Il serait donc normal de limiter le programme à réaliser d'ici à l'an 2000 aux « coups partis », en ce qui concerne les grandes opérations, dans Paris.

Cependant, des améliorations de capacités ponctuelles devront être réalisées sur les tronçons les plus saturés du réseau du métropolitain et sur les points de pas*sages obligés, notamment les gares* S.N.C.F.

Le premier objectif d'une politique des transports en commun est naturellement l'augmentation de la fréquentation par l'effet indirect d'une dissuasion efficace de l'usage de l'automobile. Toutes les études ont montré que pour le développement de la clientèle l'effet d'une tarification, même modique, de l'automobile était beaucoup plus important que celui d'une amélioration sensible des transports eux-mêmes. Il faut néanmoins se préoccuper égale*ment de cette amélioration.*

La technique des « départs programmés » du métro, avec une sonnerie annonçant la fermeture des portes, permet de « serrer » l'intervalle entre les rames et de gagner 15 % environ de capacité sans modifier l'infrastructure.

Le matériel roulant actuel de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. est vétuste : en 1970, sur le métropolitain, 16 % de wagons dataient d'avant la guerre de 1914 et 36 % d'avant celle de 1939 !... Le programme de renouvellement et d'acquisition de nouveaux wagons permettra d'augmenter la capacité de 7 % au cours du VI[e] Plan. La poursuite de cette politique est encore possible avant la saturation du réseau. L'automatisation de la conduite permet des économies de personnel, et une meilleure régulation.

Pour les autobus, les techniques de priorité par bandes réservées et par déclenchement des feux en faveur des autobus permettent de mieux utiliser le matériel et le personnel. C'est ainsi qu'on a déjà augmenté de 8 % le taux de rotation sur certaines lignes, et donc le nombre de places offertes avec le même matériel.

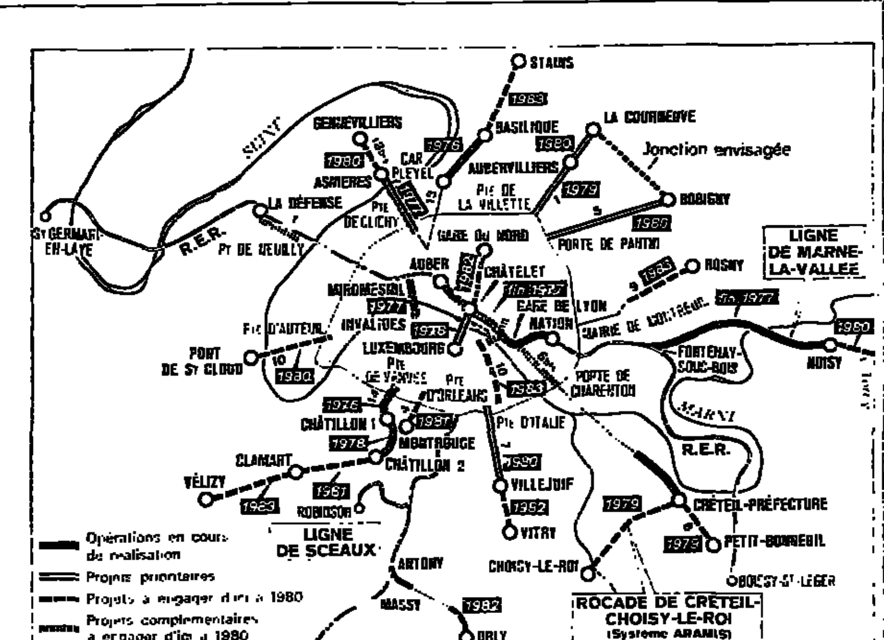
Les transports en commun doivent faire l'objet d'actions coor*données afin d'établir des « plans* de transports » correspondant aux « plans de circulation ». Une politique de complémentarité entre le métro et l'autobus, de rabattements sur les gares dans Paris ou en banlieue, est nécessaire au bon fonctionnement du système, car la faiblesse d'un seul élément de la chaîne détourne la clientèle potentielle vers l'automobile.

Les actions ponctuelles de traitement des « points critiques » et des ruptures de charge se rattachent à l'exploitation. Elles ont des effets importants en faisant sauter les goulets d'étranglement sur une chaîne de transports.

Enfin, la tarification des transports en commun constitue un excellent moyen pour répartir la demande sur l'ensemble des installations et éviter la désaffection vis-à-vis de certains modes de transports.

Les projets de la R.A.T.P.

La R.A.T.P. a mis au point un plan d'équipement d'ici à 1980. La longueur du réseau augmentera de 52 kilomètres (+ 30 %) et pour la seule banlieue, sera multipliée par plus de trois. Plus de 725 000 nouveaux habitants seront ainsi desservis par le métro.



LES CITADINS REDÉCOUVRENT LE PLAISIR DE SE DÉPLACER

Les innovations coûtent cher

Le tramway pourquoi pas et *pourquoi pas le vélo* ? La mode rétro risque finalement de gêner tous ceux qui bien avant la crise pensaient, sérieusement, qu'il fallait chercher de nouveaux véhicules permettant de se déplacer facilement et agréablement en *ville. Des véhicules nouveaux* faisant appel à toutes les ressources de la technique moderne ou ancienne, mais que l'on adapterait à un nouvel usage.

Cette démarche n'a rien d'un engouement passager. On s'aperçoit que les déplacements sur quelques centaines de mètres (« hectométriques » disent les spécialistes), ceux qu'assurait traditionnellement la bicyclette... ou *la marche à pied*, posent des problèmes économiques sinon techniques difficilement surmontables.

On sait construire de petits *véhicules légers, confortables*, programmés électroniquement. Ils coûtent trop cher pour les services qu'on leur demande. Alors, oui, pourquoi pas le vélo à condition que, comme les Néerlandais, on sache lui faire sa place dans la ville ?

Faire revivre aujourd'hui tramways, trolleybus ou autobus implique nécessairement des modifications des véhicules et de la voirie. C'est dire que l'Etat ainsi que les collectivités locales, sont condamnés à des investissements nouveaux.

Il faut en effet absolument éliminer la lenteur — par l'adoption d'une voie propre. — la pollution atmosphérique — grâce au moteur électrique ou au gaz naturel. — le manque de confort, l'encombrement et l'irrégularité du service.

● *La lenteur.* — Dès qu'ils pénètrent dans les villes, autobus, tramways ou trolleybus ont beau circuler dans des couloirs réservés, ils se trouvent arrêtés aux carrefours. D'où les idées d'amélioration qui se sont multipliées peu à peu :

— Etendre la voie propre aux carrefours en faisant alors passer autobus ou tramways en souterrain ou en surélévation : mais ce n'est pas toujours possible, et l'investissement est considérable.

— Permettre aux autobus de franchir plus facilement les carrefours grâce à une télécommande des feux tricolores : les relier par radio à un poste central de contrôle, comme c'est le cas pour les autobus de la ligne parisienne n° 52 afin de connaître la position des véhicules le long du trajet et en faire accélérer ou ralentir certains pour mieux les répartir et obtenir un service plus régulier (système Secama).

— Imaginer un système bi-mode, l'autobus circulant sur une voie propre dans le centre des villes et sur la voirie normale à la périphérie dès que la circulation est moins dense.

Pour bien fonctionner, tous ces systèmes impliquent que l'on chasse finalement une partie des automobiles du centre des villes.

Des moteurs plus propres

● *La pollution atmosphérique.* — Le tramway et le trolleybus ont cet avantage de pouvoir être ou d'être des véhicules électriques. Pour l'instant, les batteries chimiques ayant besoin d'être rechargées fréquemment, l'alimentation électrique d'un véhicule implique une captation de courant au sol ou le long de fils aériens. Une autre solution est que les autobus soient munis de moteurs alimentés par du gaz naturel liquéfié, beaucoup moins polluant que l'essence ou le gas-oil (*le Monde* du 23 janvier 1974). Trois autobus au gaz naturel liquéfié sont expérimentés à Paris.

● *Le confort.* — De simples améliorations, comme l'abaissement du plancher d'un autobus, nécessitent, en réalité, de nouvelles études coûteuses. Il faut en effet diminuer la taille des roues, revoir entièrement les problèmes de stabilité et de suspension des véhicules. Le conditionnement d'air, le confort des sièges impliquent aussi de nouvelles dépenses. D'où un service plus cher.

● *L'encombrement.* — La société Seri, filiale de Renault, étudie un système bi-mode pour la ville d'Evry. Le district parisien lui a accordé, à cet effet, une subvention d'un million de francs. Il s'agit de réduire l'encombrement de l'autobus sur sa voie propre en le guidant grâce à un bras coulissant sur une rampe métallique. Ce guide métallique devrait permettre un guidage à deux centimètres près, donc un alignement précis

● *L'irrégularité du service.* — Cette irrégularité disparaît sur une voie propre et diminue un peu avec les contrôles radio des autobus équipés d'émetteurs-récepteurs. Une autre manière d'améliorer la qualité du service est d'imaginer qu'un mini-autobus fasse du porte-à-porte. Comme dans les systèmes étudiés pour les taxis collectifs (systèmes appelés « dial a ride » aux Etats-Unis), l'usager appelle par téléphone un centre de contrôle, indique où il se trouve et où il souhaite se rendre.

Le centre surveille en permanence une flottille d'autobus et connaît à chaque instant la position des véhicules. Le centre de contrôle affecte alors un véhicule à l'usager, qui est pris en charge à l'endroit où il se trouve et est transporté jusqu'à sa destination. Un tel système vient d'entrer en service à Santa-Clara et à Palo-Alto au sud de San-Francisco.

En France, toutes ces améliorations de systèmes de transport existants en sont encore au stade des études avancées ou de l'expérimentation. La procédure de régulation de marche des autobus est expérimentée à Paris sur une seule ligne et va être adoptée à Toulouse cette année sur une ligne. Deux contrats d'un montant total d'un million de francs ont été attribués à la SERI par le District parisien. La SERI s'est surtout penchée jusqu'à maintenant sur la question du guidage d'un autobus classique, mais paraît encore loin d'une réalisation prototype. Un contrat lui a récemment été attribué pour l'étude d'un autobus bi-mode alimenté en électricité, afin de déterminer quelles peuvent être les solutions pour capter le courant sur la voie propre et pour propulser le véhicule sur une voirie normale, et quel sera finalement le poids du véhicule.

Quant au système de transport à la demande par téléphone, le système Busphone, son étude commence à peine alors que des systèmes comparables sont étudiés depuis plusieurs années aux Etats-Unis et qu'ont été peu à peu élaborés des programmes très complexes nécessaires au calculateur pour attribuer en permanence les véhicules aux usagers.

Plusieurs sociétés industrielles ne demanderaient pas mieux que d'obtenir des crédits gouvernementaux pour dessiner de nouveaux autobus ou tramways. Certaines, comme la SODETEG, négocient des achats de licence à l'étranger. D'autres, comme la société M.T.E., songent à un système, appelé Citadis, qui est constitué de véhicules guidés sur des rails comme les tramways et pouvant être placés sur la voirie existante. S'ils passaient ensuite sur une voie propre, ces tramways pourraient être automatisés et se passer de conducteur. — D. V.

Les Néerlandais, professeurs de bicyclette

Comment développer l'usage du vélo ? Le ministre de l'équipement a dégagé dans le budget 1975 des crédits pour aménager des pistes cyclables. L'Institut de recherche des transports (I.R.T.), dans une étude qu'il vient de publier sur les Pays-Bas, montre que cela ne suffit pas.

Les Néerlandais ont la « mentalité deux-roues ». Pourquoi ? Le pays est plat ; l'habitat dispersé. Des trajets trop longs pour être faits à pied et trop courts pour justifier l'utilisation de la voiture. L'échelle des revenus est assez uniforme et n'incite pas à considérer les moyens de transport comme un « blason social ». Les automobilistes respectent les cyclistes, car ils sont eux-mêmes cyclistes, le dimanche par exemple. En cas d'accident, la jurisprudence et l'opinion prennent systématiquement partie pour le plus faible (deux-roues ou piéton). Aux Pays-Bas, on compte un vélo pour trois habitants (un pour cinq en France).

L'Institut de recherche des transports souligne que les urbanistes ont su, grâce à « mainis petits détails », protéger les cyclistes. Chaque rue est spécialisée dans tel ou tel genre de circulation, rapide ou plus lente. On préfère la signalisation au sol (précise et claire) à la signalisation par panneaux, que le cycliste en général voit mal. Des parcs de stationnement sont judicieusement disséminés dans les quartiers (sous forme de petits enclos) et sont équipés, grâce à des points d'ancrage, pour éviter le vol.

Les vélos néerlandais ont une silhouette plaisante. Leurs caractéristiques techniques offrent une position assise plus agréable pour les personnes âgées ou les cyclistes en vêtement de ville. La fourche très inclinée et les grandes roues assurent une grande stabilité. Le système de freinage par rétropédalage ou à tambour avec commande à tige donne la possibilité de réduire l'allure d'une seule main. Une béquille rend le stationnement aisé. Des porte-bagages solides avec sangle inamovible permettent de transporter des objets ou des enfants.

A lire l'étude de l'Institut, on voit que les urbanistes néerlandais considèrent que l'usage des deux-roues contribue à améliorer le cadre de vie. Ils privilégient donc un transport qui apporte la quiétude aux citadins. En France, l'automobile est encore reine. Le vélo est conçu pour les enfants ou pour les sportifs (position penchée, matériel léger). Les constructeurs soignent l'apparence extérieure aux dépens de la solidité et du confort.

Pour que la bicyclette cesse d'être un gadget pour redevenir un moyen de déplacement commode, ne pourrait-on suivre l'exemple néerlandais ?

ÉTIENNE MALLET.

★ *Bulletin d'information de l'I.R.T.*, n° 9, 2, rue du Général-Malleret - Joinville, 94110 Arcueil.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

Après les directives du président de la République

Davantage d'espaces verts, moins d'immeubles ?

Depuis les directives adressées par M. Valéry Giscard d'Estaing au premier ministre sur l'urbanisme parisien, propositions et études vont bon train. Le lundi 24 février, la commission « urbanisme et environnement », qui rassemble élus et fonctionnaires, a estimé à 100 millions de francs au minimum le coût de la remise en cause d'un certain nombre de projets d'opérations de rénovation urbaine peu conformes à un « urbanisme de qualité ».

Selon M. Raoul Rudeau, directeur général de l'aménagement urbain, sur les vingt-trois opérations de rénovation en cours ou prévues, trois n'ont pas encore vraiment démarré et pourraient donc être facilement remises en cause : Plaisance-Vandamme (14e arrondissement), Lahire (13e arrondissement), secteur 9 (entre la porte de Champerret et la porte d'Asnières, 17e arrondissement). Quatre sont engagées ou sur le point de l'être : Saint-Blaise (deuxième phase, 20e arrondissement), nouveau Belleville (deuxième phase, 19e arrondissement), Guilleminot (14e arrondissement) et Amandiers (20e arrondissement).

MM. Yves Milhoud (C.D.P.), président du Conseil de Paris, et Bernard Rocher (U.D.R.), président de la commission, ont souligné que le programme de rénovation de la ville aujourd'hui remis en cause avait été décidé en accord avec l'État. Il serait donc normal que l'État participe au financement des charges supplémentaires occasionnées par *« cette amélioration apportée à l'urbanisme parisien ».*

Dans le « schéma d'un plan vert pour Paris », M. Lafay constate que les Parisiens bénéficient seulement en moyenne de 1,4 mètre carré d'espace vert par habitant. Il propose la création d'une véritable direction des espaces verts rattachée aux services du futur maire de Paris ; l'aménagement de 85 hectares de jardins à l'intérieur des grandes opérations de rénovation ; la destruction des murs trop élevés qui cachent la *vue de certains jardins* et la transformation en espaces verts d'au moins 90 hectares appartenant à la S.N.C.F.

Le conseiller, qui a recensé 300 hectares d'espaces verts privés dans la capitale, ajoute : *« Il est inconcevable d'en laisser la gestion uniquement à quelques privilégiés. »*

Saint-Germain-des-Prés aux piétons

D'autre part, la commission supérieure des monuments historiques vient d'approuver la création d'une place plantée d'arbres devant l'entrée principale de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cette place sera réservée aux *piétons*, *exception faite* d'un couloir, dans l'axe de la rue Bonaparte, réservé à la circulation des automobiles.

A Louveciennes

DES CONSTRUCTEURS DE BUREAUX SONT RELAXÉS

Le tribunal correctionnel de Versailles a relaxé lundi 24 février MM. Jean-Jacques Schwartz, P.D.G. de la société Schwartz-Haumont, et Georges Vigouroux, P.D.G. de la société civile immobilière Louveciennes-Princesse, inculpés d'infraction au code de l'urbanisme. Malgré le sursis à exécution du permis de construire prononcé le 6 mars 1974 par le tribunal administratif de Versailles, ils avaient continué et terminé un immeuble de bureaux à Louveciennes (*le Monde* du 11 février).

Dans ses attendus, le tribunal *précise que l'accusation — muni*cipalité de Louveciennes et comité de défense du plateau des Soudanes — n'a pas fait la preuve que l'achèvement des travaux avait modifié le volume et l'aspect de la construction. Le gros œuvre de l'immeuble était construit, dans son volume définitif, avant le sursis à exécution. Mais les façades étaient ouvertes aux intempéries.

Pour ce qui concerne les travaux intérieurs, le tribunal a suivi l'argument des défenseurs de MM. Schwartz et Vigouroux : *« Depuis la loi du 30 décembre 1967, modifiant les dispositions du code de l'urbanisme, le permis de construire ne vise plus les aménagements intérieurs. Aussi le sursis à exécution ne vise pas ces travaux. »*

Dans quelques semaines, le tribunal *administratif doit examiner* l'affaire au fond et se prononcer sur la validité du permis de construire.

ENVIRONNEMENT

DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Une centrale solaire est mise à l'étude par le C.N.R.S.

Le Centre national à la recherche scientifique va mettre à l'étude à Odeillo (Pyrénées-Orientales) une centrale électrique utilisant l'énergie solaire. Les miroirs du four solaire qui fonctionne en Cerdagne depuis près de dix ans serviront à tester plusieurs types de chaudières françaises et américaines. Les travaux expérimentaux s'étendront sur deux années avant que l'on puisse en tirer des conclusions pratiques. C'est ce qui a été annoncé le 24 février au cours d'une journée d'étude sur les énergies nouvelles — et non polluantes — organisée à Odeillo-Font-Romeu par le ministère de la qualité de la vie.

De notre envoyé spécial

Odeillo. — Pour faire le point sur les recherches entreprises dans ce domaine, le ministre, M. André Jarrot, s'était entouré de M. Paul Delouvrier, président d'Electricité de France, et de M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, et de nombreux fonctionnaires, chercheurs et architectes. M. Félix Trombe, directeur du laboratoire de l'énergie solaire, fit les honneurs des trois premières maisons dotées de capteur solaire, qui viennent d'être achevées à Odeillo.

Elles sont déjà habitées, et le dispositif, fort simple, dont on les a dotées (des parois vitrées à travers lesquelles l'air est chauffé par le soleil) économisera 70 % des dépenses de chauffage. L'investissement supplémentaire ne représente que 8 % du coût de la construction. Avant la fin de l'année cinq villas, équipées de capteur solaire — à eau cette fois — seront achevées à Aramon, dans de Gard, avec la collaboration de l'E.D.F. Cinq autres sont en construction au Havre, dans une cité H.L.M. Ces deux séries de maisons expérimentales, comparées à des villas du même type mais dotées de chauffage classique, serviront à tester la fiabilité et la rentabilité du procédé. Une vingtaine de demeures solaires ont d'ailleurs été mises en chantier par des particuliers en d'autres points de l'Hexagone. Le ministre de la qualité de la vie, quant à lui, va faire ériger dans les Pyrénées un refuge de haute altitude équipé du « tout solaire ». Toutes ces initiatives, si elles se révèlent positives, pourraient inciter à équiper ultérieurement, et de la même manière, deux cent mille à trois cents mille logements nouveaux chaque année en France. Ce sont des millions de tonnes de pétrole qui seraient ainsi économisées.

Pour hâter les choses le C.N.R.S. va créer très prochainement en son sein un Institut de l'énergie solaire qui coordonnera les travaux d'une quinzaine d'équipes groupant trois cents chercheurs. L'E.D.F. elle-même s'intéresse à cette énergie nouvelle. Parlant du projet d'étude sur une centrale solaire, M. Paul Delouvrier a déclaré : *« Je ne puis qu'applaudir à cette initiative. »* L'établissement public serait-il disposé à participer au financement ? *« Je ne dis pas non,* a répondu son président, *bien que nous ayons déjà beaucoup de difficultés à trouver des capitaux pour le nucléaire. »* De son côté M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, a indiqué les quatre thèmes de recherche qu'il entendait privilégier : l'habitat solaire, la pompe solaire, les centrales solaires et les applications de la pile photovoltaïque. Mais ces technologies douces ne seront industrialisées que si elles ont des débouchés. A défaut de les trouver en France le gouvernement songe aux pays étrangers. *« Les nations en voie de développement,* a déclaré M. André Jarrot, *ont besoin de l'énergie solaire, de la pompe à chaleur, de l'éolienne, de microchutes, de la géothermie. Les industriels de chacune de ces branches devront s'unir pour aborder les marchés étrangers. »*

Il faut cependant « garder la tête froide », selon une expression du ministre. Le gros des crédits de recherche reste affecté au nucléaire, et cela, a-t-on annoncé, pour quelques décennies. Les énergies nouvelles ne peuvent espérer ramasser que des miettes. *« Nos moyens sont indigents »*, s'est indigné un architecte qui depuis des années milite pour la maison solaire.

Pourtant, la République démocratique allemande, le Japon, les Etats-Unis, entre autres se sont engagés à fond, et avec de fortes dotations budgétaires, dans l'exploitation du soleil. Faute de crédits, la France, où les projets et l'imagination ne manquent pas, n'est-elle pas déjà en retard dans la course ax énergies nouvelles ?

MARC AMBROISE-RENDU.

WHYL : CENTRALE RETARDÉE

Whyl (A.F.P.). — Les travaux de construction de la centrale nucléaire de Whyl, dans le Bade-Wurtemberg, en face de Colmar, sont suspendus jusqu'à la fin du mois de mars. La firme chargée de la construction de cet ouvrage a, en effet, le 24 février, donné son accord à une recommandation dans ce sens du gouvernement régional.

Le lundi 24 février au matin, plusieurs centaines de protestataires allemands, français et *suisses avaient commencé* à construire des barricades pour bloquer l'accès du chantier. Dimanche dernier, plusieurs milliers de personnes étaient venues protester sur le terrain et s'étaient heurtées à la police. Il y avait eu une trentaine de blessés, dont une vingtaine de policiers.

LA PROTECTION DE LA NATURE AU CONSEIL DES MINISTRES

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, proposera mercredi au conseil des ministres un train important de mesures concernant la protection de la nature et de l'environnement. Trois textes attendus depuis longtemps seront probablement adoptés. Le premier est un rajeunissement de la loi de 1917 sur les établissements classés. Seront désormais considérés comme tels non seulement les entreprises privées mais — ce qui n'était pas *le cas jusqu'à présent* — tous les établissements publics à caractère industriel ou commercial. Sera également examiné le projet de loi créant une agence nationale des déchets.

Enfin la loi sur la protection de la nature, en préparation depuis plusieurs années, sera à l'ordre du jour. Certains de ses articles réglementant l'activité des zoos, dont les abus ont été dénoncés le 24 février au cours de l'émission « Au pied du mur », à laquelle participaient M. André Jarrot et Mme Brigitte Bardot (*voir page 23*). En attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, M. Jarrot a demandé aux préfets de lui donner dans le délai d'un mois un état des zoos existant dans leur département.

A PROPOS DE...

L'aménagement du parvis de la cathédrale de Reims

L'architecture contemporaine fait peur

Malgré l'avis favorable de la commission des abords, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, n'autorisera pas la construction de la cour d'appel de Reims sur la place du parvis (*le Monde* du 25 février). Est-ce un désaveu de tout essai d'insertion d'une architecture de qualité dans un quartier ancien ou près d'un monument prestigieux ? Un enterrement de première classe pour la création architecturale contemporaine ?

Le public a peur de l'architecture contemporaine. Il est vrai que les raisons d'en être fier et les exemples indéniables de réussite sont peu nombreux. La suffisance de certains hommes de l'art, la confiance excessive dans des matériaux ou des techniques nouvelles mal maîtrisés, le mépris des usagers ou de l'entourage ancien du bâtiment ne sont pas faits pour réconcilier les architectes et leur époque. « Jamais le divorce entre ceux qui s'acharnent à sauver les beautés de notre héritage architectural et les créateurs n'a été si complet », *estimait, dans un article récent, M. Jacques Houlet, sous-directeur chargé des sites protégés.*

Bien sûr, les architectes ne sont pas seuls en cause. Un « programme » trop lourd pour l'endroit où l'on veut le loger, des contraintes financières, commerciales ou réglementaires trop serrées ou mal pensées, expliquent parfois autant que le manque de talent, l'échec de l'homme de l'art.

Devant ce « risque », l'opinion publique recule. Elle renvoie l'architecture de notre temps aux quartiers neufs, aux villes nouvelles, voire aux H.L.M. qui seront peut-être un jour parmi les seuls témoins des recherches actuelles.

Est-ce la tâche des pouvoirs publics de suivre l'opinion dans cette voie, de renoncer à promouvoir une architecture de qualité ? Ne doivent-ils pas, au contraire, encourager la recherche et les tentatives sans reculer devant les difficultés ? Si l'on s'interdit toute construction contemporaine dans un quartier ancien, la ville meurt. Le pastiche, la copie parfaite d'un style, peut se justifier pour combler un vide dans un ensemble très homogène. Mais, dans tous les autres cas, il faut encourager — et contrôler soigneusement — la recherche d'un style contemporain, en employant des matériaux traditionnels et en respectant les proportions inspirées de celles du quartier. Les bons exemples existent : la maison Bouriant près de l'hôtel Cujas à Bourges, la maison Schildknecht à Colmar...

Certes, le problème posé à Reims était parmi les plus difficiles. La construction de la cour d'appel, à la place du square, à côté d'une des plus belles cathédrales gothiques, n'était pas sans difficultés. C'est en connaissance de cause que les services de la direction de l'architecture avaient guidé les études qui n'étaient pas terminées. Mais si rien n'est fait, après cette première passe d'armes pour aménager le parvis, ce sera une étrange victoire pour les défenseurs des sites.

La décision du secrétaire d'Etat ne doit pas, dit-on dans son entourage, être interprétée comme un désaveu de la création architecturale contemporaine. On le croira d'autant plus volontiers que M. Guy trouvera l'occasion de le prouver.

Le parvis de la cathédrale d'Amiens — encore une — pourrait lui en fournir une. Malgré les protestations locales, un immeuble de verre a été construit, il y a quatre ans, sur l'un des bords du parvis. Ce bâtiment n'est qu'une partie de l'édifice qu'avait prévu l'architecte, M. Bernard Bougeault. Un second permis de construire n'a jamais été délivré. Peut-être M. Guy pourrait-il faire en sorte que l'immeuble présente enfin des proportions convenables et puisse ainsi assurer sa propre défense.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Assemblées régionales

CORSE : la gauche conserve la présidence et partage tous les autres postes

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — C'est avec la volonté de ne pas voir *se renouveler* les incidents de l'an dernier que les conseillers régionaux de Corse se sont réunis, le lundi 24 février, à Ajaccio. De fait, la tentative de compromis entre majorité départementale — de gauche — et majorité présidentielle, tentative qui avait achoppé en 1974, a pu aboutir.

Voici un an, en effet, alors que M. François Giacobbi était déjà élu président et que le partage des vice-présidences du conseil régional d'une part, des présidences des commissions d'autre part, semblait devoir s'effectuer à la satisfaction générale, la question de la composition d'une commission permanente, non prévue par les négociateurs des deux groupes, avait, au dernier moment, brisé l'entente des conseillers généraux et fait se retirer du bureau de l'assemblée les représentants de la majorité présidentielle. Leur absence devait ensuite nuire sensiblement au fonctionnement des institutions régionales corses.

Cette commission permanente devait être, dans l'esprit de ceux des conseillers qui en étaient partisans, l'équivalent régional de la commission départementale du conseil général. Contrairement à cette dernière, toutefois, elle ne disposait pas, aux termes de la loi du 5 juillet 1973 sur la régionalisation et du fait du règlement intérieur de l'assemblée corse, d'attributions *formelles*. Le comité économique et social, de son côté, n'en avait d'ailleurs pas formé à l'origine, bien que le règlement eût prévu la constitution d'une « commission déléguée ».

« Répondre à l'appel à l'unité de la Corse »

Cette année, les subtils équilibres politiques auxquels les deux majorités (départementale et présidentielle) avaient abouti risquaient d'être de nouveau remis en cause au sujet de la composition de cette commission embarrassante : elle a été purement et simplement supprimée, d'un commun accord. Il est vrai que, ne s'étant jamais réunie sans que quiconque d'ailleurs semblât considérer cette carence comme vraiment préjudiciable, elle n'avait pas établi sa raison d'être d'une façon éclatante.

C'est donc à l'unanimité que M. François Giacobbi, président sortant, ancien ministre, sénateur radical de gauche, a été réélu. Le partage égalitaire des honneurs et des fonctions entre la gauche et la majorité présidentielle a été, pour le reste des postes à pourvoir, très strictement assuré : chacune compte deux vice-présidents et deux secrétaires, et, à la tête des quatre commissions, deux présidents et deux rapporteurs généraux. M. Giacobbi a recueilli 26 voix ; *il y a eu 23 abstentions.*

M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député U.D.R., avait pris soin de souligner l'intention de ses amis de *« répondre à l'appel à l'unité de la Corse »* lancé dans son discours d'ouverture par le doyen d'âge, M. Bernardini, en précisant : *« Nous ne présentons aucun candidat pour apporter la preuve à l'opinion corse que ses représentants sont capables de surmonter leurs divergences et de se rassembler dans la défense des intérêts fondamentaux de notre île. »* Dans son discours de remerciements, M. Giacobbi n'a pas manqué de remercier « son » opposition de cet état d'esprit et de souligner à son tour les mérites de la formule adoptée en 1975.

Tout s'était donc joué au cours de réunions d'état-major préalables à l'ouverture de la session, et le conseil régional, un an après avoir été le théâtre d'incidents de séance et de démissions collectives, s'est offert le luxe de n'apparaître divisé que sur la grave question de la répartition des salles de la préfecture entre les différentes réunions des commissions, celles qui sont chauffées obtenant un succès sensiblement plus vif que les autres.

Composition du bureau

Président : M. François Giacobbi, ancien ministre, ancien député, sénateur, maire de Venaco (rad. de gauche).

Vice-présidents : MM. Giacomi, ancien député, conseiller général (U.D.R) ; Rossini, maire d'Ajaccio (bonapartiste); Casile, conseiller général, maire d'Ucciani (rad. de gauche) ; Fieschi, vice-président du conseil général (action locale).

Secrétaires : MM. Pagione, conseiller général (U.D.R.) ; Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, conseiller général, maire de Levie (U.D.R.) ; Calloni, conseiller général, conseiller municipal de Bastia (rad. de gauche) ; Savelli, conseiller général (rad. de gauche).

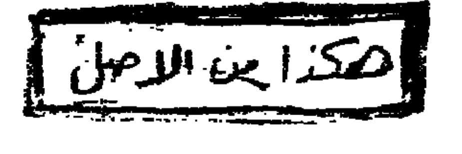
Présidents de commissions : MM. Cesari, conseiller général, adjoint au maire de Propriano ; Simongiovani, conseiller général (bonapartiste); Riolacci, conseiller général (U.D.R.) ; Guidicelli, vice-président du conseil général, adjoint au maire de Bastia (P.C.).

Une majorité d'une voix

Deux incertitudes pèsent sur l'avenir de l'assemblée régionale telle qu'elle fonctionne actuellement. La première est née de l'annulation récente des résultats des élections cantonales à Haut-Nebbio et à Capobianco. La Corse étant encore une région monodépartementale, tous les conseillers généraux siègent à l'assemblée régionale ; or la majorité de M. Giacobbi n'est que d'une voix lorsque ses adversaires *font* le plein des leurs au conseil. Les résultats des élections cantonales partielles pourraient donc, s'ils étaient tous deux défavorables à la gauche, faire basculer la majorité régionale.

D'autre part, le projet de bi*départementalisation*, que le Parlement doit examiner lors de sa prochaine session, remettra doublement en cause la composition du conseil régional de la Corse : en créant un nouveau siège de député (membre de droit du conseil régional), dont les calculs actuellement faits laissent à penser qu'il irait sans doute à la majorité présidentielle (*le Monde* du 27 novembre 1974) ; mais aussi en modifiant la représentation cantonale, puisque les conseils généraux des deux nouveaux départements corses, le *Golo* et le Liamone, devront désigner des membres de l'assemblée régionale.

BERNARD BRI[illegible]LEIX.



LES RÉGIONS

La province fait ses comptes de fin d'année

AUCUNE région française n'a été épargnée par la crise qui, à partir du deuxième semestre de l'année dernière, a frappé l'économie nationale et internationale. Devant elle, les différences provinciales ont paru s'effacer. Partout en France, les mêmes causes — resserrement du crédit, renchérissement du coût de l'énergie et des matières premières... — ont produit les mêmes effets : restriction de l'embauche, réduction des investissements... Partout, on s'est mis à surveiller avec inquiétude les courbes de l'emploi et celles des faillites.

Dans l'esquisse de bilan dont nous commençons aujourd'hui la publication, nos correspondants se sont attachés à rechercher quelles pouvaient être les conséquences des difficultés actuelles sur les projets originaux de chacune des vingt et une régions provinciales.

Un mot encore : bien que depuis plusieurs années des observatoires régionaux aient été mis en place par l'I.N.S.E.E., les services statistiques sont encore dans l'incapacité de fournir pour chacune des régions quelques indicateurs économiques et sociaux cohérents. Comment prétendre mener une politique d'investissements régionaux sans disposer d'un minimum de connaissances statistiques ?

AUVERGNE : la prison du relief

Superficie en km2 : 25 988.

Population : 1 344 000.

Densité au km2 : 52.

Salariés du secteur privé : 273 800.

Demandes d'emploi non satisfaites : 15 108 (+ 43 %).

En pourcentage de la population salariée : 5,5 (3,8).

DE longue date, il était devenu évident que le développement économique de la région d'Auvergne se trouvait rigoureusement conditionné par son « désenclavement ». Car si l'Auvergne et sa capitale Clermont-Ferrand sont bien ouvertes vers le nord, elles sont enserrées par des montagnes à l'ouest, à l'est et au sud. Ce qui rend particulièrement difficiles les liaisons avec les régions voisines.

Pour la métropole clermontoise, 1974 aura été l'année de l'échangeur d'Herbet. Cet ouvrage ardemment souhaité, qui va être achevé avant l'été prochain, fera « sauter » le verrou qui paralysait la circulation sur la RN 89 à la sortie est de Clermont-Ferrand, en direction de Saint-Etienne et Lyon. C'est une quinzaine de millions qui auront été engagés dans cette opération.

Toujours pour l'« ouverture vers l'est », 1974 est à marquer d'une pierre blanche. C'est en effet en décembre dernier qu'a eu lieu le lancement de l'opération de construction du tronçon Thiers - Chabreloche de l'autoroute B-71, devant relier Clermont - Ferrand à Saint - Etienne, dont la réalisation a été décidée en 1971.

Une réalisation spectaculaire a été obtenue en Haute-Loire sur la RN 88 Le Puy-Saint-Etienne, où la déviation de Saint-Ferréol-d'Auroure, commencée en 1973, a été achevée. Dans le département de l'Allier, il faut faire état du programme en cours, représenté par la construction entreprise en 1972 au sud de Moulins, dans le cadre de la création de l'axe Centre-Europe-Atlantique, d'un tronçon de 35 kilomètres de voies nouvelles, dont la charge est assumée partie par l'Etat, partie par le département de l'Allier.

De leur côté, les assemblées régionales, dès leur mise en place, se sont prononcées pour un effort d'envergure et de longue haleine en faveur du réseau routier, dit d'« intérêt régional ». Celui-ci dessert, en particulier, la zone du Livradois, dans le Puy-de-Dôme, avec Ambert, et l'ouest de la région, avec le secteur cantalien de Mauriac.

Le « désenclavement », c'est aussi l'équipement des aéroports : celui de Clermont-Ferrand-Aulnat a un trafic de voyageurs élevé, et il représente également un centre particulièrement actif de la postale aérienne de nuit. La piste, au terme des travaux devant être achevés cette année, aura une longueur de 3 000 mètres, ce qui permettra l'atterrissage des appareils gros porteurs. Pour l'aérodrome d'Aurillac, l'établissement public régional a prévu de participer à son essor afin de sortir le chef-lieu du département du Cantal de son isolement.

Les chiffres que nous publions pour chaque région correspondent :

- *POUR LA POPULATION TOTALE à une évaluation au 1er janvier 1974 ;*
- *POUR LA POPULATION SALARIEE aux effectifs du secteur privé tels qu'ils ressortent des statistiques des ASSEDIC (caisses de chômage complémentaire) au 1er janvier 1974 ;*
- *POUR LES DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES aux chiffres enregistrés par les services du ministère du travail au 31 décembre 1974. Nous indiquons entre parenthèses la progression de ces demandes en pourcentage par rapport au 31 décembre 1973 ; de même nous rappelons à côté de celui de 1974 le taux de chômage constaté à la fin de 1973.*

ALSACE : des usines mais pas de fumées

Superficie en km2 : 8 310.
Population : 1 488 000.
Densité au km2 : 179.
Salariés du secteur privé : 403 700.
Demandes d'emploi non satisfaites : 12 061 (+ 135 %).
En pourcentage de la population salariée : 3 (1,3).

QUELLE industrialisation pour l'Alsace ? Telle est la question qui se pose en ce début d'année, car Marckholsheim a servi de détonateur. Un chapelet de zones industrielles ou de gravières vient s'ajouter à celui des centrales E.D.F. et remplace les fortins de la ligne Maginot : un glacis industriel après le glacis militaire. De cela la population alsacienne ne veut pas. Certes, elle ne rejette pas l'expansion, mais elle ne veut pas pour autant sacrifier son cadre de vie.

Déjà lors d'un sondage effectué bien avant l'affaire des « Chemische Werke » de Munich 78 % des personnes interrogées avaient répondu par la négative à la poursuite de l'industrialisation *« dans ses formes actuelles si elle ne peut se faire sans accroissement de la pollution »*. Dilemme lorsque l'on sait que selon une autre étude effectuée en 1973 par l'Association pour le développement et l'industrialisation de la region Alsace (ADIRA) il faudrait créer dans les deux départements de l'Est de la France trente-deux mille emplois nouveaux entre 1975 et 1980. Vingt-sept mille emplois ont été créés ces vingt dernières années, mais dans le même temps vingt-deux mille autres ont été supprimés à la suite de la nécessaire mutation économique et notamment du déclin de l'industrie textile.

Le problème des travailleurs frontaliers reste entier. Depuis plus de deux ans, l'Alsace vit dans la peur d'une récession outre-Rhin et dans la crainte d'un retour massif des quelque trente-quatre mille Alsaciens qui ont trouvé un emploi dans les pays voisins. Aujourd'hui, la menace semble se préciser et l'inquiétude grandit. Après les quatre cents premiers licenciements de frontaliers haut-rhinois en Allemagne au début du mois de décembre dernier, un récent sondage, effectué par le comité de défense des travailleurs frontaliers, révèle que mille deux cents salariés alsaciens, dont 80 % de bas-rhinois, auraient perdu leur emploi en République fédérale d'Allemagne depuis Noël. Il s'agirait principalement de travailleurs du bâtiment et des travaux publics. La main-d'œuvre féminine semble très touchée également.

Il va sans dire qu'un retour massif de frontaliers, si cette tendance devait se confirmer, poserait de sérieux problèmes à l'économie alsacienne, d'autant plus que les responsables ici sont divisés à ce sujet. Le choix entre la nature et l'industrie n'est pas facile.

AQUITAINE : moins d'ambitions sur la côte

Superficie en km2 : 41 407.

Population : 2 524 000.

Densité au km2 : 61.

Salariés du secteur privé : 498 400.

Demandes d'emploi non satisfaites : 38 947 (+ 48 %).

En pourcentage de la population salariée : 7,7 (5,2).

APRES deux ans et demi de tergiversations, l'aménagement de la côte Aquitaine doit entrer plus nettement cette année dans l'ère des réalisations. Les travaux ont d'ailleurs commencé à Lacanau, en Gironde en bord de mer, où un ensemble immobilier va être édifié. Il sera complété par des hébergements et un golf international en forêt, pour peu que les délicats problèmes fonciers (et notamment un échange de terrains entre l'Office national des forêts et la commune) soient résolus.

Mais avant d'en arriver là, l'histoire de la mission interministérielle, présidée depuis 1970 par M. Emile Biasini — il succédait à M. Philippe Saint-Marc, — a été marquée, en 1974, par une période difficile. La parution, au début de l'été, du rapport sévère de la Cour des comptes, visant en particulier les dépenses de fonctionnement de la mission, donna à penser un moment que son maintien était compromis. D'autant que le comité de défense de la côte Aquitaine ne manquait pas de faire valoir *« le gaspillage à l'état pur des deniers publics »*.

Cependant, la présence, depuis le mois d'avril, d'un secrétaire général empressé d'établir la liste des travaux d'équipement rendus possibles par les subventions de la mission jouait en faveur de la poursuite de l'opération. De son côté, M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, remettait des conclusions favorables à M. Michel Poniatowski, et le ministre d'Etat, au cours d'un comité interministériel de fin d'année, pouvait parler quand même de « bilan positif ».

Il avançait un nouveau chiffre : porter de 310 000 à 440 000 lits la capacité d'hébergement en 1980. A côté des 575 000 lits retenus par le schéma d'avril 1972, on semblait revenir à un objectif plus compatible *« avec le souci de protéger et de promouvoir à la fois une des rares réserves d'espaces naturels existant encore sur le littoral en Europe »*.

Dans sa première version, le schéma d'aménagement prévoyait neuf unités principales d'aménagement et sept secteurs d'équilibre naturel. En réalité, certaines opérations (le canal trans-Aquitaine) et hypothèses de développement (80 000 lits supplémentaires autour du bassin d'Arcachon) semblent abandonnées.

Dans ce cas, le schéma aura servi de référence à la préparation des plans d'occupation des sols. Quand le jour viendra d'un bilan, on se rendra d'ailleurs probablement compte de l'utilité qu'il eut au moment où la pression des promoteurs sur le littoral était bien plus forte qu'aujourd'hui.

BOURGOGNE : des villes moyennes et modèles

Superficie en km2 : 31 592.

Population : 1 556 000.

Densité au km2 : 49.

Salariés du secteur privé : 351 100.

Demandes d'emploi non satisfaites : 15 661 (+ 99 %).

En pourcentage de la population salariée : 4,5 (2,3).

FAVORISER le développement industriel et l'essor du secteur tertiaire, tel a été le souci maintes fois exprimé au cours de l'année 1974, par les responsables de l'économie de la Bourgogne. Mais, pour faciliter l'implantation d'usines, d'ateliers et l'aménagement de bureaux, encore faut-il améliorer l'image de marque de la province, qui n'est pas « mauvaise en soi », mais qui reste néanmoins conservatrice, voire « passéiste ». La Bourgogne manque de main-d'œuvre qualifiée et les actions de formation permanente susceptible de remédier à cette carence se révèlent bien insuffisantes. Dans le domaine de l'industrialisation, la Bourgogne a marqué le pas l'année passée alors qu'elle avait fortement progressé en 1973.

Une exception cependant ; la Saône-et-Loire a bénéficié des investissements de la Société franco-américaine de constructions nucléaires (Framatome) au Creusot et à Chalon-sur-Saône. Ces investissements, dont le montant s'élève à quatre cent millions de francs, sont destinés à accroître la capacité des ateliers de cuves et générateurs de vapeur.

Et il y a les villes dites « moyennes ». La Saône-et-Loire s'est mise sur les rangs au mois de mars dernier. La ville d'Autun, dont la population atteint vingt mille habitants, est devenue ainsi la quatrième « ville moyenne » française après Rodez, Angoulême et Saint-Omer. Le montant total des travaux s'élève à 14 609 000 francs, l'Etat participant financièrement pour la somme de 5 845 000 francs. D'autres villes bourguignonnes vont d'ailleurs suivre l'exemple d'Autun. Auxerre a déjà signé un tel contrat et Nevers et Mâcon ont déposé un dossier.

Métropole d'équilibre, Dijon a vu croître sa surface de bureaux de 20 238 mètres carrés, permettant ainsi d'améliorer son infrastructure d'accueil des activités du secteur tertiaire.

C'est la situation économique du Morvan qui a mis à l'épreuve la solidarité régionale. Pour faire « décoller » l'économie de cette région et favoriser de ce fait la « confiance bourguignonne », le conseil régional a décidé d'y mener une « action globale ». Le Morvan a obtenu donc un crédit de 2 035 000 francs sur un budget total de 22 500 000 francs.

BRETAGNE : des risques de désagrégation

Superficie en km2 : 27 184.

Population : 2 539 000.

Densité au km2 : 93.

Salariés du secteur privé : 431 800.

Demandes d'emploi non satisfaites : 36 253 (+ 65 %).

En pourcentage de la population salariée : 8,4 (5,1).

BINST (bâtiment), Morel et Gaté (chaussures), Marcesche (menuiserie), Laïta (pavillons), Oberthur (imprimerie), Citroën, S.A. Garnier (machinisme agricole)... L'année 1974 aura été celle de la sombre inquiétude. Le refroidissement de l'économie a provoqué une redoutable gelée sur les pousses encore fragiles de l'industrialisation bretonne. Le 15 novembre, MM. Rouyer, président du comité économique et social, et Pleven, président du conseil régional, ont sollicité du gouvernement une série de modalités qui permettraient à la Bretagne de prendre part à la lutte contre l'inflation « et non pas d'en mourir », démarche qui n'a pas connu le succès escompté. A l'époque, M. Rouyer jugeait que la « désagrégation » de l'économie bretonne était entamée. La récente réunion du comité économique et social de Bretagne n'a pas laissé entrevoir un horizon 1975 plus dégagé.

Nombreux sont ceux qui redoutent que la conjoncture actuelle ne « renverse la vapeur » et ne ruine vingt ans d'efforts. A la mi-novembre 1974, pour la première fois, la branche bâtiment-travaux publics — qui représente 40 % de la main-d'œuvre du secteur secondaire en Bretagne — a vu le nombre des demandes d'emploi l'emporter sur celui des offres. Un tiers des dossiers déposés en 1974 auprès des comités départementaux d'aide aux P.M.E. concernait des entreprises de cette branche. La durée hebdomadaire moyenne du travail a été réduite à quarante heures à la fin de l'année contre quarante-sept au début de 1974.

Les branches industrielles les plus touchées sont, selon les estimations de la préfecture de région : l'automobile, la construction électrique et électronique, ainsi que l'habillement. Outre l'épizootie de fièvre aphteuse, le secteur agricole, essentiellement consacré à l'élevage, a connu une chute des revenus consécutive à une baisse importante des cours. La pêche semble avoir mieux tenu un cap délicat.

M. Olivier Philip, préfet de région, considère que la fragilité de l'économie bretonne due à la crise ne doit pas faire disparaître tout optimisme. Dans le cadre du VIIe Plan, la Bretagne devrait, selon lui, s'occuper de secteurs en pleine expansion, à savoir l'industrie nucléaire, ou pétrolière, ou les équipements lourds.

LA MOYENNE FRANÇAISE

Population salariée : 13 156 300

Demandes d'emploi non satisfaites à la fin de 1974 : 723 429 (+ 57 %).

Moyenne nationale des demandes d'emploi non satisfaites par rapport à la population salariée : 5,5 % (3,5 %).

CENTRE : la Sologne pour tous

Superficie en km2 : 39 061.
Population : 2 106 000.
Densité au km2 : 54.
Salariés du secteur privé : 497 800.
Demandes d'emploi non satisfaites : 23 041 (+ 66 %).
En pourcentage de la population salariée : 4,7 (2,9).

LA Sologne, c'est 500 000 hectares sur trois départements. Mais aussi tout un passé de mythes, celui des châteaux romantiques perdus dans des forêts profondes, celui des petits « raboliots » braconnant sur les terres des puissants. Aujourd'hui on découvre une autre réalité : la poignée de gros « féodaux » qui « tenaient » le pays et dont les terres se morcellent fait place à une nouvelle génération de propriétaires venus des villes, encore plus jaloux peut-être de leurs prérogatives, plus avides d'indépendance. Les vastes domaines d'antan partent en lots de quelques dizaines d'hectares et parfois moins. La fièvre s'empare des agences immobilières.

La Sologne bouge. Il y a les partisans d'une certaine « socialisation » qui estiment que le potentiel naturel doit servir au plus grand nombre, ou les écologistes que la multiplication anarchique des résidences secondaires inquiète. Les propriétaires, préoccupés par cette « agitation », se rendent compte que la politique du laisser-faire pourrait être la pire. L'administration de son côté s'est vue dans l'obligation d'intervenir. Ce fut donc au printemps 1973 la publication par la préfecture régionale des « soixante mesures pour la Sologne » ; et en automne 1974 une campagne d'information pour le classement de la Sologne en zone pittoresque.

Le préfet du Loiret, par une circulaire, vient de mettre en garde les maires *« contre les risques que présente la construction en milieu boisé »* : *« Ces opérations sont, d'une manière générale, à décourager »*. Enfin, les assemblées régionales se sont penchées sur un projet de création d'une « fondation de Sologne » qui permettra d'acquérir 5 000 hectares ouverts au public.

A côté de ces mesures, on note le travail plus discret et peut-être plus en profondeur de certaines communes. Ainsi La Ferté-Saint-Aubin termine un plan d'occupation des sols où zones de nature et zones de construction sont déterminées et réglementées d'une manière précise. Des localités du nord de la Sologne travaillent à l'élaboration d'un plan d'aménagement rural. D'autres essaient de conserver et d'aménager leurs chemins ruraux, qui restent le seul moyen de pénétrer au plus profond de la Sologne. Mais sont-ce là des efforts suffisants ?

CHAMPAGNE-ARDENNES : une paille dans le bon vin

Superficie en km2 : 25 600.

Population : 1 353 000.

Densité au km2 : 53.

Salariés du secteur privé : 334 800.

Demandes d'emploi non satisfaites : 13 043 (+ 62 %).

En pourcentage de la population salariée : 3,9 (2,4).

LES économistes pourraient utilement ajouter à leur arsenal d'indicateurs, de baromètres et de clignotants la courbe des ventes du vin de Champagne. Celui-ci n'est-il pas le symbole prestigieux de l'aisance et de la prospérité ?

De fait, l'aggravation de la situation économique générale se lit clairement sur cette courbe. Les ventes de champagne sur le marché français, qui avaient été de 54 millions de bouteilles à la fin des dix premiers mois de 1973, sont tombées aux environs de 51 millions à la fin d'octobre 1974.

Plus inquiétante est la baisse des ventes à l'exportation : 25 millions de bouteilles vendues à l'étranger fin octobre 1974 contre 36 millions fin octobre 1973. On a enregistré une diminution des ventes de 55 % vers l'Angleterre, de 38 % vers l'Italie, de 29 % vers l'Allemagne de l'Ouest, de 27 % vers la Belgique et de 24 % vers les Etats-Unis, soit une baisse globale des exportations de plus de 30 %.

A la fin d'octobre, la vente totale représentait 76 millions de bouteilles contre 90 millions l'année précédente. Cette chute spectaculaire de plus de 15 % touche durement la profession, même si les deux derniers mois de 1974 ont été relativement bons.

Les maisons de vin de Champagne se trouvent aujourd'hui avec des caisses quasi vides... et des caves bien remplies. Les stocks sont considérables : 290 millions de bouteilles au 30 avril 1974, représentant une valeur de 2 700 millions de francs.

Un accord passé avant les dernières vendanges prévoit que les négociants paieront les vignerons en cinq échéances étalées sur toute l'année 1975, la dernière étant fixée à janvier 1976. Habituellement, le paiement du raisin se faisait en quatre échéances, la dernière au début de septembre. Les vignerons ont donc, eux aussi, leurs problèmes, d'autant plus que leurs feuilles d'impôt se sont brusquement alourdies, ce qui cause quelques remous.

Les professionnels, négociants et viticulteurs, réunis récemment à Epernay, ont fait le bilan de cette année 1974 qui a vu, pour la première fois depuis longtemps (1968 mis à part), les ventes régresser. Ils estiment que 1975 sera elle aussi une mauvaise année, mais que la situation devrait s'améliorer vers 1977.

CORSE : le « casse-tête » de l'éloignement

Superficie en km2 : 8 682.

Population totale : 219 000.

Densité au km2 : 25.

Salariés du secteur privé : 19 725.

Demandes d'emploi non satisfaites : 2 622 (+ 67,9 %).

UNE brèche a été ouverte dans le système qui régit l'organisation des liaisons maritimes entre la Corse et le continent : l'application, à partir du 1er mai 1974, d'une tarification des transports de passagers déduite — selon le mot de M. Pierre Messmer, alors premier ministre, dans son discours d'Ajaccio du 26 mars 1974 — « du principe de la continuité territoriale ». *Pendant dix mois de l'année, ces tarifs sont, à confort égal, les mêmes que sur les lignes S.N.C.F. Mais pendant les deux mois de « haute saison », ils restent fixés à un niveau supérieur, ce qui pénalise à la fois les insulaires, les Corses du continent revenant fidèlement, l'été venu, dans leur pays, et les touristes. D'où la revendication d'une tarification uniforme, que le conseil général vient de demander à nouveau.*

Moins facile à régler semble être la question du fret, sauf si le principe de la continuité territoriale est effectivement appliqué. Dans son rapport d'une trentaine de pages, la chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène définit en ces termes la revendication : « La continuité territoriale doit être, pour l'usager insulaire, l'équivalent en coût de transport global (terre + mer) de ce que serait, pour un expéditeur ou un destinataire de France continentale, l'acheminement d'un envoi à destination ou en provenance d'un point quelconque du territoire pour une distance égale. Par exemple : Lyon-Ajaccio, 750 km ; Paris-Marseille, 750 km. »

L'étude sur les transports de marchandises a été confiée aux deux chambres de commerce de l'île, d'une part, et, d'autre part, à M. Artaud-Macari, inspecteur général au ministère des transports. Les trois documents avaient été remis à un conseiller d'Etat qui a été chargé d'en faire la synthèse à l'intention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. La tâche n'est pas aisée du fait que, si la chambre d'Ajaccio se prononce nettement pour la continuité territoriale, celle de Bastia semble préférer un système de « modulation » des tarifs. La première — comme l'a demandé à plusieurs reprises le conseil général — réclame « un véritable service public », *la seconde retient particulièrement les incidences économiques de l'assimilation des tarifs maritimes aux tarifs S.N.C.F.*

La divergence n'est pas toutefois fondamentale, mais il est probable que des arbitrages seront nécessaires (entre gouvernement et élus ?) avant la mise en œuvre de la décision qui, on l'espère, servira de point final au contentieux.

Au niveau politique, quoi qu'il en soit, on laisse entendre dans les milieux officiels que la doctrine gouvernementale tendant à réaliser la continuité territoriale sur la base de l'assimilation des tarifs « terre-mer » demeure la ligne directrice.

Reste à savoir si le rêve des insulaires, « des wagons sur la mer », se réalisera en 1975. Cela implique bien des révisions déchirantes. Et une vision réaliste de tous les aspects du dossier.

(A suivre.)



ÊTRE SCOUT AUJOURD'HUI

II.— Un libre-service éducatif

par PIERRE GEORGES

Caricaturé parce que méconnu, moqué pour n'être jugé que sur ses apparences, le scoutisme, devenu plus dicret, reste étonnamment présent en France. Trois cent mille jeunes le pratiquent en 1975 dans de multiples mouvements, confessionnels ou non, connus ou confidentiels (« le Monde » du 25 février 1975).

Situation paradoxale et qui n'est pourtant pas propre au scoutisme : la réussite d'un mouvement de jeunesse est d'abord affaire d'adultes. Si les organisations scoutes ont pu, à certaines périodes, ou peuvent encore — comme les Eclaireurs de France (— 7 % par an) — perdre des adhérents, c'est moins en raison de la désaffection des jeunes que d'une hémorragie au niveau des adultes. « *C'est d'une arithmétique très simple*, dit un responsable des Scouts de France. *Nous savons que chaque fois que nous perdons un responsable — qu'on l'appelle chef, cheftaine ou comme on veut — nous perdons aussi immédiatement dix enfants.* » La pire illustration de ce phénomène, les Scouts et Guides de France l'ont vécue en 1970. « *Peut-être en contrecoup des événements de 1968, peut-être parce qu'à l'époque le mouvement cherchait sa voie, deux mille cheftaines nous ont quittés*, raconte M. Visseaux. *Six mois après, nous avions perdu vingt mille louveteaux.* »

Mais, lorsqu'en 1960 les Scouts et Guides de France avaient lancé une opération « cadre vert » en direction des adultes, en quelques années ils avaient recruté cinq mille cadres et, par ricochet, cinquante mille membres nouveaux.

Les motivations de ces adultes engagés dans le scoutisme, qui « *doivent d'abord avoir pour qualité première une ouverture d'esprit doublée d'une ouverture de cœur* », sont sans aucun doute multiples. Pour les uns, ce sera la fidélité au mouvement, une sorte de dette de reconnaissance. Pour les autres ce sera, à l'âge *adulte, la découverte d'un monde* où les contacts sont réels avec les jeunes. Pour d'autres encore un moyen de vivre sa foi religieuse ou de prendre des responsabilités. A chacun pourrait s'appliquer cette réponse, fournie par un jeune chef éclaireur : « *Pourquoi le scoutisme ? Simplement pour accomplir une tâche d'homme.* » Pour cette cheftaine venue « par hasard » au scoutisme, « *c'est non seulement prendre ses responsabilités, mais consacrer 90 % de ses loisirs à une passion assez exaltante pour qu'on puisse en accepter les contraintes réelles et y sacrifier de bon cœur une bonne part de sa vie familiale. Ou plutôt non, pas sacrifier, mais élargir cette vie de famille à une vie de communauté* ».

Une « crise de vocations »

Il faut cependant « *avoir le feu sacré* », et l'époque s'y prête mal. Aujourd'hui, devant une relative « crise des vocations », bien des responsables de district sont obligés d'établir des « *listes d'attente* » pour les candidats louvetaux et jeannettes, faute de savoir à qui les confier. Ainsi, d'une année sur l'autre, des troupes apparaissent ou disparaissent. « *Le scoutisme est dévoreur de chefs.* » *Ce bénévolat ne suppose ni l'amateurisme ni le dilettantisme* », l'existence ou la disparition d'une troupe en dépendent.

Depuis 1972, près de six cents unités nouvelles se sont créées, et à peu près autant ont disparu chez les Scouts et Guides de France.

Ce problème d'adultes disponibles se retrouve dans d'autres chiffres : 80 % des responsables de la « maitrise » Scouts de France sont des jeunes de dix-huit à vingt ans. « *C'est là*, dit M. Visseaux, *notre richesse, mais aussi notre grand souci, car s'il peut y avoir chez ces jeunes chefs une grande maturité d'esprit, on ne trouve pas toujours chez eux — et pour cause — une expérience pédagogique suffisante.* »

A ce manque de disponibilité des adultes, « *à leur égoïsme* », dira un responsable plus sévère, s'ajoute la mutation géographique et sociale du mouvement.

« Bourgeois » dans son recrutement, élitiste aussi d'une certaine manière, le scoutisme a profondément évolué à cet égard au cours des dernières années.

Une enquête, faite en 1972-1973, dans le département de l'Isère, pour déterminer l'origine sociale des Scouts de France, donne, à ce sujet, des indications intéressantes. On y notait d'abord une différence très nette de milieu d'origine entre les grandes villes — Grenoble, Vienne — et le reste du département. En schématisant à l'extrême, c'est un peu comme s'il y avait eu un scoutisme des villes, « bourgeois », et un scoutisme des champs, beaucoup plus populaire, avec 40 % de fils d'ouvriers. Intéressante aussi *cette donnée selon laquelle* plus l'âge des adhérents était élevé, plus grand était le nombre des scouts issus des milieux populaires. Ainsi, le nombre de fils d'ouvriers était-il six fois plus fort chez les pionniers (quatorze-dix-sept ans), que chez les louvetaux (neuf-douze ans), ce qui témoigne d'un courant d'adhésion « volontaire » chez les adolescents.

« Réinventer l'espoir »

Sans que cette enquête fragmentaire puisse avoir une valeur exhaustive, elle n'en donne pas *moins des indications précieuses*, confirmées par le déplacement « sociologique » des troupes. Ce n'est qu'une image, bien sûr, mais elle reflète assez bien la réalité : *le scoutisme, du moins* celui qui n'est pas dans l' « absolue certitude », s'est déplacé vers *cette banlieue de la société que* sont les pauvres, les handicapés, les immigrés, les isolés. « *Inventons des lieux de scoutisme qui accueillent, comme au premier jour. Brisons les solitudes de la ville* », affirmaient, en juillet 1973, à la Trivalle, dix mille cadres des mouvements de Scouts et de Guides de France, réunis sur cette montagne de l'Hérault, pour « *réinventer l'espoir* », comme le dit aujourd'hui l'un d'eux.

« *Inventer des lieux* », oui, mais moins dans la recherche d'une clientèle nouvelle, que dans l'espérance d'une vérité : au-delà des querelles, des anathèmes, des ruptures, au-delà des interrogations, des débats, au-delà de ce « remue-méninges » qui n'a cessé, depuis des années, de mobiliser le mouvement scout.

Le scoutisme pour y faire quoi ? Une question à laquelle on répond sans répondre : on fait de tout. Que dire d'autre, alors que, par exemple, pour les seuls Scouts et Guides de France, il existe en France six mille unités, « six mille points d'application » ? Alors que les activités de ce seul mouvement ont *motivé depuis le mois d'octobre* 1974 la parution de sept cent trois articles dans la presse locale et régionale française. C'est là un record dont plus d'une association rêverait, et qui prouve, mieux que tout, l'importance sociale et la réalité du scoutisme dans la vie de la cité.

Ainsi, apprend-on, au hasard des pages, que le 27 octobre la troupe d'Illkirch-Graffenstaden, et son groupe théâtral le S. Signal Circus, ont donné représentation dans les rues de la cité Libermann. Que le même jour, à Lille, les pionniers de la Première Croix ont astiqué les chaussures des passants, sur la Grande Place, *pour « se faire mieux connaître »*. Que le 27 octobre, à Marseille, *plusieurs dizaines de guides et de* scouts ont nettoyé la plage. Que, à la même date, les « Jeannette » de la Première Ronde Saint-Jacques d'Epinal ont, avec leurs aînés, défilé dans les rues de la ville en scandant : « *Nous cherchons des chefs et des cheftaines !* » Et ainsi de suite...

De l'activité la plus traditionnelle à la plus audacieuse, il y a un éventail que nul n'est véritablement à même de mesurer. Qu'est-ce que le scoutisme d'aujourd'hui ? Celui de cette troupe scouts d'Europe du Chesnay (Yvelines), rencontrée un vendredi soir dans un train de banlieue et qui, en grand uniforme, short de velours, chemise kaki, béret noir, foulard, insigne, badges, croix de poitrine, fanion, partait dans la plus traditionnelle des ordonnances vers le plus traditionnel des camps ? Ou celui de cette troupe d'éclaireurs qui, elle, fit mouvement, sans uniforme, le 15 août dernier, vers la fête des moissons au Larzac ? Est-ce celui de pionniers qui ramassent et vendent des vieux objets pour faire, ensuite, à bicyclette le tour de l'Aveyron ou de ceux qui, par le même procédé, arrivent à financer un voyage vers la Palestine, pour « *voir ce qui s'y passe vraiment* » ?

En fait, il faut se défier là encore des idées reçues, et ne point imaginer un scoutisme passé sans trop de secousses de l'âge du morse à celui du talkie-walkie, ouvert l'été sur la nature, recroquevillé l'hiver sur le « local ».

Le scoutisme, dans la plupart des mouvements, est un libre-service éducatif. Chacun y apporte ce qu'il peut et y prend ce qu'il veut.

A partir de là, tout est possible aujourd'hui. Un scoutisme *toujours ouvert sur la nature* — quelle fierté d'avoir fait de l'écologie avant que le mot soit à la mode ! Un scoutisme de la mer, de la spéléologie, du parachutisme, du canoë-kayak, du campement, de la randonnée à pied, à cheval, en vélo, en voiture, en avion, en roulotte. Un scoutisme ouvert sur la ville, sur l'environnement, sur les grands ensembles, scoutisme tourné vers les handicapés, les enfants immigrés, les pauvres. Un scoutisme mixte et un non mixte, un scoutisme des communautés permanentes, ou des individus. Un scoutisme « rétro » et un scoutisme engagé à fond dans les problèmes du moment : avortement, sexualité, objection de conscience, antimilitarisme, luttes politiques, Eglise, « manifs ».

En fait, un scoutisme éclaté. Il n'est pas un, indivisible et figé à tout jamais dans une pédagogie à toute épreuve. Il faut ne pas s'attarder sur les questions sans importance — appelle-t-on aujourd'hui le chef, « chef », ou « responsable », ou « ami », ou « mon pote » ? Ne pas vouloir à tout prix recréer l'image de marque brisée — comment sont-ils habillés, en culottes courtes ou en jeans, cheveux courts ou cheveux longs, et la B.A., et le grand jeu, et la prière, et le salut au drapeau, les badges, et Mowgli, bref, que sont devenus nos pré*jugés ? Mais, aller à l'essentiel : « le scoutisme pour quoi faire ? »*.

Prochain article :

« OUVREZ OU NOUS PARTONS... »

« ASK THE BOY »

« Devant Baden-Powell, tributaire de son expérience de colonial, *écrivait M. Michel Rigal, ancien commissaire général des Scouts de France*, le premier réflexe est un mouvement quand même de dégagement. » *C'est là, d'une autre façon, ce que dit M. Emile Visseaux, son successeur :* « C'est un paradoxe et un inconfort que le fondateur du scoutisme ait été général britannique à l'apogée de l'ère victorienne et que la gloire immense qui fut la sienne (...) ait été acquise dans la plus injuste et la plus impopulaire des guerres coloniales : la guerre des Boers. »

Paradoxale, en effet, l'aventure de cet homme né en 1857 à Londres, mort en 1941, au Kenya. « J'ai eu, *affirmait-il lui-même*, la chance de vivre deux vies distinctes. L'une comme soldat et célibataire, l'autre comme pacifiste et pater familias, placées toutes deux sous le signe du scoutisme et toutes deux pleinement heureuses. » *Ambiguë, cette destinée humaine en deux périodes, l'une consacrée à la répression coloniale, l'autre à l'éducation des jeunes.*

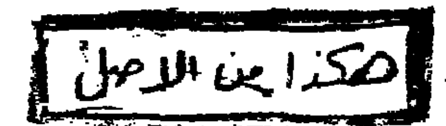
En dix années, de 1899 à 1909, sans le vouloir sinon le savoir, Baden-Powell créa le scoutisme. De son expérience militaire, il tirait en 1899 un petit fascicule : Aids to scouting — (Comment devenir éclaireur). *Il y racontait notamment l'utilisation réussie de jeunes gens de la ville comme messagers pendant le siège de Makefing — et en tira une première leçon éducative : les jeunes peuvent et doivent se voir confier des responsabilités, dans une espèce de scoutisme militaire.*

En 1908, après de multiples échanges de correspondance avec des jeunes qui « justement lui demandaient conseil et aide ». *Baden-Powell publiait un autre petit fascicule :* Eclaireur, *destiné aux* « civils » *et adapté aux garçons. Succès foudroyant : en 1909, le mouvement était capable, à la grande surprise de son théoricien, de réunir pour le premier rassemblement scout, au Chystal Palace de Londres, 11 000 éclaireurs. Ce succès, devait amener Baden-Powell, sur la suggestion du roi Edouard VII, à démissionner de l'armée, en 1910, pour se consacrer entièrement au scoutisme.*

Pourquoi ce triomphe ? En raison, disent aujourd'hui nombre de responsables scouts de « l'intuition géniale et prophétique de Baden-Powell ». *En raison de cette proposition pédagogique absolument révolutionnaire* « faite par un homme qui, de tous, paraissait le moins destiné à le faire » : *la prise en charge par le jeune lui-même de son propre développement. Toute la démarche scoute pourrait, en effet, se résumer à cette phrase contenue dans* le Guide du chef éclaireur, *un autre écrit de Baden-Powell :* Ask the boy (Interroge le garçon). *C'était proposer de substituer une pédagogie des centres d'intérêt à une pédagogie imposée par les adultes. C'était, quels qu'aient pu être ensuite les déviations ou excès, affirmer la « majorité » des jeunes.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION





Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

A propos du recensement

Chaque Français doit recevoir la visite d'un agent recenseur. Il lui remettra un questionnaire détaillé qu'il aura à remplir avec soin. Cette opération est obligatoire, et celui qui refuserait de s'y soumettre s'expose à des sanctions. Cette petite « corvée » permettra aux statisticiens d'obtenir la *photographie la plus exacte possible* de la France en mars 1975. Par la suite, divers traitements statistiques fourniront des renseignements dont les dirigeants se serviront pour concevoir et mettre en œuvre leur politique économique.

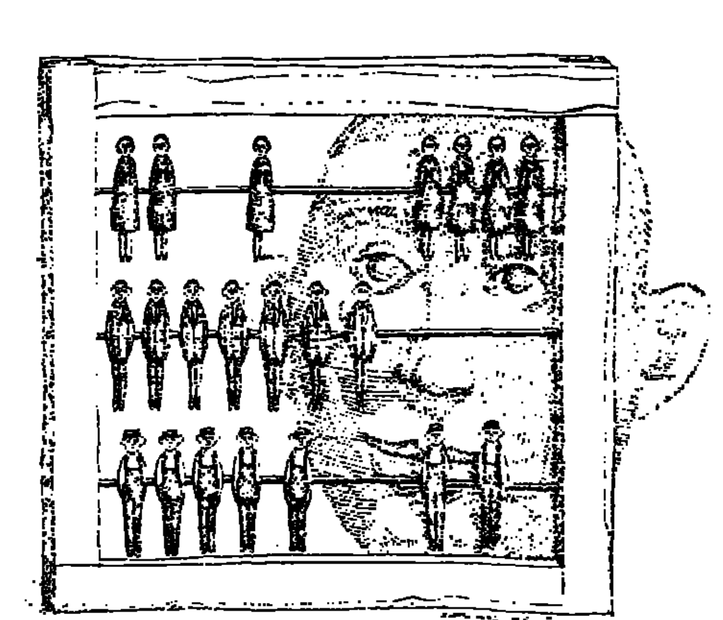
Les résultats du recensement sont, bien entendu, loin d'être *seuls* à fournir des informations d'ordre statistique. Divers organismes, et, en particulier l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), *procèdent régulièrement* à des enquêtes ou à des évaluations par d'autres moyens. Mais le recensement demeure la base fondamentale à laquelle se raccrochent toutes ces études. C'est pourquoi il est renouvelé périodiquement.

Les statistiques ont leurs partisans et leurs adversaires. Certains croient aux chiffres d'une manière absolue. D'autres, au contraire, n'y voient que mensonge.

Il n'est pas facile d'utiliser « honnêtement » les statistiques. Les chiffres qu'elles rassemblent n'ont pas, en effet, la valeur absolue que semble leur donner une présentation mathématique.

Dans l'idéal, un chiffre statistique ne devrait être utilisé que par ceux qui savent exactement comment il a été recueilli et, aussi, ce qu'il recouvre.

Il n'en reste pas moins que les statistiques sont aujourd'hui un instrument fondamental pour la compréhension de nombreux phénomènes, en particulier les faits économiques. L'expérience accumulée par les organismes qui les élaborent a permis d'améliorer non seulement la précision des chiffres, mais aussi le cadre conceptuel dans lequel ils ont été établis. Ceux qui s'en servent ont également appris peu à peu à déjouer la plupart des pièges qu'ils peuvent poser aux néophytes. Instrument imparfait, les statistiques sont maintenant devenues indispensables.



(Dessin de ZORAN ORLIC.)

LA FACE HUMAINE DES STATISTIQUES

LES services qui élaborent des statistiques fournissent des chiffres de nature très différente. Les uns, comme ceux obtenus après un recensement, résultent d'un comptage exhaustif des objets étudiés. D'autres sont obtenus par sondage. D'autres encore résultent de la combinaison de différents autres chiffres pour former des indices. Une dernière catégorie, plus subjective, est dénommée indicateurs. On y trouve des indications chiffrées sur des quantités qui ne sont pas toujours totalement quantifiables, comme l'opinion de chefs d'entreprise.

A priori, un recensement exhaustif, tel celui qui est en cours, fournit des résultats plus précis et plus sûrs qu'une enquête par sondage. Mais ce n'est pas toujours vrai. Lors d'une enquête par sondage, l'enquêteur a la possibilité de rester plus longtemps et d'interroger avec plus de précision les personnes qu'il visite.

Dans tous les cas, le problème fondamental reste celui des définitions. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est souvent très délicat de se mettre d'accord sur ce que l'on veut compter. Supposons, par exemple, que l'on s'intéresse au nombre de libraires qui existent en France. Rien de plus simple. Mais, en pratique, tout se complique : qu'est-ce qu'un libraire ? Certains magasins entrent certainement dans cette catégorie et ne posent pas de problème. Ce sont ceux qui ne vendent que des livres. Mais, très souvent, le commerce ne se limite pas à cette catégorie. On y vendra également des journaux ou de la papeterie. Un kiosque de gare doit-il être considéré comme une librairie parce qu'on peut y ache- doit-il être compté comme une librairie d'un grand magasin, doit-il être compté comme étant une librairie ? Il n'y a pas de réponse unique à ces questions. Selon la raison qui a incité à dénombrer les librairies, on comptera comme tels tous les commerçants — y compris les bouquinistes — qui vendent des livres, ou, au contraire, seulement ceux qui en tirent l'essentiel de leurs ressources. Aucune définition n'est meilleure que l'autre ; elles sont, chacune, adaptées à un problème. D'où la perplexité d'un organe central de statistique chargé de fournir, à tous et pour tous les usages, la liste des professions. Il devra adopter certaines conventions, même si celles-ci ne satisfont pas tous les utilisateurs.

Même un recensement comme celui qui est en cours ne fournit pas des chiffres parfaitement exacts. Il y a toujours des erreurs liées au fait que certains Français n'auront pas, pour une raison ou pour une autre, rempli le questionnaire ou, qu'à l'inverse, ils auront été déclarés plusieurs fois (par leur parents et par eux-mêmes). Il est certes toujours possible d'améliorer cette précision en multipliant les contrôles. Mais le coût de l'opération devient rapidement excessif, et on se trouve limité par la dépense.

Qui fait quoi ?

De très nombreux organismes élaborent des statistiques en France. Le principal est l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), qui, en plus de sa tâche de collecteur, coordonne l'ensemble des statistiques françaises. Plus de six mille personnes y travaillent en permanence. Mais la plupart des ministères, des administrations et des syndicats professionnels disposent de services statistiques. Le service de la prévision du ministère des finances est responsable des chiffres concernant le commerce extérieur, qui lui sont principalement fournis par les douanes. La Banque de France s'occupe de tout le secteur financier. Le ministère de l'industrie et de la recherche collationne les données industrielles, qui proviennent fréquemment de syndicats professionnels, etc. Chaque ministère dispose de ses propres services statistiques et publie souvent, d'une manière plus ou moins régulière, les résultats des travaux. Les chiffres « voyagent » d'un utilisateur et d'un organisme à l'autre, sans qu'il y ait toujours une véritable cohésion.

Au niveau international, on cherche de plus en plus à obtenir des statistiques comparables. Ce n'est pas toujours facile, ni même possible. Les structures varient souvent d'un pays à un autre, empêchant d'utiliser des définitions uniques. L'ONU a, pour sa part, émis un certain nombre de normes, que chaque pays est tenu de respecter. Les Communautés européennes interviennent pour harmoniser les nomenclatures et les méthodes des pays du Marché commun. Il existe même un certain nombre d'enquêtes communautaires. L'harmonisation est cependant encore loin d'être totale.

Sondages...

Les enquêtes par sondage apportent une incertitude supplémentaire : un sondage ne fournit un chiffre qu'avec une certaine probabilité. Dans la pratique, cependant, à condition que les sondages aient été faits sur un assez grand nombre de personnes — l'INSEE n'hésite pas à interroger dix mille ou même cinquante mille personnes, — l'erreur liée à la méthode pèse moins que les incertitudes liées à la collecte et à la manière dont les personnes ont répondu. En France, par exemple, les enquêtes sur les revenus sont particulièrement difficiles : les Français donnent fréquemment des chiffres faux, soit qu'ils craignent que leurs déclarations ne se retournent contre eux, malgré le secret statistique, soit qu'ils se trompent eux-mêmes dans l'évaluation de leurs revenus.

Les statisticiens sont le plus souvent démunis de moyens pour estimer l'imprécision des chiffres qu'ils ont pu collecter. Le plus souvent, ce sont des recoupements qui permettent de justifier la confiance dans la valeur obtenue. Pour reprendre l'exemple particulièrement délicat des revenus, des recoupements sont possibles pour les salariés. Les employeurs sont, en effet, obligés de déclarer à l'administration les salaires qu'ils versent. Il y a là une mine de renseignements particulièrement sûrs : les employeurs n'ont aucun intérêt à cacher ce qu'ils versent à leurs salariés. En revanche, l'incertitude sera beaucoup plus grande sur les revenus d'exploitations individuelles et des professions libérales.

... et indices

En dehors des résultats bruts, les statisticiens manipulent souvent des indices : celui des prix, de la construction ou de la production industrielle, etc. Ces chiffres sont obtenus par la combinaison de différents facteurs aux caractéristiques variées. Les problèmes de définition deviennent alors extrêmement complexes. Il faut choisir un certain nombre de produits, les affecter de coefficients de pondération, etc. D'où des possibilités de discussion sans fin. Un indice des prix n'est pas, par exemple, identique à un indice du coût de la vie. Le premier mesure les variations de prix d'un certain nombre de produits toujours identiques. Un indice de coût de la vie mesure, au contraire, les variations de dépenses des ménages pour obtenir un même résultat même si les produits achetés ne sont pas identiques.

L'optimisme des patrons et la croissance de la production

Les indicateurs d'opinion qui font apparaître combien d'entreprises s'attendent à une augmentation de leur activité, à une croissance des prix ou à une variation de stock, sont d'une définition théorique beaucoup moins précise. Ils n'en sont pas moins largement utilisés car ils peuvent être obtenus très rapidement et, surtout, ils fournissent des indications sur des questions qui ne peuvent être abordées par d'autres méthodes. L'expérience, seule, permet d'en apprécier les possibilités d'emploi. Ces chiffres ont un contenu plus ou moins empirique, mais leurs variations peuvent être significatives. Il y a, souvent, un parallélisme entre eux : l'optimisme des patrons d'entreprise coïncide, en général, avec une croissance réelle de la production industrielle.

Le dirigeant moderne dispose aujourd'hui de tout un ensemble de chiffres qui lui permettent, s'il sait s'en servir, d'appréhender, d'une manière de plus en plus fine et précise, la réalité qui l'entoure. Son expérience propre et aussi celle de ceux qui ont élaboré les chiffres sont finalement les principaux garants de la véracité des conclusions qu'il pourra en tirer.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

Le secret

Les statisticiens sont amenés à s'intéresser à un grand nombre de facteurs que les agents économiques souhaitent garder secrets. Pour les obtenir, ils promettent un secret absolu sur les déclarations. Secret qui, dans la pratique, est très bien respecté.

Les règles de secret ne sont pas sans inconvénients. Les chercheurs universitaires, par exemple, sont souvent amenés à faire des enquêtes pour obtenir des chiffres qu'il serait facile d'avoir à partir des renseignements que possède déjà l'INSEE. Mais ce dernier se refuse à fournir autre chose que des chiffres globaux.

Le secret statistique pèse également sur la publication des résultats. Pour qu'il ne soit pas violé, il faut que l'on ne puisse pas reconstituer les déclarations individuelles à partir des chiffres publiés. Supposons qu'une seule firme fabrique un produit donné. Toute statistique fournie sur ce produit donnera une image précise de l'activité de cette firme. Elle ne pourra donc être rendue publique.

C'est ainsi que l'INSEE refuse de publier tout chiffre qui ne correspond pas à, au moins, l'addition de quatre données différentes (par exemple, la production de quatre firmes), aucun de ces chiffres ne devant dépasser 85 % du total. Des situations où ces conditions ne sont pas remplies sont assez fréquentes, en particulier quand on descend à un niveau fin d'analyse. C'est un des obstacles principaux de l'extension régionale des statistiques.

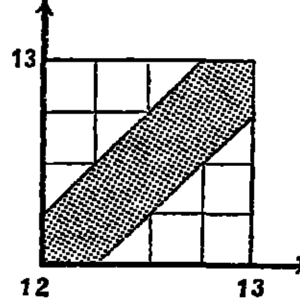
EN TOUTE LOGIQUE

Jeu de hasard

DEUX amis décident de se rencontrer, un certain jour, devant la gare. Chacun arrive indépendamment, au hasard, entre 12 et 13 heures, et *n'attend pas l'autre plus de quinze minutes.*

Quelle est la probabilité pour que les deux amis se rencontrent effectivement ?

(Solution ci-contre à l'envers.)



Envisageons tous les couples d'heures d'arrivée possibles des deux amis. Ils se répartissent sur le carré que représente la figure. Ils ont tous *a priori* une égale probabilité de survenir.

La plage rassemblant les couples correspondant à des rencontres est définie par :

$$x < y < x + \frac{1}{4}$$

ou $$y < x < y + \frac{1}{4}$$

c'est-à-dire par les deux droites :

$$y = x + \frac{1}{4}$$

$$y = x - \frac{1}{4}$$

Le rapport de son aire à l'aire du carré — la probabilité cherchée — est : $\frac{7}{16}$.

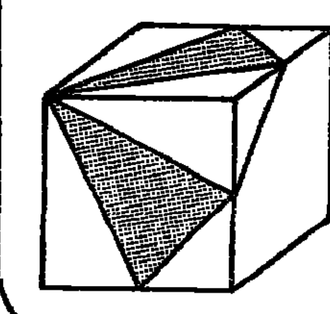
PROBLEME N° 38

Un point est pris au hasard à l'intérieur d'un triangle équilatéral. De ce point, sont menées les trois perpendiculaires aux côtés du triangle.

Quelle est la probabilité pour que ces trois perpendiculaires puissent être les côtés d'un triangle ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 37



Il suffit de remarquer qu'un hexagone peut bissecter un cube. La figure montre un cube et trois côtés de l'hexagone qui le coupe en deux parties égales.

Les triangles grisés, situés sur trois faces du cube ayant un angle commun, ont chacun pour *hauteur une fois et demie leur* base. Ils sont deux à deux orthogonaux.

PIERRE BERLOQUIN.

LES SATELLITES DE DIFFUSION DIRECTE

Dès leur avènement, les satellites artificiels sont apparus comme des relais possibles des communications terrestres. Ce fut chose faite en 1962, date du premier lancement d'un satellite américain de télécommunications. Bientôt naquit l'idée du satellite de diffusion directe, qui relaierait des programmes de radio et de télévision directement vers des postes de réception individuels, au lieu de passer par l'intermédiaire d'une très grande antenne terrestre.

Pour séduisante qu'elle soit, cette idée est restée lettre morte, ou presque. Ce n'est pas tant que la technologie ne soit pas disponible, mais plutôt que le marché est encore inexistant et que les obstacles politiques sont nombreux. Un symposium de trois jours, à Frascati, en Italie, sur l'initiative de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO), a tenté de faire le point sur les problèmes techniques et de sensibiliser les radiodiffusions européennes à l'arrivée possible des satellites de diffusion sur le marché, pour peu que le besoin s'en fasse sentir.

Des images qui viennent du ciel

LE satellite stationnaire de communications qui relaie, à 36 000 kilomètres d'altitude, les communications téléphoniques et les émissions de télévision d'un continent à l'autre, est devenu si banal en quelques années que personne ne s'étonne aujourd'hui des services qu'il rend. Il est vrai que depuis *longtemps* les câbles *sous-marins* autorisaient des liaisons intercontinentales, mais le nombre de canaux qu'ils offraient était réduit.

Ayant suivi une évolution très rapide, le satellite offre aujourd'hui *plusieurs milliers de voies* téléphoniques, contre quelques centaines en 1965. La firme américaine qui détient un quasi-monopole mondial, Hugues Aircraft, les fabrique désormais en série. Elle en a plusieurs en commande pour les trois prochaines années, au coût moyen de 150 millions de francs par satellite (lancement non compris).

Pour dialoguer d'un continent à l'autre, il suffit qu'une station au sol soit installée de chaque côté de l'océan. Mais ces stations de réception et d'émission, travaillant avec les satellites Intelsat, sont dotées de puissants amplificateurs ; elles restent très grandes (30 mètres de diamètre) et donc très coûteuses (25 millions de francs environ).

Le satellite de communications a pourtant d'autres ambitions qu'internationales. En Union soviétique, au Canada, il est déjà en service à *l'intérieur du pays et relaie des* émissions de télévision ou de communications téléphoniques à un certain nombre de stations au sol du territoire national. Ces stations au sol, comme les stations utilisées pour *le réseau Intelsat, envoient alors,* par des moyens terrestres, câbles ou faisceaux hertziens, les signaux captés vers les postes individuels. Dans un an, ce sera au tour des Etats-Unis, puis de l'Indonésie, d'avoir leurs premiers satellites intérieurs. Ce marché promet d'être aussi important, sinon plus, que le marché international.

Tous les satellites « domestiques » occidentaux sont aujourd'hui réalisés par la firme Hughes Aircraft, qui a fait dériver de la dernière génération des satellites Intelsat (6 000 voies téléphoniques ou douze canaux de télévision) un satellite domestique de capacité analogue, vendu pour la première fois au Canada et appelé Anik.

Evolution technique et répartition des coûts

Mais le satellite « *domestique* » ne se contente plus, comme le satellite intercontinental, de deux stations au sol. *Les stations de réception se* multiplient sur tout le territoire national, et le coût unitaire des stations devient prépondérant dans le coût total du système.

Or la taille et la complexité des stations au sol dépendent de la taille et de la complexité du satellite. Si le signal émis par le satellite est faible, il faut une grande antenne au sol pour capter suffisamment de puissance, et il faut coupler à l'antenne un amplificateur complexe. La station est coûteuse. Au contraire, si le satellite émet un signal puissant — il lui faut beaucoup de puissance à bord et un amplificateur important, — l'antenne au sol peut être plus petite et dotée d'un amplificateur moins complexe. Les réseaux spatiaux nationaux préfèrent donc faire appel à des stations au sol moins coûteuses et à un satellite plus lourd *et plus cher*.

L'arrivée des satellites « domestiques » implique une évolution technologique inéluctable : des antennes au sol de 9 à 12 mètres de diamètre seulement, moins coûteuses (1 à 2 millions de francs) ; des satellites dotés de très grands panneaux solaires de bord, fournissant 500 watts à 1 kilowatt de puissance électrique de bord : de puissants amplificateurs dans le satellite, et des antennes de bord plus grandes, rayonnant dans un angle faible (quelques degrés, au lieu d'émettre dans toutes les directions). Les antennes seront très soi*gneusement pointées vers la Terre,* pour n'émettre des signaux qu'au-dessus de la zone à desservir, ce qui requiert une stabilisation précise du satellite et l'abandon de la stabilisation par rotation du satellite sur *lui-même, toujours utilisée par* Hughes Aircraft, pour passer à une stabilisation fine par rapport à trois axes de référence.

Tandis que la firme Hughes tente de tirer parti de ses investissements passés et de vendre le maximum de satellites Anik avant de passer à une nouvelle génération, la NASA a récemment lancé un satellite expérimental dont la technologie préfigure les futurs satellites « domestiques » : le satellite ATS-F. Désormais AST-F distribue les émissions de télévision éducative dans des zones isolées comme l'Alaska et sera utilisé pendant un an en Inde pour relayer des émissions éducatives à cinq mille villages dont les écoles seront dotées d'antennes de 3 mètres de diamètre. Le satellite a été réalisé par la société Fairschild.

En Europe, le satellite franco-*allemand Symphonie, qui a été lancé* décembre dernier, préfigure aussi *les futurs engins* « *domestiques* ». Il est stabilisé selon trois axes, et ses signaux sont assez puissants et directifs pour être reçus par des *stations au sol de 9 mètres et de* 15 mètres de diamètre. Le satellite *expérimental* O.T.S. (Orbital Test Satellite) que construisent aujourd'hui les dix pays membres de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO), et qui sera lancé par la NASA en 1977, va permettre à l'Europe de franchir une nouvelle étape et de rattraper son retard *technologique sur les Etats-Unis* : le satellite a une puissance d'émission triple de Symphonie, des panneaux solaires orientables, de puissants amplificateurs et il travaillera avec des stations au sol de *13 mètres et de 3 mètres de* diamètre. Auparavant, l'Europe aura placé plusieurs équipements à bord d'un satellite expérimental canadien très perfectionné, le C.T.S. (Communications Technology Satellite).

Un projet de traité soviétique

De proche en proche, la puissance d'émission des satellites croîtra de 10-20 watts par amplificateur à 100-200 watts : le diamètre des antennes au sol décroîtra de 10-15 mètres à 2-3 mètres. L'étape ultime sera le satellite de diffusion directe dont les *puissants* signaux seront reçus par l'antenne d'une école, d'un immeuble, voire d'une maison individuelle. Les antennes du satellite émettront des signaux dans un angle très faible (1,5 degré seulement), qui couvrira environ une zone de 1 000 kilomètres de diamètre au sol. La puissance de chaque amplificateur de bord devra atteindre 500 watts, et l'antenne au sol n'aura plus qu'un diamètre de 1 mètre environ.

L'idée du satellite de diffusion directe a provoqué, depuis des années déjà, maints débats politiques, notamment à l'UNESCO et aux Nations unies. L'Union soviétique et les pays en voie de développement se sont émus de la possibilité qu'auraient rapidement les Etats-Unis de réaliser de tels satellites pour inonder ensuite d'émissions de propagande politique des pays rivaux ou « amis ».

En octobre 1972, l'Union soviétique a même soumis aux Nations unies un projet de traité prévoyant que tout pays avait le droit de brouiller et même de détruire un satellite qui lui enverrait des émissions qu'il jugerait illégales (propagande nuisible à la paix et à la sécurité internationales, interférences dans un conflit interétatique, violation des droits de l'homme, informations erronées, etc.). Seules, des organisations sous le contrôle direct des gouvernements pourraient se servir de satellites de diffusion, et des normes techniques seraient établies par des accords bilatéraux ou multilatéraux, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications.

Les Etats-Unis soutiennent l'opinion inverse, au nom de la nécessité de maintenir le libre échange des idées et la libre *circulation* de l'information dans le monde. Ils ne jugent pas un traité nécessaire. La France, le Canada et la Suède ont pris une position intermédiaire et souhaitent une recommandation modérée.

Les deux positions extrêmes continueront sans doute de s'affronter longtemps. Si les organisations internationales sont conscientes qu'une liberté totale dans la transmission des programmes de radiodiffusion par satellite ne peut qu'engendrer le chaos, elles souhaitent aussi que soient respectés les deux principes *de liberté d'utilisation de l'espace* par tous les Etats, et le droit à l'information de tous. En 1948, la conférence générale de l'UNESCO a, par exemple, rédigé une résolution demandant aux Etats que « *soit reconnu à tout citoyen le droit d'écouter librement les émissions radiophoniques provenant d'autres pays* ». Mais, aux termes du « *traité de l'espace* » de 1967, l'espace ne doit être utilisé que « *pour le bien et dans l'intérêt de tous les pays* » et « *conformément au droit international, en vue de maintenir la paix et la sécurité internationales, et de favoriser la coopération et la compréhension internationales* ».

En fait, les craintes de l'Union soviétique et des pays en voie de développement paraissent sans grand fondement pour plusieurs raisons, à la fois techniques et économiques :

— Il est techniquement encore plus facile de brouiller les émissions d'un satellite de diffusion que celles de la *Voix de l'Amérique*. Mais personne ne souhaite voir la guerre des ondes passer de la radiophonie à la télévision ;

— Aucun pays n'a encore construit un satellite de diffusion directe, car certains équipements techniques, notamment les amplificateurs de bord, *restent à mettre au point*. Mais si les Etats-Unis décidaient de réaliser un tel engin, il ne faudrait probablement pas plus de trois ou quatre ans pour mener le projet à terme ;

— La raison principale est l'absence d'un marché. Les pays très susceptibles de réaliser les premiers satellites de diffusion n'en ont pas besoin pour l'instant. Ils disposent d'importants moyens de distribution terrestre — faisceaux hertziens, et câbles — et continueront pendant encore longtemps de les utiliser. Le satellite de diffusion n'apparaîtra, sans doute, que dans une dizaine d'années, les câbles et faisceaux hertziens servant alors à relayer les télécommunications régionales. Les pays pauvres, en revanche, qui ne disposent pas encore d'infrastructure en matière de communications, ont un besoin plus immédiat de satellites de diffusion, notamment pour la télévision éducative. Mais ils n'ont pas les moyens d'en financer le développement et la réalisation.

Quant au problème politique, ce sont les spécialistes de l'Union internationale de télécommunications (UIT) qui ont l'ambition de le résoudre. L'UIT fixe, en effet, au cours de longues conférences administratives mondiales, les bandes de fréquence allouées aux divers services de télécommunications dans tous les pays répartis en trois grandes zones géographiques (région 1 : l'Europe et l'U.R.S.S. ; région 2 : les deux continents américains ; région 3 : Asie, Australie, Océanie). Les télécommunications se sont d'abord dévelop*pées dans le monde en utilisant* des fréquences allant de 10 kilohertz à plusieurs dizaines de mégahertz. La télévision fonctionne aujourd'hui, selon les pays, dans des fréquences allant de 41 à 223 mégahertz, en mo*dulation d'amplitude.*

En 1971, la Conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales a travaillé pendant sept semaines pour attribuer les bandes *de fréquences aux satellites de diffusion* directe. Les bandes utilisées actuellement pour les communications terrestres sont en effet saturées pour la plupart, il faut en trouver d'autres.

Même sur une question aussi technique, les intérêts des pays peuvent diverger. Par exemple, la pluie atténue d'autant plus les signaux que la fréquence est élevée. Les pays tropi*caux sont donc désavantagés si la* fréquence choisie est très haute. C'est pourquoi la conférence de 1971 a retenu trois bandes de fréquences pour les satellites de diffusion : 2,5-2,69 mégahertz pour pres*que tous les pays ; 11,7-12,5 dans* la région 1, et 11,7-12,2 gigahertz dans les régions 2 et 3 ; et la bande 22,5-23 gigahertz dans la région 3. Dans la première bande, la puissance du satellite reçue au sol doit être *limitée* pour ne pas gêner *les* faisceaux hertziens qui travaillent aussi dans cette bande. Il en est de même dans une bande de fréquence encore plus basse (620-790 mégahertz) utilisée par les services terrestres et accordée à certains pays seulement. Quant à la bande 2,5-2,69 mégahertz, elle est limitée à la réception communautaire nationale et régionale.

C'est dire que les pays industrialisés envisagent surtout d'utiliser la bande 11,7-12,5 gigahertz, bien que l'atténuation par la pluie ne soit pas négligeable. Pour limiter la puissance électrique nécessaire à bord du satellite, les techniciens seront donc obligés d'utiliser la modulation de fréquence. La modulation d'amplitude, qui est utilisée pour les téléviseurs actuels, requerrait une puissance de 500 kilowatts. En raison du choix des fréquences et de la modulation, aucun récepteur de télévision actuel ne sera à même de capter les émissions d'un satellite, sauf s'il est équipé d'un convertisseur de modulation. Un satellite pirate ne pour*rait aujourd'hui accomplir sa mission.*

La répartition des positions sur l'orbite stationnaire

C'est une des raisons de la difficulté d'introduire le satellite de diffusion directe sur les marchés des pays industrialisés. Il faudra que les particuliers achètent un convertisseur pour leur téléviseur actuel, *en attendant que les nouveaux pos*tes à double modulation d'amplitude et de fréquence se multiplient peu à peu, et que leur coût diminue. A Frascati, la société belge ETCA a donné quelques ordres de grandeur des prix de série : le prix de l'antenne et des équipements associés pour recevoir les nouvelles fréquences passerait de 2 000 à 500 francs environ en cinq ans, lorsque la production croîtra de *mille* à un million d'unités ; le convertisseur de modulation passerait dans le même temps de 800 à 400 francs.

Les industriels européens mettent assez mollement au point les nou*veaux postes et les robustes anten*nes nécessaires, d'un diamètre de 70 à 100 centimètres. Beaucoup d'entre eux pensent qu'on passera par une phase de distribution communautaire (une antenne de réception *commune à plusieurs immeubles ou* maisons), avant d'en arriver à la diffusion directe vers les postes individuels.

Parce qu'ils estiment que le principal avantage du satellite de diffusion est de *desservir* la totalité des habitations d'un pays, même les plus *reculées* qui ne sont pas aujourd'hui *desservies*, les experts de l'UIT ne sont pas favorables à cette étape communautaire. Ils préfèrent prévoir l'arrivée de la diffusion directe. En 1977, une nouvelle conférence sera chargée d'attribuer à *chaque pays la ou les positions des* satellites sur leur orbite et le nombre de canaux de télévision auquel il aura droit dans la bande 11,7-12,5 gigahertz. Tous les satellites géostationnaires tournent, en effet, sur une orbite équatoriale à 36 000 kilomètres de la Terre, et le nombre de positions sur cette orbite est limité, surtout pour la zone européenne. Chaque pays européen, même le plus petit, réclame en outre autant de canaux de télévision que son voisin.

L'UIT aura pour tâche de collecter toutes les demandes et d'élaborer ensuite un plan de répartition. Mais pour attribuer quatre canaux de télévision à chaque pays de la zone européenne, en n'utilisant que la bande de fréquence 11,7-12,5 gigahertz, il faudra que les mêmes fréquences soient utilisées par plusieurs pays en évitant les interférences. Même des satellites *proches* pourront utiliser des fréquences analogues si leurs signaux sont polarisés de *manière différente* (émis dans des plans différents), comme cela sera expérimenté à bord d'OTS. La tâche *de l'UIT promet* néanmoins d'être très délicate.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

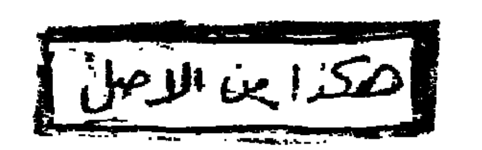
A l'Académie

ÉLECTION DE M. LAURENT SCHWARTZ

L'Académie des sciences a élu, le lundi 24 février, M. Laurent Schwartz membre de sa section de géométrie, en remplacement de M. Arnaud Denjoy, décédé. M. Schwartz était, depuis 1973, correspondant de l'Académie pour la même section.

[M. Laurent Schwartz est né à Paris le 5 mars 1915. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques en 1937, il obtient le doctorat ès sciences en 1943. Il est attaché de recherche au C.N.R.S. de 1940 à 1942, chargé d'enseignement à Grenoble de 1944 à 1945, maître de conférence puis professeur à la faculté des sciences de Nancy de 1945 à 1952, et depuis 1953 professeur à la faculté des sciences de Paris, puis à l'université Paris-VII. Il est actuellement professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique et détaché de Paris-VII.

Auteur de la célèbre théorie des distributions, M. Schwartz a reçu en 1950 la médaille Fields (considérée comme le prix Nobel des mathématiques) et est titulaire du Grand Prix de mathématiques de l'Académie des sciences (1964) pour l'ensemble de ses travaux. *Connu pour ses opinions de gauche*, M. Laurent Schwartz a milité activement contre la guerre d'Algérie (il a signé le « manifeste des 121 ») et était membre du « tribunal » contre les crimes de guerre commis au Vietnam, créé à l'initiative du philosophe britannique Bertrand Russel.]



LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

La route des risques

De temps à autre, des accidents, comme l'explosion, il y a deux ans, d'un camion-citerne dans les rues de Saint-Amand-les-Eaux, ou comme la récente pollution d'une route de l'Hérault par de l'uranate de soude, viennent rappeler que certaines des marchandises transportées par fer ou par route présentent des dangers. La proportion n'est pas negligeable puisque, pour environ un cinquième, les matieres transportées sont constituees de produits toxiques, d'explosifs, de liquides ou de gaz inflammables, de matières corrosives ou radioactives, tous produits plus ou moins dangereux, et dont le transport est soumis à une reglementation speciale.

Pour la France, cette réglementation date, en principe, du 15 avril 1945 ; c'est, en effet, à cette date que fut mis en application un règlement que préparait depuis trois ans une commission interministérielle du transport des matières dangereuses. Cette commission existe toujours et a, depuis trente ans, apporté de nombreuses modifications au règlement initial. Ces modifications sont pour la plupart des ajouts, et le résultat est actuellement un ensemble de textes dont la très grande complexité dissimule encore certaines lacunes. Aussi, la commission a-t-elle entrepris de refondre entièrement ce règlement, une tâche qu'elle espère mener à bien pour le début de 1976.

Une seconde raison de réforme est la nécessaire compatibilité avec les autres reglementations nationales. De plus en plus, les transports se font à l'echelle de l'Europe, sinon du monde. Il faut donc que la reglementation ne soit pas contradictoire d'un pays à l'autre. A l'échelle europeenne et en excluant le cas des transpports maritimes, il existe deux accords generaux. L'un concerne les transports par fer, l'autre les transports routiers. Chacun incorpore un certain nombre de recommandations émises par l'ONU. La refonte du réglement français assurera la compatibilité avec les textes internationaux.

MAURICE ARVONNY.

Une réglementation complexe

L'ACTUELLE réglementation définit quatorze classes de matières dangereuses. Chaque classe est divisée en quatre catégories, numérotées de un à quatre par ordre de danger décroissant (la catégorie numéro un groupant les produits les plus dangereux n'existe pas dans certaines classes). Enfin, à l'intérieur d'une classe et d'une catégorie données, on trouve un certain nombre de groupes. Les produits d'un même groupe présentent les mêmes sujétions et sont soumis à une même réglementation.

Il ne peut être question ici d'expliciter cette réglementation. Mais son esprit est clair. On aurait pu concevoir qu'elle définisse des critères auxquels devraient obéir les emballages et conditionnements servant au transport de matières dangereuses, quitte à laisser chacun libre de procéder à sa guise pour satisfaire ces critères. Mais il n'est pas simple de définir des normes satisfaisantes et des procédures de contrôle. Aussi a-t-on suivi une autre approche qui consiste à décrire précisément le type d'emballage accepté pour tel ou tel groupe de produits. Ainsi, la réglementation concernant le transport d'acide cyanhydrique aborbé par une matière poreuse s'énonce ainsi : « *L'acide cyanhydrique absorbé doit être logé dans des boites métalliques à fond serti et dont l'étanchéité sera vérifiée après remplissage et fermeture par une épreuve d'étuvage à la température de 50 °C. Chaque boîte ne doit pas recevoir plus de 2 kilos d'acide cyanhydrique. Ces boîtes seront placées dans une caisse en bois de 18 mm. d'épaisseur au moins à parois pleines. Une caisse ne doit pas recevoir plus de 20 kilos d'acide cyanhydrique* », etc.

L'inconvénient d'une telle réglementation, qui décrit précisément le matériau d'emballage (métal, bois), son mode de réalisation (fond serti), son épaisseur, son remplissage, est de ne laisser que peu de place à l'innovation. Pour ne pas bloquer toute évolution, il faut donc accorder des dérogations. Quand un fabricant propose un nouveau type d'emballage et de récipient, celui-ci est soumis à certains contrôles, et, si le procès-verbal des essais est favorable, il peut se voir autorisé par dérogation au règlement existant. Par la suite le règlement sera amendé pour tenir compte de cette nouveauté et devient peu à peu de plus en plus complexe et de plus en plus long.

Cette complexité ne le rend pas plus sûr. En fait, malgré le détail des prescriptions, il laisse souvent à désirer sur les points essentiels. Pour la plupart des produits, la réglementation assure que, sous des conditions normales, il ne se passe rien de grave ; que les camions-citernes ne laisseront pas derrière eux une traînée de liquide toxique ou inflammable ; que si un emballage tombe sur le sol au cours du chargement ou du déchargement d'un véhicule, son contenu ne se répandra pas. Mais, sauf quelques produits comme les barreaux d'uranium irradiés, elle ne se préoccupe guère de ce qui se passe en cas d'accident de transport. Beaucoup de camions-citernes *actuellement en service* répandent leur contenu s'ils se renversent sur la route, même sans choc violent. Le changement d'orientation de la citerne suffit à ce qu'elle ne soit plus étanche. Cela est un des points sur lesquels la nouvelle réglementation devrait être plus sévère que l'actuelle.

Mais la réglementation ne se contente pas d'édicter des normes en matière d'emballages et de récipients. Elle impose aussi des contrôles irréguliers. Enfin, elle prévoit un étiquetage normalisé. Colis, conteneurs et citernes renfermant des produits dangereux devront porter de façon très apparente un panneau où apparaîtront deux séries de chiffres. La première est un numéro d'identification du danger ; la seconde indique la matière transportée. Outre que cela simplifiera les contrôles de la police, cette disposition permettra, en cas d'accident, de prendre les mesures appropriées : par exemple, d'éviter qu'on n'arrose des matières qui, en présence d'eau, dégagent des gaz inflammables.

Ce panneau sera obligatoire à partir du 1er avril prochain. Un projet de loi est d'autre part déposé, qui augmenterait le montant des amendes en cas de non-respect de la législation — actuellement, les infractions sont passibles de simples contraventions — et qui habiliterait les contrôleurs routiers à dresser procès-verbal.

Essais et contrôles

AVANT qu'un type de récipient puisse servir au *transport de matières dangereuses*, il doit avoir été soumis à certains contrôles en laboratoire. S'il s'agit d'une citerne devant servir à de nombreux transports, elle devra, de plus, subir certaines épreuves et inspections périodiques.

Pour obtenir l'autorisation de mise en service, chaque conteneur-citerne doit subir un contrôle initial qui comporte une vérification des caractéristiques de construction, *une inspection de l'état intérieur* et extérieur, et un essai de résistance et d'étanchéité sous pression. Si la citerne est divisée en compartiments, on vérifie l'étanchéité de chaque compartiment. Cet essai de pression est renouvelé au moins tous les cinq ans. A intervalles plus rapprochés, on vérifie l'étanchéité et le bon fonctionnement des dispositifs de remplissage, de vidange, de mesure, etc.

Les véhicules-citernes sont soumis à des conditions un peu moins draconiennes ; en revanche, une visite annuelle est prévue qui porte, à la fois, sur la partie réservoir et sur la partie tracteur.

Mais un prototype doit avoir subi des essais plus poussés. Pour une citerne métallique, ceux-ci portent sur sa capacité de résistance à des chocs tels que ceux subis par un wagon dans une gare de triage. On vérifie aussi que l'épaisseur du métal est suffisante : elle est le plus souvent de 5 ou 6 millimètres, mais peut varier *suivant l'utilisation* de la citerne, sans pouvoir descendre au-dessous de 3 millimètres. Les équipements de remplissage et vidange sont souvent le point faible du réservoir ; ils doivent être convenablement protégés contre les risques d'avarie. Il peut, en outre, y avoir des exigences spéciales concernant le transport de tel ou tel produit.

Depuis 1969, les matières plastiques sont aussi admises pour la construction des citernes. Elles doivent *cependant subir une* vérification de leur compatibilité chimique avec le produit à transporter. Un échantillon du matériau constitutif (en général des résines polyester armées de laine de verre) est mis en contact prolongé avec le produit qu'il est destiné à envelopper. Après quoi, on fait subir à cet échantillon diverses épreuves de résistance mécanique. La variété des matières plastiques que peut utiliser un fabricant d'emballage est telle qu'on ne peut connaître tous les cas d'incompatibilité chimique et qu'il faut donc faire un essai pour chaque type de fabrication. On cherche actuellement à remplacer cet essai destructif par des essais non destructifs (mesure de la constante diélectrique du matériau) qui permettraient de contrôler le vieillissement de ces emballages.

Les autres emballages, destinés à être chargés sur des wagons ou des véhicules routiers, sont soumis à un essai de chute d'une hauteur de 1,20 mètre. Du moins est-ce là la règle générale, mais elle peut être renforcée. Les emballages contenant une quantité *notable de produits radioactifs* doivent subir une chute de 9 mètres, puis résister au feu pendant 30 minutes. Mais c'est là un cas où les exigences sont particulièrement sévères. Le plus souvent, la résistance au feu n'est pas contrôlée.

Reste le cas des matériaux thermoplastiques dont les propriétés varient avec la température. On prévoit pour eux des essais de tenue mécanique à diverses températures ; en particulier, *les récipients* destinés au transport maritime doivent tenir vingt-huit jours à 40°C sous une surcharge qui simule le poids de tout ce qui peut être empilé sur eux. Au contraire, la fragilité aux chocs sera contrôlée à — 18°C.

QUATORZE CLASSES DE PRODUITS

L'actuelle réglementation définit quatorze classes de produits dont le transport est soumis à réglementation ou même interdit parce que « *dangereux au point de vue, soit de la sécurité, soit de l'hygiène publique* ». Ce sont :

I a. — Substances explosives ;

I b. — Munitions ;

I c. — Artifices ;

I d. — Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression ;

I e. — Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables ;

II. — Matières sujettes à l'inflammation spontanée ;

III a. — Liquides inflammables ;

III b. — Matières solides inflammables ;

III c. — Matières comburantes ;

IV a. — Matières toxiques ;

IV b. — Matières radioactives;

V. — Matières corrosives ;

VI. — Matières infectes, répugnantes ou putrescibles ;

VII. — Peroxydes organiques.

Les liquides inflammables (essence, fuel, mais aussi certains spiritueux) sont la classe la plus importante du point de vue des tonnages transportés.

LE PRIX LIOTARD EST DÉCERNÉ A UNE ÉQUIPE DE VOLCANOLOGUES

M. Valéry Giscard d'Estaing devait remettre mardi 25 février à un groupe de volcanologues, l'équipe Vulcain, le prix Liotard ou Prix français de l'exploration décerné sur proposition de la Société des explorateurs et voyageurs français.

L'équipe Vulcain, dont le siège est à Ensisheim (Haut-Rhin), s'est consacrée depuis 1968 à l'étude des volcans en activité. Elle est composée de quatre membres permanents : M. Maurice Krafft, géologue ; son épouse, Katia Krafft-Conrad, chimiste ; M. Roland Haas, cinéaste, et M. Jacques Durieux, physicien. Plusieurs géochimistes et électroniciens travaillant au C.N.R.S. ou dans des laboratoires de facultés rejoignent l'équipe Vulcain le temps d'une mission d'études.

Cette équipe, dont les membres sont âgés de vingt-six à trente-cinq ans, a étudié les principaux volcans en éruption dans le monde.

ACTUALITÉ MÉDICALE

MALGRÉ LA NOUVELLE LOI

Une quinzaine d'hôpitaux seulement acceptent de pratiquer les avortements en Autriche

De notre correspondante

Vienne. — Une frontière invisible coupe l'Autriche en deux : l'Ouest montagneux est terre d'Eglise, l'Est, plus industrialisé, est le domaine des « rouges ». Cette vérité se confirme une fois de plus dans l'application de la loi libéralisant l'avortement.

Entrée en vigueur le 1er janvier dernier, cette loi est très inégalement mise en pratique, selon les provinces : quatre *Länder* seulement sur neuf ont pris des dispositions pour que la loi soit respectée : Vienne, la Carinthie, le Burgenland et la Basse-Autriche. Encore, ces deux derniers n'agissent-ils que très timidement en ce sens.

En revanche, l'Autriche occidentale, principalement le Tyrol et le Salzbourg, se montre réfractaire au nouveau texte. L'influence de l'Eglise entre pour une large part dans ce refus contre lequel le gouvernement central se trouve désarmé : tout comme en France, la loi ne peut obliger quiconque à pratiquer un avortement contre sa conscience. En outre, les hôpitaux dépendent, pour la plupart, des autorités des Länder ou des communes dominées, dans l'ouest du pays, par le parti populiste (chrétiens-démocrates). En certains endroits, les prêtres auraient menacé de ne pas donner l'absolution à des femmes qui avaient confessé leur intention d'interrompre leur grossesse. L'Eglise a reçu un important soutien du groupement « Aktion leben » (équivalent du mouvement français Laissez-les vivre), qui a déjà rassemblé près de 600 000 signatures contre la loi en vue d'organiser un référendum abrogatoire. Toutefois, cette consultation, si jamais elle a lieu, ne pourra pas se dérouler avant les prochaines élections prévues en octobre.

Au total, une quinzaine d'hôpitaux publics seulement dans toute l'Autriche, dont cinq à Vienne, ont accepté, officiellement, de pratiquer des avortements. Il est certain que les demandes dépassent de loin les possibilités. Dans un établissement de la capitale, spécialisé en obstétrique et en gynécologie, une vingtaine de femmes se présentent actuellement, chaque jour, demandant à interrompre leur grossesse pour convenance personnelle ou motifs sociaux. Cependant, après un entretien médical, la moitié d'entre elles renoncent à leur intention. Certaines acceptent de mener leur grossesse à terme lorsque le médecin leur laisse entrevoir la possibilité d'une stérilisation après l'aboutissement de cette grossesse. En Autriche, en effet, toute femme ou tout homme, âgé de plus de vingt-cinq ans, peut subir cette intervention sur demande.

Le coût d'un avortement dans un hôpital public est d'environ 2 000 schillings (500 francs), non remboursé, pour trois jours d'hospitalisation. Il est de deux à cinq fois plus élevé si l'intervention est pratiquée dans une clinique privée ou le cabinet d'un médecin. (La loi ne fixe ni le coût de cette opération, ni le lieu où elle peut être pratiquée. Elle exige seulement que ce soit un médecin diplômé qui la fasse.)

En dépit des pressions actuelles, Mme Ingrid Leodolter, ministre de la santé, nous a déclaré être optimiste quant à l'évolution de la situation dans les Länder réfractaires. Elle est convaincue que *« le temps, l'évidence, et une meilleure information sur la planification familiale, accompagnée d'une meilleure politique de médecine périnatale, finiront par faire leur œuvre »*.

Il n'y a guère que deux ans que l'on parle officiellement de contraception, en Autriche. Or, depuis cette date, une centaine de centres de conseil familial et social se sont créés dans tout le pays, même si cela reste encore très insuffisant. Parallèlement, le gouvernement socialiste a renforcé les mesures de protection de la santé de la mère et de l'enfant. Chaque femme enceinte a droit à cinq consultations prénatales gratuites pour une grossesse normale (davantage si nécessaire), et à cinq autres après la naissance. Si elle justifie de ces dix examens médicaux, elle perçoit une somme de 16 000 schillings (environ 4 000 francs), dont la moitié à la naissance.

ANITA RIND.

LE RAPPORT SUR L'INSTITUT PASTEUR VA ÊTRE REMIS AU GOUVERNEMENT

Le rapport sur l'Institut Pasteur établi, à la demande du gouvernement, par un groupe d'enquête dirigé par un haut fonctionnaire, M. Morin, sera remis au ministre de la santé avant la fin de la semaine.

Il semble qu'il conclue à la nécessité d'une large participation de l'Etat à l'effort entrepris, et notamment à la rénovation des centres de recherche — non à Garches comme il avait été envisagé — mais *sur les terrains de la rue du Docteur-Roux*.

● *L'Association nationale française de chiropractie demande un statut légal pour ses membres.* — Cette association, dont le siège est situé 13, rue de Douai, 75009 Paris, rassemble près de cent cinquante chiropracteurs diplômés d'universités étrangères, dont l'art consiste à traiter, par manipulations des vertèbres, des troubles dus à des modifications mécaniques, dynamiques ou statiques de la colonne vertébrale. Cette profession, reconnue dans plusieurs pays européens, ne l'est pas encore en France, où les chiropracteurs peuvent être condamnés pour exercice illégale de la médecine. Plusieurs propositions de loi, tendant à reconnaitre cette profession, ont été déposées depuis 1950, mais ne sont jamais venues en discussion à l'Assemblée nationale. Ces propositions avaient chaque fois soulevé de violentes oppositions de la part de médecins, notamment de la Société française de médecine manuelle.

● *L'Association française des diabétiques* (A.F.D.) organise une colonie de vacances, au régime contrôlé, pour les jeunes diabétiques, à Suzac, près de Royan. La première session (2 juillet au 1er août) reçoit des garçons de six à seize ans et des filles de six à dix ans ; la deuxième (2 août au 1er septembre) des filles de six à seize ans et des garçons de six à dix ans.

Le séjour à Suzac est pris en charge par le régime général de la Sécurité sociale, de la Mutualité agricole, de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles et par l'Aide sociale.

Renseignements au Service des colonies de vacances de l'A.F.D., 5 *ter*, rue d'Alésia, 75014 Paris.

APRÈS LE MANIFESTE DES SIX CENTS

Les conseils de l'ordre s'élèvent contre « les calomnies et les provocations »

La publication du manifeste de six cents médecins hostiles au conseil de l'ordre (*le Monde* du 22 février) a été évoquée au cours d'une réunion, dimanche 23 février à Paris, des présidents et secrétaires généraux des conseils départementaux et régionaux ainsi que des membres du conseil national. Le texte suivant a été publié à l'issue de cette réunion. Cent dix conseils étaient représentés, quatre se sont prononcés contre, il y a eu deux abstentions :

Les conseils de l'ordre « *s'élèvent contre les calomnies répandues actuellement et les attaques dirigées contre l'ordre dans des articles de presse, propositions de loi et autres manifestes.*

» *Ils attirent l'attention du public sur ces manœuvres déjà utilisées en d'autres occasions pour saper les institutions de notre société.*

» *Les conseils de l'ordre des médecins, dans leur mission fixée par la loi, sont indispensables pour l'indépendance de la médecine au service des malades.*

» *Les provocations dont l'ordre est l'objet ne l'empêcheront pas de poursuivre sa tâche d'études et de réformes des doctrines et des structures. Les présidents et secrétaires généraux des conseils régionaux et départementaux font confiance au président du conseil national, le président Lortat-Jacob, pour défendre les institutions ordinales.* »

De leur côté, des représentants des signataires du manifeste des six cents ont réuni lundi, à Paris, une conférence de presse pour exposer les buts de leur action. Le docteur Marcel-Francis Kahn, maitre de conférences agrégé a affirmé que « *les signataires viennent d'horizons politiques et idéologiques très divers* ». « *Il ne s'agit*, a-t-il poursuivi, *ni d'une querelle de personnes, ni d'une querelle entre médecins. Les prises de position du conseil national de l'ordre font de lui un symbole représentatif d'une médecine dont nous ne voulons plus. Certes, sa disparition, pour laquelle nous luttons, ne suffisait pas à transformer les conditions d'exercice de la médecine. Mais c'est parce que lui-même s'est voulu un symbole que la lutte contre l'ordre est importante, le symbole d'une médecine mercantile et oppressive par antiphrase de médecine libérale.* »

Les représentants des signataires ont annoncé que la suite de leur action serait décidée par les intéressés au cours de réunions qui auront lieu dans les jours prochains. Un rassemblement pourrait avoir lieu à Paris dans le courant du mois de mars.

Les différents orateurs ont ensuite dénoncé l'attitude de l'ordre à l'égard de la sélection des étudiants, de la convention avec la Sécurité sociale et surtout des organismes chargés de lutter contre l'« absentéisme » dans les entreprises grâce à des contre-visites effectuées par des médecins. L'ordre des médecins a mis au point des contrats-types pour les médecins recrutés à cet effet, ce qui, selon les médecins du Groupe Information Santé, est en contradiction avec le code de déontologie. « *Pour ces contrats*, a déclaré le docteur Kahn, *l'ordre a négocié avec les patrons, jamais avec les représentants des travailleurs. Cela montre quel camp il choisit.* »

● *La commission santé du parti socialiste unifié* déclare que le P.S.U. « *approuve la démarche faite par les six cents médecins signataires du manifeste contre l'ordre* », mais rappelle que « *la bataille pour la santé s'inscrit dans un contexte plus global* ». Pour le P.S.U., « *il semble opportun de regrouper les médecins progressistes dans une organisation de masse au service des travailleurs. Une telle organisation permettra de coordonner les médecins isolés qui remettent en cause individuellement leur pratique sans pouvoir déboucher jusqu'à présent sur des actions collectives réellement offensives* ».

ARTS ET SPECTACLES

Peinture

La mort de Hans Bellmer

Un montreur de poupées maléfiques

Le peintre Hans Bellmer est mort lundi à Paris. Né à Katowice (Silésie) en 1902, il était âgé de soixante-treize ans.

Depuis plusieurs années Hans Bellmer vivait cloitré dans son petit appartement parisien de la rive gauche, atteint d'une grave maladie, paralysé. L'environnement n'a jamais eu pour lui qu'une importance secondaire : très tôt Bellmer avait pris l'habitude de vivre dans l'imaginaire. Un imaginaire qu'il avait, au fil des ans, appris à débrider un peu plus. Il a fini par être un familier de l'inimaginable, puis à le dessiner. On peut suivre le cours de ses frasques narcissiques à travers son œuvre de dessinateur, une des plus singulières de l'art surréaliste.

Comme Max Ernst, mais sur un versant forcené, son œuvre se confond avec sa biographie et ses relations avec ses proches, notamment avec son père dont l'autorité l'a marqué. Bellmer dessine un peu pour résoudre ses problèmes psychiques et trouver la normalité à travers une œuvre qui « visualise » les chimères qui le dévorent. C'est d'ailleurs pour le soustraire à elles que son père l'avait dirigé vers le travail à l'usine et dans les mines de sa Haute-Silésie natale. Bellmer essaie de suivre une école technique, mais il la quitte et devient illustrateur de couverture de livres puis dessinateur industriel avant de créer sa propre agence d'art graphique.

Irrésistiblement, il glisse du travail technique à l'activité créatrice pratiquée comme une révolte. Il ne tarde pas à se lier aux artistes qui, pendant les années 20, se sont faits les adversaires critiques d'une société en crise, notamment ceux de Dada, comme Grosz et Otto Dix... Ainsi dans les années 30, Bellmer n'avait pas davantage goûté la tyrannie hitlérienne. Son père est du reste nazi. Confusion, Bellmer, désemparé, se laisse couler. Il « sort » de la société dans laquelle il avait presque commencé à s'intégrer, refusant tout travail utile qui ne saurait que servir une philosophie de la vie qu'il abhorrait.

Désormais, il s'adonne à une activité parfaitement inutile et absurde, démente même : il construit une étrange poupée qui lui ouvre le grand large de l'imaginaire, hors de tout. Ce n'est pas une poupée qu'on pourrait mettre entre les mains d'un enfant. Elle est vénéneuse. Contradiction et ambiguïté : Bellmer militant contre la violence donne ici libre cours à sa perversité latente. Il construit sa poupée comme « une adolescente aux grands yeux qui se détournent ». Voyeur et sadique, il l'a articulée de manière à pouvoir mieux la mutiler et, le cas échéant, étendre ses membres démontés sur un lit défait. Il l'habille, la déshabille, se livre à des « jeux interdits ».

Elle va bientôt suffire à occuper sa vie. Et les surréalistes parisiens (Breton, Eluard, Tanguy...) acceptent Bellmer grâce aux pouvoirs maléfiques de sa poupée, et en publient l'aventure dans le Minotaure *sous le titre : « Variations sur le montage d'une mineure désarticulée ». Entreprise fétichiste et maniaque, elle aurait pu passer pour folle. Mais elle a une qualité artistique des plus troublantes. Elle est donc surréaliste.*

Bellmer construira d'autres poupées, dont la poupée articulée autour d'une boule centrale, en buis pareille à celles que prenaient pour modèles les peintres anciens. Bellmer lui fait prendre les poses les plus inconcevables, et finit par en faire une machine à déclencher les fantasmes. Or l'artiste est son premier « voyeur », son premier partenaire imaginaire.

Ainsi, avant de le dessiner, le peintre a lui-même fabriqué son modèle. Ses poupées lui ont servi à des mises en scènes érotiques dont l'invention rejoint naturellement le marquis de Sade et Georges Bataille. Bellmer a d'ailleurs illustré les œuvres de l'un (Mon arrestation) *et de l'autre* (Mme Edwarda).

A partir de 1938, Bellmer habite Paris. Il a été interné en 1941, comme Max Ernst, et n'a pas, depuis, quitté la France. On a pu voir de lui quelques peintures lors de sa rétrospectives du C.N.A.C. (le Monde *du 22 décembre 1971*) *où, en fait, le public découvrait bien tardivement un artiste des plus insolites. Mais Bellmer n'est pas un peintre. C'est un dessinateur, de la plus rare espèce, possédé, trouvant naturellement sa place dans les cabinets d'amateurs intéressés, comme l'artiste, par des fantasmagories érotiques que le conformisme réprouve.*

Chez Bellmer, l'imagination est portée par un trait de plume qui suit avec une précision impitoyable une course en courbe linéaire complexe et confuse. Elle a sa logique et son ordre d'où se dégage une image énigmatique (« anagrammes du corps »). *Des corps dont il montre l'anatomie sur tous les plans simultanément, avec, au meilleur de lui-même, la plus grande violence et le plus grand pouvoir suggestif.*

JACQUES MICHEL.

Une exposition de peintres non conformistes soviétiques a lieu à Vienne

De notre correspondante

Vienne. — Les Viennois peuvent contempler depuis le samedi 22 février, et pour huit jours seulement, une exposition d'art qui n'était pas prévue de longue date dans les calendriers officiels : celle de quatre-vingts tableaux de peintres non conformistes soviétiques emportés dans ses bagages par l'écrivain et « collectionneur » Alexandre Glazer, qui vient d'être contraint à l'exil.

Chassé d'U.R.S.S. avec sa femme et son fils âgé de treize ans, Alexandre Glazer est arrivé, il y a une semaine, à Vienne, où il va séjourner quelque temps en attendant le visa pour la Grande-Bretagne. Les autorités de Moscou lui reprochaient depuis plusieurs années son rôle dans le *développement de l'art non officiel* en U.R.S.S.

Le Wiener Kunstlerhaus, présidé par M. Hans Mayr, a estimé de son devoir de présenter immédiatement ces tableaux au public occidental. La foule, venue très nombreuse lors du vernissage, a manifesté un vif intérêt pour les toiles exposées. Toutefois, les critiques d'art viennois se sont *montrés plus réservés* sur la qualité de ces œuvres. Ecrivant que l'on ne peut les juger en fonction de critères occidentaux, l'un d'eux estime qu'elles apportent surtout « *un témoignage de la résistance spirituelle contre la tutelle idéologique soviétique* ». Les quatre-vingts tableaux exposés au Wiener Kunstlerhaus représentant un éventail assez varié de thèmes et de courants artistiques : on y compte en particulier quelques toiles non figuratives (Zellenine), des collages *traitant de sujets* techniques (Rouchine), des toiles impressionnistes, des portraits et des thèmes expressionnistes (Zweres, Oscar Rabin), des sujets religieux ainsi que des compositions d'un lyrisme abstrait (Niemouchine).

Selon Alexandre Glazer, cette exposition, organisée aussi spontanément, apporté un grand soutien moral au libre développement d'une activité artistique soviétique. Son vœu est que l'on crée à l'Ouest un musée de l'art russe en exil. Si Alexandre Glazer vend quelques-unes de ces œuvres à Vienne, il consacrera, a-t-il déclaré, le produit des ventes au soutien des prisonniers politiques en Union soviétique. — A. Rd.

LES ARTISTES PLASTICIENS CONTINUENT D'OCCUPER L'EXPOSITION DUBUFFET

Les artistes plasticiens, qui occupent depuis cinq jours les lieux de l'exposition Dubuffet au Centre national d'art contemporain, pour faire pression sur les pouvoirs publics, afin que leur situation par rapport à la caisse d'assurance-vieillesse CAVAR soit clarifiée (*le Monde* du 21 février), ont poursuivi leur mouvement, malgré les précisions données lundi par le secrétariat d'Etat à la culture. Celui-ci avait indiqué, dans un communiqué, qu'« *il a été convenu que, pour le recouvrement des cotisations dues, le ministère du travail demandera à la CAVAR qu'aucune mesure d'exécution ne soit entreprise sans que les artistes en soient individuellement informés* ».

Le secrétariat d'Etat à la culture, qui se déclare résolu à poursuivre le dialogue avec les artistes, étudie, d'autre part, avec le ministère du travail, « *les modalités de passage de l'ancien au nouveau régime, afin que soient définitivement apurées les situations posées et que les avantages acquis par chaque affilié soient pris en considération* ».

■ **Francis Huster, pensionnaire à la Comédie-Française depuis 1971, annonce sa démission, son contrat prenant fin le 31 juillet 1975.**

■ **Les représentations de « Dommage qu'elle soit une putain », dans la mise en scène de Stuart Seide, au Studio d'Ivry, sont prolongées jusqu'au 23 mars.**

■ **Le groupe Organon présentera le 27 février, à 20 h. 45, « la Femme morcelée », *de Philippe Gavardin*, au centre socio-éducatif Paul-Baillart, 1, allée de Québec, Massy.**

■ **Le Festival de Bayreuth présentera, du 25 juillet au 28 août, une nouvelle mise en scène de « Parsifal » *par Wolfram Wagner* (direction H. Stein et H. Zander), « Tristan », « les Maîtres chanteurs » et « l'Anneau du Nibelung ».**

هكذا من الاصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

LA GUERRE D'ARRABAL

(Suite de la première page.)

C'est ce qu'ont parfaitement compris et traduit les comédiens du Théâtre de Bourgogne, François Facon, Pierre Humbert, Jean-Pierre Renault, Françoise Ripoll ont travaillé avec Michel Humbert sur Pique-nique en campagne, *ont violenté ce texte, généralement considéré comme une pochade antimilitariste mais qui, finalement, contient déjà toute la force poétique et tragique de l'Arrabal d'aujourd'hui.*

Sur scène il y a un énorme masque crayeux, gueule béante, tapissée de rouge, qui représente Franco. Sur une musique d'Espagne touristique et de corridas, des personnages blancs et noirs apparaissent lentement, composent des allégories austères et grotesques, une voix chevrote des extraits de discours. « Le fascisme n'est pas de droite... Je garde le pouvoir... » Ensuite, dans un éclairage crépusculaire coupé de flashes blancs, commence la pièce où s'insèrent d'autres textes d'Arrabal (la l e t t r e *au général Franco), et des textes de Malraux, de Neruda.*

L'histoire des parents qui vont visiter leur fils sur le champ de bataille pour pique-niquer ensemble, qui font prisonnier un « frère ennemi » et l'invitent à partager leur repas devient l'histoire de deux enfants perdus, apeurés. Les parents sont des fantoches noirs, agités de mouvements mécaniques. Dans le bruit assourdissant des sirènes et des canons, transpercé de disques grattant des chants révolutionnaires, ils parlent mécaniquement le langage de l'égoïsme borné, de l'idéal héroïque. Ils portent en eux la mort. Le comique désinvolte se transforme en une mélancolie poignante, en détresse brûlante devant tant d'horreurs et de dérision : un peuple écrasé et le vieillard malade qui garde la puissance d'un mythe.

Alors que la guerre est omniprésente dans Pique-nique en campagne, *elle est dans* Guernica *réduite à quelque chose de lointain, comme une musique de fond qui se mêle là encore à l'ambiance de vacances au forfait sur la Costa Brava, corridas comprises. Des ruines sont représentées par une construction métallique, un puzzle de tuyaux, de plaques, de débris (les deux décors sont de Jean-Vincent Lombard). Jean-Jacques Chep et Elizabeth Barbarin jouent le couple engagé dans un dialogue de sourds et d'aveugles, lui dehors, enfermé dans sa lâcheté, elle emprisonnée dans les toilettes de leur maison détruite, et peu à peu ensevelie sous les pierres qui s'écroulent. Le metteur en scène André Widmer a fortement tiré la situation du côté de Beckett. Il découpe le texte en séances heurtées, intercale des passages d'évêques, de vierges fantomatiques et sanglantes. Il joue d'un comique sec, douloureux comme une coupure au rasoir. Il va plus loin que le désespoir, il va jusqu'à la négation de tout espoir, ne laisse d'autre solution que la révolte :* « Ceux qui restent assis sont voués à la destruction. »

Noir, blanc et rouge, dépouillé du folklore habituel, le spectacle du Théâtre de Bourgogne est profondément arrabalien. Il est d'une beauté grave et curieusement tendre, d'une sombre violence, violence contenue, généreuse, née de l'amour réprimé qui suffoque et éclate.

Les deux pièces se jouent ensemble à Dijon, puis elles seront données séparément dans la région pour les foyers, les entreprises, les organismes scolaires. Le Théâtre de Bourgogne est itinérant, ce qui lui vaut des difficultés budgétaires. La ville de Dijon, qui n'a pas voulu le laisser s'installer à Lyon, lui a aménagé une église désaffectée. Le talent et l'efficacité de Michel Humbert sont maintenant reconnus, mais sa subvention reste en deçà des éloges : 850 000 F. Le secrétaire d'Etat propose 1 million 100 000 F, ce qui est encore insuffisant. Le temps n'est plus pour lui de piétiner.

COLETTE GODARD.

Nominations dans les centres dramatiques

GABRIEL MONNET ENTRE NICE ET GRENOBLE

Le secrétariat d'Etat à la culture confirme dans un communiqué son intention de confier la direction du centre dramatique de Grenoble à Gabriel Monnet. Celui-ci avait fait récemment savoir qu'il ne quitterait pas le Théâtre de Nice, dont il est l'actuel directeur, malgré le différend qui l'oppose au maire, M. Jacques Médecin (*le Monde* du 16-17 février).

En réponse à la confirmation de sa nomination à Grenoble, Gabriel Monnet a précisé qu'il n'accepterait cette direction qu'après avoir obtenu des garanties pour le personnel du Théâtre de Nice.

Musique Pop'

Chuck Berry

Ce pionnier du rock n'roll qui, adolescent, écoutait de la country-music avant de traîner à Chicago, de rencontrer Muddy Waters, d'écrire et de jouer des thèmes que les Beatles eux-mêmes allaient mettre plus tard à leur répertoire a su conserver, vingt ans après, toute sa popularité, sans doute parce que sa musique s'appuie sur le blues et qu'elle s'adresse délibérément aux jeunes générations avec toute l'exubérance dont ce showman accompli est capable.

A quarante-quatre ans, Chuck Berry partage son temps entre des affaires prospères — notamment un complexe de loisirs qui s'étend sur 40 hectares, près de Saint-Louis, dans le Missouri, — des enregistrements et des tournées régulières à travers le monde où il se fait accompagner la plupart du temps par des groupes d'occasion. A l'Olympia, Chuck Berry a répété pour la millième fois ses « plans » connus de tous, ses clowneries qu'il exécute non sans une ironie malicieuse, son grand écart et sa fameuse marche en canard. Il en « fait » beaucoup, comme on dit, mais on le lui pardonne volontiers — cela est dans la règle du jeu établie une fois pour toutes entre lui et la salle pour communier dans le rythme.

Dans le tour de cadran qu'il s'est rigoureusement imparti, Chuck Berry s'amuse, laisse aller sa vitalité, chante avec un certain détachement et joue de sa guitare avec un phrasé nerveux et traînant comme on sait le faire dans le Vieux Sud.

Le rock n'roll a été inventé bien avant Chuck Berry — peut-être au début des années 40 par Arthur « Big Boy » Crudup, qui fut l'auteur de compositions chantées par les premières « idoles » du rock dans la fin des années 50, mais qui ne sut pas s'occuper de la défense de ses droits et mourut il y a un an dans la pauvreté qu'il avait toujours connue. La force de Chuck Berry c'est la forme percutante de son spectacle et ses liens naturels avec la plus solide tradition noire.

★ Musicorama. Olympia.

Cinéma

Robbe-Grillet et le mythe de la cover-girl

● Sur les murs de la ville, dans les magazines de luxe et de luxure, et dans les films d'Alain Robbe-Grillet, on rencontre des filles très belles appelée « cover-girls ». Jamais on ne les voit dans la rue ou chez soi. Jamais à l'usine ni au *bureau*. Elles appartiennent au royaume de l'« image-imaginaire - imagination », royaume des va-et-vient d'Alain Robbe-Grillet : « L'homme, dit-il, est le seul animal dont l'existence se passe entièrement dans la tête. Le seul qui possède la liberté de recréer le réel, de le transformer en images. Montrez la photo d'une vache à un taureau, il ne réagira pas... »

Aux photos des cover-girls les hommes réagissent. Qui dira jamais l'importance de ces visages lisses offerts aux rêves, de ces traits harmonieux redessinés par la lumière et les ombres, de ces regards transparents qui semblent ne rien voir ? « Elles sont des œuvres que l'on doit prendre au sérieux alors que la chronique parisienne les considère comme la *facticité* même, dit-il. Mais quand l'artificiel est poussé jusqu'à ce point, il atteint la beauté pure. »

Alain Robbe-Grillet n'aime pas le mot « sophistication », trop utilisé pour des objets trop divers. Il préfère : netteté, pureté, perfection. Il compare les cover-girls au marbre blanc, immuable, des statues grecques. Les Vénus d'alors reproduisaient des femmes improbablement belles ! Celles d'aujourd'hui sont les photographies de créatures vivantes, prises au moment le plus glorieux de leur vie.

Elles sont jeunes, elles n'ont pas de rides. « L'absence de rides est une sorte de négation du temps. » La cover-girl est pareille aux héroïnes de Sade qui subissent des sévices atroces et se retrouvent intactes au chapitre suivant. Intactes pour le plaisir d'autres sévices.

Eternelle virginité, désir de pureté et de perfection appartiennent aux mythes populaires : Belle au bois dormant et crime parfait. « Dans un meurtre, il y a toujours un moment sale, le sang qui tache. Le crime parfait, c'est autre chose. Un acte désincarné qui a la pureté d'un rite religieux, qui ne laisse pas de traces. »

Il ne laisse pas davantage de traces que le temps ne laisse de rides aux visages des femmes qu'Alain Robbe-Grillet charge de représenter l'érotisme. « Les films pornographiques sont fondés sur le tremblement, sur le halètement. Les miens, au contraire, sont comme du cristal. Dur et transparent. Lorsque dans la grande maison, mon héroïne ouvre une porte après l'autre, elle regarde un instant des tableaux qui semblent composés pour l'éternité. Les portes s'ouvrent sur des images plus solides que le monde réel. Et, paradoxalement, parce qu'elles sont figées, l'esprit peut y circuler. »

Alain Robbe-Grillet pense que s'il y a « provocation » chez lui, elle est due à son comportement envers l'image : « Tout le monde fabrique des images. Si elles se cachent sous des alibis, elles fonctionnent comme un piège où l'esprit se perd. Moi, je m'avance masqué et désigne mon masque, je suis honnête. »

C. G.

■ Beni Gutmacher présente son spectacle, « le Givros », à l'Espace Cardin, à 19 heures.

« LA COUPE A DIX FRANCS »

de Philippe Condroyer

C'est un fait divers de 1970 : un ouvrier de dix-neuf ans portait les cheveux longs. Son patron l'obligea à les faire couper. Le jeune ouvrier se suicida, par le feu, devant l'usine.

Ce fait divers, Philippe Condroyer n'a pas tenté de le reconstituer par une enquête, des témoignages. Il l'a pris comme schéma d'une anecdote inventée par lui, afin de donner sa réponse à la question que tout le monde peut se poser : pourquoi un tel geste ? Dans le film de Philippe Condroyer, André Lalande n'est pas seul en cause. Quatre copains, ouvriers comme lui dans une fabrique de meubles d'une bourgade de province, sont, pour leurs cheveux longs, l'objet des tracasseries du patron, Forger. Raisons invoquées : les cheveux longs, ce n'est pas convenable, cela ternit l'image de marque de l'entreprise, c'est un déplorable signe de laisser-aller dans les mœurs. Or ces garçons ne sont ni des marginaux ni des asociaux. Ils respectent la hiérarchie sociale comme tout le monde dans cet univers éloigné de Paris, partagé entre la paysannerie et la petite industrie (la France de la majorité silencieuse). Le patron, qui fournit du travail, s'arroge encore des droits féodaux. On doit lui obeir, et ses décisions sont sans appel. Un refus d'obéissance amène le renvoi. Mais si vous allez chez le coiffeur, vous pourrez rentrer. Inutile de dire que le syndicalisme n'existe pas dans cette usine. Les ouvriers sont un peu les domestiques: concierge et contremaître, les « petits chefs » se font avec arrogance et servilité les « chiens de garde » du patron.

Sans recours au romanesque, au pathétique, à la caricature ou au p a m p h l e t politique, Philippe Condroyer fait donc le portrait d'une petite société organisée autour d'une moyenne entreprise. Il montre ce que peut être une morale de classe et comment elle peut influer sur le destin des individus qu'elle domine. L'affaire des cheveux longs n'est qu'un incident pour la bourgade. On pense qu'elle se terminera chez le coiffeur et, en attendant, cela met de l'animation dans la grisaille quotidienne. Pour André et ses copains, c'est d'abord une espèce de jeu. Puis ils en font une question de principe. Mais l'un des cinq cède — il doit payer les traites de sa voiture — et, l'affaire s'envenimant, un autre quitte le pays. Deux autres vont faire un procès au patron après avoir consulté un délégué syndical.

André, le s i l e n c i e u x, le mal-compris, a réfléchi, réalisé que son « obéissance » déciderait de toute sa vie. Comme on fait pression sur son père, qui est au service du châtelain du pays, et chargé de famille, il se laisse conduire chez le coiffeur. Dans un silence d'exécution capitale ses longs cheveux tombent sous les ciseaux et il n'y a pas besoin d'être jeune et concerné pour ressentir cela comme une injustice, une humiliation intolérables. Le suicide d'André devient alors l'affirmation d'une dignité humaine qui ne veut pas être brisée.

Tourné avec de petits moyens et sans vedettes, ce film est un remarquable document sociologique, joué par des comédiens, Didier Sauvegrain, Roseline Vuillaume, Hervé Lasseron ou François Valorbe (le patron), qui sont, il n'y a pas d'autre mot, naturels. Mais il faudrait à *la Coupe de 10 francs* un autre succès que le succès d'estime des critiques.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Logos, Elysées-Point show, Le 14 Juillet, Studio République.

« Un jour, la fête... »

Ils sont jeunes, ils sont gais, ils sont sympathiques, ils chantent vaille que vaille, ils dansent pour un oui ou pour un non, ce sont les baladins des H.L.M., les arlequins des cités où l'on s'ennuie. Leurs ennemis : un député-maire-promoteur, un commissaire de police hargneux, un patron de bistrot irascible, les mercenaires motorisés de la ville voisine. Leurs armes : l'optimisme, les blagues ravageuses, le goût de la fête. Ils se battent comme des chiffonniers, mais c'est pour la bonne cause, celle de la fraternité retrouvée, de la joie universelle...

Moins luxueux et moins raffiné que *les Parapluies de Cherbourg* (auxquels il est difficile, la musique aidant, de ne pas penser), moins « professionnel » que les shows américains du même genre, le film réalisé par Pierre Sisser, avec Michel Fugain et ses copains du Big Bazar, est une comédie musicale à la bonne franquette où les « virées superbes » et la « rage au poing » des loulous de banlieue cèdent le plus souvent la place aux entrechats et aux cabrioles, où l'on fredonne l'amour, la liberté, l'espoir des jours meilleurs. Réglés par Pierre Fuger, certains ballets méritent d'être applaudis (celui des peintres, par exemple). Les lyrics de Pierre Delanoë s'accordent sans amertume à l'humeur contestataire de l'argument. Et la musique de Michel Fugain passe de la douceur des confidences à l'allégresse des complicités amicales.

Mais ce qu'on retient avant tout de ce spectacle, c'est l'entrain, l'ardeur, de ceux qui y participent. Les garçons et les filles du Big Bazar ont tous le cœur « gros comme ça ». Et ce cœur fait oublier les faux pas et les fausses notes, les langueurs et les imperfections de cette féerie en gris et rose.

J. B.

★ E r m i t a g e, Rex, Nation, Murat, Telstar, U.G.C. Odéon, Miramar, Mistral, Madeleine, Magic-Convention, Clichy-Palace.

« Milarepa »

Tourné avant *Portier de nuit*, Milarepa nous rappelle que Liliana Cavani est l'auteur d'un *Saint François d'Assise* et d'un *Galilée*, deux films réalisés pour la télévision qui retraçaient le cheminement d'un itinéraire spirituel.

Œuvre d'un ascète tibétain du XI[e] siècle, autobiographie d'un apprenti - mystique qui s'efforce d'atteindre à l'amour absolu, à la connaissance transcendantale et à la paix de l'âme, le livre de Milarepa (Fayard, éditeur) est un des textes les plus émouvants (et les plus accessibles) de la pensée bouddhique. Les « épreuves » que doit affronter le sage pour échapper au mal et s'évader de sa prison charnelle sont celles que préconisent les « maîtres » de toutes les religions. Mais il y a, en outre, dans la démarche de Milarepa, dans ses efforts pour être en communion avec le monde, une obstination et une humilité qu'on serait tenté de qualifier de franciscaines.

« *Emerveillée* », dit-elle, par la vie de Milarepa, Liliana Cavani n'a pas commis l'erreur de se lancer dans une recherche du réalisme et de la couleur locale qui eût été condamnée à l'échec. Elle a imaginé qu'un jeune étudiant italien s'identifiait au moine tibétain, et c'est à travers ses interrogations et ses fantasmes que prend forme la quête initiatique. De même s'est-elle contenté d'aller dans les Abruzzes.

C'est donc filtré par un esprit occidental que nous parvient le message de Milarepa. En tournant son film, Liliana Cavani n'a cherché qu'à nous transmettre son émotion de lectrice et (peut-être) l'écho de ses propres apprentissages. Même s'il arrive que le récit trahisse cette ambition et que son extrême denuement nous le fasse paraître fastidieux ou puéril, on ne peut qu'être reconnaissant à Liliana Cavani d'avoir tenté l'aventure. Il est rare qu'un film nous entraîne sur de telles hauteurs et nous donne à respirer un air aussi pur. — J. B.

★ Studio Gît-le-Cœur, Boîte-à-films (v.o.).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Carlo.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : *Une lune pour les déshérités.*
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : Turcaret.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Comédie Caumartin, 21 h 10 : Boeing-Boeing.
Conservatoire d'art dramatique, 20 h. 30 : Fin de partie.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent.
Espace Cardin, 19 h. : le Givros ; 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert ; 22 h. : Ma vie de rien ; 24 h. : le Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : *les Diablogues.*
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma (clowns) ; 22 h. : Chansons.
Nouveautés, 21 h : la Libellule.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon ; 23 h : A bâtons brisés.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Théâtre d'Art, 21 h 15 : le Dernier Empereur.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h : Couples — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — *Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ;* L'avenir est dans les œufs.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment
Théâtre Présent, 20 h 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste (dernière)
Théâtron, 18 h 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T B B., 20 h 30 : la Fausse Suivante.
Créteil, Maison de la culture, 21 h : Comédie policière
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 15 : Hamlet (générale).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h 30 : Chile Vencera
Versailles, Théâtre Montansier : 21 h. : l'Intervention
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, petite salle, 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter
Bar du Marais, 22 h : Tu ne veux rien de bien méchant
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h 30 : Pierre Pechin
Café de la Gare, 20 h : Rufus ; 22 h : les Semelles de la nuit
Café-Théâtre des Amandiers, 21 h. : Elles deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h : Autant en emporte le vin.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Mardi 11 mars, 20 h 30
EARLY MUSIC CONSORT OF LONDON
Direction : DAVID MUNROW
avec JAMES BOWMAN - CHRISTOPHER HOGWOOD - JAMES TYLER
Musiques Royales du Moyen Age et de la Renaissance
Lundi 17 mars, 20 h. 30 - Mardi 18 mars, 20 h. 30
Pour la première fois à Paris, 2 concerts exceptionnels
ACADEMY OF ST-MARTIN IN THE FIELDS
Direction : NEVILLE MARRINER
le 17 : MOZART - le 18 : MENDELSSOHN - GRIEG - SCHOENBERG
Location : Théâtre, Durand et Agences

Mardi 25 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h 45 : Délire à deux.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les cabarets

Alcazar, 23 h : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Folies-Bergère, 20 h 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Csardas.
Olympia, 21 h. 15 : Coluche.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Slak (Pologne).
Espace Cardin, 18 h. : Graciela Luciani.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Musique et musiciens (Gervaise, Glinka, Brahms).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : Classe de direction d'orchestre (Tchaïkovski, Debussy, Bartok, Stravinski).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Delacote, avec B.-L. Gelber (Schubert, Mendelssohn, Schumann).
Nouveau Carré, 21 h : Ensemble 010 (musique contemporaine)
Théâtre 13, 21 h. : Michel Sadanowski, guitare.
Cercle interallié, 21 h. : Quintette à vent de Paris (Rameau, Vivaldi, Rossini, Jolivet, Tomasi).
Eglise de la Trinité, 21 h. : Claude Bolling et son orchestre (Requiem pour Duke Ellington).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h : l'Opéra de quat' sous, de G W. Pabst ; 18 h. 30 : le *Journal d'une femme de chambre*, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Propriété interdite, de S. Pollack ; 22 h. 30 : Tous en scène, de V Minnelli.

Les grandes reprises

ANIMAL CRACKERS (A.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
ARTISTES ET MODELES (A.), v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
EASY RIDER (A.), v.f. : République, 10e (208-54-06)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04)
FELLINI ROMA (It.), v.o : New-Yorker, 9e (770-63-40)
IVAN LE TERRIBLE (Sov.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It.), v.o : Dominique 7e (551-04-55).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Marigny, 8e (325-20-74)
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34)
MORT A VENISE (It.), v.f. : Sèvres-Duroc 7e (734-63-88)
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA TROISIEME PARTIE DE LA NUIT (*Pol.), v.o. : Ciné-Halles,* 1er (236-71-72)
UN ETE 42 (A.), v.o. en sem., v.f. les sam. et dim. : Templiers, 3e (272-94-56)
UNE FEMME DISPARAIT (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), 20 h. sam. et dim. à 14 h 30 et 19 h. 30.
VIVA LA MUERTE (Esp.), v.o. : Ciné-Halles 1er (236-71-72)
VIVA ZAPATA (A.), v.o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).

Les festivals

CINEMA ITALIEN — V.o., Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h : Portier de nuit ; 22 h. : les Damnés.
POP VARIATIONS. — V.o. : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Help ; 15 h. 10 : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 15 : Let it be ; 18 h 45 : Concert pour le Bangladesh ; 20 h 30 : Gimme Shelter ; 22 h 10 : Deux cents motels.
M. CURTIS. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Vaudou ; The Brig.

Les séances spéciales

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.), v. ang. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15.
FELLINI ROMA (It.), v.o. : la Clef 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A.), v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 11 h 45 et 0 h. 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It.), v.o. : le Seine (325-95-99), à 12 h.

Les films nouveaux

PAS SI MECHANT QUE ÇA, film français de Cl. Goretta, avec Marlène Jobert et Gérard Depardieu : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
LE JEU AVEC LE FEU, film français d'A. Robbe-Grillet, avec J.-L. Trintignant, Ph. Noiret, Anicée Alvina et Sylvia Kristel : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Scala, 10e (770-40-00), Liberté, 12e (343-01-69), Murat, 16e (288-99-75), Marotte, 2e (231-41-39), U.G.C., 6e (325-71-08)
AU NOM DE LA RACE, film français de Marc Hillel et Clarissa Henry : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
UN JOUR LA FETE, film français de P. Sisser, avec le Big Bazar et Michel Fugain : Ermitage, 8e (225-15-99), Rex, 2e (236-83-93), Nation, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Telstar, 13e (331-06-19), U G C-Odéon, 6e (325-71-08), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29)
SUPERFLICS, film américain de G. Parks, avec R. Leibman et D. Selby (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
MILAREPA, film italien de *Liliana Cavani* (v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA COUPE A DIX FRANCS, film français de Ph. Condroyer, avec Didier Sauvegrain et R. Vuillaume : Studio Logos, 5e (033-26-42), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Studio République 11e (805-51-97)
LES AUTRES, film français de Hugo Santiago : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
SKEZAG, film américain de J. Freedmann et Ph. Messina (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (*), film français, avec le Magic Circus, M. Presle, M. Simon : Kino Panorama, 15e (306-50-50)

Les exclusivités

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), George-V, 8e (225-41-46)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Maxeville, 9e (770-72-87), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82)
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DOSSIER ODESSA (Angl.-all., v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Quintette, 5e (033-35-40)
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Gramont, 2e (742-95-22).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU, Mercredi 26 février à 18 h. 45 (Valmalète.)	UNE HEURE AVEC... CHOPIN et Bruno RIGUTTO
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, Jeudi 27 février à 21 heures. Loc. : Durand, Eglise, COPAR (P.e. Werner.)	J.-S. BACH. Brandebourgeois n° 3, n° 5. Concerto clavecin ré mineur. MESSE EN FA MAJEUR. Huguette DREYFUS. Ens. Vocal Chr. NATIONAL. Orchestre de Chambre de l'Université de Paris. Direction : Jacques GRIMBERT
THEATRE de la MADELEINE, Samedi 1er mars à 17 heures (P.e. Valmalète.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE. TRIO AMICI. M. DEBOST, A. MEUNIER, Ch. IVALDI. Beethoven, Martinu, Haydn, Humel
ORATOIRE du LOUVRE, 145, rue Saint-Honoré. Samedi 1er mars à 17 heures et à 21 heures. Location : Durand (Kiesgen.)	ORCH. de JEUNES A. LOEWENGUTH. 1.000 exécutants. CHŒURS DE PARIS. PETITS CHANTEURS DE VINCENNES. REQUIEM de FAURÉ. Vivaldi, Haydn, Bach, Schmidt, Pendleton, etc.
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Lundi 3 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	Récital ANDOR FOLDES. Mozart, Schubert, Schumann, Beethoven
SALLE GAVEAU, Mardi 4 mars à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	Récital de Guitare OSCAR CACERES. Dowland - Scarlatti - Falla - Villa-Lobos - Albeniz, etc.
EGLISE SAINT-ROCH, Mardi 4 mars à 21 heures (P.e. Valmalète.)	BACH. Audit. intégrale (26e concert) des CANTATES. Cantates profanes n° 206 et 207 A. Conc. violon mi majeur. Solistes, chœur et orchestre JUSTUS VON WEBSKY. Dir. J. von WEBSKY
SALLE GAVEAU, Mercredi 5, Jeudi 6, Samedi 8 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	3 concerts AMADEUS QUARTET. Le 5 : Haydn, Mozart, Brahms. Le 6 : Haydn, Beethoven, Schumann. Le 8 : Haydn, Schubert, Beethoven
SALLE PLEYEL, 5-6 mars à 20 h. 30 (De St-Ours O.A.)	MOZART. Intégrale Concertos piano (2e, 3e série). Daniel BARENBOIM. ENGLISH CHAMBER ORCH.
SALLE GAVEAU, Lundi 10 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	Premier Récital à Paris de la Violoniste Russe RASMA LIELMANE. au piano J.-C. AMBROSINI. Mozart, Bach, Ysaye, Szymanowski, Ravel
SALLE GAVEAU, Mardi 11, Lundi 17 mars à 20 h. 30 (Valmalète p.e. Dandelot.)	2 concerts THERESE DUSSAUT. Le 11 : avec l'Orchestre de Chambre National de Toulouse HAENDEL, HAYDN, BACH, BARTOK. Le 17 : Récital MAURICE RAVEL



FACULTE DE DROIT
JUS ET MUSICA
92, rue d'Assas
Jeudi 6 mars, 21 heures
JOSEPH
KALICHSTEIN
piano
Lauréat du Concours « LEVENTRITT » 1969
SCHUMANN - CHOPIN
Jeudi 13 mars, 21 h.
FRANCOIS
DUCHABLE
piano
BRAHMS - CHOPIN
PROKOFIEV - RAVEL
Location : Fac, FNAC, Durand et Copar

CONCERTS Radio France

JAZZ VIVANT	
RADIO FRANCE Studio 105, Samedi 1er mars à 18 heures	Claude BOLLING. M. BERCOVITZ. L'IRAKLI'S JAZZ
ORCHESTRE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Studio 105, Jeudi 6 mars à 20 h. 30	Dir. Helen QUACH. Sol. B. YANNOTTA, H. GUI. J. SIBELIUS, A. COPLAND, E. ELGAR, Y. DEVRIES, E. GRIEG
MAITRISE DE RADIO-FRANCE	
RADIO FRANCE Studio 104, Vendredi 7 mars à 20 h. 30	Récital de Chant Choral. Dir. J. JOUINEAU. Solistes H. Puig-Roget, N. Desouches, M. Nordmann, A. Fournier, A. Gantiez. SCARLATTI, BRAHMS, FAURE, DEBUSSY, IBERT, BRITTEN, CALMEL
SAISON LYRIQUE	
RADIO FRANCE Studio 104, Jeudi 13 mars à 20 h. 30	A.-D. PHILIDOR. TOM JONES avec M. MAIEVSKY, A.-M. SANIAL, CH. CHATEAU, J.-C. BENOIT. ORCHESTRE DE CHAMBRE. Dir. L. de FROMENT

FAC. DE DROIT, 92, rue d'Assas - Jeudi 27 février, à 21 h.
G. CZIFFRA présente Cyprien KATASARIS
Premier Grand Prix Concours International Cziffra, Versailles 1974
GRIEG - CHOPIN - LISZT - MOZART - SCHUMANN - PROKOFIEV
Un malentendu semble s'être installé dans l'esprit de certains lecteurs, le maître ne jouera pas lui-même le 27 février, il sera d'ailleurs probablement retenu à l'étranger ce jour-là pour jouer au profit de la Fondation de Senlis qu'il créa

VANDA TERES
Françoise BRION · Vania VILERS
un film de JEAN-MARIE VINCENT

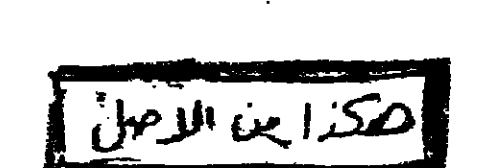
● Au Siam, la fatale mésaventure d'une famille européenne cernée dans sa plantation par une escouade de Japonais qui ignorent la fin de la Seconde Guerre Mondiale.
Un charme exotique nullement artificiel. VANDA TERES commence comme une nouvelle de Maugham et s'achève (dans l'horreur) comme "Fièvre sur Anatahan" de Sternberg. Beaux parrainages!
Gilles Jacob. L'EXPRESS
● Bien mené, soudainement dramatique avec des flambées fulgurantes dans une nature paradisiaque, un premier film secrètement attachant.
Jacques Loew. LE POINT
● Jean-Marie VINCENT a su rendre toutes les nuances d'un sujet émouvant.
Robert Chazal. FRANCE-SOIR
● Ce film accède à une qualité de tragique fort rare dans le cinéma français.
Michel Marmin. VALEURS ACTUELLES
● Cela m'a fasciné.
Victor Franco. JOURS DE FRANCE
● C'est une œuvre très personnelle... On ne reste pas indifférent.
Jacques Siclier. LE MONDE

UGC MARBEUF · BILBOQUET · LA CLEF · OMNIA · ARTEL NOGENT

STUDIO ALPHA - 25, rue de la Harpe - ODE. 39-47
Horaires du film : 13 h - 15 h 15 - 17 h 30 - 19 h 45 - 22 heures
UN FILM DE HUGO SANTIAGO
LES AUTRES
ÉCRIT EN COLLABORATION AVEC
JORGE LUIS BORGES ET ADOLFO BIOY CASARES







SPECTACLES

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxeville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) . U G C Marbeuf, 8e (225-47-19) . v f . Paramount-Opéra, 9e (073-34-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé 17e (522-37-41)
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) Panthéon, 5e (033-15-04) . Quintette. 5e (033-35-40) , Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) . Studio Raspail, 14e (326-38-98)
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : *Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).
JIMI PLAYS BERKELEY ; THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action - République, 11e *(805-51-33)*.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o) La Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et **SICILIA** (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon (325-59-83).
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF (Fr., D.A.) Arlequin, 6e (548-62-25)
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Méry, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne 15e (734-42-96), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Clichy-Pathé, *18e (552-37-41), les Nations*, 12e (343-04-67), Liberté, 12e (343-01-59)
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Bosquet 7e (551-44-11)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount - Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
VANDA TERES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VIVA ZAPATA (A.), v. o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 26 février au 4 mars.)

A C. T.-Alliance française (346-03-18), (D.) 10 h. : les Fourberies de Scapin ; sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Centre américain (033-99-92), Me., 16 h Hootnany.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), Me à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).
Jardin du Luxembourg (326-46-47), Me. et D. à 14 h. 30, 15 h. 30 et *16 h. 30, S. à 15 h. et 16 h. :* Un voyage au pôle Nord.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes
Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : le Conte de l'Ogre.
Théâtre des Deux-Portes, (797-24-51), le 26, à 16 h. 30 : Cinéma ; le 1er, à 15 h. : l'Oiseau de feu.
Théâtre Paris-Nord (229-09-27), Me. à 14 h. 30 : Dessine-moi un poème; V. à 14 h. 30 : la Farce de maître Pathelin.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mar. 15 h . Le petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ; dim., 15 h : les Malheurs de Sophie
Théâtre Récamier (878-33-47), les 26, 27, 28, à 14 h. 30 : Eh bien, dansez maintenant ; le 4, à 10 h. et 14 h. 30 : Tournesol la si do.
Théâtre 13 (273-34-37), Me. 15 h. : Au clair de la lune (marionnettes).
Galaxy (205-28-06), sam. à 17 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas (sur glace) ; mer. et sam., à 14 h 30 : Cendrillon.
Montrouge, mairie (253-23-24), le 26, à 16 h. : Marionnettes à fils.
Ermenonville (V.), de 10 h. à 18 h. 30 : La mer de sable.
Fleurines (Ms.), de 11 h. à 18 h. 30 : la Vallée des Peaux-Rouges.

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 FEVRIER

— *M. Michel Jobert*, ancien ministre, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *M René Haby*, ministre de l'éducation, face à MM. Jean Cornec, André Lagarde, présidents de fédérations de parents d'élèves, et André Henry, secrétaire général de la FEN, sur France-Inter à 19 h. 20.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *Evelyne Sullerot* participe à la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

— *M. Bernard Bernasconi*, vice-président des P.M.E., est l'invité de TF 1 au cours du journal de 20 heures.

— *« Les Français et l'inflation »* est le thème d'un dialogue entre MM. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, et Lionel Stoleru, conseiller écono*mique de M. Giscard d'Estaing*, sur France-Culture à 20 heures.

MERCREDI 26 FEVRIER

— *M. Michel Boscher*, maire d'Evry, répond aux questions d'Yvan Levaï sur Europe 1 à 8 h. 20.

— *Entretien avec le général Beaufre*, par Pierre Lhoste, sur France-Culture, à 11 h. 45 (enregistrement effectué peu de temps avant la mort du général).

— *Le Centre national des indépendants* expose son point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

VU

Après les bêtes, les gens ?

Ce formidable battage publicitaire autour de l'éventuelle participation de B.B. à une émission destinée à obtenir des pouvoirs publics une nouvelle réglementation des zoos, franchement, ça frisait le mauvais goût. Avant de s'attendrir sur les bêtes, se disait-on, il faudrait peut-être se préoccuper d'améliorer le sort des gens. Et sans passer forcément par les bons offices d'une vedette. La misère secourue par la gloire, c'est toujours un peu choquant. Peut-être. Mais c'est parfois très efficace.

Lundi soir, ça a été le choc. A vous dégoûter de remettre jamais les pieds au Jardin des Plantes, un exemple nommément incriminé. On y allait volontiers pourtant. On y amenait les enfants. On s'amusait à jeter des cacahuètes dans des cages, dont on ne voyait plus les barreaux. Ces cellules lépreuses, capitonnées de ciment gluant, où dérape le va-et-vient incessant, maniaque, d'animaux qu'on a le culot de dire sauvages. Jean Nainchrik et Brigitte Bardot nous en ont d'abord montré, film à l'appui, l'intolérable cruauté. Un document accablant, soumis ensuite à l'appréciation des spécialistes. Après les images, les chiffres. Le scandale de ces 350 tonnes d'animaux importés dans ces conditions déshonorantes en 1973. On ignore leur nombre. Cela se calcule au poids. Et au prix : il y en avait pour 8 milliards d'anciens francs. Et l'horreur de ces charniers où s'entassent des bêtes qu'on laisse crever, l'hiver, de faim et de froid pour en racheter d'autres au printemps. C'est moins cher.

Alors, M. le ministre, vous voilà « Au pied du mur », que comptez-vous faire ? a-t-on demandé, pour finir, à M. André Jarrot, responsable de la qualité de la vie. C'était dit sur un ton qu'on n'a pas l'habitude d'employer dans nos studios, un ton net, ferme, comminatoire. Le brave Jarrot promettait tout ce qu'on voulait. Tout sauf la fermeture du Jardin des Plantes. C'était trop exiger.

Qu'adviendra-t-il de ces bonnes résolutions ? L'émission n'a de sens que dans le cadre d'une série. Affaire à suivre et à faire suivre d'un autre dossier — pourquoi pas la vie des immigrés dans les bidonvilles ? — plaidé avec la même conviction froide, déterminée. Et, souhaitons-le, la même liberté.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Le conseil d'administration d'Antenne 2*, présidé par M. Marcel Jullian, s'est réuni le vendredi 21 février pour évoquer les perspectives budgétaires entre Antenne 2 et la Société française de production. La dispersion du personnel de la chaîne en trois immeubles, les négociations entre les syndicats des différents personnels de la société, l'analyse des *résultats obtenus* par les *émissions* diffusées au cours des trois derniers mois et la question posée par la publicité abusive lors des retransmissions sportives ont été les thèmes successivement abordés. D'autre part, en raison de l'importance des décisions à prendre, le prochain conseil d'administration d'Antenne 2 aura lieu le lundi 10 mars.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 25 FÉVRIER

M. Valery Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée « au coin du feu » diffusée à 19 h. 45 sur Antenne 2, à 20 heures sur TF 1, France-Inter et les radios périphériques, à 21 h. 45 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 **Le fil des jours.**
18 h. 50 **Pour les jeunes . L'île aux enfants.**
19 h. 45 **Feuilleton : « Aurore et Victorien ».**
20 h. 55 **Les animaux du monde, de F. de La Grange. Les animaux en péril : « Les péripates ».**
21 h. 20 **Jeu : le Blanc et le Noir, prod. Pierre Sabbagh, prés. J Rouland.**
22 h. 5 **Emission littéraire : Pleine page.**
« Le quatre centième chat, ou les pollués de Minamata », de Fernand Gigon ; « La planète des jeunes », de Jean Duvignaud , « Histoire de la poésie française », de Robert Sabatier, etc.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 45 **Le livre du jour (M. Foucault).**
18 h. 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
20 h. 35 **Feuilleton : « Typhelle et Tourteron ».**
20 h. 50 **Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.**
« Waterloo », de S. Bondartchouk (1970), avec R Steiger, Ch. Plummer, V McKenna, O. Welles, D. O'Herlihy.
Première partie : *Napoléon Ier revient de l'île d'Elbe et rentre triomphalement à Paris. La Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche forment une coalition contre lui. Par un admirateur soviétique de l'Empereur.*
Débat : La chute de l'Empereur, prés. A. Jérome.
Avec la participation d'André Castelot, historien ; de M Jean Tulard, professeur à la Sorbonne , de M Jean Massin, historien ; du Père Berthier de Sauvigny, professeur aux universités catholiques ; de M. Philippe Vigier, professeur à l'université de Paris-X ; de M. Trouissier, avocat à la cour de Grenoble.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. **Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.**
19 h. 40 **Tribune libre : Avec Evelyne Sullerot.**
20 h. **Connaissance : la Vie sauvage, d'Yvan Tors (sixième partie).**
Les serpents venimeux.
20 h. 30 **Contre-enquête : « L'affaire Steinheil ». Réal. R. Forissier.**
A la fin du dix-neuvième siècle, on retrouve dans une petite impasse tranquille de Paris le peintre Adolphe Steinheil (époux de la très belle Marguerite Steinheil) et madame Japy (mère de celle-ci), ligotés, étranglés. Marguerite Steinheil, ligotée aussi mais... vivante, donnera des faits une version si délirante que personne ne la croira. A-t-elle inventé ces hommes noirs à barbe rousse ? Accusée de meurtre, tenant tête au président de la cour d'assises, Marguerite Steinheil imposera « sa » vérité Mais quelle fut-elle en réalité ?
21 h. 25 **Série : « A voix haute, à voix basse ».**
« Le K », de D. Buzzati.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin Les Français et l'inflation, avec Lionel Stoleru, conseiller économique du président Giscard d'Estaing, et Jacques Attali, conseiller économique de François Mitterrand ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : « le Grand Festin », de V. Forrester, avec A. Cuny, Douchka, J. Martinelli, P Vaneck (réalisation J.-J. Vierne) ; Vers 23 h. 10, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction J. Komives. Avec le concours de J.-M. Darré, pianiste : « les Francs Juges », ouverture (Berlioz), « Concerto no 5 en fa majeur pour piano et orchestre » (Saint-Saëns), « Fastes de l'imaginaire » (Serge Nigg), « Suite de danses » (Bartok) ; 22 h. (S.). Concours international de guitare ; Vers 22 h. 20 (S.), Musique d'aujourd'hui ; 23 h., Double audition : La musique pour piano de Bartok. En plein air ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

MERCREDI 26 FÉVRIER

● CHAINE I : TF 1

13 h. 35 **Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard. « Elephant Boy » (14 h. 5), « le Club » (15 h. 25), « les Infos » (17 h. 40), « les Chiffonniers du merveilleux » (17 h. 55), « Brok et Chnok » (18 h. 15).**
18 h. 20 **Le fil des jours.**
18 h. 40 **Pour les petits : Filopat et Patafil.**
18 h. 50 **Pour les jeunes : L'île aux enfants.**
19 h. 40 **Une minute pour les femmes.**
19 h. 45 **Feuilleton : « Aurore et Victorien ».**
20 h. 35 **Dramatique : « le Prix », d'A. Miller, adaptation Th. Maulnier, réal. R. Lucot. Avec G. Wilson, M. Trevières, M. Auclair, L. Bellon.**
A l'occasion d'une rencontre dans l'appartement misérable où leur père vient de mourir, deux frères (Victor et Walter) font le bilan de leur passé. Officiellement, Victor a payé pour son frère, qui a fait des études, qui est devenu riche, mais qui est le plus raté, le plus déçu, le plus amer ?
Désabusé comme toujours, l'auteur de « Vu du pont » et des « Sorcières de Salem » prouve — sans enthousiasme — que la vie ne sert à rien.
22 h. 15 **Emission médicale. Suicide, prod. P. Desgraupes, I. Barrère, E. Lalou : « Psychologie du suicide ».**

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 10 **Les après-midi d'A. Jammot : « Hier, aujourd'hui, demain ».**
18 h. 30 **Pour les petits : Le palmarès des enfants.**
18 h. 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h. 45 **Feuilleton : « l'Age en fleur », scénario O. Joyeux, réal. Ph. Agostini.**
Premier épisode d'une chronique de la vie d'une jeune danseuse. Partagée dès ses débuts entre un « grand amour » et sa passion du travail, Marie compromet ses premiers pas dans la carrière d'étoile.
20 h. 35 **Série. « Kojak » : « En cage. »**
21 h. 30 **Magazine d'actualité : Le point sur l'A 2.**
22 h. 20 **Sports.**

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. **Pour les jeunes : La fameuse invasion de la Sicile par les ours, de D. Buzzati.**
19 h. 40 **Tribune libre : Le Centre national des indépendants.**
20 h. **Emissions régionales.**
20 h. 35 **Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Secret magnifique » (1954), avec J. Wyman, R. Hudson, A. Moorehead, O. Kruger.**
Un jeune millionnaire écervelé, involontairement responsable de la mort d'un médecin cardiaque, consacre sa vie et sa fortune à la veuve de celui-ci... qui est devenue aveugle par sa faute. Encore un mélo génial de Douglas Sirk.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Sonate no 4 pour piano, A la mémoire de Darius Milhaud » (J. Wiener), avec J. Robin ; « Rêves : Marronniers, toi, confiance, long distance, jeunesse » (D. Milhaud), avec D. Monteil, chant, M. Picard, piano ; « Deuxième Quintette pour piano et cordes » (G. Fauré), par V. Perlemuter et le Quatuor Perrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « les Quatuors de Beethoven », de J. de Kerman ; 21 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec B. Jolas ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Communauté radiophonique des programmes de langue française.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Fernand Cortez » (Spontini), avec B. Prevedi, A. Guiin, A. Bottion, A. Blancas, L. Roni. Orchestre symphonique de la R.A.I. (Turin), direction L. von Matacic ; 23 h., Musique française méconnue. Musiciens indépendants : « Quadruple » (M. Pinchard), « Concerto pour cor » (J.-J. Werner), « Symphonie no 2 » (A. Tisné) ; 24 h., Musique et poésie. Jacques Prevel (B. de Saint-Dié, Bach, Penderecki, Stokhausen) ; 1 h. 30, Nocturnales.

AUJOURD'HUI

Un livre

«LA GUERRE INCONNUE», d'Otto Skorzeny

Les Mémoires d'un reître

Otto Skorzeny ? Un grand garçon costaud, ingénieur de son métier, sportif, Autrichien, inventeur de la guerre de commandos. Colonel SS ? Bien sûr, et hypnotisé par Adolf Hitler. Mais les SS n'étaient pas ce qu'un vain peuple s'est laissé dire. Les Waffen-SS du moins, l'élite guerrière. Nazi ? Le mythe de la race aryenne en tout cas, Skorzeny n'y croyait pas. Rosenberg, maître à penser du IIIe Reich, était un bien brave homme, mais un écrivain pâteux et un penseur médiocre. Est-il lui-même un héros ? Oui, mais modeste et encombré du mythe dont on l'a affublé, celui de l'homme le plus dangereux du monde, de l'aventurier le plus intelligent. Ce qu'il souhaite, c'est vivre tranquille, de son métier.

Tel est Otto Skorzeny, vu par lui-même dans *la Guerre inconnue*, ses Mémoires pour une fois authentiques, dont la « version française » vient de paraître sous la plume de Saint-Paulien. Version dont on se demande parfois si elle n'est pas quelque peu améliorée et truffée d'allusions destinées aux Français qui n'ont pas compris encore tous les mérites de la « collaboration ». Saint-Paulien, en outre, éperdu d'admiration pour son héros, ne peut s'empêcher d'ajouter en note quelques exploits sportifs et de mentionner quelques décorations omises dans le texte.

L'autoportrait d'Otto Skorzeny, même ainsi amélioré, n'est pas convaincant. Pas plus que n'est totalement convaincante la thèse qu'il soutient : suivant une tradition qui date de 1918, et dont l'Allemagne, il faut le dire, n'a pas le privilège, il entend démontrer que si les armées du Reich ont été vaincues, ce fut en grande partie par la trahison. L'amiral Canaris, chef des services de renseignements allemands, pendu après l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, est sa bête noire. C'est le « faux-jeton » type, qui, en toutes circonstances, a trahi son pays et son Führer. Mais Canaris n'était pas le seul à informer les alliés. Le nombre de généraux que Skorzeny accuse de les avoir renseignés est proprement effarant. Le réseau soviétique l'Orchestre rouge qu'on savait fort bien renseigné, aurait eu des agents dans les plus hautes sphères de l'état-major. La haine du soldat de fortune envers le militaire de métier, du nazi, envers les officiers pleins de mépris pour le « caporal-stratège », transparaît tout au long des chapitres. De même, l'auteur règle-t-il, au détour des pages, ses comptes avec Albert Speer, infidèle à ses yeux à la mémoire du « maître ».

Comment Otto Skorzeny, obscur membre du parti au moment de l'assassinat, à Vienne, du chancelier Dollfuss, est-il devenu l'homme de main favori de Hitler et, après la *capitulation de l'Allemagne*, le conspirateur le plus célèbre du monde, à qui l'on a prêté tant de « coups » internationaux, avortés ou non ? Skorzeny en accuse la presse et la publicité qui lui a été faite par des journalistes en mal de sensationnel.

En réalité, cette légende, c'est Skorzeny lui-même qui l'a forgée.

Deux enlèvements

On ne comprendrait pas très bien, à la lecture de son livre, l'extraordinaire ascension du personnage si l'on ne mesurait pas son génie de se faire valoir et le besoin que l'Allemagne nazie avait de héros. Grand, solide, balafré, Skorzeny avait la tête de l'emploi. Et il le savait. *La libération de Mussolini* dans l'hôtel du Gran Sasso, où il était interné, a été un « coup de publicité » fort bien mené. Sur toutes les photographies on peut voir à côté de l'ex-Duce, petit bourgeois triste en chapeau et manteau noir au col relevé, ce colosse souriant, qui pose comme un pêcheur de saumon *à côté de sa capture. Du major* Mors et de ses hommes, parvenus sans éclat jusqu'à l'hôtel en camion et en funiculaire, on ne parle guère. Skorzeny dissimule à peine que si le petit avion Fieseler Storch, qui emportait le dictateur, faillit s'écraser dans l'abîme, ce fut aussi parce que lui-même était monté à bord *pour garder jusqu'au bout le mérite* de l'opération.

Dans l'Europe allemande en déliquescence, Skorzeny fut chargé d'une autre opération moins connue : l'enlèvement du régent de Hongrie, l'amiral Horthy, soupçonné de négocier secrètement avec les *Russes. Nicolas Horthy, fils du* régent, pris sur le fait, fut enroulé dans un tapis et prestement enlevé. Otto le condottiere, debout dans sa voiture de commandement, monta à l'assaut du palais-forteresse de Burgberg, fortement détendu. Une porte défoncée, quelques coups de feu : l'amiral n'est pas là il est allé se réfugier chez le général comte Karl von Pfeffer-Wildenbruch. De la SS « générale », pas de la Waffen-SS. Encore cette vieille solidarité de l'aristocratie. Skorzeny se console en couchant dans le lit de François-Joseph.

Tout cela serait après tout, assez distrayant, si Otto Skorzeny prétendait exposer sa conception de la guerre et du monde, ne se disait l'inventeur d'une forme de combat nouvelle et si les seules horreurs dont il parle n'étaient les tracasseries auxquelles il a été soumis par ses geôliers américains.

Le lieutenant Skorzeny sait tout sur le débarquement manqué en Angleterre, sur les armes secrètes, sur la fugue de Rudolf Hess en Ecosse, sur l'invasion de l'Union soviétique. Ce qu'il en dit est sans doute passionnant, mais presque totalement invérifiable. On a parfois l'impression que « le livre » a été artificiellement gonflé par son auteur ou ses assistants, et l'on retrouve au *long des pages de simples résumés* des mémoires et des souvenirs publiés au cours des ans et dont la référence a été oubliée.

Quant à l'invention de la guerre-surprise, dans laquelle une « opération ponctuelle » menée avec de petits effectifs parfaitement entraînés *a plus de conséquences qu'une* grande bataille, il est bien difficile, malgré la caution de Sir Basil Liddell Hart, le grand critique militaire britannique, d'en attribuer le mérite à Otto Skorzeny. Une certaine Judith, jadis, dans le camp d'Holopherne...

Surtout l'auteur de *la Guerre inconnue*, s'il parle beaucoup de sa captivité à Dachau, où l'internèrent les Américains, s'il s'apitoie sur le sort des grands dignitaires du nazisme, traités sans respect par des geôliers sans éducation, oublie à peu près totalement de parler des camps de concentration, du massacre des juifs, de la terrifiante mécanique nazie. Il oublie les expériences tentées sur d'innombrables cobayes humains pour donner à ses soldats les moyens de résister au froid ou aux blessures.

En feignant de condamner Himmler — pour sa bêtise — et en distinguant la SS « générale » de la Waffen-SS, pour faire de cette dernière une chevalerie européenne, il se moque des millions d'hommes, de femmes et d'enfants que « l'aimable et fascinant » Adolf Hitler a fait périr avec la complicité directe ou indirecte d'un certain nombre de Skorzeny.

Otto Skorzeny est un reître. On ne peut lui demander une pudeur qui n'est pas dans son caractère. Mais, lui qui se plaint tant de la triste renommée qui l'entoure, pourquoi n'a-t-il pas choisi le silence ?

JEAN PLANCHAIS.

★ Editions Albin Michel, 442 p., 49 F.

CRAVACHÉ PAR UN ANCIEN DÉPORTÉ

Otto Skorzeny, ancien colonel des Waffen SS, a été cravaché par un ancien déporté, lundi 24 février, vers 14 heures, alors qu'il sortait des studios de la télévision, rue Cognacq-Jay, à Paris, où il venait d'être interviewé par Christian Bernadac à propos de son livre « la Guerre inconnue ».

Otto Skorzeny, entouré d'une bonne escorte, se trouvait sur le trottoir de la rue Cognacq-Jay lorsqu'il fut interpellé en allemand par un homme aux cheveux blancs : « Je suis officier dans l'armée française », s'écria l'inconnu. Otto Skorzeny se mit aussitôt au garde-à-vous et fut frappé de plusieurs coups de cravache par son agresseur. Celui-ci, qui ne portait apparemment aucune arme, menaça alors de *le tuer*, lorsque les agents de police s'interposèrent, mettant fin à l'incident.

Circulation

PLUS DE PHOTOS A DOMICILE POUR LES AUTOMOBILISTES EN INFRACTION

Les photographies des automobilistes en infraction ne leur seront désormais plus transmises à leur domicile : c'est ce que vient de décider M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, qui met ainsi fin à une réglementation en vigueur depuis 1966.

Cette année-là, après plusieurs mois d'expérimentation, le ministère de l'intérieur décidait que la preuve des infractions pour excès de vitesse serait désormais déterminée par des appareils montés sur des voitures de police et de gendarmerie. Ces appareils présentaient l'avantage, tout en photographiant le véhicule en infraction, d'en préciser la vitesse ainsi que la date à laquelle la photo avait été prise.

Par la suite, dans la plupart des cas, le document était transmis au domicile des contrevenants, qui étaient invités à expliquer leur infraction devant les services de police ou de gendarmerie. Toutefois, l'expérience prouva que les photos qui parvenaient au domicile des contrevenants d'une manière aussi inopinée étaient de nature à provoquer des incidents graves au sein des familles.

Désormais les automobilistes concernés seront seulement invités par lettre à venir consulter le document les mettant en cause dans les services de police ou de gendarmerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 086

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III							■		
IV					■				
V			■	■					
VI							■		
VII			■		■	■			
VIII	■								
IX	■	■					■	■	
X					■				■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Elle n'avait vraiment aucune raison d'être gaie comme un pinson ! — II. Echappent aux sourds. — III Pincent très fort ; Préfix. — IV. Dans l'Orne ! Sous le pied d'un cheval. — V. Lettres de crédit ; Son exécution exige une certaine précipitation. — VI. Dignes de respect ; Symbole chimique. — VII. Finit lamentablement ; Petit mot (mais en latin). VIII. Dans le signalement d'un chevalier servant. — IX. Provoqua certains brassages. — X. En Espagne ; Etait pesant. — XI. En train d'accabler encore un peu plus sous le poids des charges.

VERTICALEMENT

1. Un endroit où l'on peut facilement filer à l'anglaise ; Canton de France. — 2. La voie du sang ; Ne grande qu'exceptionnellement. — 3. Bestiole ; Donna son nom à une congrégation bénédictine. — 4. Ont la fibre généreuse ; Font appel au bon cœur d'autrui. — 5. Supprime ; Pronom ; Se trompèrent (épelé). — 6. Sacrifices ; Chargées quand elles sont mères. — 7. D'un auxiliaire ; Origine de transmission du bruit ; Abréviation ; Pour l'entendre, il faut le frapper. — 8. Instruisaient par l'exemple ; Pronom. — 9. Certains n'en parlaient qu'avec une relative bienveillance, et pourtant...

Solution du problème n° 1 085

HORIZONTALEMENT

I. Samson ; Or. — II. Clément. — III. Ils ; Noirs. — IV. Aisé ; A.S. — V. Teint ; Ami. — VI. Enormes. — VII. Il ; En. — VIII. Ursulines (cf « capucine »). — IX. Elise ; Ere. — X. Péan. — XI. Jalousie.

VERTICALEMENT

1. Sciatiques. — 2. Allié ; RL. — 3. Messie ; Siva. — 4. S.M. ; Ennius. — 5. Oen ; Tollé. — 6. NNO ; Pu. — 7. Ti ; Amenées. — 8. Ramèneral. — 9. Rassis ; Séné.

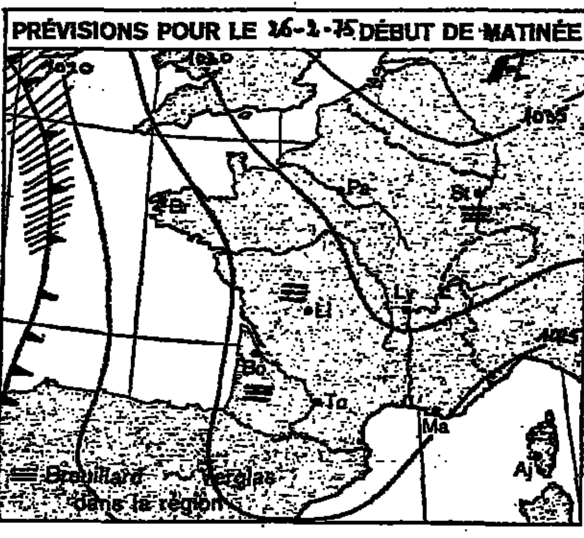
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-2-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26-2-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩘ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 février à 0 heure et le mercredi 26 février à 24 heures :

L'air froid, d'origine continentale, qui recouvre la France évoluera lentement en contournant les hautes pressions centrées sur le sud de la Scandinavie. Il bloquera encore, au large de l'Europe, les perturbations océaniques qui continueront à circuler sur l'Atlantique, où elles sont accompagnées de vents très forts.

Mercredi 26 février, il fera généralement beau en France. La matinée sera fraîche, avec des gelées faibles et des bancs de brouillard isolés, parfois givrants, mais se dissipant assez vite.

Les vents, de secteur est, seront faibles.

Les températures maximales atteindront 9 °C à 11 °C dans l'Est et le Nord-Est, 12 °C à 14 °C ailleurs et dépasseront parfois 15 °C dans le Midi.

Mardi 25 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 027,9 millibars, soit 771 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Biarritz, 12 et 1 degré ; Bordeaux, 14 et 0 ; Brest, 13 et 0 ; Caen, 12 et 2 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et —6 ; Dijon, 11 et 0 ; Grenoble, 9 et —5 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 10 et —2 ; Marseille, 14 et 1 ; Nancy, 9 et —1 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 12 et 1 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 13 et 1 ; Rennes, 13 et 1 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 14 et —1 ; Ajaccio, 13 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 2 degrés ; Athènes, 10 (max.) ; Bonn, 10 et —2 ; Bruxelles, 10 et 2 ; Le Caire, 20 et 13 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et —1 ; Genève, 5 et —5 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 3 (max.) ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et —1 ; Rome, 12 et —1 ; Stockholm, 6 et —6 ; Téhéran, 15 et 10.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 24 et 25 février 1975 :

UN ARRETE

● Relatif aux émissions de gaz polluants par les moteurs à essence des véhicules.

SPORTS

ATHLÉTISME

Jean-Claude Amoureux, vedette inattendue de France-Angleterre

De notre correspondant

Orléans. — A une semaine d'intervalle — les 15 et 16 février dernier c'étaient les championnats de France, — les Orléanais ont eu droit à deux spectacles d'athlétisme en salle, avec le *match France-Angleterre. Les* installations sont rares dans notre pays. Mais faut-il nécessairement édifier de nouveaux gymnases comme celui de l'I.N.S. pour la pratique exclusive de ce sport ?

Le Parc des expositions d'Orléans, construit il y a moins de dix ans, restait inemployé tout au long de l'année, mis à part quelques manifestations commerciales.

Pour le tirer de sa léthargie, la municipalité décidait de l'équiper pour la pratique de l'athlétisme.

Dans ce parc, le public monte à la mezzanine et se trouve placé juste au-dessus de la piste. Les coureurs sont là, tout proches. Pourtant, les Orléanais, venus nombreux le 23 février, n'ont guère eu l'occasion de vibrer au cours de ce match France-Angleterre. Sans doute parce que le scénario s'est déroulé comme prévu : les Français ont dominé le sprint et les concours (à part le poids), les Britanniques le demi-fond. Tout cela était attendu. Des clameurs plus soutenues ont cependant salué le saut de Poniaewa à 2,18 m, qui battait ainsi la meilleure performance française en salle, et le dernier tour de Jean-Claude Nallet, accroché jusqu'au bout par le Britannique Bennett, au cours du relais quatre fois un tour.

Finalement, une des vedettes de ce match aura été un athlète qui n'y participait pas officiellement. Engagé hors concours, en effet, un jeune lycéen d'Avignon, dix-neuf ans, pratiquement inconnu, Jean-Claude Amoureux, a battu sur 60 m plat les deux seigneurs du sprint, Sarteur et Chauvelot, ainsi que les deux Britanniques. Amoureux n'était encore la saison dernière que remplaçant dans l'équipe de France juniors.

Une autre vedette en revanche était contestée : Guy Drut. Non pas en raison de sa performance relativement moyenne sur 60 m haies (7 sec. 73/100) mais parce que les partis politiques veulent associer à leurs travaux des sportifs en renom. Just Fontaine, par exemple, assistera la direction du parti socialiste ; Guy Drut, lui, *vient d'adhérer* à l'U.D.R. (*le Monde* du 25 février).

« *Choix conforme à mes opinions politiques* », explique le champion d'Europe, mais qui, pense-t-il, ne l'empêchera pas de dire son sentiment sur la politique sportive gouvernementale.

Il en aura bientôt l'occasion puisqu'il doit être reçu, le vendredi 28 février, par le premier ministre, M. Jacques Chirac, avec lequel il s'entretiendra des problèmes sportifs.

VOLLEY-BALL

France bat Algérie 3 à 0

Un handicap de taille

Moins d'une semaine après les handballeurs (*le Monde* du 21 février), les volleyeurs de l'équipe nationale algérienne effectuaient une tournée en France dans le cadre de leur préparation aux prochains Jeux méditerranéens, prévus à Alger, du 23 août au 6 septembre 1975. Cette tournée prenait fin à Paris, *le 24 février, sur une rencontre* avec l'équipe de France, victorieuse par 3 sets à 0 (15-2, 15-8, 15-6) en moins de cinquante minutes de jeu.

Comme pour la plupart des sports collectifs — football excepté — le développement du volley-ball est encore trop récent en Algérie pour juger de la valeur du travail accompli. La faiblesse des effectifs, le manque d'installations sportives et de cadres techniques, malgré la prise en charge des équipes nationales par des anciens joueurs internationaux roumains comme Makaï (football), Costache (handball) et Porosnicu (volley-ball), qui apportent des méthodes de préparation éprouvées dans leur pays, ne permettent pas encore à l'Algérie de jouer un rôle de premier plan dans les rencontres internationales.

Cette progression paraît d'autre part devoir être limitée par un handicap de taille et de puissance désormais quasi insurmontable dans des sports comme le basket-ball, le handball et le volley-ball où le gigantisme a désormais force de loi. Ce problème préoccupe d'ailleurs les responsables du sport algérien qui veulent faire prochainement une campagne officielle pour la création de catégories de taille au niveau international. — G. A.

LES UNIVERSIADES SERONT REMPLACÉES PAR DES JEUX MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le comité exécutif de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), réuni à Rome du 21 au 23 février, a pris acte du forfait définitif de la Yougoslavie pour l'organisation des Universiades de 1975 prévues cet été à Belgrade. Le désistement de la Yougoslavie étant trop tardif pour permettre qu'une telle manifestation puisse être désormais organisée par un autre pays, il a été décidé de la limiter à des Jeux mondiaux universitaires d'athlétisme, qui se dérouleront à Rome du 14 au 21 septembre prochain. L'Italie a, d'autre part, accepté d'accueillir en avril, à Livigno, les Jeux universitaires d'hiver.

Au cours de la même réunion, le comité exécutif de la FISU a attribué à la Bulgarie l'organisation des Universiades d'été 1977 (probablement du 15 au 30 août à Sofia) et à l'Uruguay celle des championnats du monde universitaires de football, du 25 juin au 25 juillet 1975.

Une tendance majoritaire se dégagerait, d'autre part, pour que les Universiades soient ensuite organisées tous les quatre ans avec, dans l'intervalle, des championnats du monde par discipline qui réclameraient moins d'efforts aux pays organisateurs.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

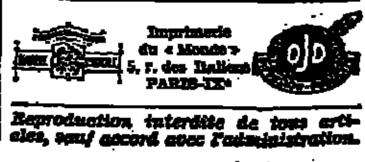
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

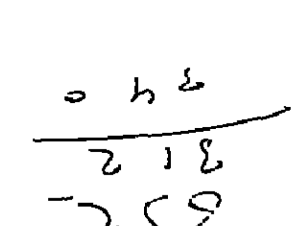
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

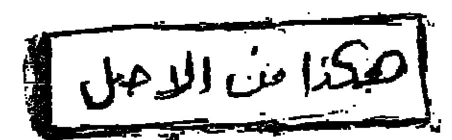
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.









Sema - Sélection

conseil en management — France-Étranger

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands Groupes industriels, recherche un Ingénieur de haut niveau pour participer au développement de ses activités de Conseil en Management : études globales, plans de développement, problèmes humains et *financiers*, systèmes de gestion. Ce poste conviendrait à un Diplômé d'une Grande Ecole ou d'une Business School, 35 ans minimum, ayant acquis une large expérience dans ces domaines, soit au sein d'un Cabinet de Conseil, soit comme conseil interne d'une grande entreprise. Ce poste implique une excellente aptitude aux relations humaines et commerciales et des dispositions certaines pour s'intégrer à une équipe à direction collégiale. La pratique de la langue anglaise est indispensable, de même que l'acceptation de séjours *outre-mer. La rémunération* est en rapport avec les exigences du poste et la valeur du candidat. (Réf. 7696M)

ingénieur formation — Outre-Mer

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialisée dans les missions pluridisciplinaires au sein des sociétés indépendantes des grands Groupes industriels, renforce son équipe d'intervention pour l'outre-mer en recrutant des formateurs expérimentés dans la formation en milieu industriel. Leur mission consistera à créer des centres de formation pour *formateur dans des entreprises en phase de démarrage, établir les programmes et* animer les stages. Ce poste conviendrait à des cadres actuellement responsables de centres de formation dans des groupes industriels importants. Il faut prévoir des séjours outre-mer de longue durée avec la famille, parler couramment l'anglais et si possible l'arabe. La rémunération à laquelle s'ajoutent indemnités d'expatriation sera essentiellement fonction de l'expérience des candidats. (Réf. 10034M)

ingénieur en chef département études — 100.000 F +

Un important constructeur de biens d'équipement implanté à l'Est du Massif central, leader européen sur son marché, recherche un ingénieur en chef pour son bureau d'études qui regroupe plus de 150 personnes. Sous l'autorité du Directeur du Département, il aura essentiellement un rôle de conseil et devra apporter son expérience et sa compétence aux ingénieurs responsables des différents types de matériels, dans la définition des cahiers des charges, le développement des projets, et les essais des prototypes. Ce poste exige une longue expérience dans les études au sein d'une grande entreprise de construction mécanique (automobiles, machines-outils, manutention, etc.) et un souci permanent de la rentabilité au niveau de la création. Le candidat idéal a 45 ans minimum, est diplômé d'une grande École d'ingénieurs (AM, ECP, etc.) et présente *sur le plan personnel une disponibilité intellectuelle et humaine indiscutable.* *(Réf. 2001M)*

spécialiste rémunérations — France

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International), spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands Groupes industriels recherche un spécialiste de la politique des rémunérations dans les entreprises. Il se verra confier des missions d'élaboration et de mise en place de structure salariale dans des groupes *importants à vocation industrielle. Pour ce poste, il est demandé une large connaissance dans* ce problème et si possible une expérience en usine au niveau des méthodes de production. Le candidat idéal serait ingénieur mécanicien avec une dizaine d'années d'expérience partagée dans des services Méthodes et du Personnel. La rémunération sera essentiellement fonction de la compétence du candidat. (Réf. 10035M)

ingénieur programmation sidérurgie — 130.000 F +

L'unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International) spécialisée dans les interventions pluridisciplinaires au sein des sociétés indépendantes des grands Groupes industriels, recherche, pour participer au développement de ses activités dans le secteur de la sidérurgie, un ingénieur de programmation de grande expérience. Il se verra confier une mission de conseil de deux ans minimum en Afrique du Nord auprès d'un Service Etudes, Programmation, Organisation d'une grande entreprise sidérurgique. Son rôle consistera à coordonner les programmes de production de l'usine en fonction des opportunités du marché sur les plans importation et demande clientèle. Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant dix ans d'expérience minimum dans la mise en fabrication de produits sidérurgiques et nécessite une grande faculté d'adaptation et de négociation. Le salaire auquel s'ajoute une prime d'expatriation substantielle, sera en rapport avec les compétences du candidat. (Réf. 8825M)

directeur services comptables — 120.000 F +

Un important Groupe industriel européen recherche pour l'une de ses nouvelles filiales située dans le Sud de la France le Directeur de ses Services Comptables. Responsable devant la Direction Financière du siège, il sera chargé de l'ensemble des départements comptables et informatiques qui regroupent une soixantaine de personnes. Sa mission consistera surtout à établir et mettre en place les procédures répondant aux objectifs du Groupe. Ce poste conviendrait à un Cadre expérimenté, 38 ans minimum, titulaire du DECS, ayant une longue pratique des méthodes de gestion anglo-saxonnes et maîtrisant parfaitement les systèmes *informatiques. Des qualités de leader et d'organisateur sont indispensables pour réussir dans* cette fonction ; une bonne connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 1672M)

chef du personnel ville du sud-ouest — 96.000 F +

Une Société industrielle française (CA 2 milliards HT), pour son unité de production occupant plus de 2.000 personnes, engage le Chef du Personnel. Ce cadre, Ingénieur ou de formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, a la responsabilité de l'administration et de la gestion *du Personnel. Il participe avec le Directeur à l'élaboration de la politique du Personnel et en* assure l'application. Une expérience sérieuse dans la profession est nécessaire, la connaissance de l'industrie mécanique est appréciée. *Pour obtenir des informations sur ce poste, adresser une enveloppe portant vos nom et adresse.* (Réf. 7703M)

cadre commercial vidéo-formation — France - Étranger

Pour faire face à d'importants projets de développement, l'Unité SEMA 7, spécialisée au sein du Groupe SEMA (Metra International) dans les actions de formation par les moyens audio-visuels, étoffe son équipe commerciale en recrutant un cadre commercial vidéo-formation d'envergure. Son rôle sera essentiellement de détecter les besoins en formation des entreprises et de proposer la création des programmes audio-visuels spécifiques. Ce poste conviendrait tout particulièrement à un animateur chargé de la formation d'une force de ventes travaillant *à haut niveau en milieu industriel; mais un vendeur de prestations de services* ayant une bonne connaissance des problèmes de formation au niveau entreprises serait peut-être aussi qualifié. La rémunération sera fonction de la valeur du candidat qui doit être prêt à se déplacer à l'étranger. Perspectives de carrière intéressante au sein de la première société européenne de conseil. (Réf. 9758M)

premier groupe industriel — Mauritanie

Actuellement en pleine expansion, un Groupe industriel extrêmement important (6000 personnes) développant ses activités dans la prospection et l'exploitation des substances minérales et dans la production de produits sidérurgiques, chimiques et pétrochimiques, étoffe ses structures et cherche à pourvoir à Nouakchott plusieurs postes à larges responsabilités. Les postes de la colonne de gauche se situent au siège du Groupe. Dans la colonne de droite sont décrites les propositions relevant de l'une des divisions du Groupe. Les rémunérations seront fonction de la compétence des candidats et assorties d'une prime d'expatriation substantielle. De plus, un logement agréable et un véhicule de fonction sont fournis dans tous les cas.

coordinateur recrutements expatriés

Répondant devant le Directeur des Relations Humaines du Groupe, il aura pour mission d'assurer la liaison entre tous les services du Personnel des Divisions opérationnelles et les services de recrutements européens pour tous les problèmes de recherche de cadres et d'agents de maîtrise expatriés. En particulier, il devra détecter et planifier les besoins, s'assurer de la précision des profils de postes et d'hommes, *et à terme développer une politique cohérente de* gestion du personnel expatrié au niveau Groupe. Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur, ingénieur de préférence, connaissant les problèmes de gestion de ressources humaines, ayant une expérience soit opérationnelle dans un ensemble industriel important, soit de conseil dans le domaine des structures. Une bonne pratique de l'anglais et de l'arabe *serait un avantage.* (Réf. 10033M)

chef services comptables

Responsable devant le Directeur Financier du Groupe, ce Cadre sera chargé, au niveau siège, d'organiser complètement et d'animer un département comptabilité qui occupera une douzaine de personnes. Sa mission consistera surtout à mettre en place des procédures adaptées aux besoins du Groupe sur les plans comptabilité générale et analytique et d'élaborer et de démarrer les systèmes informatiques correspondants. Il s'agit d'une responsabilité importante qui ne peut être confiée qu'à *un Cadre titulaire du DECS, connaissant bien l'informatique, ayant une* dizaine d'années d'expérience dans des entreprises industrielles et l'habitude de diriger une équipe équivalente. Ce poste nécessite autorité et esprit d'initiative et conviendrait plus particulièrement à un homme ayant déjà exercé outre-mer. (Réf. 5710M)

formation des comptables

Dans le cadre de la mise en place des Services Comptables effectuée par le Responsable cité ci-dessus, il est nécessaire de former les personnels locaux aux procédures et systèmes appliqués dans le Groupe. Il faut par conséquent intégrer dans l'équipe un Comptable très expérimenté, intéressé par l'enseignement et qui prendra en main l'organisation et l'animation des programmes de formation aux différentes comptabilités. Ces programmes pourront par ailleurs être dispensés aux autres services comptables des divisions opérationnelles. Ce travail demande une personnalité ouverte aux contacts humains et très disponible au plan intellectuel. *La pratique de l'arabe serait* un avantage indiscutable. (Réf. 5711M)

audit interne

Sous l'autorité du Chef des Services Comptables, il sera chargé du contrôle et de la révision des comptabilités des différentes unités du Groupe. Il fait l'analyse des écritures, suggère les modifications, améliore les systèmes, etc. Ce poste conviendrait tout particulièrement à un jeune comptable, niveau DECS, ayant quelques années d'expérience dans un cabinet d'audit international. Les possibilités de carrière dans le Groupe sont illimitées. (Réf. 5712M)

ingénieur développement distribution hydrocarbures

Sous l'autorité du Directeur de la Division pétrolière, il sera chargé d'élaborer et de mettre en place la politique de développement de cette division. Il sera responsable de la conception, de la réalisation et de l'entretien des stations services distribuant en Mauritanie hydrocarbures, lubrifiants et gaz (y compris "hydrant systems"). Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire *de pouvoir faire preuve de cinq années d'expérience environ dans un poste similaire au sein* d'un grand Groupe pétrolier en Europe ou outre-mer. La connaissance de l'anglais serait un avantage. (Réf. 1673M)

ingénieur produits hydrocarbures

Répondant devant le Directeur Commercial de la Division pétrolière, il aura la responsabilité *de veiller aux spécifications* et à la *qualité des produits pétroliers importés* d'une part et vendus en Mauritanie par le réseau de distribution d'autre part. Il devra être capable d'édicter les règles de gestion, de stockage et de commercialisation de tous les produits (carburants, ingrédients et gaz). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience de plusieurs années dans le domaine du contrôle et de la vente d'hydrocarbures tous usages au sein d'un Groupe pétrolier européen. Une bonne pratique de l'anglais technique dans ce domaine est indispensable. (Réf. 1674M)

chef d'atelier véhicules

Rattaché au Directeur Commercial de la Division pétrolière, il aura pour tâche de diriger un atelier de réparation et d'entretien des véhicules (poids lourds et engins de travaux publics) qui regroupe une cinquantaine de personnes. L'unité est gérée comme un centre de profit indépendant et assure les prestations aussi bien pour la Division que pour des clients extérieurs. Les missions du responsable couvrent les approvisionnements, la gestion des stocks et l'organisation des ateliers et en outre impliquent une attitude résolument tournée vers le "Service". Le candidat idéal est un ingénieur mécanicien ayant déjà assuré des responsabilités semblables dans le civil ou à l'armée et si possible outre-mer. (Réf. 6656M)

formation conducteurs d'engins

Sous les ordres du Chef d'atelier véhicules précédemment décrit, ce cadre sera chargé d'organiser et d'assurer la formation des conducteurs d'engins et des chauffeurs de poids lourds de la Division pétrolière. Ce poste implique une parfaite connaissance de la mécanique auto et engins et des qualités de pédagogue et d'organisateur. La pratique de l'arabe parlé serait un avantage certain. (Réf. 6657M)

Adressez votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International
16, rue Barbès – 92128 Montrouge
Tél. : 657.13.00 *(120 lignes groupées)*
(Membre de l'ANCERP)

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

université libre amsterdam

La Sous-Faculté des Sciences socio-économiques fait savoir que le poste de

professeur ou lecteur

dans l'Anthropologie Culturelle des religions des peuples du tiers monde est vacant.

Le fonctionnaire à nommer travaillera dans les études de l'anthropologie culturelle et de la sociologie des peuples du tiers monde.

Les tâches

Le/la docent(e) à nommer sera chargé de donner des cours sur le niveau de base ainsi que sur le niveau de doctorat de l'université. De plus il sera chargé de conduire les recherches dans le cadre des études concernées. Un thème d'importance particulière dans l'enseignement et dans la recherche sera d'étudier les rapports entre les religions et les procès de changement dans les pays du tiers monde.
Le docent sera disposé de se charger de devoirs organisatoires et de collaborer dans des cadres intra- et interuniversitaires.

Les conditions de nomination

- Le candidat devra avoir accompli son doctorat.
- Il pourra prouver son expérience dans les études concernées par des publications.
- Il doit être expérimenté dans l'enseignement.
- Il doit avoir expérience dans la recherche.

Les candidats doivent être d'accord avec les buts de l'Université Libre, qui est une institution chrétienne.

Pour des renseignements éventuels on peut s'adresser au président de la commission pour la nomination, Prof. dr. H. G. Schulte Nordholt, Willem Klooslaan 3, Heemstede, tel. : 023 - 282873, ou : De Boelelaan 1105, Amsterdam, tel. : 020 - 548 54 87.

Les sollicitants ou ceux qui veulent appeler l'attention sur des candidats potentiels sont priés de s'adresser par écrit à Afdeling Personeelszaken der Vrije Universiteit, De Boelelaan 1105, postbus 7161, Amsterdam, Pays-Bas.



EXPANSIAL

Recherche pour l'Algérie,
pour Société d'Ingénierie industrielle,
réalisant des projets alimentaires et textiles.
- minoterie - semoulerie (2 à 4000 quintaux par jour).
- fabriques de pâtes, de farine, de couscous.
- conserveries fruits et légumes.
- complexes intégrés textiles
(filature - tissage - finissage).

Ingénieurs et Spécialistes.

- **DIRECTEUR DES TRAVAUX ET SON ADJOINT** — Réf. 2585
Pour assumer responsabilité totale et supervision de la conduite des chantiers sur le plan technique, économique et temporel.
- **CHEFS DE PROJETS** — Réf. 2501
(formation grande école ingénieurs ou architectes).
Responsable d'un projet : planification générale, direction et coordination technique et économique des études et de la réalisation.
- **INGENIEURS DES SERVICES GENERAUX** — Réf. 2502
(électricité, climatisation, fluides, sanitaire).
Pour contrôle d'exécution sur chantiers.
- **CHEF DEPARTEMENT MARCHES** — Réf. 2586
Pour assumer la responsabilité de la passation des marchés sur le plan technique, économique et juridique.
- **CHEF DE SECTION METRE** — Réf. 2582
- **ARCHITECTES INDUSTRIELS** — Réf. 2592
- **INGENIEURS DE TRAVAUX EQUIPEMENTS** — Réf. 2587
(gros œuvre, second œuvre, équipements de services généraux).

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence - Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine 1000 Bruxelles (Belgique).

Pour situations en IRAN

INGÉNIEUR T.P.

pour études, direction et réalisation de projets routiers

INGÉNIEUR BATIMENT

pour canalisation, chauffage, conditionnement d'air.
Ce poste requiert une disponibilité immédiate.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant expérience matériel de manutention et de levage

POUR CES 3 POSTES L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
MINET PUBLICITE, N° 39.724,
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui trans.



offre des situations vivantes bien rémunérées et comportant de nombreux avantages à des

INGENIEURS

débutants (ou presque), électriciens, électroniciens ou mécaniciens. Ils participeront à l'expansion des activités de recherche pétrolière en Europe, Afrique, Moyen et Extrême Orient. Une formation rémunérée, préparatoire à l'activité proposée, est assurée sur les lieux mêmes d'exploitation et, selon ceux-ci, le salaire débute entre 4.600 et 7.650 francs par mois. Outre un diplôme d'ingénieur, il est demandé aux candidats de posséder de bonnes notions d'Anglais, d'être célibataires et de le rester pendant 15 mois. Envoyer C.V. + photo à S.T. Schlumberger, Personnel Dept., 42 rue Saint Dominique, 75007 Paris. Merci.

GROUPE MINIER

recherche

Pour le GABON

UN INGENIEUR

CHEF DE SECTION

ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE

- Diplômé ENSI ou VIOLET ;
- Expérience professionnelle 4 à 5 ans minimum dans la réalisation d'installations industrielles de contrôle et de régulation ;
- Cadre agréable ;
- Avantages sociaux ;
- Scolarité assurée jusqu'en 3e.

Adresser C.V. détaillé sous N° 42.794 V à :
ÉDITION BLEU PUB. 17, rue Lebel VINCENNES 94300

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux



S.A. BURROUGHS

Usine de VILLERS-ECALLES
(500 personnes - 20 kilomètres de ROUEN)
recherche

- Pour sa division ÉTUDES DE TERMINAUX :

UN INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

débutant pour conception et développement de systèmes mécaniques de précision à support électromagnétique.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant pour étude et développement de Terminaux dits « intelligents ».

- Pour sa division ÉTUDES DE CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

DÉBUTANT

Pour tous ces postes, la connaissance de l'anglais, au minimum lu, est nécessaire.

Ecrire à l'attention du Chef du Personnel
Boîte Postale 5 - 76360 Barentin.

ORGANISME BANCAIRE
à vocation régionale, recherche

rédacteur des crédits

pour ses services centraux à QUIMPER.

28 ans minimum, ayant expérience engagements dans grande Agence ou service des crédits-siège, de 5 ans minimum.

Préférence donnée à diplômé Études Supérieures Commerce ou Droit.

Dirigera et animera département engagements.

Sérieuses références exigées. Réf. 6231 A.

attaché commercial

très bon niveau, spécialisé dans financement entreprises et professions libérales, connaissance leasing obligatoire.

Expérience 5 ans minimum exigée.

Secteur : SUD-FINISTERE. Réf. 6231 B.

Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à

plein emploi 10, rue du mail Paris 2ème

LA VILLE DE RENNES
recherche
pour important EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIF

DIRECTEUR ADJOINT

chargé plus particulièrement de l'animation.
Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions et tous renseignements utiles à Monsieur le Sénateur-Maire, Hôtel de ville.
35031 RENNES, CEDEX.
Date limite : 31 Mars 1975.

SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE
faisant partie d'un important
GROUPE FRANÇAIS, recherche
pour Région ORLÉANS

UN PHARMACIEN HOMME

CHEF DU SERVICE
des MAGASINS ET DES EXPÉDITIONS

Il devra posséder :
une grande expérience dans le magasinage, l'emballage des expéditions France et étranger.

Nombreux avantages sociaux
Rémunération à débattre en fonction expérience.

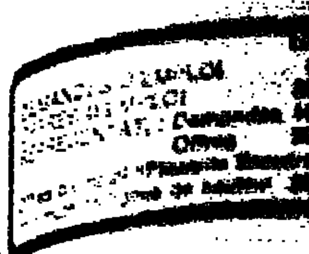
Ecrire n° 95.189, CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er), qui transm.

IMPORTANT CABINET EXPERT COMPTABLE
Dans Ville très agréable Haute-Savoie, recherche

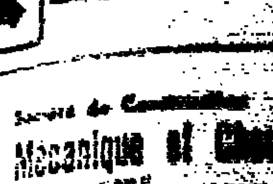
COLLABORATEUR PRINCIPAL

diplômé, grande pratique et très sérieuses références exigées.
Possibilité prendre suite dans quelques années dans excellentes conditions.

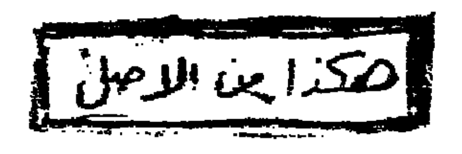
Ecrire à HAVAS Annecy, sous numéro 871, qui tr.











ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société de Construction

Mécanique et Chaudronnerie

Région OUEST
(Effectif 140 personnes)
Filiale d'un important Groupe industriel
recherche

Directeur général

Disposant d'une large délégation de responsabilités pour la gestion courante de l'entreprise, il aura à proposer et mettre en œuvre progressivement une politique de développement adaptée aux besoins propres du groupe.

Agé au minimum de 40 ans, de formation technique supérieure (Centrale, Mines, A. et M., ENSM, etc.), il devra posséder une expérience de plusieurs années en entreprise (spécialement chaudronnerie) et les qualités de gestion et d'animation indispensables à la fonction.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle *sous référence 184 M.1* à :

Cabinet J.-C. MAURICE CONSEIL
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre. — 75017 PARIS.

MARSEILLE BANQUE PRIVEE

180 personnes au siège +7 Agences
AFFILIEE A UN GROUPE FRANCAIS PUISSANT
recrute

RESPONSABLE PERSONNEL & SERVICES GENER.

Dépendant du D.G. pour
- PERSONNEL : Paie et toute la Gestion, Suivi des problèmes sociaux.
- SERVICES GENERAUX : Achats, Economat, Sécurité, Entretien tous locaux,...

HOMME DU "PERSONNEL"
- Expérience INDISPENSABLE de la fonction PERSONNEL dans ses 2 aspects ADMINISTRATION & RELATIONS SOCIALES, acquise de préf. dans le secteur tertiaire.
- Connaissance de la Banque très appréciée.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V., détaillé, rémunér., et phot. ss réf. 3135 à

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PORCELAINIÈRE de LIMOGES
recherche

CHEF DE FABRICATION

Chargé d'animer et de gérer une unité de production de 80 personnes sur les plans technique, qualité, rentabilité. Ce poste peut évoluer avec le développement de la Société et convient à un :

INGÉNIEUR A/M

ou similaire

Ayant quelques années d'EXPERIENCE EN FABRICATION, si possible dans l'industrie concernée ou dans une industrie voisine (céramique, faïencerie, sanitaire...).

Adresser C.V. et prétentions sous REF. 121.490

Centre de Psychologie Appliquée
30, r. Mogador, Paris (9e).

Directeur de travaux de recherches appliquées

Ingénieur mécanicien (si possible Grande Ecole) vous avez une bonne connaissance de la transformation des matières plastiques : extrusion, extrusion-soufflage, injection. Vous connaissez une deuxième langue (de préférence l'anglais).

Une filiale de province à vocation internationale d'un important groupe vous propose l'animation et la coordination de ses Bureau d'Études, Laboratoire, Banc d'Essais *(30 personnes). Ces services sont chargés d'accentuer leur avance technologique dans* la fabrication pour le conditionnement de machines de production automatique à grande cadence.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+photo+rém. adressée ss réf. B/2.697 à Mme Varène.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ASCERP*

EUROMARCHÉ
recherche
pour son hypermarché
d'ANGERS

UN CHEF COMPTABLE

Age minimum 28 ans.
— sens de l'organisation du travail et du contact humain ;
— sens de l'initiative et des responsabilités.
Sont les qualités requises pour diriger un Service de Comptabilité « générale et analytique » utilisant les ressources de l'informatique.
Ecrire à M. QUELLIEN - EUROMARCHÉ
R.N. 23 Nord - 49480 Saint-Sylvain-d'Anjou
avec C.V. manuscrit, photo et prétentions.

GRACE

région RAMBOUILLET
Filiale d'un Groupe Multinational recherche pour son
Centre Europeen de Traitement
équipé d'un IBM 370/135/DOS

• ingénieur analyste réf. IA1

Pour conception de systèmes de gestion.
3 ans d'expérience indispensable.

• ingénieur programmeur réf. IP1

Pour conversion et centralisation de systèmes d'application existant dans diverses unités du Groupe.
3 ans d'expérience indispensable.

POUR CES 2 POSTES L'ANGLAIS COURANT (lu, parlé, écrit) est INDISPENSABLE
Envoyer CV en Anglais - Interview en anglais.

• ingénieurs programmeurs réf. IP2

Pour études techniques et réalisations de systèmes de gestion.
première expérience souhaitée.
bonne connaissance de l'anglais.
Envoyer CV en Français.

Un bon contact humain et le sens du travail en équipe sont des qualités déterminantes pour réussir dans ces différentes fonctions.

Adresser votre lettre de candidature et
CV (dans la langue demandée) sous référence correspondante à

Francis RAMON
Division des Relations Humaines
Sté GRACE - BP 10 - 28230 EPERNON

INGENIEUR

études d'organisation

Nous sommes une Société Industrielle Française, la première dans son secteur d'activité, en constant développement : 11 usines + filiales françaises et étrangères.

Nous cherchons un INGENIEUR style A.M., ayant quelques années d'expérience pour s'intégrer à notre équipe Organisation et Informatique.

Sa mission consistera à concevoir, mettre en place et suivre des circuits d'organisation. Ses domaines d'intervention seront variés allant de l'Ordonnancement lancement d'atelier à des problèmes de circuits commerciaux, avec ou sans liaison informatique.

Le rattachement géographique est situé dans une ville universitaire du CENTRE OUEST. Des déplacements nombreux sont à prévoir.

De réelles chances de carrière existent au sein du groupe.

Nous attendons votre candidature ; C.V. et prét. envoyés à No 95042 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr.

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
implanté à NICE
recherche immédiatement sous contrat d'un an

CADRE débutant

25 ans minimum

FORMATION :
— Licence Sciences ECO.

DOMINANTES DU POSTE :
— Etude, organisation, gestion.

Rémunération annuelle : 41.000 F

Envoyer C.V. et photo n° 94.833, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

directeur ADM. et financier

GROUPE ALIMENTAIRE à caractère international recherche pour filiale ville universitaire EST, effectif 300

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

35 ans minimum, apportant l'expérience du poste en moyenne entreprise.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions C.V. détaillé, sous réf. 718/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

Prêt-à-porter féminin
Lancement nouvelle ligne

Important confectionneur, nous lançons une nouvelle marque de jupes et pantalons pour jeunes femmes (25-35) France et exportation. Nous recherchons un commercial (niveau supérieur) d'au moins 30 ans ayant une solide *expérience dans le domaine des produits à collection,* textiles ou similaire.

Directeur de produit

Pays de Loire + 80 000

Rattaché au P.D.G., vous participez à l'élaboration de la collection, dirigez et animez un nouveau réseau national d'exclusifs (détail). Vous disposez d'importants moyens promotionnels et publicitaires. Anglais ou Allemand souhaité.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + c.v. + photo + rém. adressée ss Réf. n° 4698 à Mme BERNIE.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ASCERP*

ORGANISME CHARGÉ
DE L'ORGANISATION TECHNIQUE
D'ENTREPRISES DE BONNETERIE
recherche au sein de son équipe pour des interventions techniques et pédagogiques en entreprises.

UN (E) EXPERT TECHNIQUE

ayant une expérience de plusieurs années en entreprises, des qualités de relations humaines éprouvées et un goût pour l'animation et la Formation.

RÉSIDENCE A TROYES

Adresser curriculum vitae et prétentions
CENTRE DE LA BONNETERIE
B.P. 115. — 10007 TROYES Cédex

VALLOUREC
recherche pour ses services d'assistance technique basés à
AULNOYE - NORD.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Anglais parlé - Fréquents déplacements.

De formation CENTRALE - MINES - A. & M. ou équivalent, il sera chargé de missions d'assistance technique à la clientèle pétrolière pour la mise en œuvre de nos produits.

Il devra avoir quelques années d'expérience de terrain dans le domaine du pétrole ou de la construction d'ensembles sous-pression.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 510
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

---

chef comptable USINE

Vous avez un **diplôme d'Etudes supérieures** *en comptabilité,* **3 ou 4 ans** *d'expérience, cela nous suffit pour faire de vous notre Chef de Service Comptabilité.*

Si par ailleurs vous avez pratiqué **la comptabilité analytique par coûts standards** *ou* **avez déjà exercé en usine** *vous êtes vraiment celui dont nous avons besoin rapidement.*

Notre usine (900 personnes) est située près d'une grande ville du Centre Ouest et fait partie d'un **Groupe français de première importance** *dans son secteur industriel.*

Veuillez adresser votre candidature (C.V. + lettre) sous référence 29217/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

Club de Val-d'Isère

Organisateur des safaris-photo de la Vanoise

recherche

MONITEUR ou MONITRICE

de laboratoire noir et blanc
pour périodes mensuelles entre le
10 juin et le 20 septembre 1975
Possibilité de logement

Ecrire avec références professionnelles et prétentions à :
B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISÈRE

CADRE COMPTABLE

diplomé DECS-ou sup.de Co. option-comptabilité

Lieu de travail : DIJON.

Profil du candidat :
bien que souhaitant deux ans d'expérience dans une grosse société avec filiales ou dans une petite affaire avecresponsabilité totale de la comptabilité - les candidatures de débutants seront également examinées avec intérêt.

Fonctions et missions à remplir :
poste nécessitant travail en équipe et quelques voyages en France de courtes durée.

Conditions de travail :
Le candidat peut espérer faire carrière dans un groupe national important.

Écrire lettre avec C.V. manuscrit et prétentions annuelles à

GÉNÉRALE ALIMENTAIRE,
Direction Relations Humaines
B.P. 670 - 21017 DIJON

Pierre Lichau s.a.

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNECY

Service Programmes budgets, comptabilité de gestion, recherche :

JEUNE INGENIEUR

ou titulaire maîtrise de Sciences Economiques pour emploi de contractuel (le)

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo à : D.O.T. ANNECY - B. P. 369, 74012 ANNECY.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQ. recherche pour son Centre de Recherches

INGENIEUR GRANDE ECOLE

pour travaux mécanique *appliquée grande ville* de province.

Ecrire avec C.V. et prétent. à : n° 95.481, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour développement Bureau Etudes PAU recherchons :
INGENIEURS EN MECANIQUE parlant et écrivant ANGLAIS Formation assurée à PAU et aux ETATS-UNIS.
Quelques années d'expérience dans un Bureau d'Etudes indispens. Etre Libéré Oblig. milit. Promotion poss. à l'intérieur Groupe Multi-National. Ecrire HAVAS PAU D 123.081, qui tr.

Coll. sec. mixte cath. Alpes-Midi ch. foyer ou célib. pour direction rentrée sept. 75, sér. réf. Ecr. n° 7.959, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FILIALE IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS Electroniques - Electriques spécialisée dans la maintenance recherche pour

GRENOBLE

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

pour organiser, coordonner, animer et gérer FORMATION DU PERSONNEL.

Le candidat devra :
— Posséder une solide expérience dans la maintenance et la métrologie.

Qualités requises :
— Dynamisme;
— Organisation;
— Méthode;
— Pédagogie exercée;
— Esprit d'équipe;
— Connaissance anglais indispensable, allemand souhaitable.

Fonctions :
— Elaboration des programmes;
— Animation des stages techniques ou de relations humaines.

Adresser C.V. à HAVAS, Grenoble, n° 13.586, qui transmettra.

TURBOMECA

recherche
pour son siège social à PAU :

1° pour son service trésorerie, UN COLLABORATEUR si possible formation bancaire, ayant forte expérience gestion trésorerie ;

2°) pour son service Comptabilité Analytique d'Exploitation UN COLLABORATEUR niveau D. E. C. S., rompu à la pratique prix de revient dans industrie mécanique.

Ecrire avec C.V. et prétent. à : TURBOMECA, BORDES. — 64320 BIZANOS.

offres d'emploi

Nous sommes un important
GROUPE INDUSTRIEL de la MECANIQUE
situé parmi les premières entreprises exportant des biens d'équipement de technologie avancée. Dans le monde, notre champ d'action couvre plus de 35 pays. Nous renforçons notre potentiel industriel et recherchons pour notre usine de production.

BANLIEUE OUEST

ingénieur mécanicien de Haut Niveau

Directement rattaché au Chef du Département Production

CHARGÉ DE :
- coordonner une politique d'ensemble entre les méthodes, la fabrication et l'inspection.
- collaborer avec une équipe de spécialistes à la mise au point de techniques avancées de fabrication.
- participer à la gestion du matériel, aux investissements : études, mise en place et suivi.
- améliorer les coûts dans tous les domaines.

PROFIL :
- ingénieur grande école : ECP, AM...
- solides connaissances mécaniques et métallurgiques.
- 5 à 10 ans d'expérience industrielle.
- dynamisme et aptitude à l'animation.
- anglais courant indispensable.

Ce poste ouvre une perspective de carrière motivante et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous Réf. No 94.867 à CONTESSE PUBLICITE - 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Très importante Société Française leader Européen de sa spécialité, construisant des matériels civils et militaires de technique avancée

recherche

ingénieur grande école

solide expérience scientifique et technique, 2 langues étrangères dont l'anglais, pour lui confier la responsabilité du service

relations internationales

résidence à Paris, nombreuses missions à l'étranger, salaire proportionné aux compétences.

Il sera responsable sous l'autorité du Directeur Commercial de la préparation et de la conduite des négociations de marchés et de contrats de licences.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 526

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Filiale française de l'un des premiers groupes industriels US

ingénieur chimiste technico-commercial

Il visitera sur tout le territoire national une clientèle industrielle connue et variée afin de vendre des produits chimiques très divers.

Il a deux ans d'expérience de vente.

Il connait parfaitement l'anglais.

Nous pouvons offrir de réelles possibilités de carrière.

Pour recevoir inf. compl. écrire sous référence 420 I.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

---

etap membre de l'ANCERP

CREUSOT-LOIRE
POUR SON GROUPE D'USINES DU CREUSOT (360 INGÉNIEURS ET CADRES)

recherche pour

ANIMER ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE MODERNE DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DE CARRIÈRE

RESPONSABLE RECRUTEMENT ORIENTATION SUIVI DE CARRIÈRES DES CADRES

Il s'agit d'un poste important et évolutif au sein d'une équipe structurée, impliquant une participation à la politique de la firme en matière de relations sociales et la responsabilité du recrutement au niveau cadre

UNE FORMATION SUPÉRIEURE, DE SOLIDES CONNAISSANCES PSYCHOLOGIQUES ET UNE EXPÉRIENCE D'AU MOINS 5 ANS ACQUISE EN MILIEU INDUSTRIEL SONT INDISPENSABLES.

Ecrire sous référence SC 400 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS ÉTUDE ET RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour filiale

ÉTUDE ET FABRICATION ÉCHANGEURS THERMIQUES

industries pétrochimiques-cryogéniques et pétrolières

INGÉNIEUR CALCULATEUR

Ce poste peut convenir à jeune diplômé ingénieur (si possible spécialisation échanges thermiques) ayant deux ou trois ans expérience calculs échangeurs.
Poste permettant évolution dans groupe en large expansion

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Lieu de travail ville 100 km Ouest Paris.

Ecrire sous référence LB 498 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS ÉTUDE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

recherche pour

ATELIER PRÉFABRICATION ET CHANTIER DE MONTAGE DE GROS ENSEMBLES CHAUDRONNERIE ÉTABLI A DEMEURE BORD DE MER, PROXIMITÉ IMMÉDIATE DUNKERQUE

INGÉNIEUR FABRICATION CHAUDRONNERIE SOUDAGE

Ce poste peut convenir à ingénieur 30 ans minimum, disposant 3 ans minimum d'expérience pratique en chaudronnerie lourde soudage (type plate-forme de forage) ayant habitude chantiers et qualités organisation et commandement

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS PUISSANT GROUPE AYANT PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE.
CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE.

Ecrire sous référence KA 407 AM.



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

ÉTUDE ET FABRICATION D'APPAREILS A PRESSION : CHAUDRONNERIE LOURDE POUR PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

recherche dans le cadre de son expansion

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer relations avec clientèle industrielle France et étranger.

Ce poste peut convenir à

ECP - AM OU ÉQUIVALENT, AYANT 5 ANS MINIM. D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE EN CHAUDRONNERIE DANS DES RESPONSABILITÉS TECHNIQUES OU TECHNICO-COMMERCIALES AYANT GOUT ET APTITUDES MARQUÉES POUR RELATIONS COMMERCIALES.
CONNAISSANCE PARFAITE DE L'ANGLAIS.

Le lieu de travail est à Paris mais implique nombreux voyages de courte durée France et étranger.

Ecrire sous référence JC 406 CM.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE ÉTUDIANT ET RÉALISANT MATÉRIELS DE TRÈS HAUTE TECHNICITÉ - VILLE SUD-OUEST

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

TELECOM - ESE ou école équivalente, ayant si possible 2 à 3 ans expérience laboratoire dans Société utilisant techniques de pointe et connaissant de préférence problèmes B.F., électronique analogique, traitement de signaux ou domaines similaires, capable assumer responsabilités diversifiées d'études et de coordination (suivi complet d'affaires incluant contacts clients, fournisseurs, cotraitants..).

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS SOCIÉTÉ DISPOSANT PUISSANTS MOYENS.

Ecrire sous référence WG 404 A.

UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR SES USINES (PLUS DE 10.000 PERSONNES) - VILLE CENTRE FRANCE

PSYCHOLOGUE

ÉTUDES UNIVERSITAIRES (LICENCE OU MAITRISE) PSYCHO-PRAT. - DIPLOME DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE OU ÉQUIVALENT

disposant de préférence quelques années d'expérience dans secteur industriel.
Intégré à une équipe de psychologues, le titulaire

SERA PLUS PARTICULIÈREMENT CHARGÉ DES PROBLÈMES D'ORIENTATION

et pour ce faire il aura à intervenir au sein des services et des ateliers concernés.

Ecrire sous référence VP 403 CM.



4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

BANQUE PRIVEE
PARIS
filiale d'un Groupe International
recherche
pour Service TRESORERIE

COLLABORATEUR

Connaissances exigées :
- Opérations monétaires francs et devises,
- Problèmes de refinancement.

Connaissance souhaitée :
- Comptabilité.

Ce poste pouvant s'ouvrir vers la clientèle, le candidat devra avoir le goût des contacts humains.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à O.C.B.P. - sous référence 2502 - 75M - 66, Rue de la Chaussée d'Antin - 75009 - PARIS.

C&C

IMPORTANTE SOCIETE
appartenant à un groupe international située à PARIS
recherche

pour renforcer son équipe
d'AUDIT INTERNE

auditeur confirmé

ayant expérience gestion comptable et financière.

connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prét. sous No95246 CONTESSE Publ. 20, avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.



INTER G

recherche pour missions

AFRIQUE DU NORD et MOYEN-ORIENT

CADRES COMPTABLES CONFIRMES

- *Ils seront responsables :*
  - *de la mise en place, de la tenue et du contrôle des comptabilités chantiers.*
- *Ils devront avoir :*
  - *30 ans minimum.*
  - *formation comptable : BTS — DECS (certificat comptable)*
  - *sérieuses références*
  - *connaissance de l'anglais appréciée*
  - *libre rapidement*
  - *résidence Paris mais très fréquents déplacements.*

Les dossiers de candidature accompagnés d'un C.V. détaillé, photo récente et rémun. souhaitée sont à adresser à :
Secrétariat Général - Inter G
3, rue Henri Heine - 75016 PARIS.

C&C

---

technip
ENGINEERING PETROLIER ET PETROCHIMIQUE

ingénieurs de démarrage

production chimique et pétrochimique

Basés à Paris, ils seront envoyés en mission à l'étranger pour participer au démarrage et à la mise en exploitation des installations nouvelles.
Ces postes conviennent à des ingénieurs diplômés, ayant plusieurs années d'expérience en exploitation et disponibles pour des missions extérieures de 3 à 24 mois.

Situation stable et évolutive.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 478

37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Importante Société Française de METALLURGIE
recherche pour une de ses usines (650 personnes)
Région Oise - 45 Km de Paris
Elaboration et transformation d'alliages non-ferreux

responsable FORMATION

chargé, au sein du service du Personnel ; de la formation **MAITRISE et OUVRIERS**

NECESSITE D'AVOIR :
- *Formation technique supérieure,*
- *Expérience de 5 à 10 ans en encadrement de production,*
- *Aisance dans les contacts humains à tous les niveaux,*
- *Sens du concret, esprit de rigueur.*

Stage de formation à la fonction assuré.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous référence 12.363 à

S.N.P.M. 100, av. Ch.-de-Gaulle 92522 NEUILLY

SERI La Société d'Etudes et de Réalisations Industrielles

recherche

des INGENIEURS d'AFFAIRES

(DIPLOMES GRANDES ECOLES)

- **Pour sa DIVISION BATIMENT :**
  des ingénieurs d'affaires, chefs de projets, ayant au moins 10 ans d'expérience pratique en gestion technique et financière de contrats (bâtiments industriels ou administratifs) en France ou à l'étranger. Déplacements ou résidence à l'étranger. ANGLAIS *nécessaire.*
- **Pour sa DIVISION ENTREPRISE GENERALE EXPORTATION**
  des ingénieurs d'affaires, chefs de projets, ayant 10 ans d'expérience pratique dans les industries de transformation, pour coordination de projets clés en main à l'étranger. Déplacements fréquents mais de courte durée, ou résidence à l'étranger. ANGLAIS *courant et 2ème langue souhaitée.*

Ecrire, en envoyant C.V. détaillé, au SERVICE DU PERSONNEL SERI - B.P. nº2 - 78150 LE CHESNAY

SEDIS (GROUPE PEUGEOT)
1300 personnes - 120 MF
EXPANSION : 20 % L'AN

N° 1 FRANCE — N° 2 EUROPE
EN CHAINES MECANIQUES TOUS TYPES
Cette ENTREPRISE PERFORMANTE
recherche pour base LEVALLOIS

RESPONSABLE DES VENTES PAR DISTRIBUTEURS

INTERLOCUTEUR (CONSEIL le cas échéant) ET ANIMATEUR DU RESEAU DES 60 AGENTS et Distributeurs vendant en France les chaînes SEDIS. Supervise un animateur terrain et un Inspecteur.

INDISPENSABLE

EXPERIENCE prouvée de la GESTION et de l'ANIMATION d'un RESEAU COMPARABLE (Négociants en fournitures industrielles de préf.)

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., C.V. détail., rémunér. et phot. (ret.) ss réf. 3148 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



Medtronic Rapidly expanding international firm
- A leader in the biomedical field (cardiac pacemakers)-
Has immediate opening in its European Headquarters for :

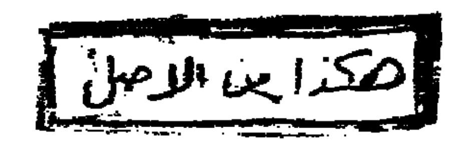
bilingual scientific/technical writers

French mothertongue / English — German mothertongue / English

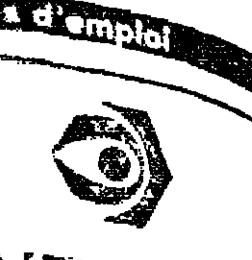
- Location : Paris - some travel in Europe involved in both positions.
- Responsibilities will include rewriting and editing - developing and/or adapting of communications material - work as a team within the European Marketing Department.
- Requirements : University degree or equivalent educational background. Proven ability (2 to 5 years experience) in writing/editing and/or journalism.

Preference will be given to candidates with some experience in the medical devices, pharmaceutical or related field.
Both openinings are newly created positions.
We offer excellent career possibilities, pleasant working atmosphere and above average fringe benefits.
Salary commensurate with experience and ability.

Please send resumé in English to :
MEDTRONIC EUROPEAN HEADQUARTERS
Human Resource Department
120, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE



هكذا من الأصل



offres d'emploi

NOUS SOMMES UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS. Pour accroître notre action auprès de nos clients, notre Directeur Commercial cherche

un cadre attaché à la direction des ventes

Sa mission : sous l'autorité du chef des ventes France, suivre et promouvoir les ventes ; **son champ d'action** : la France entière : environ 150 clients ; **ses produits** : biens de consommation industriels.

Il a une grande mobilité, des qualités de contact et d'adaptation, le sens des responsabilités : il travaille seul sur le terrain à partir d'objectifs dont il doit rendre compte.

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure : Grande Ecole commerciale ou d'ingénieur, il a acquis pendant environ dix ans l'expérience des relations commerciales ou technico-commerciales avec des entreprises de taille moyenne pour la vente d'un produit brut ou industriel.

Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2836 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Important groupe multinational (transformation de céréales et fabrication de PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION) recherche pour son siège PARIS

acheteur confirmé

- connaissant les techniques et mécanismes d'ACHATS, d'APPROVISIONNEMENT et si possible l'importation de matières premières et produits d'origine agricole,
- connaissant bien l'ANGLAIS parlé et écrit,
- connaissant si possible les REGLEMENTS et PRATIQUES COMMUNAUTAIRES.

Ce poste comporte une importante fonction NEGOCIATION, impliquant un certain TEMPERAMENT, et une fonction administrative requérant des qualités de rigueur, de précision et d'organisation.

Formation supérieure souhaitée.

La préférence sera donnée à un candidat ayant acquis une expérience similaire durant QUELQUES ANNEES.

Adresser CV, photo, salaire actuel et prétentions au Service 6234 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES et RÉALISATIONS
DE TRES IMPORTANTS
ENSEMBLES INDUSTRIELS
DOMAINE NUCLEAIRES
recherche pour son siège à PARIS

1) **DESSINATEUR projeteur 2 échelon**
DESSINATEUR projeteur 1 échelon
DESSINATEUR d'études 2 échelon
ayant expérience en tuyauterie et installation d'usines.

2) **DESSINATEUR projeteur 1 échelon**
ayant expérience en chaudronnerie et installation d'usines.

Tél. pour rendez vous 657.13.13 poste 20.84 ou écrire avec C.V. et prétentions à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. (sous référence 6906).

Pierre Lichau s.a.

RESPONSABLE FILIALE
100.000 F

Société Européenne fabriquant des
APPAREILS DE CHAUFFAGE
recherche le
RESPONSABLE de sa filiale française

Celle-ci distribue ses produits à travers un réseau de grossistes et d'installateurs.
Le poste conviendra à un homme de 30 ans minimum ayant fait des études supérieures techniques. Une expérience minimum de 3 ans dans la vente de produits chauffage est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, n° 95.423, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

MÉDECIN

Dans le cadre de l'extension de sa structure marketing, une firme pharmaceutique mondiale crée un nouveau poste de CHEF DE PRODUIT. Chargé de développer un groupe de spécialités, ce collaborateur se verra confier la conception des opérations promotionnelles, du suivi et du contrôle de la réalisation, de la formation des délégués médicaux. Ce poste conviendrait à un médecin désireux de faire carrière dans l'industrie pharmaceutique et ayant une ouverture au marketing. Env. C.V., photo réc. et rémun. act. sous la référ. 2.182/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

---

offres d'emploi

La Direction des Etudes d'un IMPORTANT CONSTRUCTEUR d'ORDINATEURS recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(CENTRALE, MINES, E.S.E. ou Equivalent)

SPECIALISTES des domaines suivants:

- **RÉFÉRENCE A :** Unités de liaison pour périphériques gros systèmes (imprimantes rapides, lecteurs...);
- **RÉFÉRENCE B :** Unités de liaison pour mémoires de masse (disques amovibles ou à têtes fixes).

DEBUTANTS et CONFIRMÉS

- **RÉFÉRENCE C :** étude logique d'unité centrale de calculateurs,
- **RÉFÉRENCE D :** Mise au point de prototypes et d'avant-séries

Expérience appréciée d'étude ou après-vente de matériel Digital.

- **RÉFÉRENCE E :** Technologie de circuits à haut niveau d'intégration.

Expérience et goût nécessaires de la conception électrique et logique des circuits.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions en précisant la référence, sous numéro 13.365 à

SNPM Petites Annonces, 100, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY

---

steria

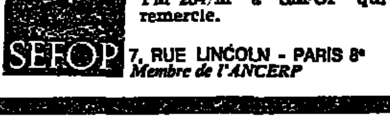
Dans le cadre de son développement en **Informatique technique** le groupe steria recherche

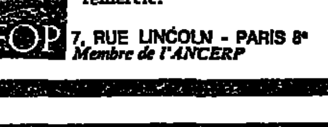
DES INGENIEURS
confirmés ou débutants pour collaborer à ses activités de
- logiciel de base
- informatique industrielle
- télécommunications

DES INGENIEURS ET A.T.
pour l'étude et la mise au point d'ensembles logiques ou microprogrammés.

DES A.T.2 & A.T.3
pour essais et contrôle en pré-série de ses ensembles.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à





steria 3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78150 LE CHESNAY

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
CHAMPS-ELYSEES
recherche

REFERENCE 1039

DES CHEFS DE PRODUITS (H. ou F.)

(*Français - Minimum 27 ans*, E.S.C., E.S.S.E.C. ou formation universitaire)

- Expérience : 2 à 3 ans minimum comme assistant ou chef de produits.
- Responsabilités :
  — élaboration et mise en application d'une politique internationale pour différents produits;
  — adaptation de ces produits aux marchés mondiaux.
- grandes souplesse et rapidité d'adaptation, esprit analyse et synthèse, initiative et créativité.

REFERENCE 1040

UN RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (H.)

(minimum 28 ans)

- Expérience : 2 ans minimum au Service du Personnel d'une Entreprise de moyenne importance.
- Création et études : politique du personnel.
- Responsabilités : gestion et administration du personnel.
- Pour technicien du personnel ferme et ayant *grande acuité de perception des problèmes psychologiques et sociaux.*

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo (ret.) et prétentions en précisant référence à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e

FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ETUDES et RÉALISATIONS
ENSEMBLES INDUSTRIELS
DOMAINE NUCLÉAIRE
recherche pour son siège
RÉGION PARISIENNE SUD

JEUNE HOMME MEME DÉBUTANT
dégagé obligations militaires, titulaire d'un brevet de
technicien supérieur
ou d'un diplôme similaire, dynamique et capable de rédiger des documents techniques.
sa qualification sera celle
D'AGENT TECHNIQUE

Écrire avec C.V. sous référence 6908 Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

INGÉNIEURS

Formation A.M. ou similaire, ESSA, etc.
AYANT PRATIQUE CONSTRUCTIONS SOUDEES POUR PROBLEMES DE CONTROLE ET QUALITE.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Situation Paris avec déplacements France et étranger.

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 94.285, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres d'emploi

DIRECTEUR PRODUITS-MARKETING

Pour cette Société, dont les produits (enduits, colles, mortiers industriels) font autorité sur leur marché (C.A. 74 : 100 millions de F), ce poste est une importante création.

Sa première fonction concerne en effet les produits, leur création, leur définition détaillée, leur modification ou suppression éventuelle, ainsi que toutes les questions connexes : études des marges et des prix de revient, agréments, relations publiques, formation de l'équipe de vente, etc., ...

La fonction marketing qui viendra ensuite consiste à suivre les « activités » (produits + marché), à prévoir la diversification, à étudier la concurrence, à définir une stratégie et des plans à long terme.

Ce rôle capital doit être tenu par un homme de haute formation (grande école d'Ingénieur ou commerciale), enrichi par dix ans d'expérience des fonctions commerciales et de gestion. Esprit imaginatif, curieux et ouvert, il est en même temps pragmatique et rigoureux.

Les personnes que leurs goûts et connaissances peuvent destiner à ce poste sont invitées à adresser un dossier détaillé sous référence PM 284/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

Logistique Transport Manutention Consultants. recherche pour le compte de l'A.F.T. (Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports, située à PUTEAUX), un

chargé d'études pédagogiques

Responsable de la promotion de son service auprès des organisations.

Mission : • Réalisation des études et élaboration de *rapports.* • *Organisation en tant qu'animateur d'activités* pédagogiques. • *Relations avec organismes publics ou* privés à l'échelon national ou régional.

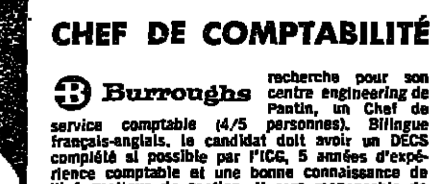
Le candidat : formation supérieure, expérience indispensable de la Formation et/ou du Transport.

Qualités : rédaction, pédagogie, courts déplacements en Province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo et prét. sous *référence 180/M.*

L.T.M. CONSULTANTS
Tour Horizon - 52 Quai National - 92806 Puteaux

CHEF DE COMPTABILITÉ



Burroughs recherche pour son centre engineering de Pantin, un Chef de service comptable (4/5 personnes). Bilingue français-anglais, le candidat doit avoir un DECS complété si possible par l'ICG, 5 années d'expérience comptable et une bonne connaissance de l'informatique de gestion. Il sera responsable de la préparation budgétaire, de la préparation des rapports et de la comptabilité générale. Le poste implique des possibilités d'évolution au sein de la Société. Env. C.V., photo réc. et rém. act. sous réf. 2.174 M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGENIERIE
en pleine expansion (proche banlieue Sud)
recherche pour renforcer équipe
HOMME minimum 30 ans

FORMATION SUPÉRIEURE EXIGÉE

(*Ingénieur Grande Ecole*, H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. DE CO., Droit, etc.), ayant plusieurs années expérience en vue
PREPARATION ET NEGOCIATION CONTRATS COMMERCIAUX AVEC L'ETRANGER.

Parfaite connaissance de l'anglais.
Pratique souhaitée circuits financiers, assurances à l'exportation, transports, etc.
Déplacements fréquents.

Adr. curriculum vitae et prétentions à n° 95.519, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres d'emploi

assistant chef de produit

BSN Gervais-Danone propose à un HEC, ESSEC, ESCP, débutant, de se former au marketing grande consommation.

Au sein d'un département de la branche Alimentaire, il sera confronté en permanence aux problèmes concrets de la fonction, ce qui lui permettra de prendre progressivement des responsabilités dans les différents domaines d'activités du Chef de Produit et d'acquérir les compétences nécessaires à son évolution.

Les candidats à ce poste devront avoir effectué un ou plusieurs stages de marketing dans des Sociétés diffusant des produits de grande consommation.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf DO6 à Monsieur D. Hardouin,

BSN Gervais-Danone
126/130 rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

---

formation et performance

intégrerait à son équipe

formateur/organisateur conseil

un responsable de formation commerciale avec expérience d'entreprise.

Notre activité consiste en interventions personnalisées pour les entreprises, allant de la réalisation complète d'un plan d'action et de formation commerciales à la création d'outils pédagogiques spécifiques. Elle comporte une grande part de conception, d'analyse sur le terrain, d'animation de travail de groupe aux différents niveaux hiérarchiques. Peu ou pas d'animation standard en salle.

Notre organisation permet à une personnalité déjà mûre (pas moins de 35 ans) de travailler d'une manière autonome, dans un style libéral, avec les contraintes et les avantages (notamment intéressement) que cela comporte.

Ecrivez à Roger Pavageau, Directeur de FORMATION ET PERFORMANCE, 19, boulevard Montmartre, 75002 Paris.

plein emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN INGENIEUR service après-vente

(C2 — 30 ans minimum)

- Expérience diésel et transmissions hydrauliques
- Aptitudes pédagogiques requises
- Sens des contacts humains
- Connaissance anglais écrit et parlé indispensable. Espagnol souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 95.039 - CONTESSE PUBLICITE, 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

Importante Société Négoce de Céréales PARIS
recherche d'urgence pour son SERVICE EXECUTION

EMPLOYE

ayant plusieurs années d'expérience dans les céréales.
Appointements en fonction de la valeur du candidat.

Envoyer CV et prét. sous réf. 6914
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

offres d'emploi

2 JEUNES INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN BATIMENT

LA SOCIETE : Un des tout premiers Groupes français de Bâtiments et Travaux Publics qui compte à son actif plusieurs réalisations de notoriété internationale, tant en France qu'à l'Etranger.

LE POSTE : Au sein du Bureau d'Etudes, l'Ingénieur assure le calcul des structures, la coordination avec les autres Corps d'Etat. Il anime l'équipe de projeteurs et de dessinateurs et est responsable de la livraison des plans d'exécution. Il est le conseiller technique des Conducteurs de travaux.

LE CANDIDAT est un jeune Ingénieur (E.C.P. - E.S.T.P., A.M...) débutant ou ayant une première expérience.

L'EVOLUTION peut se faire au sein du Bureau d'Etudes ou vers les autres secteurs de l'Entreprise.

Poste à pourvoir à PARIS.

Pour un premier contact, envoyer C.V. et photo, sous la référence 9.989, à
ORGANISATION et PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

UN IMPORTANT GROUPE MINIER ET METALLURGIQUE cherche pour son siège à Paris un

contrôleur de gestion

C'est un homme de 30 ans minimum, d'une bonne formation, ESC, ESSEC ou équivalent, ou comptable niveau DECS, avec une formation complémentaire en contrôle de gestion, ayant acquis dans une grande entreprise industrielle l'expérience de :
— l'élaboration et du contrôle des budgets ;
— l'établissement et de l'étude de prix de revient en coûts réels et en coûts standard ;
— la comptabilité analytique.
Il a des connaissances sur les calculs de rentabilité et les plans de financement. Anglais souhaité. Ce poste offre une carrière intéressante et d'avenir.
Ecrire à Y. CORCELLE (ss réf. 2709 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Importante Société d'Automatismes Industriels

Banlieue Paris Sud-Ouest

recherche pour son

SERVICE DÉVELOPPEMENT

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN, PHYSICIEN

DIPLOMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE

Connaissances et expérience exigées :
- Conception matériels industriels de petite et moyenne dimension.
- Métallurgie et mesures physiques s'y rapportant (métallographie).
- Mécanique de précision.

Cet ingénieur, confirmé par une pratique de cinq années minimum, possédant fort esprit analyse et créativité et possibilité intégration équipe, participera au développement et au lancement en fabrication de moyennes séries des produits de la société.

Connaissances en extensométrie et électronique appréciées.
Anglais lu indispensable.

Envoyer C.V., prét. et photo, sous numéro 94.880, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

FUTUR

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

La Société qui fabrique des enduits, colles et mortiers industriels a sur son marché une image de premier plan. Son chiffre d'affaires est de 100 millions de francs.
L'usine dont il est question est située près de Tarbes, elle représente 30 % de ce chiffre et réalise essentiellement des colles (solution, néoprène, émulsion). Equipements entièrement rénovés. 80 personnes. Une maîtrise de qualité.
L'actuel Directeur, appelé à d'autres fonctions au siège, recherche son successeur : comme lui un Ingénieur (Centrale, Arts et Métiers...) capable d'acquérir rapidement les connaissances chimiques nécessaires. Mais surtout un homme d'expérience et de commandement qui puisse après mise au courant assumer toutes les responsabilités de chef d'établissement : achats, équipement, production, personnel, gestion. Comme tel il sera membre du Comité de Direction de l'Entreprise et sa rémunération ne sera pas inférieure à 100.000 F.
Les Ingénieurs préparés à ces tâches et que ce poste intéresse sont invités à adresser un dossier détaillé sous référence DE 287/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

LE GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

UN AGENT

ayant une très bonne connaissance de l'Anglais et pouvant exercer des emplois de gestionnaire (suivi d'affaires, prix de revient, budget etc...).
•Diplôme exigé B.T.S. ou D.U.T. gestion, comptabilité plus quelques années d'expérience.
1er poste à PARIS mais ensuite expatriation.
Écrire avec CV et prétentions sous réf. 200 à
Direction du Personnel et Organisation
SNPA, 26, avenue des Lilas 64000 PAU.

Pierre Lichau s.a.

Logistique Transport Manutention Consultants, recherche pour le compte de l'A.F.T. (Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports, située à PUTEAUX un

responsable des relations internationales

chargé de la promotion, de la formation professionnelle dans les Transports en Europe, Afrique et Moyen-Orient.

Mission : • Relations avec les organismes publics et privés à l'étranger. • Etude et organisation d'actions de formation internationales (réunions, séminaires).

Le candidat : formation supérieure, anglais indispensable (allemand si possible), expérience dans le Transport et/ou la Formation. Disponibilité à cause des déplacements.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prét. sous réf. 179/M, à :

L.T.M. Consultants
Tour Horizon - 52 quai National 92806 Puteaux

GROUPE MULTINATIONAL
(3.000 personnes en France)
recherche pour son Siège Social
de **RUEIL-MALMAISON**, des

CONCEPTEURS
en ORGANISATION et INFORMATIQUE

Capables au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef de projet :
- d'étudier ;
- de proposer ;
- d'assurer la mise en œuvre ;
- le suivi du lancement de nouveaux systèmes d'information de gestion.

Vous aurez 3 à 4 années d'expérience dans ces domaines et les réalisations concrètes que vous aurez su mener à terme seront des éléments déterminants de notre choix.

Pour un premier contact adresser votre demande de candidature détaillée au no 94.978, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

BANQUIER expérimenté de haut niveau

PARIS

La mission qui lui sera confiée implique une solide formation et une expérience bancaire confirmée.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence : 529
37, rue du Général Foy
75008 Paris.

FILIALE EN PLEINE EXPANSION D'UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, recherche

INGÉNIEURS SENIOR

(Grande École ou équivalent)

Pour prendre responsabilité de ventes
I. — **Secteur public et administrations**
II. — **Banques.**

Les candidats recherchés devront avoir acquis une très solide expérience de la vente de matériel informatique, terminaux ou saisie de données. Ils seront rodés à la négociation d'importants contrats et marchés.

Env. lettre manuscrite, curr. vitae et photo sous REFER. 397, en précisant le secteur souhaité, à :

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Nous sommes
un très gros utilisateur télétraitement d'IMS en France.

Nous disposons
du matériel IBM suivant :
- 1 x 370/168 - 3000 K,
- 2 x 370/158 - 2000 K, dont l'un sera bientôt remplacé par un 2ème 270/168 de 3000 K,
- 300 terminaux téléprocessing à ce jour.

Vous êtes

analystes

Vous êtes intéressés
par les bases de données et le téléprocessing.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

écrivez-nous (sous référence 6200)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11
92081-PARIS La Défense.

GIE

plein emploi

CHEF des SERVICES COMPTABILITÉ

recherché par groupe de Sociétés de MÉCANIQUE de PRÉCISION

— Niveau Expertise Comptable ;
— Sérieuses références notamment dans l'utilisation de matériels électroniques de grande capacité ;
— Age minimum 45 ans ;
— Rémunération élevée.

Env. lettre man., C.V. et photo (réc.) à no 95.571, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

FILM PRODUCERS/DIRECTORS

- If you believe your present employment does not afford you ample opportunity to make full use of your executive and creative potential and that you have a thorough knowledge and experience with 16 mm industrial and educational film, we would like to hear from you.
- There are a limited number of outstanding opportunities open to an individual, but opportunity does knock more than once, and those who can perform for us need look no further.
- If you have drive, imagination and ability to take responsibility and can deal with top management, then we may have an interest in you.

Snobs, social climbers, and *title* worshipers please do not waste our time.
We are performance oriented, not prestige minded. We seek the person who is blocked, irritated and otherwise dissatisfied with the future in his present position, but who has genuine ability to produce results.

Must be fluent in english as well as french, please reply in english stating how your personal qualifications might be of value to us. Also include full resume, under no 2888, to SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Replies confidential.

TECHNIQUES & DOCUMENTATIONS
Société en pleine expansion, recherche
pour **MONTROUGE**

Ingénieurs électroniciens

- Expérimentés logique et radar, pour notices techniques.
- Emploi stable et bien rémunéré.
- Avantages sociaux.
- Possibilités de déplacements.
- Horaire dynamique.

Téléphonez pour rendez vous **253-38-92**
ou envoyez curriculum vitae
61, avenue Verdier, 92120 Montrouge.
(réponse et discrétion assurées).

Pierre Lichau s.a.

MORENO S.A.
Conseil Direction-Clinicien d'entreprise, poursuivant son expansion sur un marché qui évolue « hors standard et traditionnel » où l'homme prend sa véritable dimension, propose à

PSYCHOLOGUES ou PSYCHOSOCIOLOGUES

2 ou 3 ans de vie professionnelle. Min. 28 ans. Formation sciences humaines clinique, Institut psycho ou équivalent. Situation indépendante et enthousiasmante où mobilité et disponibilité sont *indissociables, parce que vocation de service.* Ils agiront commercialement et participeront seuls ou en équipe, en clientèle, en traitant tout problème relatif à la recherche de cadres, l'optimisation et le développement du potentiel humain dans l'entreprise.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé avec photo et motivations alimentaires au-dessous desquelles il est impensable de conclure,
sous référence M.O. 10.020, à :

MORENO CONSEIL
8, cité d'Hauteville - 75010 PARIS
17, rue Courmeaux - 51060 REIMS CEDEX.

Importante Société banlieue Sud de Paris
spécialisée dans

les équipements prototypes radar

recherche pour son service d'études mécaniques, bureaux d'études de structures avancées et mécaniques de précision :

UN JEUNE INGÉNIEUR
DÉBUTANT

E.N.S.C.A.M. - E.C.P. - E.C.L. - E.N.S.E.M. Nancy - E.N.S.C.M.

Dynamique, efficace, minutieux Service national accompli.
Adr. C.V man. et photo, no 95.275, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (6 usines)
cherche POUR SON SIÈGE A PARIS

RESPONSABLE ORGANISATION

30 ans minimum

dépendant directement du Directeur Financier

Expérience requise :

5 à 6 ans minimum dans société industrielle ou Cabinet conseil.
Contrôle de gestion - Informatique

Adresser curriculum vitae à no 95.419, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE
demande pour Centre recherches pharmaceutiques 40 km S.-E. Paris

PHARMACOLOGUE

HOMME EXPERIMENTE

Adresser candidatures manuscrites avec C.V. et photo sous référence 6912 à P. LICHAU S.A. 10, rue Louvois, 75163 Paris Cedex 02 qui transm.

FILIALE GROUPES NATIONAUX
Commercialisant produit en plein développement recherche pour son secteur « Municipalité »

UN (E) CHEF DE SERVICE VENTES

— Agé (e) de 30 ans minimum.
— Diplômé (e) ESCP, ESSEC ou similaire.
— Bonne assimilation de probl. techniques soub.
— Déplacements fréquents en Province.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à Mme PIROT, 30, rue Mazarine - 75006 PARIS.

Chef de marché

MATIÈRES PLASTIQUES

La filiale d'un groupe français important recherche un homme (formation école commerciale ou d'ingénieurs très appréciée) capable de définir et vendre des emballages rigides auprès d'une clientèle industrielle. Il propose un budget et est responsable des résultats. Expérience de la vente industrielle indispensable. Env. C.V., photo réc. et rémun. act. sous la réf. 2.133/M. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1 Rue Danton, Paris 6e *(membre de l'ANCERP)*

STE INTERNATIONALE TELECOMMUNICATIONS NEUILLY-SUR-SEINE, rech.

UN INGENIEUR

Formation E.N.S.I. ou A.M.
Option : traitement de signal et télécom.
Fonction : supervision, maintenance réseau de calculateurs de télécom.
Anglais lu et écrit (parlé très apprécié). Goût des voyages. Formation complémentaire assurée. Avantages sociaux impts. Envoyer C.V. et prét. à SITA, Direction du Personnel, 112, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine ou tél. : 722-93-49, poste 347.

COCEI ENGINEERING RUEIL
GROUPE TECHNIP
recherche pour son service EQUIPEMENT

UN AGENT TECHNIQUE

CONFIRME
Minimum AT4
CONVENTIONS PETROLE

Age souhaité 30 ans minim. Expérience chez constructeurs ou bureaux d'études engineering, spécialiste essentiellement pompes et machines tournantes. Anglais lu exigé, parlé, écrit, souhaité.

13e mois - Horaire : 5 X 8. Restaurant d'entreprise. Bureau 300 mètres gare R.E.R. Rueil.

Ecr. avec C.V., photo et pré., no 95.106 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Très importante Société Immobilière PARIS-8e recherche :

NEGOCIATEUR NIVEAU ELEVE

pour son Département Bureaux. Le candidat âgé au moins de 30 ans devra avoir acquis une expérience minimum de 2 à 3 années dans la négociation de surfaces de bureaux.
Ecrire C.V. + photo à no 95002, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté *Machines de bureau* offre situation de

COMPTABLE-PRINCIPAL

à Homme jeune, expérimenté. Libre sous huitaine, capable *diriger service* de 7 à 8 employés.
La rémunération mensuelle de l'ordre de :

4.000 F

sera exactement déterminée selon qualification et expérience professionnelles.
Lettre manuscrite et C.V.
M.A. Parolt, S.A. COLOS,
52, rue Charles-Michels,
93203 SAINT-DENIS.

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE

PICARDIE - AMIENS

recherche

pour réaliser Etude

AMÉNAGEMENT REGIONAL

et assurer les liaisons avec les travaux des autres *Institutions régionales* :
LICENCIE-EE
sciences économiques.
Expérience profess. souhait. en aménagt du territoire.

Env. lettre, photo, C.V. dét. et rémunérat. actuelle à C.R.C.I., 36, rue des Otages, AMIENS 80000.

IMPORTANTE SOCIETE en GENIE CLIMATIQUE recherche son

RESPONSABLE DE TRAVAUX

Formation supérieure en bâtiment avec expérience de la direction, de la coordination et de la gestion financière des chantiers immeubles.
Expérience 2 à 3 ans souhaitée.
MISSION :
— Assurer la mise en œuvre de nos techniques dans le bâtiment à construire.
— Dégager la rentabilité finale de son service.
Envoyer C.V., photo et prét. à No 95.706, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.
Réponses rapides et discrétion assurée.

ASSOCIATION DISTRIBUTEURS FRANÇAIS
recherche
pour son Secrétariat Paris

CADRE CONFIRME

spécialisé en

fournitures industrielles et machines-outils

Le candidat devra posséder :
— Expér. professionn. sérieuse.
— Qualités Acheteur pour recherches et négociations *avec fabricants.*
— Qualités Contact pour relations avec membres Association.

Capacité adaptation à fournitures automobiles et connaiss. anglais souhaitées.

Adress. C.V. No 1.192 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris cédex 02.

CASTELLI FRANCE S.A.
recherche d'URGENCE

1 COMPTABLE

2e échel. Expérim. Sér. réf. exig. Adr. lettre manuscrite et C.V., 12, rue du Fbg-Saint-Honoré, PARIS-8e.

M.D.S. FRANCE S.A.
Recherche

SECRET. JURIDIQUE

Licence en droit ou niveau. Expér. problèmes juridiques, contentieux, baux, assurances. Anglais nécessaire.
Env. C.V. et prétentions à M.D.S. FRANCE, Direction du Personnel, Tour Gamma B, 197, r. de Bercy, 75582 Paris cédex 12 ou tél. 345-40-45, poste 3.722 pour renseignem. ou rendez-vous.

COMPTABLE QUAL. H.

Bâtiment. Service Personnel, Salaires, lois sociales.
Sér. réf. Tél. 579-21-19.

Société région Sud-Est - Paris recherche :

A T P OU INGENIEUR

ayant grande expérience petits systèmes électroniques et électromécaniques (études et développement). Ecrire sous no 18.261 B BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, q. tr.

IMPTE STE DE TRANSP. et manutention rattachée à un groupe international recherche

CHEF DE SERVICE

35 a. min. Lieu de travail : banlieue Sud.
— *Mission :* animer et diriger service transport et livrais., manutent. (20 véhicules de 5 à 15 t., effectif 50 pers.)
— Contrôler l'exploitation dans le cadre d'un budget.
IL FAUT :
— Bonne formation générale.
— Connaissance du transport.
— Qualités de commandement.
— Sens commercial.

La rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences du candidat.
Ecr. avec C.V., photo en indiquant prét. et sal. actuel sous No 18.094 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300-Vincennes, q. tr.

GROUPE INTERNATIONAL
Domaine
ALIMENTAIRE - CONFISERIE

recherche
pour sa succursale française à STRASBOURG

UN RESPONSABLE

chargé d'animer et de diriger de façon efficace une petite équipe.
Le poste s'adresse à un homme d'action ayant :
— Une personnalité affirmée
— Une grande expérience de la vente et de la gestion.

Connaissance de l'allemand indispensable.

Faire offre avec C.V., à l'Agce HAVAS Strasbourg, no 720.182.

Société en pleine expansion spécialisée dans la fabrication de relais électromécaniques, statiques, temporisés, à seuil; convertisseurs, etc.
recherche
pr son usine 120 km sud Paris

INGENIEUR ELECTRONICIEN

capable allier conception et développement matériels spécifiques. Expérience 2 à 3 ans min. requise. Ecrire sous no 18.233 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

S O S I recherche

INGENIEUR SYSTEME

CONFIRME (3 a. d'expérience) s./mini-ordinateur. Déplacements étranger : Europe. Ecrire avec C.V. et photo, à SOSI, 8, rue Juliette-Dodu - 75010 PARIS.

Importante Société recherche

LICENCIES EN DROIT

en vue d'INSPECTION TECHNIQUE
— Promotion cadre
— Stage rémunéré au Siège social
Envoyer candidature manuscrite avec C.V. et prétentions, à no 623, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

---

Importante Société d'Assurances cherche pour 370/135

PUPITREUR CONFIRME

en DOS-VS (3 X 8)
— Ayant plusieurs années d'expérience professionnelle
— Libre rapidement
— Pratique de la multi-programmation souhaitable.
Tél. 280-63-78 (poste 658)

Société expertise comptable et commissariat aux comptes recherche ASSISTANT CONFIRME OU STAGIAIRE 2e ANNEE. *Expér. cabinet, niv. D.E.C.S. ou C.S.* Ecrire avec C.V. et photo à I.G.E.C., 68, rue Michel-Ange, 75016 PARIS.

Ecole Ingénieurs recherche INGENIEUR CONTRACTUEL logiciel ou maîtrise en informatique.
Envoyer C.V. et prétentions à E. AZOULAY, E. S. I. E. E., 81, rue Falguière, PARIS (15e).

SHERATON

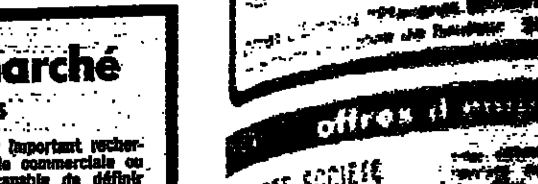
cherche pour son hôtel de 1.000 chambres à MONTPARNASSE

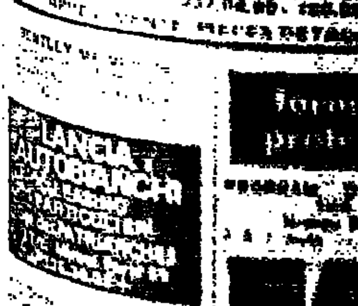
ATTACHÉS COMMERCIAUX

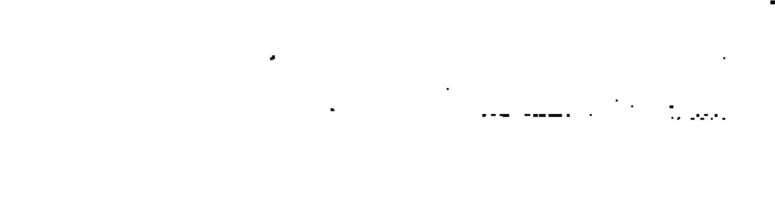
(Sales representatives)
ayant expér. professionnelle en Hôtellerie ou Agence de voyages

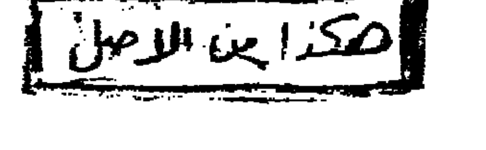
Libre rapidement
Parlant parfaitement anglais et français

Envoyer candidat. ou téléphoner « Paris Sheraton Hotel » 19, r. Cdt-Mouchotte, 75014 Paris 260-35-11 (postes 60-67 - 60-68).









	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPTE SOCIETE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
OUEST PARIS
recherche
ASSISTANTE D'INGENIEUR AT 2 AT 3
BTS ELECTRONIQUE
3 ans expérience industrielle pour promotion des produits recherches documentaires, statistiques.
Dactylogr. et anglais souhait.
Ecr. avec C.V. et photo à : nº 95.458 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Clinique psychiatrique universitaire, Paris (13e), ch. INFIRMIERS (RES) D.E. ou D.P., de jour et de nuit. Tél. : 588-29-17

Importante Société d'Assurances quartier SAINT-LAZARE
recherche
ORGANISATEUR
OU
AGENT
MÉTHODES ADMINISTRATIVES
1 an de pratique minimum.
Adresser C.V. détaillé, prétent. et date de disponibilité en mentionnant sur l'enveloppe la référence 111 à ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 Paris.
REPONSE ASSUREE.

Recherchons AT 3 POUR MAINTENANCE enregistreurs magnétiques, expér. mécan., électron., boucles asservies., anglais indispensable. Sté récemm. créée, cadre trav. très agréable, sud de Paris. Tél. : 907-78-02, P. 364.

Imp. cabinet comm. aux comptes recrute collaborateurs-réviseurs. Dipl. ESC (F.C.) exigé. Tél. : 260-38-68 pour R.-V.

TRINDEL
Rech. pour son siège à PARIS
INGÉNIEURS INSTRUMENTATION
Minimum 3 a., 5 a. expérience pour suivi affaire industriel : pétrole, chimie, nucléaire. - Adresser C.V. à Direction du Personnel, 161, r. de Courcelles, 75017 PARIS.

Importante Société française spécialisée dans la fabrication des produits synthétiques
recherche
UN RESPONSABLE DE HAUT NIVEAU
concernant les marchés de la chaussure et des articles chaussant, français et international. Lang. allemande et anglaise souh.
Adr. C.V. et photo ss nº 18229 B **BLEU** 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

COMPAGNIE AMERICAINE D'ASSURANCES QUARTIER ETOILE recherche pour la gestion administrative de son service d'INCENDIE
JEUNE HOMME
DEGAGE O.M.
LICENCIE EN DROIT
Anglais courant indispensable.
Env. C.V. détaillé et prét. à Levi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, sous référence 4.896, qui transmettra.

Cabinet intern. expert compt. rech. experts stagiaires 1 ou 2 années expérience, connaiss. anglais obligatoire. - Adr. C.V., lettre manusc., photo, COURTECUISSE, 5, rue Auber, Paris-9e.

proposit. com. capitaux

CANNES cède affaire location et vente bâteaux, pleine expans. implantat. 2 ports. Ecr. HAVAS CANNES 9183/06.

emplois féminins

COMPTABLE FME
2e échelon, recherchée par gérant d'immeub. - Se prés. jeudi 27 de 9/17 h., SETIMO, 9, bd de Reuilly, PARIS-12e.

CLAMART
Groupe industriel en pleine expansion offre poste de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Vous êtes :
— Parfaitem. BILINGUE (ANGLAIS) ; la nationalité anglaise ou américaine serait appréciée ;
— Expérimentée ;
— Capable d'organiser, de prendre des initiatives et d'avoir des contacts.
Vous pouvez être la COLLABORATRICE que recherche l'un de nos Directeurs.
Adressez C.V., photo et prétentions à MICHEL LEVIVIER, 8, boulevard Flandrin, 75116 PARIS.

Sté Imp.-Exp., r. Richer, Paris-9e, rech. bne dactylo. 5X8 X14 Tick. rest. Tél. 523-32-82 pour r.-vs Mlle Bouguillon.

STE CHPS-ELYSEES recherche
SECRETAIRE
DIRECTION
Haut niveau, sténodact. bilingue angl. Lib. rapidement. Salaire impt selon capacités. Tél. pr RV 250-10-52.

COLLABORATRICE DIRECTION EFFICACE - TRILINGUE
ANGLAIS - ESPAGN. - ITALIEN
Très expérim. secrétariat complet (sauf sténo)
Bonnes connaiss. Export. pratique organisat., animation expositions niveau international. Libre immédi., possib. voyager rech. situation haut niveau. Ecr. Nº 94.677 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue cherche
SECRETAIRE MEDICALE
Excellente sténodact., pr Serv. chirurgie cardio-vasculaire. Lib. rapidement. Ne pas se présent. Tél. pr r.-vs 707-47-39, poste 396.

Impte Sté d'Edition cherche
COLLABORATRICE
Spécialiste GESTION de PERSONNEL
Plusieurs années expérience dans la fonction. Diplôme correspondant souhaité.
Elle sera chargée des embauches, des procédures administratives, de la correspondance. Poste stable av. possibilités d'évolution.
LIBRE RAPIDEMENT
5 X 8 X 13 - 5e sem. congés.
Env. C.V. et prétent. à Mme HANAU - France-Loisirs, 30, r. de l'Université Paris (7e).

JEUNE STENODACTYLO
parlant et écriv. anglais. Se prés. A.T.S., 33, r. Raffet (16e).

LABORATOIRE LA PLAINE SAINT-DENIS recherche
SECRETAIRE ADMINISTRATIVE
8 à 10 ans d'expérience. 5 X 8. Journée terminée à 17 h 30. Ecr. C.V. à S. 36, Brio, 5, pl. des Victoires 75001 Paris q. tr.

Pour SURESNES
recherchons
UNE SECRETAIRE STENO-DACTYLO
pr seconder secrétaire direction générale. Sér. référ. exigées. Poste intéressant et d'avenir. Ecr. nº 721.515 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Rech. J. Fille pour garder 2 jeunes enfants du 8 au 23 mars en Savoie. Contacter Mme Clerc, 583-60-24, après 18 heures.

Importante Maison Editions rech. - Libre de suite ou très rapidement
1) 1 STENODACT. CORRESPOND.
Quartier Eglise Montrouge
2) 1 STENODACT.
pour contact avec clientèle magistrats - Quartier Cité
5 X 8 en horaire dynamique 13e mois - 5e semaine congés Particip. résultats
Rest. d'ent. - Av. soc. divers
Ecrire avec C.V. et prét. à M. J. VOISARD 28, rue Bobillot, 75013 PARIS, qui transm.

autos-vente

BRITISH LEYLAND
DU NOUVEAU CHEZ **MINI AUSTIN MORRIS TRIUMPH**
VOTRE CONCESSIONNAIRE AU COEUR DE PARIS
XIe - XIIe - IIIe - IVe
COMO AUTOMOBILES
82 - 84 Bd. Voltaire 75011 Paris
357.04.00 - 700.88.37
APRES - VENTE PIECES DETACHEES

BENTLEY MK VI biche peinture et mot. ref. à nf Quadriphonie. Px 45.000 F. Tél. 742-83-55 - 36-32 H. B.

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

R 12 Break, juin 72, 80.000 km, parf. ét. méc., nbx acc. 326-78-27.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours
FAX
Ecole privée.
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

demandes d'emploi

HOMME 39 ANS - PLEINE FORME - TRÈS BONNE PRÉSENTATION - ÉTUDES SUPÉRIEURES
- 6 ans direction commerciale et marketing bancaire.
- Réussi lancement, développement et gestion d'une importante société services. marketing, formation permanente.

CHERCHE NOUVELLE OCCASION
CRÉER OU DÉVELOPPER
IMPORTANT DEPARTEMENT OU SOCIETE. SECTEUR TERTIAIRE.
Prétentions élevées compte expérience et niveau actuel.
Ecrire nº 2.580 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

S'IL EST POSSIBLE
à un jeune (21 ans) ayant idées publicitaires et créations graphiques prouvées (3 ans références sérieuses agence connue en milieu publicité) connaissant la petite annonce, et que pour travailler avec dynamisme et s'intéresser à ce que l'on veut créer, il n'est pas toujours utile d'avoir des diplômes de grandes écoles et/ou des relations familiales ou professionnelles.
ALORS...
libre d'obligations militaires, disponible à cause des difficultés économiques actuelles, je suis prêt à rencontrer rapidement les responsables d'entreprises.
Ecrire sous Nº 6685 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e, qui transm.

Cadre 28 ans, 2 ans d'expérience du
CONTROLE DE GESTION
dans importante filiale puissant groupe américain. Dipl. Ecole sup. de comm., trilingue Angl.-Allem. Bnes conn. Informat., exp. gest. stocks et prod. PME
apt. tech. RECHERCHE POSTE
Consultant, organis., contrôle de prod. ou gest.
A L'ÉTRANGER
Afrique, outre-mer, Moyen-Orient de préférence, ou PROVINCE SUD-EST
Ecrire nº 2.590 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

EXPORTER
Cadre 26 ans. Formation supérieure. Cherche poste dans Société Dynamique. Expérience probl. export : PROSPECTION - VENTE DIRECTE - ANIMATION D'AGENTS - GESTION (Crédits - Transitaire, etc.). Posséd. parfaitement ANGL., compr. ALLEMAND. Notions PORTUGAIS. Etudiera toute proposition.
Ecrire sous le numéro 2.564, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN POS. II
36 ans - 12 ans bureau d'étude dans Société d'Ingénierie Sidérurgique.
2 ans technico-commercial dans entreprise installations électriques industrielles.
Cherche POSTE à RESPONSABILITE.
PARIS ou BANLIEUE EST.
Téléphone 805-54-23.

Collaborat. secrét. direct. sténodact., longue expérience, sens respons., sachant rédiger, très conscienc., aimant contacts, bonnes conn. anglais, excell. prés., déplacem. poss., libre imméd., cherche situation stable 16e, 17e, 8e, Neuilly, Défense, Vélizy. — Téléph. 227-12-96, 14 h. à 19 h.

J.F. 27 a., lic. fac. de let., 4 a. exp. prof., gest. adm., docum., aim. contact av. publ., bne con. sect. social d'enseign., anglais, dact. début., ch. sit. H. Coppens, 65, r. Marx-Dormoy, 75018 Paris.

CADRE 28 ANS
Licencié en droit privé.
6 ans expér. banc. et Ets financ. (creditman, contentieux), étud. ttes prop. Paris, Yonne, Nièvre. Renault, 57, r. de l'Université-7e.

MENAGE GESTIONNAIRE INFIRMIERE D. E.
51-45 ans, excellentes références, cherche direction collectivité. — Ecr. nº 8.032, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE POSITION II
E. N. P. Voiron, 53 ans, 15 ans B. E., 6 ans B. M., ex-chef B. E. et B. M. mécanique générale, électricité, chaudronnerie, armement, série automobile, grenaillage, peinture, devis, budgétisation, recherche situation Paris, banlieue Nord, Nord-Est. Libre immédiatement. — Ecr. nº 2.595, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRADE BANQUE 29 ANS
Etudes supér., 5 ans exp. banc., comptabil., organisation, liaison informatique, étudierait toutes propositions banque ou secteur privé région Sud-Ouest. Ecrire nº 95.903, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

INGENIEUR I.N.S.A. MECAN.
25 ans, dégagé obligations milit., parlant anglais, recherche situation Paris ou Afrique noire, disponible Imméd. Ecr. P. Searle, 195, rue de Tolbiac, PARIS-13e.

INGENIEUR ch. emploi dans domaine technico-commercial, pour Afrique francophone. Ecr. nº 2.585, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 ans, Arts déco. + Université (maîtrise) + free-lance, illustr. recherche responsabilités.
ART DIRECTOR JUNIOR
Presse - Edition - Publicité.
Ecr. nº 2.591, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 35 ans. CADRE GESTION TECHNIQ. immeubles entretien locaux, achats consommables divers, services généraux, archives, télécomm., traitement courrier arriv. départ, aptitude organis. et coord. travx maintenance. Exp. encadrem. Rém. 70.000/an. Ecr. nº 2.587, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. DIPL. 26 ANS, spécial. en mécanique de précision et électronique, ch. emploi stable. Ecrire BATKIEWICZ, 22, rue des Anciennes, 92000 Nanterre.

SECRETAIRE DIRECTION
49 ans, ch. poste respons., sténo franç., angl., bonne conn. angl. Ecr. nº 2.583, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GEOMETRE ETP
73 cherche emploi province. — M. BOUDIN, 48, Imp. Cordeliers, 27130 VERNEUIL.

Cadre sup. 42 a., dipl. ét. sup., 15 a. exp. banc. et industr., all., angl., act. direct. gén. import. soc. ind. ch. direct. gén., fin. ou sec. gén. soc. dyn. impl. E. S.-E. Ecr. nº 2.578 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, nation. britannique, ANGL., FRANC., ARAB., GREC écrits et parlés, conn. compt., dynamique, très bon contact humain, ch. emploi en France. Ecr. nº 8.029, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
— 43 ans, formation E.S.C. ;
— Diplômé I.C.G. ;
— Huit années expérience direction des services comptab., financ. et administratifs, gestion des entreprises ;
— Parfaitement bilingue allem. (bonnes connaiss. anglais) ;
— Excellentes références professionnelles et morales ;
recherche situation.
Ecrire M. B. GOULET, 68, bd Voltaire, 75011 PARIS.

J.H. 25 a. kinésithérapeute dipl., lib. O.M., ch. empl. dans région paris. clinique ou collaboration. Ecr. nº 6.682, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune couple Instituteur + Gestionnaire, ch. poste à caractère social. Ecr. à nº 95.683 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

F. 47 a., standardiste, employée de bureau travaillant le matin, cherche mi-temps pour après-midi. Téléphoner CAR. 70-55. à Mme Gilles, 9 hres à 12 hres.

CHEF DE PUBLICITE D.P.E.
EXP. AG. INF. MEDICALE
26 ans. Esprit dynamique et d'organisation, ch. poste Ag. ou Annonceur Paris.
Tél. DAN. 20-32 pour R.-V.

Jeune diplômé E.S.C., 25 ans, allemand, anglais, dégagé O. M., cherche poste, service commercial préférence. Libre immédiatem. Ecrire Havas Grasse nº 822.

JEUNE INGENIEUR E.E.I.P.
Ch. poste technico-commercial, 26 a., libre O.M. et 1 a. expér. professionnelle. Grande mobilité. Electricité, électronique électro-technique.
Anglais. Bne connaiss. et not. allemand. Libre. Paris-19e.
Tél. 208-17-79 de 9 à 13 h. ou Ecr. Nº T 65.374, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Juriste H., 29 a., lic. + D.E.S. privé + I.A.E., angl. cour. (jur. ccial) 1 a. expér., Droit. Soc., ccial., Internat., étud. propos. Cons. Jurid. entrep. (à caractère internat.), immob., etc. Ecr. Nº 19.861 P.A. SVP., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

J. F., cél., 23 a., ass. Chef de Pub., 6 a. exp., rech. poste à resp. trav. varié amb. jne, dyn. dans secteur tertiaire. 3.500 x 13 Téléph. 345-19-02, le 26 février.

Homme 31 ans, docteur en philosophie, diplômé Ecole hautes études, grande expérience technique et littéraire, compétence directoriale éprouvée, connaissance des techniques publicit. et mass media, cherche poste et rémunération en rapport. Ecrire sous nº 16.698 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

INGENIEUR informaticien. solide expérience. Libre de suite Tél. : VOL. 74-40.

Licencié Droit, 42 ans, cadre spécialisé contentieux, ch. emploi banques, études, P.M.E. Libre de suite. Ecr. J'ANNONCE 1.717, B.P. 1547, 31003 TOULOUSE.

J. H., 29 a., niv. second. + éc. comm., 6 a. exp. adm. et exécut. et vtes France export. bne conn. angl. ch. pr mai 75 sit. stab. Ecr. Nº T 065334, Régie-Presse, 85 bis, rue Reaumur, Paris-2e.

H., 34 ans, instit. spéc., grande expér. anim. art. form. adult., ch. emploi pour septembre 1975. Ecr. nº 2.483 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSULTANT
— J.H., 28 a., diplômé psycho + Ecole de commerce.
— Expérience vente, marketing, recrutement, formation.
— Rech. poste à larges resp.
Téléphone : 824-74-04.

CADRE EDITION
J.F., lic. anglais, dipl. Institut interprétariat chbr. comm. brit., 8 ans expérience rédaction, rewriting, méthodes de langues, audio-visuel, enregistrements. Etudierait toutes prop. Paris. Ecr. à 8.030, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, Paris-9e.

EXPERT AFFAIRES BELGES
sollicite propositions. Expérience de conseiller ministériel et attaché aux relations industrielles. Ecrire BOTRIO, 51, Belle-Vue, 6001 MARCINELLE (Belgique).

DIRECTEUR TRAVAUX
41 ans, Arts et Métiers, 15 ans pratiq. gestion chantiers internation. chimie, pétrochimie, engrais, excellente prat. P.E.R.T., libre de suite. Ecrire FRANCE LAFAYETTE, poste 75, 10, rue Bleue, PARIS (9e), qui transm.

Chef service informatique assure démarrage service-études, analyses, programmes. Rech. poste à responsabilité, région indiffér. Ecr. nº 6681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR 55 ans
30 ans activité même société industrielle et commerciale recherche poste confiance et responsabilités.
Ecr. nº 2553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, très bonne présentation, cherche poste hôtesse de réception, pouvant organiser séminaires, etc., Paris-province, mi-temps ou temps complet. Tél. 969-25-85, jeudi.

R.F. d'Allemagne
INGEN. DIPLOME ALLEMAND ELECTRONIQUE et TELECOMMUNICATIONS
34 ans, trilingue, cherche à travailler pour une soc. française en Allem. du Sud (préf. Munich). Ecr. nº 2567 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESCP, 32 ans, Spéc. MARKETING, rech. poste DIRECTION auprès PME en vue EXPANSION. Ecr. nº 2528 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RELATIONS PUBLIQUES POUR LE MOYEN-ORIENT
Jne Fme. Lib. Voy. Excel. connaiss. et long exp. du Moyen-Orient. Intro. à haut niveau. Langues : Français, Anglais, Arabe. Niv. faculté. Cherche sit. ds Sté intéress. par Moyen-Orient. Ecr. nº 2574, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DE PUBLICITE
31 ans, cherche situation
ROUEN ou PARIS
ANNONCEUR - AGENCE
7 ans expérience en agences, excellent contact, gestionnaire, organisateur, technicien, pragmatique.
Ecrire sous référence NAM à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 Paris, qui transm., ou tél. 531-81-51.

traductions

Demande

TRADUCTEURS ASSOCIES (français, allemand, anglais.) Spécialisés domaines ELECTRONIQUE ET MECANIQUE (SOUDURE) Réf. Impies, accept. exécution travaux à domicile. 922-64-99.

Fr. Ang.-Fr. Bne réf. tech. et lit. Rap. Pr. rais. 589-09-72 (27).

cours et leçons

MATH-PHYS RATTRAPAGE rapide par Prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

Jeune femme, professeur lycée lettres, s'occup. élèves avant difficultés scolaires. Tél. : 828-74-32, mat. av. 11 h.

Comptabilité préparat. examen par professeur. 845-11-84.

Anglais par prof d'origine, succès garanti, exp. 231-37-81 matin.

occasions

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

BAEDEKER : achète Egypte-Canada-Russie-Syrie. Ecr. Nº 2.588 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement, pavillon sous 24 heures. 359-03-14.

Achat-vente tous bijoux brill., argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, Colonies, Etranger, accumulation de stock archives d'entreprise correspondance. 359-45-79.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. precise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.



CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
5 PCES, 98 m², avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
6 PCES, 109 m², av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

usines

Usine bonneterie confection. Toulouse. A vdre ou à louer. Conditions except. Nat. 74-98.

HOUILLES proximité GARE s/grande route **1.800** m2 à louer à bail. Accès ts camions. Usine et burx 950 m² envir. Le reste en cour-park. NADE : 887-87-34.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

RECH. PAIEMENT COMPT. immeubles import. de qualité. Libres ou occupés prêfér. burx. I.M.C.O.S., 25, rue Marbeuf. 225-09-21 - 359-82-67.

200 F le m2 ANNUEL
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M² Immeuble commercial *Entièrement libre*
A louer sans pas-de-porte Bail 9 ans. Ecrire à nº 71.448, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e)

Sortie Mº ECHAT-CRETEIL, loue 50 à 2.000 m², 559-67-40.

hôtels partic.

15e RESIDENTIEL, LUX. H.P. 8/9 P. + garage, 360m² + jdin. Ref. nf. URGENT. 980.000 F. Prop. 508-41-35 ap. 19 h. 532-85-13

BOULOGNE. Parc-des-Princes, réception, 6 ch., beau jardin, appt. serv., garage. 637-14-40.

locaux commerciaux



La Plaine-Saint-Denis Z.I., entrepôts + burx 1.500 m², bail à céder. 508-99-32.

villas

78-VERNEUIL/SEINE. Villa récente, libre, 5 P. + combles aménag., tt. cft., terrain boisé, proxim. gare. 360.000 F. Créd. 80 % taux 12 %. Tél. 965-69-59.

18 KM OUEST sur COTEAU
Confortable VILLA, réception, 5 ch., 2 bains, confort, mazout. Gar. 2 voit. Jard. Px 485.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90 -

SAMOIS/SEINE proche Forêt FONTAINEBLEAU
VILLAS Ile-de-France 5 P., jard. 600 m². Prix 261.000 à 265.000 F. Délais de livraison 7 mois. CONSEIL SARL - Tél. 437-17-45.

pavillons

RUEIL, 6 pièces, Grand confort. Bon état. Jardin. 420.000 F. Tél. : 506-48-08.

appartem. vente

Paris

12e pres GARE LYON, profes. libérale poss. 4-5 P. tt cft. Soleil. Tél. : 885-82-53.

CONTRESCARPE, 2 p., cuis., dche, tél. + grenier indep. Prix 170.000 F. 887-26-76.

MONTPARNASSE. Imm. P. de Taille, asc., appts 2 à 8 p. avant ou apr. travx. SAB. 85-36, mat.

49, AV. FOCH. Gd stdg 60 M2. Poss. prof. libér. 553-13-15.

BD SUCHET s/quare, Imm. 1958, 150 m², Gd standing. Gde récept. 2 ch., 2 bns. Tél. garage. 750.000 F. — 224-00-10.

PLACE des ETATS-UNIS (près) 5e ét. asc., balc., sol. Rav. 4 p. cuis., bns, 2 ch. serv. 224-00-10.

12, RUE VAVIN, de 14 à 16 h. les mardis et jeudis et sur rendez-vous à 337-88-15, 4 PCES à aménager LIBRES et DIVERS LOTS occupés.

16e TROCADERO Ppraire vend appt. d'angle, 160 m², stand. 6 P. P., soleil, vue. Vis. merc., jeudi, vend., de 14 à 18 h., 1, r. Scheffer. 4e ét.

15e, Prop. vend 6. 7 P. NF, 75 255.000 F. 256-61-61, poste 5.172.

MONGE, propriét. rénové. beaux stud. sur rue. Sur place, lundi, mardi, mercredi, 33, rue de la Clef. 742-89-23.

VOSGES - MARAIS PUITS ROMANTIQUE. STUDIO LUX. RENOVE. ODE. 95-10.

C.-LEMOINE-PANTHEON, SOLEIL, 50 m GREN. à AMEN. CALME. Caractère. ODE. 95-10.

SAINT-JAMES, super standing RAFFINE, gd liv. + ch., balc., sol., 2 park. 670.000. WAG. 05-27.

MUETTE Très beau 7 pièces, triple réception + 4 chbres, 3 bains, 250 m² + 3 ch. serv. + park. 1.250.000 F. Groupe DORESSAY - 222-27-60 et 27-57.

Région parisienne

SURESNES. Duplex 145 m². Vue Paris. 450.000 F. 506-18-21.

PUTEAUX. 2 Pièces. 65.000 F. 506-18-21.

LEVALLOIS, près Mº, b. 5 P. 108 m², 2 asc., s/verd., imm. réct. ALGRAIN. 285-00-59/09-54.

91 - WISSOUS
P. à P. Vd appt récent libre sept.-oct., 4 p., tt cft, gar., ss-sol. 160.000 F. (poss. créd. transmissible). Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ec. à 6.571, le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

Propriétaire achète de préfér. à particul. Rive Gauche, 2-3 P. 325-76-97.

Sté rech. à acheter appartem. près NATION. Tél. : 343-62-14.

Recherche Paris-15e, 7e arrdt, pr bons clients, appts. ttes. surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi, 15e. Tél. : 579-39-27.

appartements occupés

Placement 1er ordre
CENTRE VESINET
Dans imm. bourgeois bon état
APPARTEMENTS OCCUPES
35 à 75 m2 confort, chff. cent. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

DUROC AFFAIRE RARE OCCUPE, 3 P., cuis., wc, s/cour-jard. Imm. p. de t. Px 130.000 F. SUF. 66-35.

locations non meublées

Offre

B.-CHAUMONT. Rav. stud., ent. cuis., dch., w.-c. 580 F. 887-24-27.

8e, Rome. Gd. 6 p. 170 m², tt. cft., 5e ét., balc., sol., ch. serv. Bail 6 a. 3.000 + ch. 256-13-29.

CHAMPS-ELYSEES. Luxueux 5 P., 2 bns., ch. serv., tél. 3.600 F. Tél. 522-56-11.

17e Pereire. Studio tt cft. Tél. 1.000 F C.C. - LAB. 13-09.

NEUILLY sur BOIS - 100 m2 récept. + chb. 3.500 F + ch. - 579-24-39.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Voir la suite de notre immobilier en page 34

L'immobilier

appartements vente

Paris

18e, S/LA BUTTE, 4 PIECES, vue panoramique sur Paris, soleil, très bel appartement décoré 6e étage, ascens., chf. cal. Prix 500.000 F. HUSSON : 255-66-18.

MARAIS. - Bel immeuble, près Beaubourg, studios et 2 Pièces, tout confort. Sur place, les mercredis et jeudis, de 14 à 18 h., 72, rue Quincampoix. 277-62-23.

7e, 74, rue Sèvres, gd stud., cuis. equip., coin repas, entrée, bns, chff., moqu., 37 m², - 325-32-71.

Me Charles-Michels
4, rue Beaugrenelle, Imm. P. de T., sél. + ch., cuis. équip., bns, chauff., moqu, Téléph, 325-32-71.

Près PARC MONTSOURIS
Imm. récent, très soigné. GD 4 P. P. tt confort, 83 m², excel. état. URGT. Px except. 290.000 F. Mercredi 15-18 h : 16, rue des ORCHIDEES (Cité Floréale et rue Boussingault).

HENRI-MARTIN Très grand standing
Appt 420 m², étage él., 4 récept. 5 chbres, gar. - 577-60-10, matin.

Place ST-ANDRE-des-ARTS
Dans immeuble restauré
Grand standing, tout confort
Ascenseur Descendeur
Chauffage central ventilation mécanique contrôlée. Téléphone
RESTE 1 STUDIO, cuisine, s. de bns, w.-c., balcon, 150.000 F.
526-99-74

MONCEAU STUDIO GD LUXE
40 m², tt confort. 222.000 F.
LAGRANGE - 266-16-65.

JASMIN Maison originale 5 P. tt cft, parf. état.
Poss. PROFESS. - 266-92-15.

Rue de VERNEUIL, Gde réception, 2 ch. + ch. personnel. Calme. Usage professionnel.
SOL. 24-70.

SEGONDI - 874-08-45
8e Pr. PARC MONCEAU, dans imm. stdg 1967 : 6 pièces 163 m2, s. bns, cuis., toil. Balc. (Actuell. profess.) Parfaitem. agencé. Mercredi de 14 à 17 h : (entrée provisoire)
26, RUE MURILLO.

MARAIS 65 m2. Magnif. séjour + chambre, caractère. 7e et. sans ascens. — 567-22-88.

16e AV. FOCH Dans imm. prestige LUXUEUX PIED-A-TERRE. Séjour 26 m2 + chbre. DRESSING - BAINS — 783-43-99.

15e FELIX-FAURE. 2 p. 35 m2 Soleil REFAIT NEUF BON PLACEM. Cab. DAUCHEZ 720-94-95, poste 302.

GARE DU NORD
PROPR. VEND DIRECTEMENT dans très beaux imm. P. de T., raval., avec ascenseur :
— 2 P., tt cft : 120.000 francs,
— 3 P., tt cft : 200.000 francs,
— 4 P., tt cft : 260.000 francs.
CREDIT PERSONNALISE.

RENSEIGNEMENTS : 345-86-41.

16e - RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe, 6e étage av. terras., 9 P., 320 m².
RIC. 05-87 et 06-68.

PALAIS-ROYAL
Immeuble rénové, disposibles :
STUDIOS et 2 PIECES
10, rue Croix-des-Petits-Champs. Lundi à jeudi, 13 h. 30 à 16 h. NERET. — TEL. : BAL. 62-20.

16e - PRES TROCADERO
bel immeuble en cours rénovation, ascens., occupés, 2 Pièces, dépend. Tél. : 924-56-91, P. 26.

QUAI DE LA LOIRE
Projet FUTUR BASSIN de PLAISANCE - Belle rénov.
GRAND CONFORT
RESTE 16 STUDIOS
Equipés - Décorés - Moquettés
RENTABILITE MAXIM.
Locations et gestions assurées
GIRPA 325-56-78 325-25-25

MIRABEAU. Imm. stdg tt cft. 5e étage. - Rue calme. 2 P. 56 m2. 265.000 F. - 233-86-17.

7 P. COURCELLES - Très bon standing. 240 m2. TOUT CONFORT + chbre de service. PRIX 900.000 F. Tél. 622-13-75.

BD D'AUTEUIL
SOLEIL - CALME - VERDURE
LUX. DUPLEX - TERRASSES
117 m2 Sél. dble, gde c. éq., ch. 30 m2, bns, park. 790.000. - NEVEU, JAS. 51-84.

MARAIS GRAVILLIERS Grenier 70 m2 envir. à rénover. — 522-62-14.

PASTEUR, Imm. réc. Gd 3 Pces 90 M2 Tt cft. TEL. Soleil. Sur jardins, 400.000 — 325-03-16.

CHAUSSEE-D'ANTIN
6-7 P Professionnel, à rénover. 2 serv. 1er ét. Im. st. PAS. 34-80.

BD INVALIDES, 7 P. gd stdg. 220 m2. 2 chb serv Et impec. Professions libér. ETO. 45-10.

BD LEFEBVRE (près)
Imm. récent, stdg. 4 p, prles, cuis., bns, 95 m2. Sud dégagé. 380.000. DEGOVE SEG. 55-31.

Rue BOURGOGNE
CHARM. 2 P. Imm. classé, soleil. 7?8.000 F. EICHER, BAL. 42-07.

PLAINE MONCEAU
APPARTEM. EXCEPTIONN.
4 Réceptions. 5 chambres.
4 Sanitaires. Décorat. raffinée.
Prix justifié. 704-20-12.

Pr. parc Montsouris imm. stdg. stud. 26 m², s. bns, cuis. éq. 6e etage + park. 145.000. 589-49-34.

MONTPARNASSE, Beau 4 P. 82 m², tout confort, Tél. Imm. P. de T. 5e ét. Ascens. poss. 385.000 F - 535-47-74.

BOURSE, idéal profess. libér. 2 3 pces, 83 m2, ascens., chff. centr. Px 310.000 F. 742-20-06.

PRES DES INVALIDES
Appt sympathique pouvant être divisé Réception et bureau s/rue au R.-de-ch. Beau volume et ds petite Maison attenante s/cour intérieure plantée
« BELLE CHAMBRE-STUDIO » av. bns. Calme et charme provincial. Possib. chb. service. 115 M2 ENV. Je ferai visiter. Mercr. de 14 h. à 18 h. 30. 166 RUE DE GRENELLE (7e) MED. 64-50

Pr. JARDINS LUXEMBOURG
Appt de charme et caractère balcons, soleil, vue dégagée Double séjour avec Cheminée d'époque et poutres + CHAMBRE, salle de bns marbre, cuis., labor. Penderies. Tél.
Px justif. par décor. luxueuse.
11, RUE CUJAS (5e)
MERCREDI 13 h. 30 - 18 h. 30.

31, RUE DE L'ECHIQUIER
Mo Bonne-Nouvelle
40 studios tout cft. ascenseur dans imm en cours rénovation. Le propriétaire. Tél. DID. 37-15.

République, propr. vend 2 P. cuis., bns, w.c. 79.000. 227-19-75.

MARAIS, imm. XVIIIe classé. Appt 110 m2 envir. Etat impecc. Sél., 2 chb., 2 bns - 522-62-14.

TROCADERO, gd 6 pièces tout cft, impec., prof. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PLACE PEREIRE (près)
Plein soleil, imm. p. de taille, 5 p., 2 sanitaires, ch. service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

16e BD LANNES. Très Bel apt STDG S/BOIS et JDIN 150 m2. Ch.-serv. Cabinet DAUCHEZ. 720-94-95. Poste 27.

Région parisienne

LEVALLOIS Etage élevé Living dble, 2 chambres + balcon, tt confort. LARGIER - ANJ. 18-83

ASNIERES (près gare)
Imm. neuf 2/3 pièces, grande terrasse. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09

VILLIERS-SUR-MARNE
Part. vend appt F 4, libre de suite, chff. cal. v.-o. ds cuisine, cave, parking, jardin agrément, 115.000 francs, à débattre. Téléphoner à M. Lambert après 19 h. au : 304-33-82, ou aux heures de bureau au : 355-88-00.

CHAMPIGNY-sur-MARNE. Ds petit immeuble Beau 4 pieces, tt confort, 70 m². Prix total 120.000 F. ELY. 69-36.

SCEAUX 3' métro et 10' FACS 5-6 pièces. Pl. ciel. Asc. - 350.000 F. — ODE. 73-37.

FONTENAY-LE-FLEURY, résid. Parc Montaigne, 5/6 p. 112 m2, ét. élevé, bon état, exp. S.E. Prix 255.000 F. Tél. : 460-31-22.

appartements occupés

Place des Fêtes, ds imm. ren., 2 P., C., wc, toil., 40 m², occupé p/dame 89 a. Px 50.000 F. Vis. S/R.-V. Tél. propr. : 567-50-35.

BOULOGNE
DANS TRES BEL IMM. 1935 APPART. 7 PCES, cuis., w.-c. entrée 40 m2
65.000 F S. place mercredi 26 de 15 h. à 17 h.
1, SQUARE BELLEVUE.

MONTPARNASSE
Dans bel imm. P. de T., lapis escal., beau 4 P., s/rue, balc. Poss. bns. Droit de reprise ou relogt. Prix 209.000 F, credit. Vr propr., mercr., 17 h. 30-19 h., 7, rue d'Alençon. — 720-84-47.

appartem. achat

POUR PERSONNEL SOCIETES rech. studios et appartements : Paris - Neuilly - Boulogne. LAGRANGE (fondée en 1876), 34, rue Pasquier (8e). 265-53-94.

Part. ch. ds 17e, Est ou limitr., 2 P., entr., cuis., bains, chauff., rez-de-chaussée ou 1er étage maximum. Ecrire, no 6.683, à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

ACHETE, URGENT, COMPT. : chambre bonne. Paris. 873-20-67.

Achète, urgent, rive gche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, : 1 à 2 PIECES, paiement compt. chez notaire. — Tél. : 873-23-55.

locations non meublées

Offre

MUETTE. — Grand standing, : 2/3 Pièces, 100 m². Renseignements à partir 14 h. 553-95-45.

17e, dans bel immeuble, 150 m², salon, S. à M. + 3 chbres, cft. Vis., s/place, mercr. 26, de 14 à 16 h., 189, r. de Courcelles, 2e étage droite, ascens, Tél., le matin à SEGECO au : 522-69-92.

ODEON - SAINT-GERMAIN
studio, tout conft, soleil, poutres, tél., libre de suite, hres bur. : 684-74-39 - le soir : 684-21-89.

Etoile. Part. loue, ds imm, nf. gd stdg, studio, 35 m2, téleph., calme, étage élevé, ref. nf, av. son park. souterr. : 1.150 F + charges. — Tél. : CAR. 20-30.

Rue Didot, splend. 2 P., tt cft, 1.000 F C.C. « FAC » : 337-69-59.

Que des offres de Propr., 5, rue Helder, Me Opera. T. : 770-95-34.

GLACIERE Imm. neuf, grand confort - STUDIOS 850 et 1.200 F C.C. - 337-69-59.

PASSY Bel imm. P. de T. STANDING. Superbe 3 P. Cuis. éq., salle bns. TEL. Rangem. 2.600 F C.C. 380-60-79.

CHAMPS-ELYSEES. Imm. lux. 4 P. 130 m², tt cft, impecc., soleil, chb service, 3.200 F et 5 pces, 150 m², tt cft. 2 sanit., chb. service, 3 800 F. 742-58-41.

immeubles

Investissement - solide - Grosse rentabilité Securite Murs de commerces en pleine activité
7e - PRES
BON MARCHE - Except.
RESTAURANT + CLE MINUTE

15e - BOUTIQUE
Dans quartier de grand avenir Rue populeuse - Bail échu Eviction en cours
GIRPA 325-56-78 325-25-25

Palc cpl bel Im. de rapp jusq. 5 millions. FEREIRA, 83, quai Henri-IV, PARIS - 278-77-63.

RENTABILITE 11 %
CLERMONT - 59 KM. PARIS, zone d'affluence de Roissy-en-France, importe plus value à court terme. IMMEUBLE raval. très bon etat, loyer ann 25.200. PRIX 230.000 F. Crédit possible. Téléphoner propriétaire sauf le samedi et dimanche. 526-99-74.

MARAIS
Imm. 535 m², bourg., dont 170 m² libres et 310 m² commercial 1 100.000 de francs. 256-20-23.

viagers

TROCADERO, 7 P., 275 m² + 33 m² terras. + serv. + gar. Occupé 2 t. 78-79 a., 400.000 F. Rte 3 650. FONCIAL. 266-32-35.

Part. vd VIAGER LIBRE sur deux têtes (76 et 72 ans) appart. 3 p., c., s. bns. chauff. central, gar., cellier, cave, jardinet, cour. A 600 mètres gare Argenteuil. 120 000 cpt + rente mens. 450 F. Tel. : 236-63-38 (heures bureau).

Notaire rech. viager occupé ou libre, appartement beau quartier PARIS. Ecr. : BARRIERE, 862, rue E.-Zola, 46000 Cahors.

constructions neuves

un placement sur LE PASCAL 5e arrt
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Studios, 2 p, 3 p, 5p/duplex
Prix fermes et définitifs
(studios à partir de 124.100 F)
Claude LACHAL S A Tél 033 61 67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris

VINCENNES
« STUDIOS 1er »
20-22, rue des Vignerons.
DU STUDIO AU 5 PIECES.
PRIX FERMES.
Bureau de vente et parking visiteurs ouverts : mardi et vendredi, 14-18 heures; samedi et dimanche, 10-18 h.
S.O.G.E.I. 331-65-61 +

bureaux

CHAMPS-ELYSEES
Propriétaire loue directement : 130 m² bureaux aménagés, état parfait, très clair, 3 lignes téléphoniques. Bail 3, 6, 9 sans pas-de-porte. Téléphone : 225-43-53.

CH.-ELYSEES, 2 bureaux, 35 m², étage élevé. 242-50-41 le matin.

MADELEINE, 200 m², 7 bur., 5 lig. tél., 242-50-41, le matin.

CHATOU-LE VESINET
BUREAUX TERMINES
DANS PETIT IMMEUBLE
30 M² à 2.500 M²
260 F LE M² H.T.
H. LE CLAIR. ALM. 13-72.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

1 à 30 BUREAUX. Tous quart. Location sans pas-de-porte. MAILLOT. 293-45-55, 522-19-10.

PARIS PORTE PANTIN EXCEPTIONNEL
A louer avec 10 lignes téléph. LOCAL COMMERCIAL et BUREAUX. R.-de-ch 350 m². Accès immédiat périphérique et métro - Parkings
Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

METRO PORTE-DE-MONTREUIL
3.600 m² de BUREAUX à louer 400 F le m².
Divisibles - Tel. Telex - Park.
BERIC 589-80-90 707-01-12

7e - EXCEPT. POUR ARCHITECTE
210 m² - Aménagé — 225-04-80.

3 BUREAUX 69 m² Imm. nf
VENTE OU LOCATION
Pres mairie 15e
NERET - BAL. 62-20

locaux commerciaux

HALLES. B. Boul. murs à céder r.-de-ch.+1er et.+ss-sol, 210 m². Locataire 16.000 ann. 326-78-27

Rech. pour investisseurs murs boul. ou locaux comm. occupés bien placés PARIS - 283-59-93.

19e - BUTTES-CHAUMONT
face au parc
Locx comm. de 60 à 800 m², r. d'Hautpoul (contigus Supérette), 1 loc. av. c. f. p. pressing. - Tél. : 622-35-05.

A louer 350 m² PARIS-20e, sur large rue, avec bureaux, 2 lignes télephon., proxim. périph., conviendr. pr dépôt ou atelier. Tél. : DID. 90-31.

PARIS Vente directe Imm. lib. 3.200 m2
Bx ou Ccial (nombr. possibil.). 15 l. tél. Plus-value certaine. Ecr. 609 Chalmandrier. 76, Champs-Elysées, Paris (8e).

A LOUER 60 F m2
Entrepôts ou Ateliers 2e B
6.000 m2 UTILES
23 km. Sud Paris par RN 20, sur terrain 12.000 m², force, chauff. partiel, tél., acc. cam. Bail 9 ans, en bloc ou par lots de 2.400, 2.814 ou 1.336 m², ou vente-crédit.
Chaumeny, 94, rue Saint-Lazare, Paris-9e. T. : 874-22-98, matin.

fonds de commerce

Irlande
HOTEL A VENDRE
Situé sur la côte Ouest de l'Irlande, dans un port retiré, 30 chambres, idéal pour la pêche, la chasse, les randonnees équestres. Pour plus de détails s'adresser à : Box De997 Eason Advertising, 65 Middle Abbey Street, Dublin, Irlande.

CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRES
Propriétaire vend, libre murs : boutique et ss-sol 100 m², très luxueus. aménage. Tous comm. Tél. matin 9 h. 30-12 h. 544-12-20.

Censier boutiq. à céder, impec. Tél., loy. mens. 500 F 337-69-59.

STATION THERMALE
REPUTEE
Hôtel-Rest.-Bar ***
Plein centre 110 chambres
C.A. import. 607-08-46

locaux indust.

ENTREPOTS NEUFS en locat. de 2.500 à 10.000 m², proche banlieue Nord-Ouest, 6 km. porte de Clichy. Embranches fer, chauffés, protect. incendie. Pour visite et renseignements : 793-85-73 - 733-16-80, ou écrire à M. F. JENEVEIN, 63, avenue de la Marne, 92600 ASNIERES.

pavillons

PONTARLIER. Rég. MALBUISSON (25), vds pavillon F4, tt cft. sur 2.300 m². Tél. 55 Levier (le matin).

PUTEAUX GARE. 5 P. CFT, 215.000 F - 775-19-03.

SURESNES. 6 P. P., Jardin, gar., cft. 295.000 F - 775-10-75.

LE PECQ. Domaine privé, résid., construct. 60, 1 niveau, 130 m²+terras. 64 m²+gar. 2 v., cave, annexe, séj. 50 m² env., 3 p., cft, tél., terr. 980 m², R.E.R., libre oct. 75. Except. 600.000, 266-16-65, poste 8.

villas

CROISSY 6' R.E.R. Splendide villa s/650 m2, récept. 50 m² en 2 P., 4-5 chbres, bains, gar., parf. état Exceptionnel EXCLUSIVITE FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-06

maisons de campagne

FORET DE LYONS
95 KM. PARIS-OUEST
grange normande, 200 m² au sol, terrain 2.000 m², poutres et colombages, murs, charpente, toiture parfait état. Prix total : 69.000 F. avec 9.000 F. solde en 20 ans. Renseignements, visite, 627-91-41.

fermettes

YONNE
3 km. de Saint-Sauveur, de P. à P., fermet., 3 ch. à coucher, s. de séj., dche, tt cft + 2 bât. à rénov., 1 ha de terr. Tél., le matin avant 10 h. : 535-14-17.

propriétés

A vendre, splendide propriété ST-CLOUD, 15 p. pr., 1.300 m². Tél. à partir 20 h. : 520-74-61.

RAMBOUILLET (près) raviss. demeure s/5 ha. Vue rare sur forêt. LE POULAIN. ODE. 73-37.

91-CROSNE. Magnifique ppté, 500 m² habit., parc 5.000 m². ALGRAIN. 285-00-59. 09-54.

AGENCE SAN PEYRE
84 - Menerbes (90) 72-22-81. Mas caractère, très bon état, 2 ha. Prix : 430.000 F.

TOURAINE. Importante localité. Agréable PAVILLON, parfait état, 6 pièces, cft, gar., 1.000 m² clos. Prix intéressant.
CHATET, 37150 FRANCUEIL.

30 KM sud ARPAJON, raviss. maison style anglaise av. Tour, récept., 4 ch. + mais. annexe 8.500 m² en parc
BORDE PAR RIVIERE
LARGIER
(B. DUSSAUSSOY)
32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

terrains

Terrain 1 ha. dans Z.I. à 11 km. de Paris, entièrement viabilisé, disponible immédiatement. Constructibilité 60 %. OTFVO - 954-25-89.

PUTEAUX - 485 m², façade 16 m., téléph. 775-19-03.

Terrains industriels proche banlieue SUD, S/IVRY, VITRY, CHOISY, VILLENEUVE-le-ROI, à part. de 1.500 m². NADE, 110, bd Sébastopol-3e - 887-87-34.

ALFORTVILLE, 1.370 m² envir. à constr. vendu 2 lots mitoyens 1.000 et 370 m² avec pavill. nf. C.O.S. 1 % activité commerc. et bourg., très bonne aff. 1 km. 50 périphérique. 1.150.000 F urgent. 266-16-65, poste 8.

domaines

35 KM. SUD. LUX. MANOIR XVIIIe CARACT., dependances, 4 hectares, parc splendide. MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe, Paris-8e. 265-90-05. PROPRIETES DE CARACTERE

villégiatures

Cannes. 2 P., cuis., terrasse. Vue. Cll. 587-20-19, matin.

Loue authent. Roulottes gitanes, attelées, rand. Provence. - J. MOYNE, 84570 ENTRAIGUES. T. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

échanges

Ech. 3 P., tt cft, Sorbonne (prof. libér. poss.), contre stud. ou 2 P. Ecr. no 2.534, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

ECHANGE - 11e ARRONDISS. (1.350 F C.C.). 3 p., nf. 70 m², 5e étage, soleil, contre : 2 p., neuf ou ancien, 60 m², dans 17e ARR., 4e étage minimum, 800 F C. C. MAXIMUM. - Téléphone : 357-29-18.

hôtels-partic.

IENA. H.P., profess., totalité ou partiel - 555-20-00.

9e RESIDENT. Hôtel particul. ds voie privée ATELIER ARTISTE en Duplex + 4-5 PIECES. ZANNETTACCI. 260-34-88 et 260-22-26.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grande-Bretagne et lady Tomkins ont offert, lundi soir 24 février, une réception en l'honneur de Sir Marcus, président-directeur général de Marks and Spencer, et de lady Sieff.

Fiançailles

— M. Paul Razel et Mme, née Monique Bourgeot.
M. Daniel Gire et Mme, née Laure Canal,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Dominique et Philippe.
4, avenue Lenôtre,
92330 Sceaux.
Villiers-Plaisance,
94350 Villiers-sur-Marne.

Décès

— M. et Mme Bihl-Bellmer et leurs enfants,
M. et Mme Hirsinger-Bellmer et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Hans BELLMER,
artiste peintre,
survenu dans sa soixante-treizième année.
L'inhumation aura lieu le mercredi 26 février 1975, à 15 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.
4, rue de la Plaine,
Paris (20e).
Nogent-sur-Marne.
Ingersheim (Haut-Rhin).
(Lire page 11 la biographie de M. Bellmer.)

— Clermont-Ferrand - Paris - Biarritz.
M. André Casenave.
M. et Mme René Casenave et leur fille,
Mme, née Rocq, et M. Guy Petit,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, tragiquement survenu à l'âge de cinquante-trois ans, de
Mme André CASENAVE,
née Marie-Hélène Rocq,
leur épouse, mère, grand-mère et parente.
Une absoute sera donnée en l'église Sainte-Charles de Biarritz, le jeudi 27 février à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Ranquine, à Biarritz.
Pas de condoléances.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Paul CATALIFAUD,
directeur honoraire
de la Banque de France,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 18 février 1975, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le vendredi 21 février 1975, à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Bron - Vic-sur-Cère (Cantal).
Mme André Courtieu.
M. et Mme Robert Courtieu,
Gilles et Micheline.
Le docteur et Mme Guy Courtieu,
Martine et Bernard,
Mlle Madeleine Courtieu,
Mme Paul Courtieu,
Les familles Auriac, Damé, leurs parents et alliés,
font part du décès dans sa quatre-vingtième année du
commandant André COURTIEU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940,
survenu à Bron le vendredi 14 février 1975.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 19 février à Vic-sur-Cère (Cantal).

— M. et Mme Jean Dubois,
M. et Mme Claude Dubois et leurs enfants,
Mme Siguret et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme André DUBOIS,
née Henriette Rose Motti,
survenu le 21 février 1975 dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 25 février dans la stricte intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André GODIER,
inspecteur honoraire
de l'enseignement primaire de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,
survenu le 18 février, dans sa soixante-quinzième année.
De la part
De Mme Nelly Godier-Hanon, sa femme,
Des docteurs Georges Godier et Suzanne Godier-Marlin,
Des docteurs Jean Garrabé et Andrée Garrabé-Godier,
Ses enfants,
Du docteur Jean-Louis Godier, Jean-Jacques et Françoise Godier,
Hélène, François et Elise Garrabé,
Ses petits-enfants,
Des familles Godier, Dudognon, Meilier, Cruchon, Hanon, Druais, Dangueugé, Marlin, Garrabé.
Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Genêts (Manche).
23, avenue du Château-Gobillon,
93190 Livry-Gargan.

— Mme Robert Leroy
a la douleur de faire part du décès de
M. Robert LEROY,
architecte,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le 21 février, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Necker, jeudi 27 février, à 9 h. 30.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Carolles le même jour à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, avenue de Wagram,
Paris-8e.
Le Clos,
Carolles (Manche).

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme Hippolyte LIOUX,
née Céline Clais,
survenue à Paris le 5 février 1975.
De la part de
Mme Madeleine Malraux et son fils Alain,
M. et Mme Paul Picat et leur fils Charles,
Et des familles Lioux et Sanson.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité à Nelles (31).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Oudin,
Le capitaine et Mme Philippe Rey,
Le capitaine et Mme Patrick Oudin,
M. et Mme Yves Giraud,
M. et Mme Régis Eynaud de Fay,
Le colonel et Mme Vuillermet et leurs enfants,
Mme Jean Geoffroy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
capitaine de vaisseau (R.)
Jean OUDIN,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie de marine,
lauréat de l'Académie des sciences,
rappelé à Dieu dans sa soixante-huitième année le 18 février 1975.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de la Sainte-Trinité (Lyon), suivies de l'inhumation au cimetière de La Flèche (Sarthe).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Priez pour le repos de son âme.

— M. et Mme Robert Pommier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Stanislas Bonnet, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Pommier de Santi et sa fille,
M. et Mme Patrice Pommier de Santi et leurs enfants,
M. Marc Pommier de Santi,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme René POMMIER,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée le 22 février, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 février à 10 h. 30, en l'église de Saint-Marguerite du Vésinet, sa paroisse.
Ni fleurs ni couronne.

— M. et Mme Charles Seydoux, leurs enfants et petits-enfants,
M. Eric Seydoux, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Seydoux, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Frédéric Carmichaël,
Mlle Alice Krug,
Mme Maurice Schlumberger,
Mme Henri Krug,
Les familles Seydoux, Krug, Daeschner, Carmichaël, Schlumberger,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert SEYDOUX,
née Emma Krug,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et tante survenu le 23 février 1975 dans sa cent deuxième année.
L'inhumation a lieu, dans l'intimité familiale, au Cateau (Nord), le 26 février.
Un service religieux sera célébré le samedi 1er mars à 11 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.
« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
(Jean XIII, 34.)
154, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
53, rue d'Alsace,
49400 Saumur.
13, rue de Berne,
75008 Paris.

— La Fédération nationale des transports routiers a le regret de faire part du décès de son président d'honneur,
M. Robert SIMON,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
survenu le 23 février 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 février 1975 à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité à Carignan (Ardennes).
Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— Les associés, la direction et le personnel de la Compagnie des transports régionaux de l'Est et du Centre (TREC), 23, rue La Boétie, Paris (8e),
ont le regret de faire part du décès de leur gérant-directeur général
M. Robert SIMON,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
survenu le 23 février 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 février 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu, dans la plus stricte intimité, à Carignan (Ardennes).
Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

— Mme Roger Six,
M. et Mme Emile Six,
M. et Mme Patrick Six et Clara,
M. Didier Six,
M. et Mme Georges Silvert, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger SIX,
proviseur du lycée La Pérouse,
officier des Palmes académiques,
engagé volontaire,
croix de guerre 1939-1945,
leur époux, fils, père, grand-père, frère et oncle,
survenu à Nouméa le 18 février dans sa cinquante-sixième année.

Remerciements

— Mme Maurice Henri Repkat,
M. et Mme Maurice Repkat,
Parents et alliés,
remercient tous ceux qui, par leur présence, leur message et par leur pensée, se sont associés à leur douleur lors du décès de
M. Maurice Henri REPKAT.

Anniversaires

— La famille de
M. André CHENEBENOIT
informe ses amis qu'un service anniversaire sera célébré à sa mémoire dans l'intimité à Crezancy (02), le 1er mars,
et leur demande d'avoir une pensée pour lui.

Messes anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de
Mario MOLHO DE ALMOSNINO,
une commémoration religieuse sera célébrée à son domicile le jeudi 27 février à 19 heures.
De la part de
Mme Mario Molho de Almosnino
Et de ses enfants,
qui demandent une pieuse pensée à tous ceux qui gardent son souvenir.
4, rue Desbordes-Valmor,
Paris (16e).

Communications diverses

— Le Centre pédagogique d'études des mathématiques organise, le vendredi 28 février à 20 h. 30, un dîner-débat sur l'avenir des mathématiques modernes. Y sont conviés les professeurs de mathématiques, les représentants de la chambre de commerce et de l'industrie ainsi que les représentants des associations de parents d'élèves.

★ Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Maurice Gros, Hôtel P.L.M., 17, boulevard Saint-Jacques, Paris-14e. Tél. : 589-89-80, à partir du 20-2-1975.

— Le samedi 8 mars, à 11 heures, 15, place Vauban, angle avenue de Tourville, Paris-7e (métro Ecole-Militaire), aura lieu une cérémonie organisée à la mémoire du commandant de l'armée de l'air Antoine de Saint Exupéry, disparu au cours d'une mission de reconnaissance le 31 juillet 1944. Une plaque, apposée sur la façade de l'immeuble où il vécut de 1934 à 1940, sera dévoilée par le général Gavoille, président des amis d'Antoine de Saint Exupéry, et en présence de la comtesse de Saint Exupéry.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

MERCREDI 26 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, 11, quai de Conti, Mme Chapuis : « Exposition Louis XV ». — 15 h., façade portail gauche, Mme Allaz : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Détrez : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau, Mme Pajot : « Les Catacombes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Langlois : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 15 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Paris au dix-neuvième siècle ». — 15 h., Hôtel de la monnaie, quai de Conti : « Début de l'antiquité grecque » (Mme Angot). — 14 h. 45, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Art et histoire). — 14 h., métro Cadet : « Le Grand-Orient » (A travers Paris). — 15 h. 15, 8, rue de la Ferronnerie : « De l'assassinat du roi Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu » (Mme Barbier). — 15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 7, rue Saint-Florentin : « Chez Jean Patou » (Mme Hager) (entrées limitées). — 14 h. 30, 23, rue de Sévigné : « L'adorable marquise de Sévigné » (Jadis et naguère). — 15 h., 34, boulevard de Vaugirard : « Le Musée postal et philatélique » (Paris et son histoire) — 15 h., quai de Conti : « Exposition Louis XV » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h. 45, Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli : « L'artichecture contemporaine en France et à l'étranger ». — 19 h. et 21 h., 16 h., avenue de New-York : « Show sur le sexisme dans les livres scolaires » (Union de femmes peintres et sculpteurs). — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « La Kabbalah ou tradition cosmique » (L'homme et la connaissance). — 20 h. 30, Musée de l'homme, M. André Chaventre : « La vie quotidienne chez les Touaregs du Sud, hier et aujourd'hui » (Société des amis et le Musée de l'homme). — 20 h. 15, Hôtel des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Les motivations de l'esprit ». — 20 h., Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, Mgr Ramondot : « Présence et expression de la langue française à l'étranger » (Défense de la langue française).

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 7. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard. Mes Boisgirard.

VENTES

S. 1. - Meubl. ép. et style. Tableaux. Objets de vitrine. S.C.P. Loudmer, Poulain. Cornette de Saint-Cyr.
S. 2. - Bons meubles. Bibelots. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.
S. 5. - Dentelles. Ameublement. — Mes René et Claude Boisgirard.
S. 6. - Dessins, tableaux anciens par ou attribués : de Latour, Greuze, Vivien, van Kessel, etc. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - At. Marcelle Gallois (1888-1962). Me Renaud.
S. 10. - Livres anciens et modernes. Editions originales. Manuscrits. Autog. Inventaire et mémoires du Château de Louveciennes. MM. Chrétien, S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 12. - Extrême-Orient. Meubles et objets d'art. Me Delorme.
S. 14. - Bibel. Meubl. Me le Blanc.

VENTE à VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES
PLACE DU CHATEAU
IMPORTANTE VENTE
DIMANCHE 2 MARS 1975 à 14 h.
TABLEAUX XVIe, XVIIe, XVIIIe s.
SIEG. et MEUB. XVIIe et XVIIIe.
TAPISSERIES XVIIe et XVIIIe s.
Mes Chapelle, Perrin, Fromantin, com.-pris. Tél. 950-69-82 et 75-04.
Expos. : 28 février et 1er mars de 10 h. à 18 h. sans interruption.
Expos. soirée 28 févr. de 21 à 23 h.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

L'aide de l'État aux victimes des réductions d'horaires

(Suite de la première page.)

Si le pouvoir d'achat des salaires horaires demeure maintenu — il a même encore progressé d'environ 0,7 % au cours du dernier trimestre de 1974, — le revenu d'un travailleur dont l'horaire hebdomadaire est passé, par exemple, de quarante-trois à trente-huit heures se trouve fortement amputé : d'une part, la perte des trois heures de travail à tarif majoré au-dessus de quarante heures ne donne lieu, *dans la plupart du temps*, à aucune compensation financière ; d'autre part, l'indemnisation des heures non *travaillées au-dessous de la durée* légale se fait sur la base de 5,10 F, soit à un taux très nettement inférieur au SMIC (6,75 F actuellement).

Les négociations qui ont eu lieu le 18 février entre le C.N.P.F. et les syndicats n'ont pas permis de remédier à cet état de fait ; les représentants du patronat acceptent de porter leur part dans l'indemnisation de 3 F à 3,50 F, mais ils demandent à l'État de faire un effort identique. Cela nécessiterait une forte majoration de l'aide publique qui est actuellement de 2,10 F.

Le gouvernement s'oriente en fait vers une autre formule. La loi du 3 janvier 1973 relative aux licenciements pour cause économique a prévu que les textes concernant le Fonds national de l'emploi seraient *complétés par des dispositions* permettant d'engager des actions de prévention à durée déterminée pour certaines professions ou certaines régions menacées d'un grave déséquilibre de l'emploi. L'État prendra en charge dans des proportions pouvant aller jusqu'à 90 % les indemnités supportées par l'entreprise qui aura abaissé son activité au-dessous de quarante heures la durée légale hebdomadaire du travail, à condition que l'entreprise s'engage à ne licencier personne pendant une période déterminée. Le mécanisme sera subordonné à la conclusion d'accords entre le ministre du travail et un organisme professionnel ou interprofessionnel patronal, une convention particulière étant ensuite passée avec chaque *entreprise concernée*. Les partenaires sociaux seront associés à l'élaboration de ces conventions aussi bien au plan national qu'au niveau de la région et de l'entreprise.

Il reste que les partenaires sociaux, en *particulier le patronat*, s'interrogent sur la capacité du système d'aide sociale au chômage actuellement *en vigueur à résister* à une crise de longue durée et de grande ampleur. Ce système a, en effet, été conçu *pour amortir des difficultés conjoncturelles et donc passagères* : c'est toute sa construction financière qui *risque* d'être bientôt remise en cause si la situation de l'emploi continue à se dégrader.

Sur le plan économique et politique, l'absence d'une reprise sensible de l'activité fait craindre que la dégradation de l'emploi ne devienne tout à fait explosive au début du second semestre, quand plusieurs centaines de milliers de jeunes supplémentaires, sortant de l'appareil de formation, se présenteront aux portes des entreprises. Même si, comme ne l'exclut pas le gouvernement, des mesures sélectives de relance étaient décidées au début du printemps, elles n'entraîneraient pas avant plusieurs *mois une reprise de l'embauche*.

Les entreprises qui ont fortement réduit leurs horaires commenceraient, en effet, à faire d'abord « tourner » leurs ateliers avec le personnel dont elles disposent. Le chiffre du million de demandes d'emploi non satisfaites, qui apparaît à certains membres du gouvernement comme un plafond impossible à dépasser sans risque grave d'explosion sociale, est de moins en moins à écarter. Les propos du président de la République suffiront-ils à conjurer ce spectre ? — J.-M. D.

AU CONSEIL DE PLANIFICATION

Le déficit de la balance des paiements courants de la France sera long à résorber

La balance des paiements courants de la France sera beaucoup plus difficile à rééquilibrer que la balance commerciale (1). C'est la raison pour laquelle le conseil de planification s'est réuni mardi matin 25 février sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Il s'agissait d'évaluer la date à laquelle la France pouvait espérer retrouver un équilibre durable de ses paiements extérieurs, à quel prix et par quels moyens.

Quelques chiffres donnent une idée de l'importance du problème :

● *En 1974*, notre balance commerciale a été déficitaire de quelque 17 milliards de francs, mais le « trou » de la balance des paiements courants a avoisiné 30 milliards de francs.

● *En 1975*, le déficit de la balance commerciale devrait être limité à 7 milliards de francs, mais celui des paiements courants s'élèvera encore à un chiffre compris entre 15 et 20 milliards.

● *En 1976*, la balance commerciale de la France sera très probablement équilibrée, mais non la balance des paiements courants. Il faudra probablement attendre 1977 ou 1978 pour retrouver des comptes extérieurs équilibrés.

D'ici là, les déficits annuels se seront accumulés, qu'il aura fallu financer par des emprunts extérieurs. En 1974, les 30 milliards de déficit ont été financés pour moitié par des emprunts à moyen terme et à long terme, l'autre moitié étant financée par le jeu quasi automatique des crédits à court terme, qui se gonflent au fur et à mesure qu'augmentent les importations. En 1975, les emprunts à moyen et à long terme nécessaires pour financer le déficit extérieur se situeront entre 7 et 10 milliards de francs. Et ainsi de suite.

La dette extérieure de la France va donc s'accroître au fil des années par un jeu d'accumulation qu'on a sous-estimé jusqu'à présent. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics ne chantent pas victoire, malgré le rétablissement plus rapide que prévu de la balance commerciale. C'est *aussi la raison pour laquelle* le gouvernement continue de refuser une relance systématique de l'activité, qui compliquerait singulièrement le problème. A la dette extérieure est de plus attaché le paiement d'intérêts qui, malgré les taux favorables actuellement appliqués, ont tout de même coûté 2 milliards de francs à la France en 1974.

Le conseil de planification devait étudier notamment la contribution que pourra apporter la balance commerciale à la disparition du déficit des paiements extérieurs : il apparaît maintenant évident que les exportations doivent structurellement dépasser largement les importations.

AL. V.

(1) La balance de paiements courants se compose de la balance commerciale (importations - exportations) et des opérations dites invisibles (notamment les frais de transport, d'assurance, les intérêts des emprunts, les transferts de salaires des travailleurs immigrés, le tourisme...).

● *Chez Renault*. — Les départements 38 et 77 des usines Renault-Billancourt ont encore été, ce mardi 25 février, des « abcès de fixation », de mouvements sporadiques, qui entraînent un ralentissement de la production. Alors qu'à l'île Seguin on ne notait pas d'arrêts de travail, à Sandouville et au Mans, les débrayages et les délégations revendicatives, qui avaient recommencé lundi 24 février, se sont poursuivis dans la matinée de mardi. La chaîne des tracteurs, immobilisée le 24, a de nouveau été stoppée mardi au Mans. Les syndicats réclament l'ouverture *immédiate* de négociations, afin d'étudier les reclassements et de parvenir à de meilleures filières de formation.

ACTION SOCIALE

La mutualité française veut améliorer son implantation dans les entreprises

La mutualité française rassemble actuellement 19,5 millions de bénéficiaires, contre 13 millions il y a une dizaine d'années. Leur nombre s'accroît de 6 % à 8 % annuellement, ont déclaré devant la presse, le 24 février, les dirigeants de la mutualité française. Parmi les 10 000 associations mutualistes, 2 400 ont été créées dans les entreprises.

Le développement de la mutualité dans l'entreprise se heurte souvent à la concurrence des compagnies d'assurances. Ces dernières, a dit M. Ackermann, offrent parfois des contrats plus avantageux, par exemple en ce qui concerne le risque maladie (indemnités journalières, horaires médicaux dépassant les tarifs conventionnés, décès, etc.), car les compagnies n'ont pas la charge des services globaux qu'assure la mutualité : établissements de soins, cabinets dentaires et nombreuses œuvres sociales.

Les relations syndicats - mutualité

La mutualité a créé une Société nationale de prévoyance qui répond parfaitement aux besoins des entreprises. Mais, souvent, les employeurs donnent la préférence à l'assurance privée, et les syndicats n'y font pas obstacle. Les relations entre les syndicats et la mutualité ont longtemps été très relâchées, a dit M. Brassier, mais elles tendent à s'améliorer depuis les accords passés en 1971.

Les mutualistes manquent *peut-être parfois de dynamisme*, reconnaît M. Borveau, président. N'est-il pas inadmissible que la création de pharmacies mutualistes soit toujours bloquée par les pouvoirs publics ?

Après avoir tenu, les 21 et 22 février, des journées d'études sur la mutualité dans l'entreprise, le mouvement mutualiste se déclare résolu à intensifier son action pour la défense de la Sécurité sociale. M. Mathurin rappelle l'initiative de la Fédération de la mutualité concernant la réunion d'un colloque national de la santé, auquel seraient conviées toutes les organisations intéressées par la question. D'autre part, les mutualistes réclament pour leurs représentants un « crédit d'heures », comme en disposent les délégués et représentants syndicaux.

AUTOMOBILE

FORD VA RÉEMBAUCHER

Ford réembauchera en mars une partie de ses salariés actuellement au chômage. M. Lee Iacocca, président de Ford, a déclaré le 24 février que le second constructeur américain « *serait en mesure d'augmenter sa production de 50 % en mars par rapport à février* », ce qui, a-t-il ajouté, « *signifie qu'il rappellera une partie de ses salariés au chômage* ».

M. Iacocca a précisé que le temps était venu de relancer la production dans la mesure où les vendeurs de Ford avaient épuisé leurs stocks et manquaient actuellement d'environ 75 000 véhicules. Ford devrait donc fabriquer en mars 150 000 véhicules contre 95 000 environ en février (mais 192 000 en janvier 1974). — *(Reuter.)*

PRESTATIONS SOCIALES

Mme MIREILLE BERTRAND : relever les allocations familiales

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, lundi 24 février, au micro d'Europe 1 :

« *M. Lecanuet vient de remettre en selle l'idée d'un salaire pour les mères de famille qui restent à leur foyer, au nom, dit-il, de la « liberté de choix »... Bien entendu, il ne précise ni comment ni par qui serait payé ce salaire.*

» *Que ne commence-t-on par relever les allocations familiales qui ont pris un retard considérable, par faire barrage à l'inflation, par diminuer les taxes de vie chère, si l'on veut efficacement améliorer la vie des familles ? (...)*

» *Et quant à placer ces déclarations sous le signe de la « liberté de choix » pour les femmes, cela relève de l'indécence. Car le « choix » que les femmes ont de moins en moins dans la France en crise, c'est celui de travailler, d'avoir un métier. (...)* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

La Commission européenne propose un prix-plancher du pétrole inférieur à celui avancé par M. Kissinger

Quelles actions convient-il d'entreprendre, à la Communauté européenne comme dans un cadre plus large, pour développer des ressources énergétiques nouvelles et réduire, par là même, la dépendance des Neuf à l'égard du pétrole importé ? A cette question, qui est au centre des discussions de l'Agence internationale de l'énergie — qui en débattra de nouveau les 6 et 7 mars. — les Etats-Unis avaient apporté au début de février plusieurs réponses, les seules jusqu'à présent puisqu'il n'existe pour l'instant aucune proposition alternative de la part de la Communauté. C'est cette lacune que la commission de Bruxelles entend combler. Elle vient de transmettre aux gouvernements des Neuf deux communications :

● L'une traite de la manière dont devrait s'organiser la coopération entre pays consommateurs ;

● L'autre décrit, encore à gros traits, les mécanismes économiques sur lesquels devrait s'appuyer la politique de développement des ressources alternatives.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Comment peut-on organiser la coopération entre pays consommateurs d'énergie ? La Commission européenne distingue dans ses propositions deux étapes : avant que ne s'engage le dialogue avec les pays producteurs, puis pendant le déroulement de celui-ci.

Très vite — avant l'ouverture de la *conférence préparatoire* — les pays consommateurs devraient, selon Bruxelles, fixer en commun *« des objectifs d'exploration et de production d'énergie »*. M. Simonet, le vice-président de la commission compétente pour ces affaires, notait, devant les ministres de l'industrie, le 14 février, que cet inventaire des possibilités futures de l'offre, établi en commun par les pays consommateurs, constituerait un des éléments essentiels de la position de négociation vis-à-vis des producteurs.

Une partie de l'effort engagé pour produire davantage d'énergie se justifie par des considérations de sécurité, en d'autres termes la volonté de réduire la dépendance des pays industrialisés à l'égard de l'OPEP. La Commission suggère que le coût de ces efforts supplémentaires soit partagé entre les pays consommateurs, sur la même base que les bénéfices obtenus.

Comme engagements politiques devant être immédiatement souscrits par les pays consommateurs, la commission note encore le libre accès mutuel aux ressources énergétiques et la non-discrimination en matière de prix et de conditions d'accès.

● La seconde étape interviendrait une fois engagé le dialogue avec les pays producteurs et entrevus les résultats probables de ce dialogue. En fonction de ceux-ci, les pays consommateurs pourraient mieux apprécier le poids à attacher aux conditions de sécurité et préciser de la sorte leurs objectifs chiffrés de production. Ceux-ci seraient établis en fonction d'un ensemble de prix de référence convenus entre pays consommateurs pour le coût de développement à long terme des sources d'énergie alternative. C'est également durant cette seconde étape que les pays consommateurs arrêteraient les mesures et mécanismes destinés à garantir la réalisation des investissements engagés.

Un prix-plancher de 6 dollars le baril ?

Quels pourraient être ceux-ci ? L[illegible] qu'il convient de distinguer trois objectifs et propose une série de mesures différentes pour attendre chacun d'entre eux.

1) Il faut s'assurer qu'en aucune circonstance des décisions en matière de prix du pétrole ne puissent mettre en péril le développement à long terme de l'approvisionnement [illegible] des Neuf, tel qu'il résulte de leurs programmes de production.

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Il ne s'agit pas de rendre possible vaille que vaille une production forcée, pour réduire très vite et très fort la dépendance extérieure ; mais, plus modestement, de permettre la réalisation des programmes de développement à long terme conçus par les pays de la C.E.E. Ces programmes visent à réduire la dépendance énergétique des Neuf de 65 % aujourd'hui à 50 % en 1985.

Pour atteindre sans à-coups cet objectif, la [illegible] pose aux Neuf de fixer un prix-plancher commun du pétrole, calculé sur la base du coût de production des ressources alternatives (dans la C.E.E., il s'agirait essentiellement du coût de l'électricité d'origine nucléaire). Des mesures communautaires — par exemple, des droits compensatoires à l'importation — seraient prises afin de garantir ce prix-plancher contre toute *menace de baisse*.

La commission ne donne pas d'indication sur le niveau de ce prix-plancher, mais, compte tenu du caractère relativement modeste de l'objectif de production énergétique poursuivi, on peut en déduire qu'il s'agirait d'un prix relativement bas : autour de 6 dollars par baril ;

Subventions communautaires pour les investissements décidés

2) Les pays consommateurs qui voudront, pour des raisons politiques de sécurité, réduire de manière accélérée leur dépendance extérieure devront s'engager dans des investissements à coût plus élevé. Un tel mouvement est d'ailleurs amorcé dans la C.E.E. puisque le conseil des ministres des Neuf, sans prendre d'engagement précis, a retenu comme objectif souhaitable de ramener la dépendance extérieure de la Communauté, en 1985, non seulement à 50 %, objectif minimum, mais, si possible, à 40 %. Pour garantir la rentabilité des investissements indispensables, la commission suggère l'adoption de mécanismes *« permettant de répartir les charges de l'effort commun entrepris »*. En clair, la Communauté subventionnerait les investissements engagés pour atteindre un niveau d'approvisionnement politique souhaitable, la charge de l'opération étant répartie entre l'ensemble des Etats membres.

3) Il peut être intéressant à cet effet de maintenir ou de développer certaines sources d'énergie (les schistes bitumineux, par exemple) dont le coût actuel d'exploitation est supérieur au coût moyen de production nécessaire pour atteindre le seuil d'indépendance convenu entre les Neuf. Dans ce cas, la solidarité entre pays consommateurs n'aurait pas à jouer systématiquement, estime la commission. Les charges qu'impliquerait le développement de telles sources d'énergie feraient l'objet d'une répartition étudiée cas par cas, selon la nature des objectifs poursuivis et des bénéficiaires.

Ce dispositif de soutien de la *production de ressources énergétiques nouvelles* par la Communauté ne coïncide pas avec le plan qu'ont, semble-t-il, en tête les Américains. Ceux-ci souhaitent atteindre une indépendance énergétique totale dans un délai rapproché : il envisage donc un prix de référence couvrant le coût marginal d'exploitation des énergies les plus onéreuses. Il s'agirait là d'un niveau de référence plus élevé que celui imaginé comme prix-plancher commun par la commission.

Celle-ci estime qu'un tel écart est sans gravité. Selon M. Simonet, il est tout à fait imaginable, compte tenu des différences que présentent les conditions d'approvisionnement en énergie et les structures économiques entre les divers pays consommateurs, que l'on fixe à des niveaux différents les prix de référence déterminant l'application des mécanismes de solidarité, en particulier la mise en œuvre de compensations aux frontières. Cela, fait-on valoir à Bruxelles, serait conforme à la situation antérieure à 1972 : à cette époque, les prix moyens de l'énergie en Europe, au Japon et aux Etats-Unis présentaient déjà des différences importantes.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. SERVAN-SCHREIBER : avènement d'une instance mondiale de dialogue.

« Le grand jeu est ouvert », écrit, à propos de la prochaine conférence trilatérale sur l'énergie, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber dans l'éditorial du dernier numéro de *l'Express*, intitulé : « Comment Giscard peut gagner. » *« Il n'y a plus*, souligne-t-il, *une hégémonie arabe fatale, irréversible, « revancharde ». Il y a les subtilités et la diversification des intérêts liés. Pour les économies industrielles comme pour les pays pétroliers, c'est une renaissance remarquée de la loi du marché. »*

M. Servan-Schreiber poursuit : *« Ce que l'on commence à apercevoir, c'est la substitution à une ONU demesurée, chaotique, impuissante à décider, d'une structure multinationale de dix à quinze délégués. S'ils restent assez modestes dans leurs objectifs initiaux et assez sérieux dans la méthode de progression, nous pourrons contribuer à l'avènement de la première ébauche d'une instance mondialisée de dialogue, de concertation, d'aide à la décision. »*

M. MENTRÉ : l'avenir des pays industriels repose sur leurs industries de pointe.

« L'avenir des pays industrialisés reposera dans une assez large mesure sur leurs industries de pointe : informatique, espace, recherche scientifique et notamment recherche médicale », écrit le nouveau délégué général à l'énergie, M. Paul Mentré, dans un article sur *l'« industrie européenne face aux problèmes de l'énergie »*, publié dans le numéro du 24 février de l'hebdomadaire *l'Economie*. Dans cet article, M. Mentré souligne la nécessité du redéploiement industriel afin de supporter le choc de la crise énergétique et de répondre aux besoins des pays producteurs de pétrole au sein d'une nouvelle répartition internationale du travail.

A propos du financement des investissements qu'implique ce redéploiement, le délégué général à l'énergie fait preuve d'un certain optimisme. *« Au niveau de l'industrie la réalisation des programmes d'investissements supplémentaires pouvant atteindre 2 % du produit national brut pose à l'évidence*, souligne-t-il, *des problèmes financiers difficiles. A la lumière de l'évolution la plus récente des transactions financières internationales, il paraît cependant aujourd'hui moins improbable que le problème puisse être maîtrisé et que le redéploiement industriel qu'implique pour l'Europe le relèvement massif du prix du pétrole puisse s'effectuer de manière cohérente dans les années à venir. »*

BAISSE DU PRIX DU CHARBON AUX ÉTATS-UNIS

Le boom des prix enregistré l'année dernière sur le marché du charbon aux Etats-Unis s'est transformé en une chute sévère à la suite d'un ralentissement de la demande dans le pays. Le prix moyen d'une tonne de charbon sur le marché « spot », qui avait doublé entre janvier et septembre 1974, passant de 19 à 38 dollars, a reculé d'environ 30 %, estiment les spécialistes.

La baisse de la demande en provenance des entreprises sidérurgiques américaines a, par ailleurs, provoqué la fermeture de plusieurs dizaines de petites mines de charbon dans les Appalaches. Producteurs et consommateurs puisent actuellement dans les stocks accumulés peu avant la grève des mineurs, en novembre dernier.

La demande en provenance de pays étrangers semble s'être également ralentie. Les producteurs américains comptent néanmoins demander d'assez fortes hausses de prix aux clients japonais avec lesquels ils doivent, en principe cette semaine, négocier de nouveaux contrats de livraison à Tokyo. — (A.F.P.)

L'O.L.P. EST INVITÉE A UN CONGRÈS PÉTROLIER ARABE

Beyrouth. — La Ligue arabe a adressé à l'O. L. P. (Organisation de libération de la Palestine) une invitation à participer au neuvième congrès arabe du pétrole, qui se tiendra à Dubai à partir du 10 mars, indique le quotidien « Al Liwa », proche de la résistance palestinienne.

C'est la première fois, souligne ce journal, que l'O. L. P. prendra part à un congrès pétrolier arabe.

BILLET

Le difficile dialogue État-industriels sur la machine-outil

Le petit monde de la machine-outil française est en émoi. A l'origine de cette agitation, la préparation du plan sectoriel mis en chantier par les pouvoirs publics.

Préoccupé par la situation de ce secteur essentiel, — la France, on le sait, est le seul grand pays industriel à importer plus de machines-outils qu'il n'en exporte — le ministère de l'industrie et de la recherche a décidé de se saisir du dossier. Un groupe de fonctionnaires relevant de divers ministères a, dans un premier temps, réfléchi aux objectifs de ce plan. Six comités ont été créés (marchés, techniques, produits et capacités de production, financement, synthèse générale et structure) ; ils réunissent — sauf le dernier, qui ne comporte que des représentants de l'administration et de l'IDI (Institut de développement industriel), — fonctionnaires et industriels.

Toutefois, et c'est ce qui a déclenché les remous, le Syndicat des constructeurs français de machines-outils n'a pas été approché ; il ne participe donc pas en temps que tel aux travaux. Cet « oubli » ne pouvait que troubler la profession au moment où l'on parle beaucoup de restructuration. Le syndicat a donc demandé à ses adhérents de se retirer des comités, ce qu'ils ont fait, en traînant les pieds pour certains...

On voit mal le syndicat camper sur cette position dure. S'il est vrai qu'il peut bloquer la discussion en cours, il est non moins certain que la profession a besoin de l'aide de la puissance publique. Refuser de participer au dialogue serait prendre le risque de voir les pouvoirs publics, qui sont enfin décidés à agir, trancher dans le vif sans concertation préalable. De surcroît, il n'est pas certain que tous les industriels approuvent une telle attitude, certains d'entre eux n'hésitant pas à dénoncer en privé la prétention de l'organisation professionnelle à régenter seule le secteur.

Dès lors, il est probable qu'une solution de compromis va intervenir. Aux dernières nouvelles, le syndicat a déjà infléchi sa position : il « autorise » ses membres à participer aux réunions des comités qui sont prévues ce mercredi 26 février.

Ph. L.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

La chute du dollar s'accélère

(*Suite de la première page.*)

Il convient à ce niveau de ne pas perdre de vue que les accords conclus au mois de janvier au sein du comité intérimaire de vingt pays (1), devenu en ce domaine l'instance internationale suprême (coiffant en réalité le Fonds monétaire), n'avaient pas le caractère de décision et que, par conséquent, ils peuvent être remis en cause. Ces accords portaient notamment sur plusieurs points auxquels le communiqué de Bagdad fait allusion.

Il avait été, en principe, admis que la contribution des pays de







(*Dessin de KONE.*)

l'OPEP au Fonds monétaire serait à peu près doublée, ce qui leur donnerait environ 8 à 9 % des droits de vote au sein de l'institution. Quant aux droits de vote des autres pays pauvres ils devaient être augmentés, mais d'une façon qui ne change pas fondamentalement les rapports de force existants. Globalement les pays pauvres, qui disposent actuellement d'environ le cinquième des droits de vote au F.M.I., ne devraient gagner que quelques points.

Mais les institutions monétaires ne jouent plus qu'un rôle formel depuis que les règles posées à Bretton-Woods (taux de change fixes, prix officiel de l'or) ont cessé d'être appliquées. Ce qui avait dominé les réunions monétaires de Washington en janvier, c'était la volonté des États-Unis d'organiser le recyclage des capitaux en tenant, autant que possible, à l'écart les nouveaux créanciers que sont les pays de l'OPEP. Par le communiqué de Bagdad, les gouverneurs des pays arabes rappellent que les pays occidentaux ne sont plus seuls *maîtres* du jeu.

Plus importante que leur déclaration officielle est la pression que les pays détenteurs de pétrodollars peuvent exercer sur les marchés comme on le voit aujourd'hui. Aussi longtemps que les autorités américaines ne mettront pas la *défense du dollar* au premier rang de leurs préoccupations de politique économique, la situation monétaire restera instable. Même si les ressources financières des pays de l'OPEP diminuent sous l'effet de la baisse des ventes et du prix du pétrole due à la récession, les pays *occidentaux* restent dangereusement menacés par une crise financière d'une ampleur sans précédent.

L'autre décision annoncée par le communiqué de Bagdad consiste à créer un Fonds monétaire arabe qui sera chargé de fournir « *une assistance aux États membres qui rencontrent des difficultés de balances des paiements* ». Cette institution devrait en particulier faciliter l'octroi de concours financiers par les pays arabes peu peuplés et possédant d'énormes ressources pétrolières aux pays *arabes qui ont une population* importante et des besoins permanents en devises, tels que l'Égypte. Le nouveau Fonds prendra place auprès d'autres organismes financiers déjà créés par les pays arabes.

Sa naissance marquera en tout cas une nouvelle étape dans l'émiettement de ce qui fut le système monétaire international.

Il est frappant en effet que les pays arabes pensent organiser eux-mêmes les transferts de ressources à l'intérieur de leur zone plutôt que d'utiliser, comme cela était le cas jusqu'à maintenant, le Fonds monétaire ou la Banque mondiale. — P. F.

(1) Créé en 1972 par le F.M.I., le groupe des Vingt était chargé d'étudier la réforme du système monétaire international. Il était composé de la même façon que le conseil d'administration du F.M.I : six pays avaient chacun leur représentant : États-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Japon, Inde ; les autres pays étant répartis en quatorze groupes.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	4	5	4 1/2	5 1/2
1 mois	6 3/8	6 7/8	5 1/4	5 3/4	1 3/4	2 1/4
3 mois	7 1/8	7 5/8	5 3/4	6 1/4	4 1/8	4 5/8
6 mois	7 3/8	7 7/8	6 1/8	6 5/8	5 1/4	5 3/4

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le rapport Sudreau : une entreprise politique

Le « vaste » débat autour de la réforme de l'entreprise, souhaité par le président de la République, est entamé. Les hebdomadaires y contribuent en analysant les différentes propositions contenues dans les quelque deux cents pages du rapport établi par la commission présidée par M. Pierre Sudreau. Ces analyses s'accompagnent de prises de position tranchées d'où ne sont pas exclues des considérations plus générales sur le réformisme présidentiel.

Ainsi, pour Robert Lagre, dans *RIVAROL*, « *nul ne* [doit] *contester que M. Sudreau s'est mis en mouvement à la demande du pouvoir, sous le signe du changement... en direction de la gauche qui est à l'ordre du jour* ». S'il reconnaît qu' « *il y aurait bien des améliorations à apporter à notre appareil de production* », Robert Lagre estime que pour accomplir « *d'opportunes réformes* » « *mieux vaudrait ne pas partir de données fausses* » car « *les organismes révolutionnaires*, prédit-il, *sauront exploiter cette réforme comme elles ont su exploiter les nationalisations de 1945* ».

Perplexité

Philippe Durupt, dans *VALEURS ACTUELLES*, est préoccupé par le fait que cet « *échafaudage* », fait de « *compromis* » et d' « *équilibres* », peut « *être mis à mal par tout choix politique qui n'adopterait qu'une partie de ses conclusions* ».

S'il laisse « *perplexe* », « *un tel projet n'est pas simplement utopique*, affirme-t-il [et] *peut paradoxalement exacerber les tensions qu'il cherche à supprimer* ».

Tel n'est pas l'avis de Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, qui note : « *Si l'existence de* « *tensions* » *ne saurait être niée, n'est-il pas de l'intérêt de tous que par une meilleure organisation de l'entreprise elles soient atténuées et trouvent des possibilités de solution ?* » Si le directeur politique de l'hebdomadaire royaliste se félicite du « *réalisme* » dont a fait preuve la commission chargée d'étudier la réforme de l'entreprise en se plaçant d'emblée « *dans le cadre d'une économie de marché* » et en se gardant « *d'annoncer une révolution* », il n'en préconise pas moins des « *solutions corporatives* » qui, seules, sont « *à même d'apporter une transformation des rapports sociaux dans les entreprises* ». Pourtant Pierre Pujo craint soit que « *le rapport Sudreau demeure lettre morte* », soit que « *le pouvoir se lance dans des réformes dogmatiques, ainsi qu'il en a donné maints exemples depuis un an* ».

Dans REFORME, Bertrand de Luze estime que ces récentes réformes « *correspondaient plus à la légalisation d'une évolution éthique et sociale qu'à une nouvelle vision de la société* », tandis que la réforme de l'entreprise — à laquelle il adjoint celle de l'enseignement préparée par M. René Haby — « *pourrait amener à une remise en cause de certaines structures sans toutefois que l'on puisse parler de bouleversement* ». Puis il relève que la « *résistance passive* » risque d'être l'obstacle principal à cette réforme, auquel il ajoute une « *conjoncture économique défavorable* » et les « *contradictions internes du projet* » qu'il présente ainsi : « *Peut-on concilier les intérêts forcément opposés des propriétaires, des dirigeants, du personnel, de la clientèle et des collectivités locales qui entourent l'entreprise ?* »

Malgré ces difficultés, Bertrand de Luze n'hésite pas à affirmer qu' « *il n'y a pas lieu de refuser les possibilités ouvertes et les chances de changement (...) tout en sachant parfaitement que la société qui nous est promise pour demain sera efficace et élitiste, libérale et soumise à la loi de l'argent* ».

En revanche, estime Jean Christophe, dans *L'ECONOMIE*, hebdomadaire de la Fédération nationale des républicains indépendants, « *une entreprise bien gérée, dans laquelle les salariés se sentent bien est, quoi qu'on veuille, un gage de puissance économique. Ainsi, la réforme devrait-elle contribuer à accroître l'efficacité des entreprises. C'est la voie obligée du progrès social. La réforme de l'entreprise*, ajoute-t-il, *n'est pas une réforme de la société, dit le rapport. Certes. Mais c'est par la réforme de l'entreprise que notre société s'améliorera. Car l'essentiel des propositions qui sont en discussion concerne l'homme* ».

« Pour désamorcer les luttes ouvrières »

G. Montaron, dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, trouve que le rapport ne va guère loin. D'ailleurs, note-t-il, « *il aurait fallu être d'une grande naïveté pour imaginer qu'un gouvernemen* [de] *droite, porté au pouvoir par la bourgeoisie pour sauver le capitalisme et le libéralisme économique, allait mettre en œuvre une vraie réforme de l'entreprise qui s'attaquerait aux tares fondamentales et aux structures mêmes de celle-ci* ».

Pierre Jérôme va même plus loin en soutenant dans *POLITIQUE-HEBDO* que les mesures envisagées « *correspondent aux vues du grand patronat* » et apportent des « *aménagements qui ne vont pas au-delà de ce qui est jugé strictement nécessaire par le camp patronal pour désamorcer les luttes ouvrières sur les conditions de travail et mieux intégrer les cadres et les ingénieurs aux perspectives des états-majors* ».

FRANCE NOUVELLE ajoute que cet « *assemblage de propositions* » vise à « *créer l'illusion d'une participation des travailleurs et à relancer l'idéologie et la politique de la collaboration de classe* ». L'hebdomadaire communiste, sous la plume de Jean Magniadas, note que, « *malgré le coup de chapeau donné au passage aux syndicats* », c'est en fait « *dans l'entreprise nationalisée* [que] *les dispositions du programme commun prévoient les conditions de l'intervention des travailleurs pour assurer conjointement la prise en charge de leurs intérêts et le développement de la production* ».

Pourtant, si l'on en croit *FRONT ROUGE*, marxiste-léniniste, le rapport Sudreau et le programme commun se ressemblent étrangement, et la gauche ne pourra tout au plus qu'affirmer que « *Giscard sera incapable d'appliquer les bonnes réformes contenues dans le rapport* ». « *Voilà de quoi éclairer*, ajoute-t-il, *les travailleurs sur le programme commun dont ils vont avoir avant l'heure l'application partielle par le gouvernement bourgeois.* »

Annie Cossin, dans le même hebdomadaire, estime que, « *en tentant de faire croire que les conditions de travail vont être améliorées, que les travailleurs pourront participer au contrôle de l'entreprise, etc., le rapport Sudreau vise à désamorcer* [les] *luttes, à doter la bourgeoisie d'un semblant de projet* »... « *Ainsi,* [il] *est révélateur de la crise politique qui secoue l'impérialisme français, mais*, assure-t-elle, *les solutions proposées ne feront que l'approfondir.* »

« Poudre aux yeux »

Raoul Quentin, dans *L'HUMANITE ROUGE*, marxiste-léniniste, dénonce lui aussi cette « *nouvelle sauce* » destinée à « *faire avaler à la classe ouvrière la couleuvre de la collaboration de classes* », à la faire « *accepter de payer les frais de la crise du capitalisme* », et voit un grave danger dans ce moyen donné, par le rapport Sudreau, « *aux révisionnistes pour asseoir leur domination bourgeoise sur les masses, pour mieux les encadrer et les empêcher de lutter* ».

Pour A. Vallon, dans *ROUGE*, trotskiste, cette réforme n'est que « *poudre aux yeux* » et « *se réduit à une bulle qui éclatera aussi vite qu'elle est née* », parce que, explique-t-il, « *Cette réforme ne peut conduire à une intégration du mouvement ouvrier supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Les traditions de la classe ouvrière française et de ses organisations ne sont pas celles que l'on trouve en Allemagne. Mai 68 a enrichi cette donnée, de sorte que, même si les directions ouvrières souhaitaient participer à l'application de la réforme de l'entreprise, elles se heurteraient à l'hostilité des jeunes couches de travailleurs qui rejettent le carcan bureaucratique et cherchent une voie alternative à celle des réformistes* ». « *Il ne peut pas être question*, ajoute-t-il, *d'opposer au projet Sudreau une contre-réforme.* » A défaut de contre-réforme, Jacques Estienne, membre du comité directeur de Socialisme et Entreprise, énumère dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, une série de solutions qui s'attaquent aux abus du pouvoir, qu' « *il s'agisse du pouvoir inutile et aliénant du capital sur les travailleurs ou du pouvoir excessif et aveugle des entreprises sur la vie économique* », en organisant « *la contestation, les contre-pouvoirs* ». « *Ces solutions*, conclut-il, *permettront d'abord de se protéger, ensuite de substituer progressivement le pouvoir des travailleurs, des usagers et des collectivités à celui des détenteurs de capitaux. Car c'est bien au niveau du pouvoir que se situe le choix. Ce choix est clair, il est politique. La réforme est impossible.* » — A. Ch.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

PAS DE MESURES DE RELANCE AVANT JUILLET

M. Fourcade : nous sommes encore dans la phase d'effort

« Je considère qu'à l'heure actuelle nous sommes encore dans la phase de l'effort, a déclaré, lundi soir 24 février, M. Fourcade au micro de France-Inter.

» Malgré les bons chiffres des trois derniers mois, nous ne sommes pas encore revenus à l'équilibre commercial, a poursuivi le ministre. *Il faut que nous développions nos exportations. En matière de prix, nous sommes à un rythme annuel de l'ordre de 12 %, qui est encore trop fort ; je veux arriver au rythme de 7 à 8 %, qui est le rythme de nos meilleurs partenaires. Nous avons encore, par conséquent, devant nous quelques mois d'effort.*

*» Comme je l'ai indiqué récemment, ce n'est qu'après la fin du premier semestre de 1975 que nous verrons dans tous les secteurs (l'activité, l'emploi, la position du franc sur les marchés internationaux, le commerce extérieur, l'évolution des prix) où nous en sommes. Nous pourrons à ce moment-là apporter des mesures correctrices et nous le ferons dans le cadre de la préparation, dans le moyen terme, du VII*e* Plan, qui va démarrer le 1*er* janvier 1976, et, dans le court terme, du budget que je présenterai au gouvernement juste à la rentrée des vacances.*

» La bonne nouvelle que je pourrais annoncer c'est que nous pourrons, je pense, faire pour 1976 un budget en équilibre ; que ce budget en équilibre nous pourrons le faire sans avoir recours à des impôts supplémentaires. Je pense que nous en avons à peu près terminé avec les mesures exceptionnelles de contrainte, de prélèvement fiscal ou d'encadrement trop rigide. »

Plusieurs indices des prix ?

En ce qui concerne l'indice des prix de détail, M. Fourcade a déclaré que, comme instrument de mesure, *« l'indice de l'INSEE* [était] *l'un des meilleurs qui soient »* en Europe. *« Ce que nous essayons de faire avec l'INSEE, dans le cadre, notamment, du Conseil supérieur des statistiques, où siègent tous les partenaires sociaux, c'est de mettre en place plusieurs indices correspondant à plusieurs types de consommation. L'indice actuel correspond à la consommation d'un employé de la région parisienne ayant un enfant. Nous devons sans doute pouvoir mettre en place un indice qui serait plus caractéristique de la consommation d'un ouvrier débutant payé au SMIC ; nous pourrions, d'un autre côté, essayer de mettre en place un indice plus caractéristique de la consommation d'un cadre ayant déjà dix ou quinze ans d'ancienneté. »*

M. Fourcade a indiqué enfin que la hausse des prix de janvier sera *« nettement plus faible »* que celle indiquée par l'indice de la C.G.T. (1,6 % en un mois) et que pour trois dixièmes de point l'augmentation de janvier s'expliquait par les mesures de hausse des tarifs de l'énergie.

AGRICULTURE

LA SCISSION DES ÉLEVEURS

Le Mouvement des travailleurs ruraux se situe dans « la mouvance de la gauche »

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — La création du Mouvement national des travailleurs agricoles et ruraux (MONATAR) a été rendue publique officiellement le lundi 24 février par les membres du *comité provisoire chargé*, au cours des douze mois prochains de structurer cette nouvelle organisation. Celle-ci regroupe essentiellement des éleveurs et des techniciens agricoles d'Auvergne, du Limousin, d'Aquitaine, du Languedoc et du Roussillon. Elle aurait en outre des « contacts » dans une cinquantaine de départements au total.

Les adhérents au MONATAR se situent *« dans la mouvance de la gauche »*, sans être inféodés à un parti politique : ils militent *pour « amplifier le mouvement en faveur d'une société plus juste »* où *« le travail primera le capital »*. Ils veulent être *« complémentaires du Mouvement des exploitants (MODEF) et des paysans-travailleurs qui participent déjà à un travail de rénovation syndicale »*. Le MONATAR n'approuve pas, en effet, *« l'attitude de collaboration »* des grandes organisations agricoles nationales avec le gouvernement. — A. G.

● LE CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE, dont le siège est à Londres, estime que la prochaine récolte de cette céréale sera de l'ordre de *346,6 millions de tonnes*, c'est-à-dire en diminution de 6 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse serait imputable à de mauvais résultats en U.R.S.S., et notamment en Sibérie occidentale et au Kazakhstan. — *(A.F.P.)*

Affaires

● UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE, DENOMME « PROMOLACT », vient d'être constitué par les principaux transformateurs français de lactosérum (1). Les parties prenantes de ce G.I.E. — *qui reste ouvert* à *l'ensemble* de la profession — représentent d'ores et déjà les trois quarts de la production française. Le groupement a pour objet de nationaliser la production, normaliser les produits et promouvoir les exportations de lactosérum afin de maitriser le marché de ce produit dû a l'accroissement des productions fromagères et à la réglementation des rejets industriels. En effet, la quantité produite est passée de 114 000 tonnes à 205 000 tonnes en quatre ans.

Le fort développement des exportations n'a pas permis d'enrayer la chute des cours, tombés de 1,50 F le kilo en *avril dernier à 0,80 F.*

(1) Sous-produit de la fabrication du fromage.

Faits et chiffres

Immigrés

● M. PAUL DIJOUD a déclaré lundi 24 février à Gap (Hautes-Alpes) : *« Une politique de l'immigration implique un changement radical d'attitude des pouvoirs publics, des entreprises et de la nation. » « L'échelle du problème est à la hauteur de près de quatre millions de personnes étrangères vivant en France »*, a précisé le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs étrangers, qui va proposer au gouvernement une nouvelle politique de l'immigration.

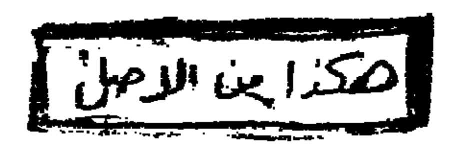
● LES COMITES DE SOUTIEN AUX IMMIGRES DE LA REGION D'AVIGNON ont dénoncé le 23 février les conditions dans lesquelles, selon eux, cinq travailleurs marocains auraient été interpellés le 7 février dernier à Château-Renard (Bouches-du-Rhône). Les membres du comité entourés par les travailleurs immigrés ont distribué un tract qui faisait état *« des sévices »* et *« des injures racistes »* dont auraient souffert les *« sans-papiers »* retenus au commissariat de police.

Par ailleurs les comités de soutien démentent le récit des événements selon lequel des habitants de Château-Renard se seraient opposés à leur mamanifestation.

Travailleurs indépendants

● LE CIDUNATI : DEMISSION DE LA CANAM. — La direction collégiale du CIDUNATI, dont l'ancien secrétaire général et fondateur, M. Gérard Nicoud, était devenu président de la CANAM (Centre national d'assurance maladie des commerçants et artisans), a donné à ses élus administrateurs de la CANAM le mot d'ordre de démissionner de leurs fonctions lors de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, le 24 février.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Irrégulier

Le marché de Paris s'est montré irrégulier en ce début de semaine, après sa flambée du vendredi précédent, tandis que le volume des transactions a semblé nettement se contracter.

Quelques points de fermeté ont été relevés çà et là, notamment à l'alimentation (Carrefour, Moët-Hennessy, J. Borel), à la construction électrique, aux travaux publics (Bouygues), tandis que l'on notait quelques légères faiblesses sur les titres les plus recherchés précédemment.

Les opérateurs sont donc restés sur l'expectative, à la veille de l'entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing. Tous les propos continuent à tourner autour des mesures de relance qui pourraient être éventuellement décidées, sans que l'on se fasse trop d'illusions.

Stimulés par le retournement de tendance observé sur le marché du brut, les pétroles continuent à être recherchés, la Française des Pétroles consolidant ses gains de la séance précédente.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines en dépit de la faiblesse persistante du dollar.

Les valeurs allemandes sont toujours bien disposées notamment Siemens.

Aux pétroles internationaux, avance de Petrofina et Norsk Hydro.

Tenue satisfaisante des mines d'or et des mines métalliques et de De Beers.

Sur le marché du métal, léger effritement des cours du lingot et du kilo en barre à 25 400 F et 25 500 F contre 25 525 F et 25 540 F, tandis que le napoléon perdait 1,60 F à 272,10 F, entraînant avec lui la rente 4 1/2 % 1973.

Le volume des transactions y est resté très bas avec 9,47 millions de francs contre 9 millions de francs précédemment.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Gonfreville, c. 33	2 p. 5	..
Guyenne-Gascogne, c. 2	1 p. 8	18 20
Merlin-Gerin, c. 18	2 p. 5	8 50
Vallourec, c. 31	1 p. 4	5 90

LONDRES

La tendance vire à la baisse mardi à l'ouverture. Aux industrielles, les vedettes perdent du terrain. Seules les mines d'or progressent notablement, en liaison avec la hausse du métal jaune. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) dollars : 186 25 contre 185 25

VALEURS	CLOTURE 24-2	COURS 25 2
War Loan 3 1/2 %	24 3/4	24 15/16
Beechamps	191 ...	189 1/2
British Petroleum	377 ...	379 1/2
Shell	222 ...	221 ...
Vickers	121 ...	119 1/4
Imperial Chemical	208 ...	206
Courtaulds	90 ...	88 1/4
De Beers	270 ...	275 1/2
* Western Holdings	36 ...	35 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	146 .	153 .
* West Driefontein	48 3/4	49 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 févr.	24 févr.
Valeurs françaises	117,9	117,9
Valeurs étrangères	123,6	123,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,9	69,2

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCABAIL. — Bénéfice net consolidé pour 1974 : 10 878 000 F contre 10 540 000 F. Dividende global inchangé de 12 F.

C.M. INDUSTRIES. — Chiffre d'affaires consolidé provisoire pour 1974 : 870,6 millions de francs. A structure comparable, la progression atteint 13,6 %.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA GRANDE-PAROISSE. — Le bénéfice net pour 1974 sera nettement supérieur à celui de l'année précédente. Il permettra de majorer le dividende, qui s'appliquera en outre à un capital augmenté de 30 %.

ENTREPRISE J. LEFEBVRE. — Les résultats de 1974 marqueront une fois encore une progression supérieure à celle du chiffre d'affaires. Le dividende sera au minimum maintenu.

CEDIS. — Bénéfice net pour 1974 : 18 millions de francs contre 12,17 millions. Dividende global de 19,50 F (contre 11,55 F) incluant 3 F reportés l'an passé sur les recommandations de M. Fourcade.

INTERNATIONAL NICKEL. — Le bénéfice net pour 1974 atteint le chiffre record de 306 millions de dollars *(4,11 dollars par action) contre* 226,9 millions (3,04 dollars par action). Le président indique que les ventes réalisées à ce jour en 1975 reflètent un tassement de la demande de nickel.

NEW YORK

Vif recul

Après cinq semaines de hausse quasi ininterrompue, Wall Street s'est fortement replié lundi, en dépit d'une tentative de reprise enregistrée à mi-séance. En clôture, l'indice des industrielles s'était établi à 736,94, soit à 12,83 points au-dessous de son niveau précédent. L'activité s'est ralentie : 19,15 millions de titres ont changé de mains contre 24,44 millions vendredi.

Ce repli, de l'avis des professionnels, a revêtu un caractère purement technique et ne saurait en rien augurer l'avenir. Les disponibilités restent abondantes, et si la détente des taux d'intérêt se poursuit, les investisseurs pourraient sous peu revenir sur le marché des valeurs mobilières.

Presque tous les compartiments ont subi des pertes. Seul, celui des mines d'or a progressé. Assez net recul des cuivres.

Sur 1 823 valeurs traitées, 1 022 ont baissé, 444 ont monté et 357 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 161,14 (— 1,39) ; services publics, 81,03 (— 0,93).

VALEURS	COURS 21/2	COURS 24 2
Alcoa	39 1/2	38 1/2
A.T.T.	50 3/4	50 ...
Boeing	17 1/2	18
Chase Manhattan Bank	34 1/2	32 3/4
Du Pont de Nemours	102 3/8	101 ...
Eastman Kodak	88 1/8	86 1/8
Exxon	77 1/4	76 1/4
Ford	34 7/8	34 1/8
General Electric	44 3/4	43 7/8
General Foods	24 3/4	23 3/4
General Motors	38 ...	38 5/8
Goodyear	16 ...	15 3/4
I.B.M.	218 1/4	212 ..
I.T.T.	19 ..	18 7/8
Kennecott	34 1/8	33 1/4
Mobil Oil	41 7/8	41 3/8
Pfizer	35 3/8	35 ...
Schlumberger	103 1/8	101 1/4
Texaco	26 3/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 .
Union Carbide	49 7/8	48 1/2
U.S. Steel	50 ...	49 1/4
Westinghouse	12 1/2	12 1/8
Xerox	78 5/8	78 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 2	25 2
1 dollar (en yens)	287 45	285 40

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	... ...
Effets privés	....	9 1/2 %
Moyen terme	....	9 11/16 %

BOURSE DE PARIS — 24 FÉVRIER — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	1 208
5 %	56	0 329
5 % 1920-1980	135	0 329
3 % amort. 45-54	70 80	1 710
4 1/4 % 1963	99 05	3 272
4 1/4-4 3/4 % 63	84 40	1 913
Emp. N. Eq. 5½ 65	88 50	2 004
Emp. N. Eq. 6 % 66	97 30	2 416
Emp. N. Eq. 6 % 67	93 20	4 422
Emp. 7 % 1973	115 60	0 767
E.D.F. 6 1/2 1950	..	5 004
— 6 % 1960	97 20	0 123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	356	356
— parts 1959	.	360
Ch. France 3 %	128	126
Abeille-I.G.A.R.D.	411	411
Abeille (Vie)	210	218 50
A.G.P.	338	337
Concorde	258	250
Epargne France	340	340
Fonc. T.I.A.R.D.	.	89 30
Foncière (Vie)	276	275
France (I.A.R.D.)	295 ..	307

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France S.A.	382	382
Préservatrice S.A.	315 30	315 30
Prévoyance	1052	1050
Protectrice A.I.R.	230	226 30
Alsacien. Banque	315	315
(Li) Bque Dupont.	...	222
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	177 ..	177
Sté B. et Partic.	406	403
Banque Worms	167	168 50
C.F.E.C.	565	555
C.G.I.B.	78 50	78
Cadetel	115	117
Cofica	..	65
C.A.M.E.	..	8 60
Créd. gén. indust.	114	110
(M) Crédit Mod.	84	80
Financière Sofal		142
Finextel	115 50	116 ..
Fr. Cr. et d. (Cie)	75	77
France-Bail	200	199
Hydro-Energie	48 80	50
Immobanque	145	143
Immoffice	113 50	113 50
Interbail	134 90	133
Locafinancière	118	118 ..
Lyon-Alemand	131	133
Soc. Mars. Crédit	263 50	264

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	235	241
SLIMINCO	148	140 10
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	130	129 ..
Sovabail	147 80	148
UCIP-Bail	119	118 50
Unibail	122	122
Un. Ind. Crédit	142	142
Fonc. Chât.-d'Eau	570	570 ..
(M) S.O.F.I.P.	147 ..	143 ..
Fonc. Lyonnaise	625	625 ..
Immob. Marseille	912	940 ..
Louvre	225 .	220 ..
Midi	470 ..	480 ..
Rente foncière	725	725 ..
S.I.L.I.C.	272	272 ..
SINVIM	180	180 ..
Voitures à Paris	248	248 ..
Cofigi	.	109
Foncina	104 20	104 20
Gr. Fin. Constr.	110 20	110 20
Immindo	102 80	103 60
Imminvest	83	80 50
Cie Lyon Imm.	96 80	94 20
Sagimo	105 50	105
UFIMEG	84 50	84 20
U.G.I.M.O.	98 50	99 50
Union Habit.	122 50	122 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	108	108 20
Acier Investiss.	93	93 50
Gestion Sélect.	188	188
Invest. et Gest.	91	91 10
Parisienne Plac.	146 ..	148 ..
Placem. inter.	78	78
Sofragi	209 50	209 50
Abeille	208	209
Applic. Hydraul.	785	816
Artois	77 50	75 10
Centen. Blanzy	303	303
C. Roussel-Nobel	230	230
(Ny) Centrest	.	114
(Ny) Champex	105 10	105 50
Charg. Réun. (p.)	28 0	2810
Orléans	79 90	80
(Li) Dév. R. Nord.	128 50	o124
Electro-Financ.	269	270
Fin. Bretagne	41 50	42
Fin. Haussmann	51 20	52
Financière Iéna	o 96	95
Gaz et Eaux	282	295
La Mure	C 89 40	84
Lebon et Cie	185	165
(Ny) Lordex		108
Cie Marocaine	27 50	28
O.V.A.I.M.	48	48
OPB-Paribas	91	91

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
545	4,50 % 1973	543 30	563 50	549 10	555 50
1050	C.N.E. 3 %	1102	1102	1102	1083 ..
365	Afrique Occ.	260	260	260 50	254 80
320	Air Liquide	323 50	320	319	320
64	Als. Part. Ind.	65	66	66 80	65
90	Alsthom	93 50	93	92	91 25

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
595	Cie Gle Eaux	612	610	606 ..	600 ..
106	Electro-Méc.	106	107	107	105
195	Eng. Matra	196 40	201	201	201
158	E. J. Lefebvre	168	168 80	168 80	165 60
63	Esso S.A.F.	65 50	66	65 60	65 70
160	Eurafrance	167	163	163	180
285	Europe N° 1	295 50	304	302	300

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
165	Olida-Caby	167	168 30	166	171 50
76	Opfi-Paribas	76 50	79 90	79 90	78 60
146	Paris-France	147	139 30	139	140
135	Patern. S.A.	137	139	139	136 30
62	Pechelbronn	64 90	66 30	63 60	65 ..
126	P.U.K.	127 20	127 90	127 90	125 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
265	Talcs-Luz.	268	264 20	264	260
280	T.R.T.	288 20	289 50	288	288
860	Tél. Electr.	900	885	885	870
625	Tél. Ericss.	619	619	617	619
74	Terres Roug.	77	77 45	75 50	77
175	Thomson-Br.	178 50	173	171	173
156	U.I.S.	157 80	158 80	159	158 20
330	U.C.B.	350	350	345 10	350
210	Un.Fr. Bques	225	222	224	219

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
181	Gen. Electric	183 50	187	186	186
161	Gen. Motors	164 20	168 50	168	165 50
26	Goldfields	26	26 25	26 50	26 15
50	* Harm. Go.	50 80	50 70	51	49 70
248	Hoechst Akti	249 10	253 90	253 90	250
22	Imp. Chem.	21 15	21	21 10	21
115	Imperial Oil	118	118	118	116
925	I.B.M.	936	919	915	920
103	Internickel	105	105 50	104 50	103 90

[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 245	4 235	4 265
Canada ($ can. 1)	4 240	4 238	4 255
Allemagne (100 DM)	184 075	184 500	183 25
Belgique (100 fr.)	12 295	12 320	12 05
Danemark (100 krd.)	77 270	77 570	76 75
Espagne (100 pes.)	7 585	7 590	7 40
Grande-Bretagne (£ 1)	10 205	10 217	10 25
Italie (100 lires)	0 669	0 668	0 66
Norvège (100 krn.)	85 400	85 400	85
Pays-Bas (100 fl.)	177 875	178 200	177 25
Portugal (100 esc.)	17 650	17 630	17 50
Suède (100 krs.)	107 520	108 000	107
Suisse (100 fr.)	173 000	173 950	172 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 2
Or fin (kilo en barre)	25540	25325
Or fin (kilo en lingot)	25526	25400
Pièce française (20 fr.)	273 70	272 10
Pièce française (10 fr.)	188	188 10
Pièce suisse (20 fr.)	284 10	283 90
Union latine (20 fr.)	243 40	241 80
Souverain	247 30	248 20
Pièce de 20 dollars	1139 60	1140
Pièce de 10 dollars	582 80	580
Pièce de 5 dollars	439 50	438
Pièce de 50 pesos	1025 50	1019 50
Pièce de 10 florins	230 30	230

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1975 a été tiré à 587 528 exemplaires.

A B C E F G H

Réunie à Vienne

L'OPEP ne remet pas en cause le « gel » des prix du pétrole

De notre envoyé spécial

Vienne. — Les ministres de l'OPEP au grand complet sont entrés en séance mardi a 10 h. 30 au siège de l'Organisation. On ne s'attend pas que la réunion dure au-delà de jeudi pour la bonne raison que les ministres doivent se retrouver samedi à Alger. La discussion va porter, on le sait (*le Monde* du 25 février), sur la façon dont l'OPEP pourra protéger le pouvoir d'achat des revenus pétroliers contre l'inflation mondiale et contre la chute du dollar.

Contre l'inflation mondiale d'abord. L'Iran avait proposé d'indexer le prix du pétrole sur le prix de vingt ou trente autres produits. En entrant en séance, M. Amouzegar, le représentant iranien, a déclaré que son pays n'insisterait pas pour que l'on utilise cette formule si l'on en trouvait une autre meilleure.

Contre la chute du dollar ensuite. Sur ce point, la discussion technique ne paraît pas encore tout à fait mûre.

Quant à savoir si l'OPEP va réduire sa production d'une manière coordonnée pour contrer la baisse actuelle des prix sur le marché pétrolier, la réponse du ministre iranien a été très ferme : « *Non, pas du tout.* »

Il a cependant ajouté : « *Nous avons déjà décidé que nous fournirions en pétrole le monde industrialisé dans la mesure de ses besoins, et nous allons continuer à le faire. Si, par chance, les pays industrialisés conservent notre pétrole et n'en ont pas besoin de davantage, nous n'allons pas pleurer à propos de cela.* »

M. Amouzegar a encore déclaré : « *Nous ne sommes pas inquiets quant à l'état du marché. Nous sommes trop heureux de conserver nos ressources pétrolières.* » Cela pourrait signifier que les pays producteurs de pétrole répondraient aux demandes du marché, mais pas davantage. Autrement dit, si la demande baisse du fait de la conjoncture, l'offre baissera dans la même proportion.

Il est probable que l'OPEP ne décidera pas cette fois-ci un plan de réduction coordonnée de la production pétrolière ; mais chaque pays ferait en sorte de ne pas offrir au marché plus que ce dont il a besoin.

Il paraît en tout cas certain que le gel des prix jusqu'en septembre 1975 ne sera pas remis en cause.

M. CLAUDE ARNAUD EST NOMMÉ AMBASSADEUR A PÉKIN

Les autorités chinoises ayant donné leur agrément, le *Journal officiel* du 26 février publiera le décret nommant officiellement M. Claude Arnaud comme ambassadeur de France à Pékin en remplacement de M. Etienne Manac'h.

[M. Claude Arnaud, né en 1919, a été admis au concours spécial d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire le 1er octobre 1945. Attaché d'ambassade à Washington en 1945 et 1946, il est mis à la disposition de la résidence générale à Rabat de 1946 à 1950, puis il est chef du cabinet diplomatique du résident général. Il passe à la direction générale des affaires politiques du haut commissariat en Allemagne de 1952 à 1955. Nommé alors à l'administration centrale (affaires économiques), il devient en 1959 premier conseiller à Belgrade. De 1962 à 1966, il fait partie de la représentation française à l'ONU. Il est ensuite nommé ambassadeur à Vientiane (1966-1968) et à Nairobi (1968-1969). Puis il est chargé des affaires d'Europe à l'administration centrale avant d'être nommé, en 1972, directeur adjoint des affaires politiques.]

Si le dollar ne se redresse pas

LES PRIX DU FUEL DOMESTIQUE ET DE L'ESSENCE POURRAIENT BAISSER

Les pouvoirs publics, qui fixent les prix des produits pétroliers, pourraient décider d'abaisser certains tarifs dans les prochaines semaines. « Tout dépendra de la tenue du dollar », dit-on au ministère de l'industrie et de la recherche.

Si le dollar reste durablement à ses bas niveaux actuels, il n'est pas exclu que le prix du fuel domestique soit diminué. Un effort pourrait également être fait sur l'essence. Rien ne semble prévu, en revanche, pour *le fuel lourd.*

A Antenne 2

« UN JOUR FUTUR » CONTINUE

L'émission de Michel Lancelot, « Un jour futur » continuera malgré l'incident provoqué par le passage du Grand Magic Circus, le samedi 22 février.

Selon le « Washington Post »

WASHINGTON ACCEPTERAIT DE FOURNIR UNE AIDE MILITAIRE A L'ÉTHIOPIE

Selon le *Washington Post*, le gouvernement américain annoncerait mercredi 26 février qu'il accepte d'accorder une aide militaire à l'Ethiopie pour faire face à la situation en Erythrée. Le gouvernement éthiopien avait demandé pour 30 millions de dollars d'armes et de munitions (*le Monde* du 19 février). Le *Washington Post* croit savoir que les livraisons américaines seraient inférieures à ce montant.

● A Addis-Abeba, selon l'agence Reuter, le commandant Michael Gebre Negus, membre influent du *Deurg* (conseil militaire), d'origine érythréenne, s'est rallié aux séparatistes. M. Demel Abdul Kadir, ministre de la santé, dont les agences internationales et la presse britannique avaient annoncé la « *disparition* » (*le Monde* du 25 février), a été « *retrouvé* » lundi à son poste.

● A Koweït, M. Osman Salek Sabeh, qui se présente comme le secrétaire général du Front de libération de l'Erythrée, a déclaré lundi que l'indépendance de l'Erythrée sera proclamée « *avant juillet* ».

En Allemagne fédérale

LA LOI LIBÉRALISANT L'AVORTEMENT EST DÉCLARÉE ANTICONSTITUTIONNELLE PAR LA COUR DE KARLSRUHE.

Karlsruhe (*A.F.P.*) La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a déclaré anticonstitutionnelle la loi libéralisant l'avortement pendant les douze premières semaines de la grossesse en Allemagne fédérale.

La Cour, qui a pris cette décision ce mardi 25 février, avait été saisie le 27 juin 1974 par plusieurs gouvernements de Laender chrétiens démocrates hostiles à la libéralisation. Selon la Cour suprême, l'interruption libre de la grossesse est inconciliable avec la Constitution de la République fédérale qui garantit le droit à la vie.

Le projet de loi libéralisant l'avortement et prévoyant le remboursement par la Sécurité sociale avait été adopté par le Bundestag (Parlement) en juin 1974

Célèbre restaurateur lyonnais

Paul Bocuse est reçu à l'Élysée

M. Giscard d'Estaing a invité ce mardi à l'Elysée quelques-uns des grands chefs de la cuisine française pour fêter à déjeuner la Légion d'honneur décernée à Paul Bocuse, restaurateur à Collonges-au-Mont-d'Or, près de Lyon.

Les convives du président de la République sont aussi les auteurs du repas qu'ils ont préparé et réalisé en commun, chacun mettant son talent en valeur dans un plat. Autour de M. et Mme Bocuse, se retrouvent : MM. Michel Guérard (Eugénie-les-Bains), Pierre Troisgros (Roanne), Jean-Pierre Haeberlin (Illhaeusern), Claude Barrier (Tours), Pierre Laporte (Biarritz), Alin Chapel (Mionnay), Roger Vergé (Mougins), Louis Outhier (La Napoule), Jean Delaveyne (Bougival), Marcel Le Servot, chef cuisinier de l'Elysée, et Jean-Jacques Bernardet, premier apprenti cuisinier de France 1974. Un chroniqueur gastronomique devait prendre place à cette table : il s'agit de M. Claude Jolly, qui signe Claude Lebey sa rubrique dans *l'Express*.

Le menu se composait de la façon suivante : soupe de truffes (P. Bocuse) ; escalope de saumon de la Loire à l'oseille (P. Troisgros) ; canard (Cl. Joly) ; petite salade du Moulin (R. Vergé) ; fromages ; gâteau au chocolat (J.-J. Bernachon) ; fruits rouges. Pour les vins : montrachet 1970 du domaine de la Romanée Conti, château margaux 1926, morey saint-denis 1969 et un champagne Roederer 1926.

UNE LÉGION D'HONNEUR BIEN MITONNÉE

Donc, Paul Bocuse a la Légion d'honneur. A juste titre, et après bien d'autres cuisiniers d'ailleurs aussi célèbres quoique moins remuants, notamment Raymond Thuillier de l'Oustau de Beaumanière et Raymond Oliver du Grand Véfour.

A chacun son destin. Cette croix, des militaires l'ont reçue sur le champ de bataille et l'on aurait compris que Bocuse la reçoive sur son champ de casseroles lyonnais.

Mais M. Giscard d'Estaing, qui se déplace pourtant facilement pour aller dîner chez l'habitant, a préféré inviter Bocuse à l'Elysée. Prudemment, cependant, notre président a demandé à Bocuse d'y préparer le repas. Cette méfiance envers le chef de l'Elysée m'inquiète : y mange-t-on si mal que cela d'ordinaire ?

Ce qui m'angoisse plus encore est que le décoré n'a pas voulu être le seul à mettre la main à la pâte. Est-ce par manque de confiance en lui ? Cela m'étonnerait. Est-ce par amitié pour ses amis, ceux que l'on nomme « la bande à Bocuse » et qui, sans lui, n'eussent pas avant longtemps — et peut-être jamais — tâté des élyséennes casseroles et admiré les élyséennes carpettes ? Probablement...

Mais alors, combien de cuisiniers ou de restaurateurs qui se figuraient les amis de Bocuse auront été déçus ? Le rouge, pour eux, dépassera la boutonnière pour monter à leur front.

Quant aux clients de MM. Bocuse, Troisgros, Vergé, Barrier — de service au Faubourg-Saint-Honoré — s'ils ne lisent pas les journaux et vont, ce jour-là, s'attabler dans leurs grandes maisons privées de patrons, si d'aventure ils étaient déçus qu'ils envoient leur addition... à l'Elysée.

LA REYNIÈRE.

LA CESSION D'UNE PART DES ACTIONS DU « FIGARO »

Des informations ont été publiées dans les milieux de presse, selon lesquelles une part minoritaire des actions du *Figaro* pourrait être cédée par M. Jean Prouvost avec la perspective d'accès à la majorité. La compétition semble devoir être largement ouverte, aussi bien ne peut-on tenir compte actuellement d'aucun des noms mis en avant. D'autant plus que toute solution, même minoritaire devra passer en priorité par les cinq membres de l' « équipe Pierre Brisson », titulaires de l'autorisation de paraître et dont « le concours ou l'assentiment » ont été rendu obligatoires par jugement du tribunal de grande instance de Paris en 1970.

Les cinq membres de l'équipe Pierre Brisson sont : MM. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française ; Louis-Gabriel Robinet, de l'Institut ; Marcel Gabilly, Louis Chauvet et Michel-P. Hamelet.